

L'ABRÉGÉ DU CATÉCHISME D'OSTERVALD POUR LES ECOLES DE CHARITÉ DE LAUSANNE (1750)

Entre instruction religieuse et pédagogie des Lumières

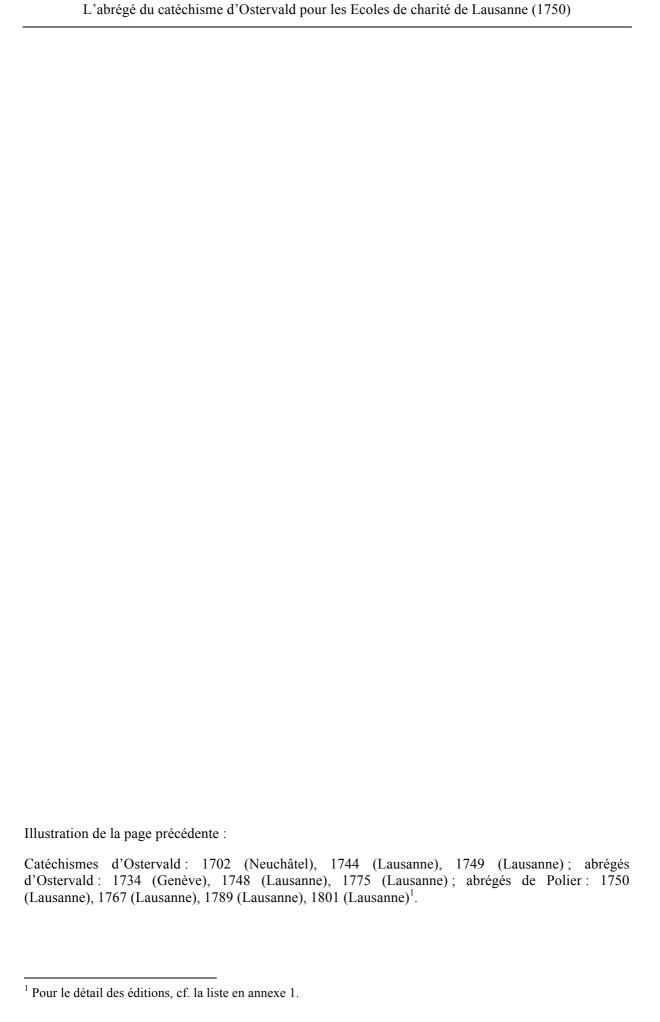


Par Nathalie Dahn

Mémoire de Maîtrise universitaire ès Lettres en Histoire moderne

Sous la direction de la professeure Danièle Tosato-Rigo

Session de janvier 2013



REMERCIEMENTS

Je souhaite remercier tout d'abord chaleureusement la professeure Danièle Tosato-Rigo, pour sa disponibilité, son aide et ses précieux conseils tout au long de ce travail, ainsi que dans le cadre de mes études en histoire moderne de manière générale.

Je tiens également à exprimer ma gratitude envers le personnel des différentes institutions qui m'ont accueillie au cours de mes recherches : les Archives de l'Etat de Neuchâtel, les départements des manuscrits de la Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel, de la Bibliothèque de Genève et du Musée de la Réformation, et de la Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne. Un grand merci en particulier à M. Pierre-Yves Favez des Archives cantonales vaudoises pour ses judicieuses recommandations, ainsi qu'à M. Silvio Corsini de la réserve précieuse de la BCUL, pour son aide et pour m'avoir prêté d'indispensables éditions sur microfiches du catéchisme d'Ostervald.

J'aimerais remercier tout particulièrement M. Pierre-Olivier Léchot, spécialiste d'Ostervald, pour sa grande disponibilité et ses conseils en matière de pistes de recherches, ainsi que pour m'avoir très généreusement confié une copie de son édition en cours de la correspondance Tronchin-Ostervald avec M. Olivier Fatio, son cours sur Ostervald à l'Université de Lausanne ainsi que son projet de recherche sur le pasteur neuchâtelois, qui m'ont beaucoup éclairée sur sa théologie.

Un grand merci, également, à ma mère Elisabeth Gay-Fraret Dahn qui a relu ce travail, à mes amis et à ma famille pour leur aide et leur patience ; je suis également très reconnaissante envers mes parents d'avoir pu bénéficier de conditions idéales pour mes études. Enfin, merci à Amrit Singh, pour sa relecture, ses encouragements et son inébranlable soutien.

TABLE DES MATIÈRES

INTE	RODUCTION	7					
	APITRE I13: ECOLE PUBLIQUE ET ENSEIGNEMENT DU CATÉCHISME EN PAYS DE VAUD	13					
1.1	Les petites écoles vaudoises, filles de l'Eglise	14					
1.2	Le catéchisme, « pierre angulaire » du système scolaire	18					
1.3	Les manuels catéchétiques en usage dans le Pays de Vaud au XVIIIe siècle						
Сна	APITRE II : LES CATÉCHISMES D'OSTERVALD	27					
2.1	Jean-Frédéric Ostervald (1663 – 1747) et son <i>Catéchisme</i> , ou instruction dans la religion chrétienne (Genève, 1702)						
	2.1.1 Le « christianisme raisonnable » des premières décennies du XVIIIe siècle à Neuchâtel et en Suisse francophone	28					
	2.1.2 Ostervald et l'éducation religieuse	30					
	2.1.3 Pallier un manque dans les ouvrages d'instruction religieuse : le catéchisme d'Ostervald, entre censure et succès	34					
2.2	Les Lumières et le « christianisme raisonnable »	40					
	2.2.1 Un plan tripartite	40					
	2.2.2 L'histoire au service de la morale	41					
	2.2.3 Le discours raisonnable, de la connaissance de la religion au bonheur qu'elle procure	46					
2.3	Une « pédagogie » dans le catéchisme d'Ostervald et ses abrégés ?	52					
	2.3.1 Pédagogie et catéchismes	52					
	2.3.2 Aperçu de la recherche sur la pédagogie dans les catéchismes	55					
	2.3.3 Eléments « didactiques » du catéchisme original	59					
	2.3.4 Une évolution « pédagogique » du catéchisme de 1702 ?	68					
	2.3.5 L'Abrégé de l'histoire sainte et du catéchisme (Genève, 1734)	71					
	2.3.6 Des ajouts « pédagogiques » à l'abrégé d'Ostervald (1737 – 1797)	79					
	APITRE III : L'ABRÉGÉ DU CATÉCHISME D'OSTERVALD POUR LES ECOLES DE CHARITÉ DE SANNE (1750)						
3.1	Un abrégé destiné aux enfants pauvres du Pays de Vaud						
	3.1.1 Les Ecoles de charité de Lausanne au milieu du XVIIIe siècle et Georges Polier de Bottens (1675 – 1759)	83					
	3.1.2 Du projet à l'impression						

	3.1.3 Les Lumières et le nouvel abrégé lausannois	91
3.2	Vers une pédagogisation du catéchisme ? Analyse comparative des abrégés d'Ostervald et de Polier	99
	3.2.1 Des histoires adaptées à l'enfant	101
	3.2.2 Reformuler le texte catéchétique pour les jeunes enfants du « menu peuple », un objectif constant	104
	3.2.3 Adapter l'enseignement : des instructions aux maître-sse-s dans le catéchisme	110
3.3	L'évolution de l'Abrégé du catéchisme d'Ostervald pour les Ecoles de charité (1750 – 1801)	115
	3.3.1 Impression et diffusion des éditions postérieures	115
	3.3.2 Evolution pédagogique de l'abrégé de Polier	118
	3.3.3 L'enseignement du catéchisme aux Ecoles de charité lausannoises : entre mémorisation et compréhension	123
Con	CLUSION	130
List	E DES ABRÉVIATIONS	133
Віві	JOGRAPHIE	135
ANN	EXES	143

INTRODUCTION

Le XVIIIe siècle, siècle des Lumières, siècle de la pédagogie comme il fut à maintes reprises appelé, assiste à la montée en importance de la vision de l'enfant comme sujet malléable que l'on peut – et doit! - instruire dès son plus jeune âge pour atteindre le modèle de « l'homme civil, c'est-à-dire aimable, libéral, pieux et lettré »² tel que le résume Jean de Viguerie. Si la conception n'est pas nouvelle en soi, puisqu'on la retrouve déjà dans l'Antiquité et avec l'humanisme de la Renaissance, elle prend un nouvel essor au siècle qui nous intéresse. Sous la plume des philosophes de l'éducation – Locke, Condillac, Diderot, Rousseau, pour ne citer qu'eux -, un certain renouveau dans l'éducation prend forme, prônant pour ce faire une meilleure connaissance de l'enfant afin de susciter son intérêt pour l'apprentissage. Dans ce but, de nombreuses méthodes pédagogiques voient le jour, riches en innovations ludiques et s'adaptant au niveau de l'enfant pour lui enseigner lecture, écriture, arithmétique, histoire ou géographie, et qui connaîtront une diffusion importante.

Le Pays de Vaud n'est pas en reste. Les nouvelles idées fleurissent, notamment sous la plume de Jean-Pierre de Crousaz³, et la production locale d'ouvrages didactiques en atteste, à l'instar d'une Nouvelle méthode d'enseigner l'A.B.C et à épeller aux enfans, en les amusant par des figures agréables et propres à leur faire des progrès dans la lecture et l'écriture et presque sans maître de Gédéon Mallet, illustrée par Girardet et parue à Lausanne en 1789⁴, d'un Magazin des enfants et le Magazin des adolescentes de Mme Leprince de Beaumont, ou encore d'Ami des enfants de Rochow et Berquin qui présentent divers récits courts, en relation avec la vie de la campagne et visant à intéresser l'enfant par des références à son quotidien, ainsi qu'à glorifier la vie paysanne.

Cependant, ces méthodes, pensées pour le milieu du préceptorat, demeureront, du fait de leur coût élevé, l'apanage de l'aristocratie; comme en France provinciale, pour laquelle Dominique Julia observe une « fantastique inertie » au niveau des progrès pédagogiques, les écoles publiques vaudoises qui nous intéressent ici connaîtront peu, faute de moyens, un enseignement ludique ou imagé. De fait, le régent des Thiolleyres, interrogé dans le cadre de l'enquête sur les écoles en Suisse entreprise par le ministre des Arts et des Sciences Philipp Albert Stapfer, résume bien la situation au sein de l'instruction publique élémentaire au XVIIIe siècle en déclarant : « on en a que pour la religion »⁶. Les rapports entre école et Eglise sont de fait très étroits dans les couches sociales

² VIGUERIE, Jean de, « Le mouvement des idées pédagogiques aux XVIIe et XVIIIe siècles », in Mialaret, Gustave, Vial, Jean (éd.), histoire mondiale de l'éducation, Paris, P.U.F., 1981, vol. 2, p. 273.

Traité de l'éducation des enfans, par J. P. de Crousaz, professeur en philosophie et en mathematique, à Lausane, La Haye, Chez les frères Vaillant et Prevost, 1722, 2 vol. Cf. Tosato-Rigo, Danièle, « L'un joue, l'autre pas. Quelques enjeux de l'apprentissage de la lecture en marge de l'enquête Stapfer (fin XVIIIe siècle) », *Revue historique vaudoise* 120, 2012, p. 369 – 370.

⁴ Au Café littéraire.

⁵ JULIA, Dominique, « Livres de classe et usages pédagogiques », in *Histoire de l'édition française / 2, Le livre* triomphant, 1660 – 1830, sous la direction de H.-J. Martin et R. Chartier, Paris, Promodis, 1984, p. 472.

⁶ ACV H 369, Enquête Stapfer sur les écoles du canton de Vaud, copie dactylographiée d'après les originaux aux Archives Fédérales, 1799, p. 53. Paroisse d'Oron-la Ville, district d'Oron.

inférieures, et davantage que l'homme éclairé des Lumières, on cherche à éduquer avant tout un bon Chrétien et un citoyen pieux.

Ainsi, « le livre utilisé à l'école n'est pas d'abord destiné à celle-ci mais s'inscrit à l'intérieur de la production du livre de dévotion »⁷ et l'instruction élémentaire, au service de l'édification religieuse, se base à plus de 90% à la fin de l'Ancien Régime sur des supports d'apprentissage tels que la Bible, des testaments, des recueils de passages de l'Ecriture sainte, et surtout des catéchismes, très présents dans les écoles (30% des manuels usités). Et de fait, pour Georges Panchaud, le support catéchétique serait la « pierre angulaire de tout le système scolaire » : omniprésent, fondamental, incontournable, il accompagne l'élève jusqu'à la fin de sa scolarité, marquée par son admission à la Sainte-Cène ; s'il existe bien entendu d'autres manuels scolaires, religieux comme profanes, et s'il s'agit de ne pas sous-estimer, notamment, la proéminence de supports comme la Bible ou des abécédaires, le catéchisme semble cependant prépondérant au sein de l'instruction publique élémentaire, du moins à la fin du XVIIIe siècle.

Dans ce cadre, il nous a paru intéressant de nous pencher sur un catéchisme très présent dans les écoles du Pays de Vaud selon l'enquête Stapfer, le *Catéchisme, ou instruction dans la religion chrestienne* de Jean-Frédéric Ostervald (1663 – 1747), un ouvrage qui expose, sous forme de questions-réponses, des notions d'histoire sainte et les devoirs moraux à mettre en pratique, et qui se fait remarquer par ses très nombreuses rééditions successives en Suisse, mais aussi à l'étranger, et ce jusqu'au milieu du XIXe siècle. Paru d'abord à Genève et à Neuchâtel en 1702, abrégé par l'auteur lui-même en 1734, l'ouvrage y rencontre un rapide succès, mais sera, dans le Pays de Vaud, sujet d'emblée à la censure bernoise – LL.EE. craignant une concurrence au *Catéchisme de Heidelberg* (1563) et au *Petit catéchisme de Berne* (1581), manuels officiels en usage pour la catéchèse publique. Le catéchisme n'y fera ainsi réellement son entrée qu'au milieu du XVIIIe siècle, sous sa forme abrégée, avec la révision qu'en fait en 1750 Georges Polier de Bottens (1675 – 1759), professeur d'hébreu et de catéchèse à l'Académie. Destiné d'abord à l'usage des Ecoles de charité de Lausanne qui favoriseront son essor rapide, l'ouvrage éclipsera dans le Pays de Vaud les catéchismes officiels, le Catéchisme de Heidelberg et le Petit catéchisme de Berne.

Pensé – chose rare – pour le milieu scolaire, l'abrégé de Polier est sujet à une préoccupation constante, visible dans ses rééditions successives et dans les documents internes aux Ecoles de Charité : comment adapter au mieux le catéchisme à l'enseignement ? Ce souci, que l'on peut qualifier de pédagogique, apparaît au moment de la réflexion autour de l'éducation par des philosophes et

⁷ JULIA, Dominique, « Livres de classe et usages pédagogiques », *art. cit.*, p. 470.

⁸ ACV H 369, *Enquête Stapfer....* 92%, pour être exact. Nous avons effectué ce calcul sur la base des résultats de l'enquête Stapfer qui concernent les manuels scolaires élémentaires, tels qu'ils sont donnés par : PANCHAUD, Georges, *Les écoles vaudoises à la fin du régime bernois*, Lausanne, Libr. de l'Université F. Rouge, 1952 (coll. Bibliothèque historique vaudoise 12), p. 148 – 151, sans compter les écoles allemandes ni les écoles catholiques; nous avons également omis les grammaires latines et grecques, puisqu'elles concernent un apprentissage plus avancé.

⁹PANCHAUD, Georges, op. cit., p. 236.

pédagogues (avec notamment la publication contemporaine de l'*Emile* de Rousseau) : les critiques des catéchismes fusent, comme on peut le voir dans les remarques du pasteur François-Louis Allamand, qui trouve ces manuels peu adaptés au langage de l'enfant, et encore moins susceptibles de susciter son intérêt, indispensable à l'apprentissage. Pourtant, la Classe de Morges, la première à patronner l'Abrégé de Polier, le trouve en 1752 « plus accommodé que tout autre à la portée des enfants » ¹⁰.

« Accommodé », l'est-il vraiment ? Quels changements peut-on observer ? Dans quelle mesure cette révision lausannoise témoigne-t-elle d'intentions réellement « pédagogiques » et de l'adaptation à l'enfant d'un ouvrage de plus de deux cent pages, au contenu éminemment religieux et moral ? C'est à ces questions que ce mémoire tentera de répondre, avec pour hypothèse de recherche une certaine pédagogisation au fil des rééditions. De fait, si le catéchisme d'Ostervald, l'abrégé d'Ostervald et l'abrégé de Polier nous sont relativement bien connus, notamment grâce aux travaux d'Henri Vuilleumier (1888)¹¹, de Gustave Henrioud (1913)¹² et d'Alfred Mundler (1924)¹³ qui font toujours autorité en la matière, tous trois se sont concentrés sur des aspects plus théologiques de cette source ; leur analyse mentionne certes quelques aspects pédagogiques, mais à notre connaissance, aucune recherche approfondie n'a été menée sur le sujet dans une perspective d'histoire de l'éducation dans le Pays de Vaud.

Il nous a semblé peu pertinent d'étudier ce dernier ouvrage lausannois dans une perspective d'évolution « pédagogique » sans le comparer à ses prédécesseurs. Pour ce faire, nous avons rassemblé 52 éditions, toutes versions confondues, du catéchisme d'Ostervald et de ses abrégés¹⁴, soit 27 éditions du catéchisme d'Ostervald (CO, entre 1702 et 1784)¹⁵, 17 de l'abrégé d'Ostervald (AO,

⁻

¹⁰ Actes de la Classe de Morges, 25 mai 1752, cit. in VUILLEUMIER, Henri, La religion de nos pères. Notice historique sur les catéchismes qui ont été en usage dans l'Eglise du Pays de Vaud depuis les temps de la Réformation, Lausanne, F. Rouge, 1888, p. 91. Pour ce qui est des principes de transcription des sources manuscrites et des ouvrages imprimés de la fin du XVIIe siècle et du XVIIIe siècle, nous tenterons pour de conserver, autant que faire se peut, la graphie originale, tant qu'elle n'empêche en rien la compréhension et la lisibilité du texte. En ce sens, nous garderons l'accentuation du texte mais transformerons « & » en « et » ; seront également adaptés à l'usage moderne courant : l'usage des majuscules et des minuscules, la ponctuation dans une certaine mesure, ainsi que d'autres signes orthographiques, tels que le tréma, la cédille ou l'apostrophe. Les mots séparés à l'époque moderne qui se souderont par la suite (comme « sur tout ») seront conservés tels quels ; à l'inverse, les mots « agglutinés » de l'époque moderne seront séparés. Enfin, les « s » à la place du circonflexe actuel seront laissés comme tels.

¹¹ VUILLEUMIER, Henri, La religion de nos pères. Notice historique sur les catéchismes qui ont été en usage dans l'Eglise du Pays de Vaud depuis les temps de la Réformation, Lausanne, F. Rouge, 1888.

¹² HENRIOUD, Gustave, Le catéchisme d'Ostervald. Étude historique et critique, Lausanne, La Concorde, 1913.

¹³ MUNDLER, Alfred, *Les destinées du catéchisme d'Ostervald dans le Pays de Vaud*, [Lausanne], (Fac. Théol. Libre de Lausanne), 1924, 151 p.

¹⁴ Cf. annexe 1 pour la liste complète des éditions utilisées.

¹⁵ Pour simplifier la lecture et éviter une abondance de notes de bas de page, nous procéderons ainsi pour l'analyse comparative, ne signalant que le type d'édition (CO pour catéchisme d'Ostervald, AO pour abrégé d'Ostervald, AP pour abrégé de Polier), la date et le lieu d'édition, et renvoyant le lecteur ou la lectrice à notre liste d'éditions en annexe 1 pour tous les détails bibliographiques ; cette liste, bien entendu, n'est pas exhaustive, mais elle nous semble tout de même comporter suffisamment d'éditions pour que la comparaison soit pertinente. D'autre part, avant d'entreprendre l'analyse et la comparaison de ces éditions, il a fallu établir des critères pour les différencier : si le catéchisme original ne pose pas de problème, bien entendu, l'AO et l'AP portent tous deux un titre similaire, et tous les AP, comme nous avons pu nous en rendre compte, ne comportent pas la mention explicite des Ecoles de charité lausannoises. Les notes destinées aux maîtres, typiques de l'AP, ne figurent pas dans l'édition de 1767, pourtant bel et bien le fait des Ecoles de charité ; dans ces conditions, sur la base de la

entre 1734 et 1797), et 8 éditions de l'abrégé retouché par Georges Polier pour les Ecoles de charité de Lausanne (AP, entre 1750 et 1801), publiées en langue française en Europe. La période étudiée s'étend donc 1702 à 1801; si nous n'avons pas voulu aller au-delà de la fin de l'Ancien Régime, il nous semblait intéressant d'avoir un aperçu de la période helvétique avec cette dernière édition. Ce choix de trois types de sources connectés entre eux nous mène à une approche qualitative, à la fois synchronique et diachronique, puisque nous traiterons séparément les aspects pédagogiques de nos trois types de catéchismes, avant de dresser un bref portrait de l'évolution, sous un angle pédagogique, de chacun des supports; comme ces évolutions s'opèrent au sein de chaque type de catéchisme (CO, AO, AP) qui est réédité en se basant sur la version précédente du même type, nous les traiterons séparément, et non en commun.

Après avoir consacré une première partie plutôt contextuelle à l'enseignement dans les petites écoles du Pays de Vaud et en particulier à leur rapport avec l'Eglise, cristallisé dans la prééminence du support catéchétique, ainsi qu'aux divers catéchismes en usage dans le Pays de Vaud, nous entrerons dans le deuxième chapitre dans le vif du sujet, avec les catéchismes d'Ostervald. Nous nous intéresserons à la figure d'Ostervald, ainsi qu'à ses intentions en matière d'éducation ; celles-ci nous sont notamment révélées dans ses autres œuvres et dans ses abondantes correspondances avec Louis Tronchin (1629 – 1705) et Jean-Alphonse Turrettini (1671 – 1737). Il s'agira alors de nous intéresser, dans cette genèse du catéchisme du pasteur neuchâtelois, caractérisé par sa « morale éclairée et raisonnable »¹⁶, à un certain nombre d'éléments typiques du vocabulaire des Lumières d'une part (notamment une certaine rationalisation du discours religieux) et d'autre part, à ses intentions en matière d'éducation du catéchisme, et à la manière dont celles-ci transparaissent dans son ouvrage. Après avoir brièvement retracé l'évolution de l'ouvrage jusqu'à la fin du siècle, nous procèderons de la même manière avec l'AO, dans une perspective tout d'abord comparative avec le CO, puis également évolutive.

Dans un troisième temps, nous nous pencherons sur l'abrégé de Polier et son contexte de production, les Ecoles de charité de Lausanne, à la lumière notamment des rapports annuels desdites Ecoles, et de divers documents autour de la genèse, la réalisation et la diffusion de l'ouvrage. Pensé pour l'usage des jeunes enfants, réalisé de manière à fournir aux régents et maîtresses davantage d'outils pour l'enseignement du catéchisme, l'AP comprend d'indéniables éléments pédagogiques, à commencer par une tentative de faire comprendre la matière à l'enfant, sans pour autant abandonner la mémorisation du support. Il s'agira de confronter ces éléments de l'AP, « véritable remaniement » ¹⁷ du texte d'Ostervald, pour reprendre le terme d'Henri Vuilleumier, avec l'AO et, dans une certaine

comparaison entre l'AO de 1734 et l'AP de 1750 dont le plan est presque identique, nous avons retenu comme critère la suite caractéristique de demandes du début de la seconde partie des deux éditions (l' « Abregé du catechisme ») : là où l'AO, à la suite du CO, demande : « Quelle est la plus nécessaire de toutes les connaissances ? » (AO 1748 Lausanne, p. 27), on trouve dans l'AP : « A quoi tendent en général tous les desirs des hommes ? » (AP 1750 Lausanne, p. 57).

¹⁶ LÉCHOT, Pierre-Olivier, Protestantisme et morale à l'aube des Lumières. Jean-Frédéric Ostervald (1663 – 1747) et la réforme des mœurs chrétiennes, projet de recherche, p. 29.

mesure, avec le CO, avant de retracer, comme pour les autres supports, son évolution. Enfin, s'il ne s'agit là que d'intentions, qu'en est-il dans la pratique de l'enseignement du catéchisme d'Ostervald aux Ecoles de charité? Nous nous interrogerons tout particulièrement sur le rapport entre compréhension et mémorisation, qui est abondamment abordé dans les documents des Ecoles de charité: l'éducation n'est que plus efficace si la matière religieuse est mieux *comprise* – une thématique redondante durant tout le XVIIIe siècle, et que nous suivrons : la compréhension permet d'accéder à une « piété plus sincère et plus vivante » ¹⁸, note Georges Panchaud.

Basé principalement sur l'analyse d'intentions pédagogiques, ce travail vise à mieux déterminer la place dans l'instruction élémentaire d'un ouvrage qui, à la fin du XVIIIe siècle, est « maître au logis »¹⁹ dans le Pays de Vaud, puisque ses diverses éditions et rééditions (et tout particulièrement l'AP) sont utilisées dans presque toutes les écoles, représentent selon l'enquête Stapfer de 1799 79% de la totalité des catéchismes en usage. Au terme de notre travail, nous espérons ainsi pouvoir apporter quelques nouveaux éléments à l'étude de cet ouvrage qui a marqué, jusqu'au milieu du XIXe siècle, le Pays de Vaud, dans un domaine relativement peu étudié pour le catéchisme d'Ostervald, celui des rapports entre instruction religieuse et pédagogie des Lumières.

-

¹⁸ PANCHAUD, Georges, op. cit., p. 239.

¹⁹ VUILLEUMIER, Henri, La religion de nos pères..., op. cit., p. 93.

CHAPITRE I

ECOLE PUBLIQUE ET ENSEIGNEMENT DU CATÉCHISME EN PAYS DE VAUD AU XVIIIE SIÈCLE



²⁰ Jean-Jacques de Boissieu (1736 – 1810), *Le grand maître d'école*, estampe, 1780, Bibliothèque municipale de Lyon, 22.3 x 32.2 cm. Image tirée de : JULIA, Dominique, « Livres de classe... », *art. cit.*, p. 469.

1.1 Les petites écoles vaudoises, filles de l'Eglise

Le 3 janvier 1676, le Conseil de Berne édictait pour le Pays de Vaud un *Mandat souverain concernant les régents d'école* afin de combattre la superstition, l'immoralité et les « doctrines erronées »²¹, une première en matière de législation scolaire sur les écoles primaires de ses sujets romands, puisque l'école devenait obligatoire pour tous, aux frais des communes²². Les vingt-six articles de ce texte détaillent le programme et les livres élémentaires ; il s'agit ainsi d'enseigner aux élèves la prière (principalement l'Oraison dominicale, qui prend une grande importance), la lecture des Psaumes, de la Bible, des Dix commandements, et du Nouveau Testament, quelques rudiments d'écriture dans un second temps – et la mémorisation et la récitation du catéchisme. S'y ajoutent, comme on peut le voir dans l'enquête Stapfer (1799), des leçons de chant de psaumes et quelques notions d'arithmétique pour les garçons.

Ce programme, qui sera aussi appliqué durant tout le XVIIIe siècle, illustre bien la situation de dépendance des écoles envers l'Eglise, qui mène certains à qualifier l'école d' « église des enfants »²³. L'apprentissage religieux est basé notamment sur le *Symbole des Apôtres* (une profession de foi comportant les éléments fondateurs de la foi chrétienne), et est pensé pour permettre à l'enfant d'acquérir les notions nécessaires à mener sa vie dans la piété, l'amour et la crainte de Dieu. Comme l'a avancé Martine Sonnet²⁴, la maîtrise de compétences telles que la lecture ou l'écriture (plutôt fragmentaire) sert l'édification religieuse : il faut avant tout instruire un bon chrétien et un citoyen vertueux, respectueux des lois des hommes et de Dieu. De fait, la fin de l'instruction est marquée par un examen public de la capacité de l'enfant à réciter son catéchisme ; en cas de réussite, il est admis à la cérémonie de la Sainte-Cène et autorisé à communier à Pâques, alors qu'un échec entraîne une année scolaire supplémentaire.

Si l'école est subordonnée à l'Eglise, cette dernière n'est pas indépendante pour autant. Elle est de fait non seulement surveillée, mais également gouvernée par le souverain bernois, ce qui lui confère un statut d' « Eglise d'état », pour reprendre la formulation d'Henri Vuilleumier²⁵, statut établi de droit peu avant la conquête du Pays de Vaud de 1536, avec l'édit du 14 janvier 1532, en ordonnant à tous leurs sujets – clergé, seigneurs et magistrats y compris – d'observer les Actes du Synode du 9 janvier de la même année (qui vise à une unification de la théologie protestante et légifère notamment sur

²¹ Ce mandat figure dans l'ouvrage de Regula Matzinger-Pfister, *Les sources du droit du canton de Vaud. C. époque bernoise. 1. Les mandats généraux bernois pour le Pays de Vaud, 1536 – 1798,* Bâle, Schwabe & Co, 2003, p. 464 – 468, *cit. in* STAREMBERG, Nicole, « Contrôle social, religion et éducation à l'époque des Lumières. Débats sur la discipline ecclésiastique et projets de réforme des consistoires vaudois », *Revue historique vaudoise* 117, 2009, p. 56. Cf. également à ce sujet PANCHAUD, Georges, *op. cit*, p. 36 – 38.

²² Il s'agit là du pendant français du mandat sur les écoles primaires pour le pays allemand, datant du 14 août 1675, de la même teneur.

²³ Cette formulation est celle du chanoine Blain, *cit. in* SERRADIN, Jean-Yves, « Une autre façon d'enseigner la lecture au XVIIIe siècle. La méthode des mots entiers », in *Actes de lecture*, n°97, 2007, p. 23; selon Marcel Grandière, *op. cit.*, p. 7, c'est une expression de l'auteur anonyme d'un *Essai d'une école chrétienne* (1724).

²⁴ SONNET, Martine, « La lecture dans les petites écoles », *Dix-huitième siècle*, vol. 18, 1986, p. 33.

²⁵ VUILLEUMIER, Henri, *Histoire de l'Eglise réformée du Pays de Vaud sous le régime bernois*, Lausanne, La Concorde, vol. 1, 1927, p. 215, *cit. in* PANCHAUD, Georges, *op. cit.*, p. 30.

l'enseignement de la religion). Et il en va bien entendu de même pour les sujets du pays romand, comme l'a mis en évidence Bernard Reymond il y a de cela quelques années²⁶ : en 1536, alors qu'ils deviennent protestants, les Vaudois admettent du même coup, aux yeux du souverain, la gouvernance des affaires ecclésiastiques par LL.EE., ce qui place l'autorité bernoise dans une position de « magistrat chrétien »²⁷. Pour ce qui est de l'éducation, le *Mandat souverain* de 1676 n'est évidemment pas un cas isolé : Berne légifère en matière d'éducation durant tout l'Ancien Régime.

D'un point de vue local, les communes, chargées de l'entretien du régent et des élèves les plus pauvres, de fournir un local ainsi que du bois de chauffage, n'ont ainsi que des devoirs durant la grande partie du XVIIIe siècle – jusqu'aux *Ordonnances* de 1773 cependant, où elles se verront octroyer le droit de choisir leur régent. Cependant, de manière générale, et c'est d'ailleurs ce qui ressort de l'enquête sur le paupérisme de 1764 entreprise par le clergé dans les pays romand et allemand à l'occasion du recensement²⁸, les écoles laissent à désirer. En réponse à la question « Quelles sont les précautions prises pour l'éducation des enfants et leur encouragement au travail ? »²⁹, les ministres interrogés relèvent plusieurs points : les écoles sont trop peu nombreuses (on en compte 341 en 1764, et chacune accueille souvent plus d'une centaine d'élèves), pas assez fréquentées par les enfants, la qualité des régents laisse à désirer, et l'enseignement semble peu adapté aux besoins des élèves, voire inutile une fois la première communion passée. Le clergé déplore le travail des enfants hors de l'école et prône un enseignement qui interviendrait le plus tôt possible, et qui serait couplé avec un travail manuel formateur – caractéristique qui, les ministres de Lausanne le remarquent, existe déjà dans les Ecoles de charité de leur ville.

Ces Ecoles de charité, qui retoucheront l'*Abrégé du catéchisme, ou instruction dans la religion chrétienne* d'Ostervald, sont bien différentes des petites écoles publiques vaudoises. Il s'agit d'un établissement philanthropique, privé, visant à fournir une instruction élémentaire aux enfants pauvres tout d'abord, puis également aux orphelins³⁰. Le programme en est le suivant, selon l'acte fondateur de 1726, d'ailleurs largement répété dans les rapports qu'édite la Société charitable chaque année : « les enfans de pauvres apprendront à lire et à écrire, [...] ils seront instruits dans la religion chrétienne et exercés à des choses qui conviendront à leur condition et dont ils se trouveront capables »³¹. C'est

_

²⁶ REYMOND, Bernard, « A la fois typique et atypique. L'Eglise réformée vaudoise d'Ancien Régime », in Flouck, Patrick, et al., De l'ours à la cocarde. Régime bernois et révolution en pays de Vaud (1536 – 1798), Lausanne, Ed. Payot, 1998, p. 235 – 242.

²⁷ PANCHAUD, Georges, op. cit., p. 30.

²⁸ Rapports statistiques adressés au gouvernement de Berne sur les paroisses du Pays de Vaud, 1764, BCUL ms C 460, 2 vol. cit. in PANCHAUD, Georges, op. cit., p. 55, note 2.

²⁹ cit. in GINDROZ, André, *Histoire de l'instruction publique dans le Pays de Vaud*, Lausanne, G. Bridel, Delafontaine, Impr. Genton Voruz et Vinet, 1853, p. 15.

³⁰ Selon l'introduction à l'inventaire K XIII 227 des ACV concernant les Ecoles de charité de Lausanne, mis à jour récemment par Simon Lagger (sous la dir. de Gilbert Coutaz), p. 3, dernière mise à jour le 30 novembre 2011, consulté le 6 octobre 2012, en ligne : http://www.davel.vd.ch/qfpdavel/0/D4402.pdf, la maison des orphelins, envisagée dès 1728, ouvrira bien plus tard, le 24 avril 1744 ; c'est dès lors que la terminologie « Ecoles de charité » et non plus « Ecole » apparaîtra.

³¹ ACV K XIII 227/3/1, Relations de l'Etat des Ecoles de charité etablies a Lausanne, contenant ce qui s'y est passé de plus considerable des son etablissement en 1726 jusqu'en 1752, texte fondateur du 4 mai 1726.

ainsi, et c'est là la grande particularité des Ecoles de charité, que l'on introduit une formation manuelle dès les premières années : une fabrique de coton verra le jour en 1732 ; on apprend également aux enfants la confection de nattes (dès 1758), de chaussures et de vêtements, et aux filles la couture. La Société charitable est la première dans le monde de l'instruction élémentaire vaudoise à faire une « orientation professionnelle avant la lettre », en étudiant les capacités de chaque élève pour lui suggérer une occupation qui lui serait adaptée³². Elle mentionne d'ailleurs fièrement chaque année dans ses rapports à quelle profession (le plus souvent manuelle) se destinent les élèves qui viennent de communier.

Malgré ses intentions philanthropes, la Société charitable n'entend nullement supprimer les barrières entre les classes sociales : il ne s'agit pas de sortir les enfants de leur condition et de les destiner à un autre emploi que celui de paysan ou de petit artisan, mais de leur fournir les outils qui leur permettront de réaliser au mieux ce pour quoi ils seraient nés. Pour certains, c'est déjà trop, et la Société devra se défendre à de nombreuses reprises, clamant, comme le régent Barbey le souligne dans son « plan d'éducation » de 1778, que « le but de ce pieux et charitable institut n'est pas d'y former des savans, (comme le lui reprochent malicieusement ses ennemis) mais d'arracher à la crasse ignorance et au vice, des enfans pauvres ou abandonnés »³³. La formation morale est également prépondérante : il s'agit, dit Barbey, de former les enfants à « une vocation assortie à leurs forces, leurs talens et leurs circonstances, qui puisse les éloigner de la misère, pour leur faire passer leurs jours dans cet heureux état de médiocrité, que procure seul un travail honnête et assidu, et auquel tiennent plus les bonnes-mœurs qu'on ne pense»³⁴. En somme, supprimer l'ignorance pour le bien de la collectivité, puisqu'elle est source d'impiété et dangereuse pour la paix publique.

Dans un ouvrage datant de 1981, Harvey Chisick se penche d'ailleurs sur cette question³⁵, soulignant la crainte de l'époque moderne qu'un excès d'éducation conduise les pauvres à être mécontents de la place dans la société qui leur était allouée par voie divine. La solution ? Non pas une, mais *plusieurs* types d'instruction, comme en témoigne l'Encyclopédie :

Il est évident qu'il n'y a aucun ordre de citoyens dans un état, pour lesquels il n'y eût une sorte d'éducation qui leur seroit propre ; éducation pour les enfans des souverains, éducation pour les enfans des grands, pour ceux des magistrats, etc. éducation pour les enfans de la campagne, où, comme il y a des écoles pour apprendre les vérités de la

³² CLÉMENT, Lyne Clément, Lyne, *Les écoles de charité de Lausanne*, Lausanne, Université de Lausanne, 1969, p. 2

p. 2.

33 ACV K XIII 227/10/3, *Généralités sur l'enseignement 1726-1870. Mémoire du régent Barbey*, Lausanne, le 11 janvier 1778, p. 12. Cf. aussi : « Memoires en forme de reponce aux griefs qu'on fait dans le public contre cet etablissement » (env. 1763), signé par tous les directeurs en réponse aux accusations formulées envers les Ecoles de charité : les élèves restent trop longtemps à étudier, et leur formation serait trop peu pratique, ce à quoi les directeurs répliquent que peu d'élèves suivent la totalité de la scolarité, donc de 8 à 16 ans, puisqu'ils partent avant 16 ans ou arrivent plus âgés que 7 ou 8 ans ; la communion intervient en outre souvent avant 16 ans.

³⁴ ACV K XIII 227/10/3, Généralités sur l'enseignement 1726-1870. Mémoire du régent Barbey, Lausanne, le 11 janvier 1778 n 12

janvier 1778, p. 12.
³⁵ CHISICK, Harvey, *The Limits of Reform in the Enlightenment. Attitudes Towards the Education of the Lower Classes in the Eighteenth-Century France*, Princeton N. J., Princeton University Press, 1981, p. 131 – 180 en particulier.

religion, il devroit y en avoir aussi dans lesquelles on leur montrât les exercices, les pratiques, les devoirs et les vertus de leur état, afin qu'ils agissent avec plus de connoissance.³⁶

Il s'agit donc, pour reprendre le terme de Karen Carter, d'un « occupational training »³⁷; l'éducation sert les besoins de la collectivité, et dans cette optique, il faut enseigner seulement ce qui sera mis en pratique plus tard.

Nous l'avons mentionné, les écoles élémentaires du Pays de Vaud, dans lesquelles le Catéchisme d'Ostervald se répandra largement, sont durant tout l'Ancien Régime sous le contrôle du clergé : les pasteurs se chargent ainsi de l'inspection des écoles et du choix des régents, qui doit être confirmé par le bailli – le ministre forme d'ailleurs souvent le régent³⁸, et s'occupe de l'inscription des élèves. Ils décident également si un enfant est apte à être admis à la communion, et s'occupent de les préparer et de les examiner pour cette occasion ; les Classes du Pays de Vaud envoient doléances et propositions à LL.EE. pour régler les problèmes qui surgissent (régents sous-payés dans les communes pauvres, par exemple, difficultés concernant l'entretien des écoles). Enfin, la discipline religieuse est assurée par les consistoires, tribunaux de mœurs à moitié laïques, à moitié ecclésiastiques, qui se rassemblent tous les quinze jours après le sermon dominical, et où les parents qui n'envoient pas leurs enfants à l'école sont cités. Le clergé, payé par le souverain bernois, se charge ainsi de l'application des divers mandats et arrêts, disposant cependant d'une grande liberté dans l'organisation de l'instruction. Le programme, axé sur l'instruction religieuse, s'appuie sur des manuels scolaires idoines que les enfants doivent se procurer, comme l'exprime le pasteur de Buchillon en réponse à l'enquête Stapfer de 1799 : « chaque enfant doit apporter à l'école un Testament, un catéchisme, un [recueil de] Psaume et un livre de passage [de l'Ecriture Sainte] » 39 ; le catéchisme est d'ailleurs, à l'époque moderne, le manuel incontournable de l'instruction élémentaire dans des écoles qui sont, pour reprendre l'expression de Charles Archinard, « des succursales de l'Eglise » 40 sous contrôle bernois.

_

³⁶ DIDEROT, D'ALEMBERT, « Education », in *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences et des Arts et des métiers*, Genève, Pellet, vol. 11, 1777, p. 930. La même idée est trouvée chez Locke, qui trouve qu'il ne faut pas apprendre davantage à l'enfant que ce dont il aura besoin dans sa vie d'adulte. CARTER, Karen E., *Creating Catholics. Catechism and Primary Education in Early Modern France*, Notre Dame (Indiana), University of Notre Dame Press, 2011, p. 79.

³⁷ CARTER, Karen E., *op. cit.*, p. 83.

³⁸ VOLET, Simone, *Ecole, communes, canton : le cas du Pays de Vaud*, Genève, Section des Sciences de l'Education, cahier n°29, 1982, p. 17.

³⁹ ACV H 369, *Enquête Stapfer...*, p. 204. Paroisse d'Etoy, district d'Aubonne.

⁴⁰ ARCHINARD, Charles, *Histoire de l'instruction primaire dans le canton de Vaud*, Lausanne, J.-L. Borgeaud, 1868, p. 7.

Le catéchisme, « pierre angulaire » 41 du système scolaire 1.2

A la Réforme, chaque croyant dispose d'un accès direct à l'Ecriture en langue vernaculaire, selon les dogmes de la foi réformée, et une éducation religieuse, prise en charge par les autorités ecclésiastiques, apparaît comme une nécessité pour instruire les populations à la nouvelle foi et lutter contre leur ignorance. Il s'agit d'unifier et de standardiser, au niveau de la paroisse, les pratiques religieuses, de consolider les bases de l'Eglise réformée⁴² et de conserver un contrôle sur la foi, désormais davantage personnelle, de tout un chacun, puisque l'on est passé d'une « expression collective de la foi à une expression individuelle », selon Nicole Lemaître⁴³.

C'est via le catéchisme que les Réformes, d'abord protestante, puis catholique en réponse à la précédente, formeront la génération suivante de croyants. La catéchèse existe depuis l'Eglise primitive, lorsque les adultes sur le point de se faire baptiser étaient appelés katechumenoi ; on donnait à ceux-ci des instructions par oral concernant la doctrine – c'est là la katechesis (du verbe katechizo qui signifie faire entendre, instruire⁴⁴). Par la suite, avec l'expansion de la Chrétienté, comme le baptême se fait à la naissance, la nécessité de s'assurer que les membres d'une communauté religieuse comprennent et intègrent la doctrine se fait sentir : la catéchèse devient ainsi liée à la confession dès le XIIIe siècle, et devient synonyme d'instruction basique; le terme de cathecysme ou catechyzon apparaît vers la fin du Moyen-Age, signifiant « la forme qui contient la matière catéchétique » 45. On enseigne à ce moment-là le Notre Père, le Credo, et dans le meilleur des cas, le Symbole et le Décalogue.

Si nous nous concentrerons, du fait de notre sujet, sur le catéchisme réformé, il n'est pas inutile de dire quelques mots des différences entre catholiques et protestants. Avec la Réforme, le catéchisme est utilisé différemment par les protestants et les catholiques : les premiers l'enseignent plutôt en langue vernaculaire qu'en latin ; ils considèrent le catéchisme comme un manuel de croyances, visant à guider les jeunes Chrétiens vers la communion en leur enseignant les bases de la foi et de la doctrine, alors que les seconds le voient comme un manuel de pratiques de la croyance, un moyen de préparer la jeunesse à la confession en identifiant ses péchés. Enfin, au niveau du contenu, les catholiques insèrent dans les catéchismes toutes sortes d'éléments réprouvés par les réformés, comme l'Ave Maria, les sept péchés capitaux, les sept vertus cardinales, les sept sacrements, etc.; en outre les catéchismes catholiques ont tendance à comporter bien plus d'images pour aider la mémoire des fidèles⁴⁶.

⁴¹ PANCHAUD, Georges, op. cit., p. 236.

⁴² CARTER, Karen E., op. cit., p. 2.

⁴³ LEMAITRE, Nicole, « Le catéchisme avant les catéchismes, dans les rituels », in Colin, Pierre, et al. (dir.), Aux origines du catéchisme en France, Paris, Desclée, 1989, p. 40.

44 Cf. Green, Ian, The Christian's ABC. Catechisms and Catechizing in England c. 1530 – 1740, Oxford,

Clarendon Press, 1996, p. 14.

⁴⁵ GREEN, Ian, *op. cit.*, p. 14.

⁴⁶ GREEN, Ian, op. cit., p. 15.

Pour revenir aux protestants, les réformateurs eux-mêmes publient des catéchismes : Luther, en 1529, publie deux catéchismes (un grand et un petit, respectivement de 140 pages et de 30 pages⁴⁷) qui seront traduits en français en 1530, et Calvin, un *Formulaire d'instruire les enfans en la Chrestienté*, publié en 1542⁴⁸. Ce dernier catéchisme sera d'ailleurs en usage dans le Pays de Vaud quelques années après conquête bernoise, et ce jusqu'à l'introduction par le souverain en 1551 d'une traduction du *Catéchisme de Berne*, qui le supplantera.

Ce Formulaire de Calvin, que le réformateur genevois nomme dans ses lettres « catéchisme » ⁴⁹, comporte déjà dans ses cinquante-cinq leçons les caractéristiques principales qui permettent de définir un catéchisme : il s'agit d'un manuel d'instruction religieuse réformée, à différencier de la notion de catéchèse qui, comme le note Isabelle Saint-Martin, concerne plutôt « l'ensemble des 'activités catéchétiques' » ⁵⁰. Le catéchisme, sous forme de dialogue entre le maître et l'enfant (le maître interroge, l'enfant répond des répliques apprises par cœur), est explicitement destiné à la jeunesse de par la (souvent très relative) simplicité de ses termes ⁵¹. La longueur en est très variable, de quelques pages – on peut penser au *Catéchisme familier* de Lenoir (48 pages dans l'édition de 1683 ⁵²) – à plusieurs centaines, comme les *Veritez et les devoirs de la religion chrétienne, ou Catéchisme pour l'instruction de la jeunesse*, de Daniel de Superville (349 pages numérotées dans l'édition de 1706), ou le *Catéchisme, ou instruction dans la religion chrétienne* de Jean-Frédéric Ostervald (248 pages numérotées pour la première édition de 1702).

Même si le contenu varie entre les divers catéchismes, il est possible d'en dégager trois parties principales, présentes dans la très grande majorité des ouvrages produits à l'époque moderne : on y trouve le *Symbole des Apôtres* pour la confession de foi (un court texte établissant les croyances chrétiennes – la Trinité, la vie, la mort et la résurrection du Christ... – et les principaux dogmes, accompagnés d'aspects historiques⁵³), le Décalogue (la loi, qui consacre une section à l'explication plus ou moins détaillée de chaque commandement), qui comporte notamment les devoirs de l'enfant, la pratique de la charité et de vertus cardinales comme la patience ou la tempérance, et enfin les

4

⁴⁷ CARTER, Karen E., op. cit., p. 29.

⁴⁸ La version française la plus ancienne qu'il nous reste est celle de 1545. Le titre complet en est le suivant : Catechisme de l'Eglise de Genève : c'est à dire, le Formulaire d'instruire les enfans en la chrestienté : faict en manière de dialogue, ou le Ministre interrogue, et l'enfant respond. Cf. à ce sujet : FATIO, Olivier (éd.), op. cit., p. 25 – 28 (introduction au catéchisme de l'Eglise de Genève de Calvin); MILLET, Olivier, « Rendre raison de la foi : le Catéchisme de Calvin (1542) », in Colin, Pierre, et al. (dir.), Aux origines du catéchisme en France, Paris, Desclée, 1989, p. 188 – 207.

⁴⁹ MILLET, Olivier, art. cit., p. 89.

⁵⁰ SAINT-MARTIN, Isabelle, « 'Catéchismes en images', une pédagogie par le sensible? », *Archives de sciences sociales des religions* 111, 2000, p. 57, note 1. L'auteure renvoie d'ailleurs, pour une discussion autour de ces définitions (et la vision du catéchisme comme théorique, alors que la catéchèse serait davantage une forme pratique et active de l'expression de la foi), à : COLOMB, Joseph, *Le service de l'évangile*, Paris, Desclée et Cie, 1968, p. 7.

⁵¹ Green, Ian, *op. cit.*, p. 17 – 21.

⁵² Il s'agit de la sixième édition.

⁵³ FATIO, Olivier (éd.), *Confessions et catéchismes de la Foi réformée*, Genève, Labor et Fides, 1986, p. 17 – 18. Ce *Symbole des Apôtres* figure également *in extenso* dans plusieurs catéchismes, et notamment à la fin du *Catéchisme d'Ostervald*, quelle qu'en soit la version (abrégée ou non) ou l'édition.

sacrements, mettant l'accent sur ceux qui concernent le plus les enfants (communion surtout). On trouve d'autre part dans la plupart des catéchismes des XVIIe – XVIIIe siècles une explication de l'Oraison dominicale (le *Notre Père*), ainsi qu'une liste des principales prières qu'il s'agit d'apprendre par cœur – autant d'éléments déjà présents, quoique sous une forme très brève et ramassée, dans les rituels diocésains du Moyen-Âge qu'étudie Nicole Lemaître⁵⁴.

Si le manuel catéchétique est, dès les premiers temps de la Réforme, un instrument principal de formation religieuse élémentaire, il sert également à l'expansion de la foi nouvelle : pour Olivier Millet, si Luther ne se montre pas vraiment dogmatique, Calvin « édifie de façon à armer ses ouailles en vue d'une controverse »⁵⁵. Le catéchisme est ainsi un outil de propagande des croyances réformées – en France notamment, où le *Formulaire* rencontrera un grand succès – et un « signe majeur du déchirement de la chrétienté »⁵⁶, comme le note François Laplanche. Le catéchisme est donc un produit de l'époque moderne, qui voit l'Eglise prendre de plus en plus en charge la transmission de la foi, l'apanage de la famille jusqu'au XVe siècle⁵⁷.

Le support catéchétique d'Ancien Régime est un outil bon marché, facile d'enseignement et de lecture ; Ian Green souligne d'ailleurs le caractère « iconique »⁵⁸ du catéchisme, qui devient un objet « semi-sacré », conservé au sein de la famille avec le plus grand soin. Comme le remarque Karen Carter, le catéchisme concentre pour la première fois les aspects écrits et oraux de l'éducation religieuse : il s'agit d'un texte destiné à être lu, mémorisé, mais aussi récité⁵⁹, à l'école, à l'église, à la maison.. Dans le Pays de Vaud, la mémorisation demeurera jusqu'à la fin de l'époque moderne une composante fondamentale de l'apprentissage des catéchismes. On constate en effet, en examinant les réponses à la question 5 de l'enquête Stapfer (« Qu'enseigne-t-on dans chaque école ? »), que le programme scolaire comprend, dans la plupart des communes la récitation du catéchisme, qui est une matière en soi : on apprend aux enfants, comme dans l'école de Rivaz : « a lire a ecrire a reciter par cœur »⁶⁰, ainsi qu'un peu de chant et d'arithmétique. On récite les psaumes et le catéchisme, en particulier ; cette réponse est tout à fait typique et se retrouve dans la très grande majorité des écoles publiques vaudoises en 1799. Il est aussi souvent indiqué « la religion », parfois, « la recitation du catéchisme », comme à l'école de Grandvaux⁶¹ ; ailleurs, les régents se contentent d'indiquer « le catéchisme », qui en devient une matière à part entière, et non un outil permettant d'acquérir des bases religieuses. Cette tendance à

_

⁵⁴ LEMAÎTRE, Nicole, art. cit., p. 28 – 44.

⁵⁵ MILLET, Olivier, art. cit., p. 203.

⁵⁶ LAPLANCHE, François, « Controverse et catéchisme », in Colin, Pierre, *et al.* (dir.), *Aux origines du catéchisme en France*, Paris, Desclée, 1989, p. 214.

LEMAÎTRE, Nicole, *art. cit.*, p. 29. Les curés depuis le XIVe siècle doivent posséder des livres du même acabit que le futur catéchisme; on peut citer, en France, le *Manipulus curatorum* de Guy de Montrocher, le *Dialogus de septem sacramentis*, de Guillaume de Paris, ou la célèbre *Instruction des curés pour instruire le simple peuple*, de Jean Gerson, en trois parties. A la fin du Moyen-Âge, ces rituels seront imprimés afin de mettre fin à l'ignorance populaire.

⁵⁸ GREEN, Ian, *op. cit.*, p. 5.

⁵⁹ CARTER, Karen E., *op. cit.*, p. 28.

⁶⁰ ACV H 369, *Enquête Stapfer...*, p. 15. Paroisse de St. Saphorin, district de Lavaux.

⁶¹ ACV H 369, *Enquête Stapfer...*, p. 24. Paroisse de Villette, district de Lavaux.

ne pas différencier le livre élémentaire et le sujet se rencontre d'ailleurs régulièrement. Pour Georges Panchaud, la mémorisation serait inhérente au catéchisme du fait de la trop grande complexité des réponses, qu'il vaut mieux apprendre par cœur que de tenter de comprendre 62; apprendre par cœur est considéré comme la meilleure méthode pour inculquer la matière religieuse aux enfants, et elle participe d'une volonté commune entre les parents et le clergé 63.

Il est aussi clair que l'invention et la diffusion de l'imprimerie sont pour beaucoup dans le succès d'un manuel élémentaire qui peut désormais prétendre à une certaine uniformisation. De fait, dans le Pays de Vaud, l'impression des catéchismes, qui était au XVIIe siècle davantage du ressort du typographe de LL.EE., bénéficiaire du privilège du souverain, se « démocratise » quelque peu dès le milieu du XVIIIe siècle, alors que d'autres livres destinés à l'école vaudoise sont lancés par des imprimeurs locaux en l'absence d'interdiction explicite bernoise⁶⁴. La Société charitable de Lausanne, qui dirige les Ecoles de charité de la ville, commence ainsi à éditer (et rééditer) les ouvrages destinés aux bancs d'école, dont la *Liturgie des Ecoles de charité de Lausanne, ou le service divin qui s'y fait chaque jour* (1747) et notre *Abrégé du catéchisme* d'Ostervald (1750).

Enfin, rendant la récitation du catéchisme une condition pour s'approcher de l'autel et recevoir l'Eucharistie, Calvin lia le catéchisme à la communion à Genève⁶⁵, comme Jean-Frédéric Ostervald le fera à Neuchâtel – une composante capitale de l'enseignement, qui se généralisera. De fait, précédée de l'examen par le ministre des catéchumènes en âge de communier, qui sont interrogés à cette occasion et doivent montrer leur capacité à réciter très exactement les réponses du catéchisme, cette cérémonie marquera la fin de l'instruction dans les petites écoles du Pays de Vaud qui nous intéressent, y compris les Ecoles de charité de Lausanne.

De fait, la communion est un rite de passage majeur de l'enfance à l'âge adulte – ou du moins, à l'adolescence – et une cérémonie majeure dans la vie d'un Chrétien, qui devient à ce moment-là un membre de la communauté à part entière. Dans le Pays de Vaud, les catéchumènes reçoivent l'Eucharistie vers 16 ans, comme en attestent notamment les documents des Ecoles de charité de Lausanne. La cérémonie, qui est publique, a lieu chaque année à Pâques, puis même plusieurs fois par année⁶⁶, et elle attire les foules. Ainsi, fin août 1700, Ostervald déclarait dans une lettre à son ami genevois Tronchin :

⁶² PANCHAUD, Georges, op. cit., p. 239.

⁶³ CARTER, Karen E., op. cit., p. 27.

⁶⁴ PANCHAUD, Georges, *op. cit.*, p. 232. Les *Ordonnances ecclésiastiques* de 1773, art. 5, demandent de faire « apprendre par cœur *quelque cathéchisme approuvé*, le cathéchisme d'Heidelberg et des passages choisis du Nouveau Testament » (nos italiques). L'intégralité de ces *Ordonnances* se trouve en p. 46 – 47 de l'ouvrage de Panchaud.

⁶⁵ CARTER, Karen E., op. cit., p. 29.

⁶⁶ ACV K XIII 227/3/1. Relations de l'Etat des Ecoles de charité etablies a Lausanne, contenant ce qui s'y est passé de plus considerable des son etablissement en 1726 jusqu'en 1752, le cahier de 1733 à 1734, il est précisé qu'une cérémonie a aussi lieu en septembre. Le cahier de 1738 à 1739, quant à lui, fait mention de la communion de Noël également, p. 7.

les jours que l'on reçoit les catéchumenes, le peuple y accourt en foule et l'eglise est aussi remplie qu'un jour de communion, quoyqu'on les recoive un jour sur semaine, et l'on voit l'assemblée fondre en larmes. Nous remarquons mesme que cela fut d'une excellente préparation pour les adultes et tous nos peuples benissent Dieu de ce qui se fait.⁶⁷

Il en va apparemment de même dans le Pays de Vaud. Le rapport d'activités des Ecoles de charité, que la Société charitable publie annuellement, précise pour l'année 1740 que la réception des filles et des garçons a lieu dans deux églises différentes, « et cela à des jours differents afin que le peuple pût mieux profiter du cours abregé de religion qui se fait à cette solennité »⁶⁸. La communion est donc un évènement social important, qui concerne toute la collectivité, faisant aussi office de rappel de leur leçon de catéchisme aux adultes.

Le catéchisme remplit ainsi un triple emploi : la formation religieuse des ouailles, la confession de foi, et l'examen, par le ministre, des communiants. Pensé par des membres du clergé, enseigné non seulement à l'école, mais également lors de la catéchèse qui accompagne le sermon dominical, mémorisé, récité, permettant l'accès à la première communion, le support est au centre de l'instruction dispensée dans le Pays de Vaud durant tout l'Ancien Régime (et d'ailleurs au-delà), puisqu'il constitue à la fois le moyen et la fin de l'éducation.

⁶⁷ FATIO, Olivier, LÉCHOT, Pierre-Olivier, *Correspondance Ostervald – Tronchin, 1683 – 1705*, édition en cours, lettre d'Ostervald à Tronchin, le 31 août 1700. Genève, BGE, MHR, Archives Tronchin 51, fol. 139 – 140.

⁶⁸ ACV K XIII 227/3/1. Relations de l'Etat des Ecoles de charité etablies a Lausanne, contenant ce qui s'y est passé de plus considerable des son etablissement en 1726 jusqu'en 1752, rapport de 1739 à 1740, p. 11.

1.3 Les manuels catéchétiques en usage dans le Pays de Vaud au XVIIIe siècle

Les premiers catéchismes qu'il nous faut mentionner sont les manuels officiels de Berne qui s'implantent dans le Pays de Vaud. Nous avons déjà parlé du Catéchisme de Berne, traduit en 1551 à l'attention des écoles vaudoises de Leurs Excellences afin d'unifier l'enseignement entre les pays allemand et romand. Ce catéchisme supplante donc celui de Calvin de 1542⁶⁹; il sera réduit dès 1581 en un Petit catéchisme de Berne, introduit par LL.EE. de manière obligatoire en 1652. A ses côtés trône le célèbre Catéchisme de Heidelberg, destiné aux écoles du Palatinat à sa composition en 1563⁷⁰, qui se répandra dans le Pays de Vaud, comme le Catéchisme d'Ostervald après lui, via la structure scolaire – les collèges urbains en l'occurrence⁷¹, sous le titre de Catechisme ou instruction familiere sur la religion chretienne⁷². Très touffu, l'ouvrage est divisé en trois sections (misère, délivrance puis reconnaissance de l'homme⁷³), soit 129 questions, et comporte, outre les questions et réponses, des « témoignages » sous ces dernières – des références directes au texte biblique avec de courtes explications – ainsi que, en marge, de courtes phrases résumant la matière. Cet ouvrage, aux côtés du Petit catéchisme de Berne sera le seul manuel devant être récité dans les catéchèses publiques selon les Ordonnances ecclésiastiques de 1773⁷⁴. Cependant, selon Georges Panchaud, ces deux catéchismes ne sont guère utilisés à la fin de l'Ancien Régime : on trouve dans l'enquête Stapfer le « grand » catéchisme dans onze écoles du Pays de Vaud (sous l'appellation Catéchisme de Heidelberg), et le Petit catéchisme de Berne dans une quarantaine d'écoles⁷⁵.

Le XVIIIe siècle assiste pour sa part à l'apparition d'un certain nombre de catéchismes dans le Pays de Vaud. On peut citer *Les veritez et les devoirs de la religion chrétienne, ou catéchisme pour*

[.]

⁶⁹ Ce Formulaire de Calvin subsiste nonobstant sous une forme abrégée jusqu'au milieu du XVIIe siècle, le Petit catéchisme: En qui crois-tu?; PANCHAUD, Georges, op. cit., p. 159. Nous nous basons pour cette partie sur cet ouvrage, qui dresse un panorama des manuels scolaires en usage dans le Pays de Vaud à la fin de l'Ancien Régime, dont les catéchismes, en se fondant sur les résultats de l'enquête Stapfer, p. 158 – 178. Cf. également, pour un panorama des ouvrages élémentaires également au XIXe siècle: WEILENMANN, Claudia, Bibliographie annotée de livres suisses pour l'enfance et la jeunesse de 1750 à 1900, Stuttgart; Weimar, J. B. Metzler, 1993.

⁷⁰ Par Gaspard Olévian et Zacharie Ursin; on en trouve aussi un abrégé, *l'Abrégé du Catéchisme de Heidelberg retouché* par les soins de Samuel Leresche (1680 – 1747, régent du collège de Lausanne), publié en 1708. PANCHAUD, Georges, *op. cit.*, p. 159 – 160 et note 3 p. 160.

⁷¹ D'après l'ordonnance scolaire datant du 11 janvier 1616.

⁷² Catechisme ou instruction familiere sur la religion chretienne reformée pour l'usage des Eglises, des écôles, et des familles du canton de Berne. Avec approbation et privilège, Berne, de l'imprimerie de Leurs Excellences, 1762.

⁷³ Autrement dit : 1. La révélation de la misère intrinsèque à l'être humain, la nécessité du salut par le Christ ; 2. La manière dont Dieu a veillé au salut des hommes en envoyant le Christ, l'explication de la foi, des sacrements, du *Symbole des Apôtres* ; 3. L'usage de la Loi de Dieu dans un esprit de reconnaissance, donc de louange, et de prière. FATIO, Olivier, *Confessions et catéchismes..., op. cit.*, p. 132 – 133.

⁷⁴ « Le cathéchisme d'Heidelberg, et le Petit cathéchisme de Berne, sont les seuls qui doivent être traités et récités dans les assemblées publiques », *Ordonnances ecclésiastiques* bernoises de 1773, *cit. in* Panchaud, Georges, *op. cit.*, p. 9. Cette forme abrégée, parue d'abord en allemand en 1581 (puis traduit en latin, et enfin en français), est celle sous laquelle il s'implantera dans le Pays de Vaud de manière obligatoire en 1652 dans les églises et les écoles, malgré des réticences de la part des ministres.

⁷⁵ ACV H 369, *Enquête Stapfer...*; on trouve notamment la présence du catéchisme de Heidelberg dans les écoles allemandes des villes (Yverdon, Vevey...), ainsi que dans huit petites écoles romandes. Cf. le résumé des résultats à la question 7 de l'enquête Stapfer de Georges Panchaud, *op. cit.*, p. 148 – 149, 172 – 175. Le *Petit catéchisme de Berne* est utilisé uniquement en compagnie de celui d'Ostervald, abrégé ou non.

l'instruction de la jeunesse de Daniel de Superville (1657 – 1728)⁷⁶, paru en 1706, et son abrégé⁷⁷, publié à Lausanne en 1734, l'année de la parution de l'*Abrégé* d'Ostervald à Genève. D'ailleurs, Superville insère dans son ouvrage des éléments qui correspondent dans les grandes lignes à l'ouvrage du réformateur neuchâtelois, avec la division caractéristique en vérités et devoirs, et des éléments d'histoire sainte. Selon ses propres dires, Superville faillit de fait renoncer à son projet de catéchisme en constatant la publication de celui d'Ostervald, et ne le réalisa qu'à la demande expresse du consistoire de son église, comme il l'explique dans sa préface⁷⁸. Le pasteur de Rotterdam ajoute une visée familiale et générale à son catéchisme, qui n'est pas réservé aux enfants :

Au fonds mon dessein n'a pas été que ce petit livre ne fût d'usage que pour les enfans. J'ay remarqué depuis longtemps que les personnes avancées en age, sur tout entre les artisants, et le petit peuple, sont souvent peu instruites; et que les catechismes ordinaires ne donnent pas toujours une idée complete de la religion.⁷⁹

A l'inverse, le catéchisme de Philippe Lenoir⁸⁰, très populaire⁸¹, fut pensé pour l'éducation élémentaire uniquement : il s'agit d'un *Catéchisme familier, par démandes et réponses extremement courtes. Pour l'usage des petits enfans*, surnommé d'après sa première question, « Depuis quand est Dieu ? », qui se veut très bref et simple dans l'interrogatoire de l'enfant – une caractéristique qui le distingue des autres manuels catéchétiques. Si la forme est simple, les notions abordées n'en sont pas moins complexes, puisqu'elles couvrent tout de même les principaux points de la doctrine chrétienne.

On peut encore mentionner le catéchisme de Bénédict Pictet (1655 – 1724), professeur en chaire de théologie à Genève à partir de 1681⁸², qui ne s'implantera pas de manière très durable dans le Pays de Vaud, même si on le trouve utilisé dans la région de Moudon dans l'enquête Stapfer. En revanche, en 1766 paraîtra la première édition du *Cours de religion à l'usage des jeunes gens par demandes et réponses* de Frédéric-Louis-Samuel de Bons (1718 – 1801), qui rencontrera un grand succès. L'auteur, premier pasteur de l'Eglise de Rolle au moment de la parution de l'ouvrage, introduira son catéchisme dans les églises qui dépendent de lui ; suite à une décision du souverain bernois de 1782 qui met fin à un débat en la matière, il n'aura plus l'autorisation d'être utilisé, à l'avenir, que dans les écoles de Rolle. Le plan en est semblable à celui d'Ostervald (histoire sainte, puis fondements et vérités de la religion chrétienne, et devoirs – la partie la plus importante en termes de volume). L'ouvrage est plutôt utilisé par les élèves plus avancés, comme en témoigne notamment le régent de la Tour-de-Peilz en

_

⁷⁶ Elève de Tronchin à Genève, il effectua avant cela ses études à Saumur et se réfugie en Hollande suite à la révocation de l'Edit de Nantes en 1685. Il est pasteur à Rotterdam de l'Eglise wallone, d'où il publie ses catéchismes.

⁷⁷ Elemens du christianisme ou abregé des veritez et des devoirs de la religion chrétienne à l'usage des plus petits enfans, Lausanne, Zimmerli, 1734.

⁷⁸ Difficile de savoir si cela fut le cas, ou si Superville affecte ici une certaine modestie ; il faudrait entreprendre pour trancher sur ce point une recherche de sources qui n'entrait pas dans notre sujet.

⁷⁹ SUPERVILLE, Daniel de, *Les veritez et les devoirs de la religion chrétienne, ou catechisme pour l'instruction de la jeunesse*, Rotterdam, Jean Malherbe, 1706, p. 3.

⁸⁰ Pasteur de Blain en Bretagne (1651), il étudia à Saumur. Il dut s'enfuir en Hollande, où il mourut.

⁸¹ Selon PANCHAUD, Georges, *op. cit.*, p. 173; on ne le trouve pourtant que dans six écoles selon l'enquête Stapfer.

⁸² Ĉf. *ibid.*, p. 168.

1779⁸³, et sera abrégé en 1796 en 368 pages (auparavant, la nouvelle édition en deux tomes, l'un de 1774, l'autre de 1776, comptait en tout 856 pages).

Enfin, mentionnons encore pour le Pays de Vaud des ouvrages qui ne figurent pas dans l'enquête Stapfer mais qui sont en usage selon Henri Vuilleumier au début du XVIIIe siècle⁸⁴: le *Catechisme ou instruction familiere*⁸⁵ de Charles Drelincourt, ainsi que les *Instructions chrétiennes* du pasteur Elie Bertrand⁸⁶, publiées en 1753 à Zurich, et trois ans plus tard à Lausanne. Ce dernier ouvrage, qui suit également le plan d'Ostervald, alterne réponses et citations de l'Ecriture sainte qui confirment lesdites réponses, les questions se trouvant, elles, en marge.

Mais ce bref panorama des supports catéchétiques ne serait pas complet sans le *Catechisme, ou instruction dans la religion chrestienne* du pasteur Jean-Frédéric Ostervald (1663 – 1747). Publié à l'aube du siècle des Lumières, l'ouvrage éclipsera les autres dans le Pays de Vaud, mais également en Suisse et à l'étranger.

_

⁸³ ACV H 369, *Enquête Stapfer...*, p. 441. Paroisse de Vevey, district de Vevey.

⁸⁴ VUILLEUMIER, Henri, *La religion de nos pères...*, p. 60 – 61.

Nous n'avons pas pu en trouver une édition lausannoise ou vaudoise; on peut cependant indiquer l'édition genevoise suivante: Catechisme ou instruction familiere, sur les principaux points de la religion chrétienne, fait par Mr. Drelincourt, en faveur de la famille, dix-neuvième édition de celles qui ont été revües et corrigées par l'auteur, A Genève, Chez Jean Antoine Querel, 1717, 120 p. numérotées.

⁸⁶ Ministre à Ballaigues de 1740 à 1744, à Berne de 1744 à 1765, puis conseiller à la cour du roi de Pologne entre 1765 et 1768, il termine sa vie entre Neuchâtel et Yverdon. *Instructions chrétiennes, par Elie Bertrand, ministre du St. Evangile, et pasteur ; membre des académies royales de Berlin et de Göttingue, de la Société des Beaux-Arts de Leipsic. Nouvelle édition,* A Lausanne, Chez Antoine Chapuis, 1756, 188 p. numérotées.

T	ahrégé di	ı catéchisme	ď	Octervald	nour 1	AC.	Ecoles	de	charité d	اما	I aucanne l	1	74	51)
L	abiege ut	i catecinisme	uι	Ostervaru	pour r	CS.	LCOICS	uc	Charite C	IC.	Lausaiiiic (. 1	/.	ハ	J

CHAPITRE II

LES CATÉCHISMES D'OSTERVALD



Jean-Frédéric Ostervald (1663 – 1747)⁸⁷

⁸⁷ Johann Rudolf Studer (1700 – 1769), [s.n.], huile sur toile, 85 x 61 cm, [s.d.], BPUN.

2.1 Jean-Frédéric Ostervald (1663 – 1747) et son Catéchisme, ou instruction dans la religion chrétienne (Genève, 1702)

Avant d'entrer dans une étude détaillée du catéchisme d'Ostervald, il importe de consacrer quelques pages à son auteur, figure importante du protestantisme suisse et connu comme le « second réformateur de Neuchâtel »⁸⁸, après Guillaume Farel. Ostervald exerça une grande influence sur l'Eglise neuchâteloise, œuvrant de manière importante à des réformes au sein de son organisation, du ministère, et notamment de la catéchèse, exprimant dans des traités ses opinions en matière d'éducation religieuse.

2.1.1 Le « christianisme raisonnable » des premières décennies du XVIIIe siècle à Neuchâtel et en Suisse francophone

Sans nous attarder outre mesure sur le sujet, il semble utile de mentionner le contexte politicoreligieux dans lequel notre source apparaît et au sein duquel Ostervald évolue. Bien loin des
préoccupations du XVIe siècle, qui se concentraient sur l'opposition à la religion catholique et la
question fondamentale du salut, la fin du XVIIe siècle marque en effet un changement important.
Participant de ce que Paul Hazard a qualifié de « crise de la conscience européenne »⁸⁹, on observe en
réponse à la montée du rationalisme et aux critiques à son égard des changements au sein du
christianisme, et un phénomène en particulier, « le renforcement [...] de la morale au détriment de la
doctrine et la transition progressive d'un paradigme d'orthodoxie, caractéristique de l'âge

_

⁸⁸ HAMMANN, Gottfried, «Jean-Frédéric Ostervald, pasteur (1663 – 1747)», in Schlup, Michel (dir.), Biographies neuchâteloises, Hauterive, G. Attinger, 1996, vol. 1: De saint Guillaume à la fin des Lumières, p. 203. Pour une mise en perspective de l'historiographie sur Ostervald, voir le projet de recherche en cours de Pierre-Olivier Léchot, Protestantisme et morale..., op. cit., p. 3 – 7, d'où nous tirons les remarques qui suivent. L'historiographie concernant Ostervald est à la fois abondante et pleine de controverses. P.-O. Léchot explique ainsi qu'après une approche « hagiographique » (ibid., p. 4), de la figure du « grand Ostervald » au XVIIIe siècle (voir Particularitez concernant la vie et la mort de Monsieur Jean Frédéric Ostervald, pasteur de l'Eglise de Neuchâtel, membre de la Société roïale de Londres, pour la propagation de la foi etc., [Neuchâtel], [tiré à part, Mercure suisse], [1747]; ainsi que : La vie de Jean-Frédéric Ostervald, pasteur de Neufchâtel en Suisse, par M. David Durand, ministre de la Chapelle françoise de la Savoye et membre de la Société royale, Londres, chez T. Payne et fils, 1778), on trouve une série d'ouvrages émanant des théologiens du Réveil qui critiquent Ostervald pour sa théologie trop moraliste et rationaliste (voir notamment : GRÉTILLAT, Robert, Jean-Frédéric Ostervald, 1663 - 1747, Neuchâtel, P. Attinger, [1904], 294 p., ainsi que : BAUTY, A., « Osterwald et sa théologie », Le chrétien évangélique, 1862 (p. 609 – 615, 641 – 649), et 1863 (p. 31 – 41, 102 – 107 et 161 – 168), que contredit BONHÔTE, A., Défense d'Osterwald et de sa théologie ou réfutation des articles publiés dans le Chrétien Evangélique, Neuchâtel, James Attinger, 1863). Si le XXe siècle apporte une « remise en perspective historique », pour reprendre les termes de P.-O. Léchot (ibid., p. 5; voir à ce sujet : WERNLE, Paul, Der schweizerische Protestantismus im XVIII. Jahrhundert, Tübingen, Mohr und Siebeck, 1923 – 1925, 3 vol.; et les études effectuées à l'occasion du bicentenaire de la mort du théologien neuchâtelois : BAUER, Eddy, LOMBARD, Emile, NEESER, Maurice, et al., Jean-Frédéric Ostervald, 1663 – 1747, Neuchâtel, A la Baconnière, 1948), c'est un ouvrage de Jean-Jacques von Allmen (L'Église et ses fonctions d'après Jean-Frédéric Ostervald. Le Problème de la Théologie pratique au début du XVIIIe siècle, Neuchâtel, Delachaux et Niestlé, 1947) qui offre « la vision à la fois la plus précise et la plus novatrice » d'Ostervald (*ibid.*, p. 6). Enfin, en réaction à cette thèse qui met beaucoup l'accent sur la vision qu'Ostervald avait du ministère pastoral, Pierre Barthel présente dans plusieurs études le théologien neuchâtelois comme une figure « d'envergure internationale » (ibid., p. 6 ; voir notamment: BARTHEL, Pierre, Jean-Frédéric Ostervald l'Européen, 1663 – 1747, novateur neuchâtelois, Genève, Slatkine, 2001; à noter que, comme P.-O. Léchot met en garde, Barthel a inséré un certain nombre d'imprécisions, voire d'erreurs dans son ouvrage).

⁸⁹ HAZARD, Paul, *La crise de la conscience européenne*, 1680 – 1715, Paris, Librairie générale française, 2009 (1935¹).

confessionnel, vers un paradigme d'orthopraxie, de plus en plus marqué au cours du Siècle des lumières »90, et présent dans d'autres courants que le protestantisme (notamment le jansénisme).

Les tenants de cette moralisation du protestantisme sont des théologiens comme les Genevois Louis Tronchin (1629 – 1705), Jean-Alphonse Turrettini (1671 – 1737), le Bâlois Samuel Werenfels (1657 – 1740) et, justement, le Neuchâtelois Jean-Frédéric Ostervald ainsi que son disciple Pierre Roque (1685 – 1748), pasteur de l'Eglise française de Bâle. Ceux-ci se retrouvent ainsi aux prises avec plusieurs courants : outre le scepticisme et le déisme, le piétisme, en particulier, gagne du terrain et attaque le calvinisme dans ses fondements, s'attirant des critiques desdits théologiens, pour son sectarisme qui se préoccupe davantage de la vie intérieure que de « l'engagement moral dans le monde »91. Puisque ces courants utilisent le rationalisme, il s'agit de leur répliquer dans leur propre langue : construire une « apologétique raisonnable » ⁹² en réponse au rationalisme ambiant devient donc la priorité. Dès lors, puisqu'il s'agit de démontrer les aspects raisonnables de la religion - le « christianisme raisonnable » – et l'existence de Dieu, la théologie naturelle devient proéminente, prônant notamment la pratique des bonnes œuvres. Cette théologie plus souple, fondée sur des principes naturels, qui dictent la conduite de l'homme, mettant l'accent sur l'éthique et la morale⁹³. des idées rationalistes et plus tolérantes, fait partie de ce que Paul Wernle a qualifié de « vernünftige Orthodoxie » – courant modéré qui se développe en marge de l'orthodoxie confessionnelle et qui s'y oppose⁹⁴.

Ainsi, la situation du protestantisme en Suisse à l'aube du XVIIIe siècle est pour le moins « bouillonnante », pour reprendre l'expression de Maria-Cristina Pitassi⁹⁵, et en pleine mutation. C'est dans le contexte de l'opposition entre les tenants de l'orthodoxie libérale⁹⁶ et ceux de l'orthodoxie réformée, avec également pour toile de fond, la crise du Consensus, qu'apparaîtra le catéchisme d'Ostervald⁹⁷.

⁹⁰ LÉCHOT, Pierre-Olivier, *Protestantisme et morale...*, op. cit., p. 2. Cf. également à ce sujet : PITASSI, Maria-Cristina, De l'orthodoxie aux Lumières. Genève 1670 – 1737, Genève, Labor et Fides, 1992, 88 p.

⁹¹ LÉCHOT, Pierre-Olivier, « Module V : Jean-Frédéric Ostervald (1663 – 1747). De la 'fiance' en Dieu aux 'devoirs de la religion' », cours de théologie pratique (Bachelor) donné au semestre de printemps 2012 à l'Université de Lausanne, les 18 et 25 avril 2012, p. 2.

 $^{^{92}}$ Idem.

 $^{^{93}}$ LÉCHOT, Pierre-Olivier, Protestantisme et morale..., op. cit., p. 2 – 3.

⁹⁴ *Ibid.*, p. 5.

⁹⁵ PITASSI, Maria-Cristina, « L'Eglise neuchâteloise de la première moitié du XVIIIe siècle au miroir de la correspondance de Jean-Alphonse Turrettini », in Morerod, Jean-Daniel, Léchot, Pierre-Olivier, et al. (dir.), Cinq siècles d'histoire religieuse neuchâteloise : approches d'une tradition protestante : actes du colloque de Neuchâtel (22-24 avril 2004), Neuchâtel, Université de Neuchâtel, Faculté des lettres et sciences humaines, Peseux, Impr. de l'Ouest, 2009, p. 247.

⁹⁶ VUILLEUMIER, Henri, Histoire de l'Eglise réformée du Pays de Vaud sous le régime bernois, Lausanne, La

Concorde, vol. 3 : *Le refuge, le piétisme, l'orthodoxie libérale*.

97 Cf. à ce sujet : FATIO, Olivier, « Formula Consensus », in *Dictionnaire historique de la Suisse*, mis en ligne le 1^{er} mai 2005, consulté le 26 novembre 2012 : http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F17201.php.

2.1.2 Ostervald et l'éducation religieuse

Né le 24 (?)⁹⁸ novembre 1663 à Neuchâtel, Jean-Frédéric Ostervald est le fils d'un pasteur, Jean-Rodolphe Ostervald, et de Barbe Brun. Après ses études de philosophie et de théologie à Saumur de 1678 à 1680), puis à l'académie de Genève de 1682 à 1683, où il se lie avec Louis Tronchin (1629 – 1705), avec qui il entretiendra une correspondance de 1683 à la mort de celui-ci, Ostervald est consacré pasteur en 1683 à Neuchâtel, où il demeurera jusqu'à sa mort, le 14 avril 1747⁹⁹. Il y occupera tout d'abord la fonction de pasteur remplaçant durant trois ans, avant d'être nommé diacre (c'est-à-dire responsable du catéchisme) en 1686, puis pasteur en 1699. Entre 1700 et 1739, il sera à treize reprises doyen de la Vénérable Classe.

Le pasteur et théologien neuchâtelois se montre critique envers les tenants de l'orthodoxie réformée (notamment les théologiens bernois et zurichois, avec lesquels il fut en conflit à plusieurs occasions) pour leur discours par trop abstrait, pas suffisamment fondé sur la morale et la piété véritable. Avec Jean-Alphonse Turrettini de Genève (1671 – 1737) et Samuel Werenfels de Bâle (1657 – 1740), il forme ce qui fut appelé le « triumvirat helvétique » et s'oppose notamment, comme son père avant lui, à la *Formula Consensus*. Exposer l'importance de l'engagement moral dans un langage cartésien, adapté à son temps, tel est le but d'Ostervald, qui concentre ses efforts sur le travail pastoral pratique. Il œuvre à plusieurs réformes, favorisé dans ses projets par la situation particulière dont jouit l'Eglise de Neuchâtel qui, selon Pierre Barthel, est « autocéphale », bénéficiant de l'« autonomie juridique, disciplinaire et dogmatique d'une Eglise régionale » 100. L'Eglise est en effet indépendante, et ce depuis la Réforme, la principauté de Neuchâtel et Valangin étant gouvernée par un prince catholique, alors que l'Eglise est réformée 101.

Nous nous arrêterons ici sur la réforme de la catéchèse entreprise par Ostervald : consolidant un rituel déjà pratiqué depuis quelques années, il établit un règlement, approuvé par la Compagnie des pasteurs de la principauté le 29 août 1700, stipulant « la manière de recevoir les catéchumènes » lo2 à la Sainte-Cène. Ces derniers doivent promettre de mener leur vie selon la foi chrétienne, et confirment à cette occasion le vœu de baptême. Si depuis la Réforme, on examinait rapidement les enfants sur leurs

a

⁹⁸ LÉCHOT, Pierre-Olivier, « Jean-Frédéric Ostervald », in Bautz, Friedrich Wilhelm (dir.), *Biographisch-Bibliographisches Kirchenlexikon*, Nordhausen, T. Bautz, vol. 24, 2005, col. 1144.

⁹⁹ PITASSI, Maria-Cristina, « Ostervald, Jean-Frédéric », in *Dictionnaire historique de la Suisse*, mis en ligne le 7 décembre 2010, consulté le 10 octobre 2012 : http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F11267.php.

BARTHEL, Pierre, *op. cit.*, p. 41.

BARTHEL, Pierre, *op. cit.*, p. 41 sqq. pour le détail des nombreuses réformes entreprises par Ostervald (liturgie, discipline ecclésiastique, introduction d'un séminaire de théologie pour la formation des pasteurs, changements dans les fêtes, etc.); PITASSI, Maria-Cristina, « L'Eglise neuchâteloise... », *art. cit.*, p. 245 – 261.

102 « La maniere de recevoir les catéchumenes selon quelle a eté reglée dans l'assemblée du 29e août 1700 pour toutes les Eglises de la Souveraineté de Neuchatel, conformement à ce qui s'est pratiqué depuis quelques années dans la ville de Neufchatel, et dans quelques autres Eglises ». Deux jours plus tard, Ostervald envoie ce règlement accompagné d'une lettre à Tronchin: cf. FATIO, Olivier, LÉCHOT, Pierre-Olivier, *Correspondance Ostervald – Tronchin, 1683 – 1705*, édition en cours, lettre d'Ostervald à Tronchin, le 31 août 1700, BGE, MHR, Archives Tronchin 51, fol. 139 – 140 (lettre), fol. 141 – 142 (règlement). Une partie de ces lettres avait été éditée par Pierre Barthel et Georges de Montmollin, et est disponible en ligne: http://www.ostervald.ch, mis en ligne le 7 décembre 2005, consulté le 25 novembre 2012.

connaissances religieuses avant de leur permettre de communier, Ostervald estime nécessaire de procéder de plus à la confirmation des vœux du baptême.

Ce règlement est le premier pas vers un nouvel enseignement catéchétique, qui est mis en place en novembre 1701, comme l'écrit Ostervald à Tronchin¹⁰³. Les nouveautés en sont les suivantes : les enfants fréquenteront désormais le catéchisme chaque samedi (et non plus le dimanche), en présence seule du catéchète (et non plus des parents) ; divisés par quartiers et selon leur âge et non leur situation sociale, ils y seront examinés dès neuf ans, tandis que les plus jeunes ne feront qu'assister. Les parents qui contreviendraient à cette mesure se verront opposer des « censures ecclésiastiques » 104. Ostervald insiste en outre sur le caractère fort simple et familier de cette nouvelle catéchèse : « Il ne s'y fera aucune forme de sermon, on ne montera point en chaire, le ministre demeurera avec les enfans et ira de banc en banc et le tout se fera de la maniere la plus simple et la plus familiere et c'est ce qui nous oblige à n'y admettre que les enfans »¹⁰⁵. Le théologien introduit également un système de préparation spéciale à la communion durant les six semaines qui précèdent la cérémonie de Pâques et celle de Noël¹⁰⁶: les catéchumènes se rendent durant cette période tous les jours chez lui pour être examinés sur les diverses sections du catéchisme, et à l'issue du dernier examen a lieu la communion. D'autre part, Ostervald organise durant les deux dernières semaines avant la communion trois examens généraux du catéchisme par semaine (les mercredi, vendredi et samedi à midi), qui permettent aux futurs communiants d'être interrogés sur l'ensemble du manuel catéchétique 107. Enfin, ce sont désormais les pasteurs, non plus les diacres, qui se chargent de l'enseignement catéchétique; Pierre Barthel note d'ailleurs que cette « chasse gardée des pasteurs de la ville » ¹⁰⁸ sur la catéchèse facilite notamment l'arrivée du catéchisme d'Ostervald (1702).

Trois ans avant la publication de son catéchisme, Ostervald faisait déjà valoir ses vues en matière d'éducation en général, et d'instruction religieuse en particulier, notamment dans un Traité des sources de la corruption¹⁰⁹ publié en 1699, et traduit dans plusieurs langues¹¹⁰. Ostervald part de

¹⁰³ FATIO, Olivier, LÉCHOT, Pierre-Olivier, Correspondance Ostervald – Tronchin, 1683 – 1705, édition en cours, lettre d'Ostervald à Tronchin, le 10 novembre 1701, BGE, MHR, Archives Tronchin 51, fol. 193 – 194. Cette réforme est autorisée par la Compagnie des pasteurs et approuvée sans réserve par le Consistoire et le Conseil de la ville. PITASSI, Maria-Cristina, «L'Eglise neuchâteloise... », art. cit., p. 250. Cf. son article pour des détails sur les autres réformes entreprises par Ostervald (liturgie, ministère pastoral, organisation de l'Eglise, p. 250 sqq.).

104 Idem.
105 Idem.

¹⁰⁶ HENRIOUD, Gustave, op. cit., p. 20.

¹⁰⁷ LÉCHOT, Pierre-Olivier, « Module V : Jean-Frédéric Ostervald (1663 – 1747)... », op. cit., p. 11.

¹⁰⁸ BARTHEL, Pierre, op. cit., p. 40.

¹⁰⁹ Traité des sources de la corruption qui regne aujourd'huy parmi le Chrestiens, Amsterdam, Chez Henry Desbordes, Marchand Libraire dans le Kalver-straat, 1700. Nous en avons trouvé une édition neuchâteloise de la même année: Traité des sources de la corruption qui règne aujourd'huy parmi les Chrestiens, Neuchâtel, Jean Pistorius, 1700.

¹¹⁰ Une liste des premières parutions dans chaque langue des divers ouvrages d'Ostervald a été établie par Pierre-Olivier Léchot dans son projet de recherche en cours, Protestantisme et morale..., op. cit., p. 30 – 32, ainsi que dans l'article du même auteur, « Jean-Frédéric Ostervald », art. cit. Ostervald publia par la suite notamment un Traité contre l'impureté (Neuchâtel, Jean Pistorius, 1708), « véritable petit précis de morale sexuelle protestante », comme le résume Pierre-Olivier Léchot (Protestantisme et morale..., op. cit., p. 3); il est

l'idée que la religion est de moins en moins pratiquée parce qu'elle n'est plus connue des ouailles ; or, l'ignorance est précisément la première source de corruption! En effet, la nature humaine peut être corrigée de ses défauts inhérents par l'éducation¹¹¹, par la *connaissance* de la religion qui seule peut remédier à la corruption¹¹²: les deux fins de l'éducation sont « d'élever la jeunesse dans la connoissance, et dans la pratique de la religion »¹¹³. Si la nature humaine tend au mal et au péché, le Chrétien véritable a la possibilité de se réformer du point de vue moral – une approche qui, comme celle de Coménius (1592 – 1671)¹¹⁴, « s'éloigne [...] de l'anthropologie pessimiste des réformateurs »¹¹⁵.

Et pour changer les fondements de la société, il faut commencer cette instruction dès l'enfance – ce que nous avons déjà observé chez les réformateurs, et qui se traduit dans la grande importance accordée à l'enseignement catéchétique. Il recommande également aux parents de commencer le plus tôt possible à enseigner aux enfants à discerner le bien du mal, à se montrer dociles, respectueux et obéissant, humbles et sobres ; l'éducation, pour Ostervald, n'est pas l'apprentissage de matières, mais un apprentissage des vertus chrétiennes et des bonnes mœurs : « le principal but de l'éducation est de former le jugement et le cœur des enfans » 116, affirme-t-il. Pour résumer, comme il l'écrit à Turrettini quelque années plus tard, « travaillez à former des jeunes gens qui puissent un jour contribuer à l'avancement d'une entiere Reformation. C'est là le principal » 117.

Comment atteindre ce but ? Ostervald identifie quatre moyens : outre une instruction dans la vertu chrétienne de la part des pères, ceux-ci se doivent de montrer le bon exemple, d'encourager les enfants, mais aussi de les châtier quand c'est nécessaire. Sur ces deux derniers points, le pasteur neuchâtelois s'étend plus largement : si l'encouragement aux enfants méritants « les anime et leur inspire une nouvelle ardeur » 118, une certaine sévérité est nécessaire, mais doit être appliquée avec discernement : « les punitions les plus salutaires sont celles qui excitent en eux du regret et de la honte d'avoir failli » 119. Ostervald, on le constate, a des idées non seulement en matière d'éducation religieuses, comme on le verra, mais également pour ce qui est de la pédagogie des premières années

principalement connu à l'époque contemporaine pour sa Bible, une adaptation, datant de 1744, de la Bible des pasteurs genevoise (1724).

111 Une idée partagée notamment par Pierre Viret (*Dialogues du désordre*, partie 4, « La reformation »), qui

32.

¹¹¹ Une idée partagée notamment par Pierre Viret (*Dialogues du désordre*, partie 4, « La reformation »), qui s'appuyait sur les idées d'Erasme en la matière. Cf. le mémoire de Maîtrise en cours de Pierre Vallone, *Une vision humaniste et réformée de l'éducation.* « La reformation » ou la dernière partie des Dialogues du désordre (1545) de Pierre Viret, UNIL, 2013.

112 HENRIOUD, Gustave, op. cit., p. 25. Cf. le chapitre sur l'éducation du traité d'Ostervald : *Traité des sources de*

HENRIOUD, Gustave, op. cit., p. 25. Cf. le chapitre sur l'éducation du traité d'Ostervald : *Traité des sources de la corruption...*, op. cit., seconde partie, p. 139 sqq.

¹¹³ Traité des sources de la corruption..., op. cit., seconde partie, p. 149 – 150.

¹¹⁵ LÉCHOT, Pierre-Olivier, « Module V : Jean-Frédéric Ostervald (1663 – 1747)... », op. cit., p. 4.

¹¹⁶ Traité des sources de la corruption..., op. cit., seconde partie, p. 143.

¹¹⁷ « Lettre de Jean-Frédéric Ostervald à Jean-Alphonse Turrettini, le 17 mars 1706 », *Lettres inédites adressées de 1686 à 1737 à Jean-Alphonse Turrettini, théologien genevois*, publiées et annotées par E. de Budé, Paris, Librairie de la Suisse française ; Genève, J. Carey, 1887, vol. 3, p. 39.

¹¹⁸ Traité des sources de la corruption..., op. cit., seconde partie, p. 152.

¹¹⁹ *Ibid.*, p. 154.

de l'enfant, même s'il s'agit là surtout de généralités. Ostervald s'intéresse aussi à l'éducation supérieure, décriant les collèges et académies, qui sont sources de corruption : « en apprenant le latin, [les jeunes gens] apprennent l'impureté. On leur met entre les mains des autheurs, dont la lecture fait naistre dans leur esprit des idées impures » le liberté dont ils bénéficient dans ce genre d'institutions est très néfaste, et mène au libertinage. Le théologien neuchâtelois développe ses idées en deux points principaux : la manière d'instruire les enfants et la matière qu'il s'agit de leur inculquer, à savoir les vérités et les devoirs de la religion, un duo que l'on retrouve dans le catéchisme.

Ostervald fut également membre correspondant depuis 1701 de deux sociétés anglaises, la *Society for Promoting Christian Knowledge* (SPCK) et la *Society for the Propagation of the Gospel in Foreign Parts*. La SPCK, fondée en 1699, vise à relever la moralité via l'instruction, et encourage en ce sens la création d'écoles de charité en Angleterre, puis en Ecosse, en Irlande, mais aussi en Suède, au Danemark, en Hollande et en Allemagne¹²¹. La Société anglaise tient lieu de « bureau central de coordination »¹²², organisant, fournissant et conseillant les écoles de charité. Elle rencontre rapidement un succès important : en 1704, on compte 54 écoles à Londres et à Westminster, et en 1729, 1419 écoles pour 22'503 enfants en Angleterre¹²³.

Genève suit le mouvement dès 1703, sous la forme d'engagement, aux frais de l'Eglise, d'instituteurs pour l'instruction gratuite des pauvres. Et Neuchâtel n'est pas en reste : Pierre Barthel parle de véritable « anglophilie » de la Vénérable Classe¹²⁴, et Ostervald lui-même s'intéresse de très près aux écoles de charité, comme on peut le voir dans une lettre à Turrettini, datée du 19 mars 1701 :

L'une des principales chose à quoy la Société [pour la propagation de la foi chrétienne] travaille, est d'ériger des Ecoles pour les enfans pauvres, et l'on fait tous les jours à Londres de nouvelles fondations pour ce sujet. Nous en ferons, s'il plait à Dieu, autant icy; et dès la semaine prochaine, nous établirons une nouvelle école pour les jeunes enfans. 125

Et de fait, la même année, Ostervald fondait à Neuchâtel une école pour enfants pauvres sur le modèle des « Charity schools » anglaises ¹²⁶. Difficile cependant, continuait dans la même lettre le pasteur neuchâtelois, d'avoir une école sans catéchisme adapté aux enfants! Ce sera chose faite en décembre de l'année suivante.

¹²⁴ BARTHEL, Pierre, *op. cit.*, p. 245.

¹²⁰ Traité des sources de la corruption..., op. cit., seconde partie, p. 150.

¹²¹ VALETTE, Myriam, Les écoles de charité de Lausanne: 1726 – 1871, [Lausanne], [s.n.], 1992, p. 12.

¹²² *Ibid.*, p. 11.

¹²³ *Idem*.

¹²⁵ « Lettre de Jean-Frédéric Ostervald à Jean-Alphonse Turrettini, le 19 mars 1701 », *Lettres inédites* ... publiées et annotées par E. de Budé, *op. cit.*, vol. 2, p. 390 ; *Inventaire critique de la correspondance de Jean-Alphonse Turrettini*, publ. par Maria-Cristina Pitassi, avec la collaboration de Laurence Vial-Bergon, Pierre-Olivier Léchot et Eric-Olivier Lochard, Paris, Champion, 2009, vol. 2, lettre no 1330, p. 73 : I.a.s.a. (F), BUP Genève, Ms fr 489 (fol. 19 – 22).

¹²⁶ LECHOT, Pierre-Olivier, « Jean-Frédéric Ostervald », art. cit., p. 1145.

2.1.3 Pallier un manque dans les ouvrages d'instruction religieuse : le catéchisme d'Ostervald, entre censure et succès

Nous disposons d'un certain nombre de renseignement sur la genèse du catéchisme d'Ostervald et la controverse qui suivit sa parution. En effet, ce dernier en parle à de nombreuses reprises dans les correspondances qu'il entretient avec Louis Tronchin et avec Jean-Alphonse Turrettini. Si la correspondance de Turrettini a fait l'objet d'un inventaire récent par Maria-Cristina Pitassi¹²⁷, nous avons également utilisé (avec la prudence qu'impose sa date de parution¹²⁸), une édition de lettres à Turrettini établie par E. de Budé¹²⁹. Pour ce qui est de la correspondance d'Ostervald avec Tronchin, celle-ci fait l'objet d'une édition en cours par les soins de Pierre-Olivier Léchot et Olivier Fatio¹³⁰.

Durant son diaconat (1686 – 1699), Ostervald se charge, comme il se devait à ce moment-là, de la catéchèse. C'est le catéchisme de Heidelberg qui est en usage à ce moment-là à Neuchâtel dans les exercices publics (ayant remplacé le *Formulaire* de Calvin depuis 1643)¹³¹. Mais son intérêt pour l'enseignement religieux est plus ancien : trois semaines avant d'être consacré pasteur, en juin 1683, le jeune Ostervald réfléchissait déjà à la catéchèse, demandant ainsi conseil à Tronchin sur la « maniere de catechiser » ¹³² et s'enquérant d'auteurs de référence en la matière. L'idée semble l'avoir mené à la nécessité d'un nouveau catéchisme. Ainsi, il écrit le 9 mars 1701 à Tronchin :

nous allons prendre de nouvelles mesures pour l'instruction de la jeunesse et pour fonder des Ecoles. Je suis mesme sur le point de composer pour cela une espece de catéchisme où je ferai entrer l'histoire, la doctrine, et la morale. 133

Dix jours plus tard, il s'en ouvre également à son ami Turrettini dans la lettre que nous avons déjà mentionnée, dans laquelle Ostervald lui fait part de son projet de fonder une école de charité à Neuchâtel et ajoute : « comme on manque de livres propres pour les instruire (car nos catéchismes ne valent pas grand chose), nous avons crû qu'il falloit pourvoir à cet inconvénient »¹³⁴. La création d'un nouveau manuel catéchétique est donc directement liée à la création d'écoles sous l'impulsion d'initiatives similaires par la SPCK et aux relations que le théologien neuchâtelois entretient avec cette Société. Le catéchisme répond ainsi à un impératif pratique, celui de former – dans l'esprit de l'orthodoxie libérale et modérée que défend notre pasteur – les classes sociales défavorisées de la

¹²⁷ Inventaire critique..., publ. par Maria-Cristina Pitassi, op. cit.

¹²⁸ Maria-Cristina Pitassi fournit dans son inventaire les références à l'ouvrage de Budé pour les lettres que celuici a éditées, en précisant le cas échéant (à savoir souvent) s'il a commis quelques erreurs ou laissé des lacunes.

¹²⁹ Lettres inédites... publiées et annotées par E. de Budé, *op. cit.*.

¹³⁰ FATIO, Olivier, LÉCHOT, Pierre-Olivier, *Correspondance Ostervald – Tronchin, 1683 – 1705*, édition en cours.

cours. ¹³¹ VUILLEUMIER, Henri, *La religion de nos pères..., op. cit.*, p. 63.

¹³² FATIO, Olivier, LÉCHOT, Pierre-Olivier, *Correspondance Ostervald – Tronchin, 1683 – 1705*, édition en cours, lettre d'Ostervald à Tronchin, le 12 juin 1683, BGE, MHR, Archives Tronchin 51, fol. 2 – 3.

FATIO, Olivier, LÉCHOT, Pierre-Olivier, *Correspondance Ostervald – Tronchin, 1683 – 1705*, édition en cours, lettre de Tronchin à Ostervald, Genève, le 9 mars 1701, Genève, BGE, MHR, Archives Tronchin 51, fol. 159 – 160.

¹³⁴ « Lettre de Jean-Frédéric Ostervald à Jean-Alphonse Turrettini, le 19 mars 1701 », *Lettres inédites...*, publiées et annotées par E. de Budé, *op. cit.*, vol. 2, p. 390 ; *Inventaire critique...*, publ. par Maria-Cristina Pitassi, *op. cit.*, vol. 2, lettre no 1330, p. 73 : I.a.s.a. (F), BGE, Ms fr 489 (fol. 19 – 22).

principauté ; l'ouvrage sera d'ailleurs dédicacé « aux très illustres Seigneurs et à tous les honorables membres qui composent la Société établie dans le Royaume d'Angleterre, pour la propagation de la doctrine chrestienne » (CO 1702 Genève, « Epître dédicatoire »)¹³⁵.

Dans cette dernière lettre, Ostervald n'hésite pas à critiquer sévèrement les catéchismes en usage – donc principalement le catéchisme de Heidelberg. Il explique dans la suite de cette lettre la genèse de son idée de catéchisme, et les lacunes qu'il impute aux autres supports catéchétiques. « J'ay toujours crû que la meilleure instruction étoit d'instruire par l'Ecriture Sainte » (CO 1702 Genève, « Préface »), déclare-t-il ; pour ce faire, il propose la réalisation d'un recueil de passages de l'Ecriture, à faire apprendre par cœur « dans toutes les écoles » (CO 1702 Genève, « Préface »). Cependant, comme cet ouvrage ne serait pas suffisant, « on » – à savoir, sans doute, la Compagnie des pasteurs, ainsi que les amis théologiens d'Ostervald – aimerait (du moins selon les modestes affirmations de notre théologien!) qu'Ostervald compose

un catéchisme fort simple, où l'on eut un abrégé de l'histoire sainte, où l'on établit les fondemens de la religion, et où, en parcourant le Symbole, le Décalogue, la prière dominicale, et la matière des sacremens, on expliquat les principaux points soit de la doctrine, soit de la morale.

(CO 1702 Genève, « Préface »)

Tous les éléments du futur catéchisme sont ici en présence : si l'auteur se veut simple, nous verrons que l'ouvrage est plutôt complexe – d'où la nécessité d'abréger par la suite. Et c'est précisément l'absence d'accent sur les devoirs de la morale qu'Ostervald déplore dans les catéchismes existants, comme il l'exprime à mots couverts dans la préface de son catéchisme : il a jugé bon de réaliser cet ouvrage

parce qu'il [lui] a toujours paru que les instructions que l'on donne à la jeunesse seroient encore plus utiles qu'elles ne le sont, si l'on s'attachoit à luy donner une connoissance plus exacte qu'on ne le fait ordinairement, de l'histoire sainte, des fondemens de la religion, et de tous les devoirs particuliers de la morale chrestienne. (CO 1702 Genève, « Préface »)

Il est intéressant de constater qu'Ostervald édulcore passablement son avis sur les autres catéchismes dans cette préface, afin de ménager les sensibilités – une démarche longuement réfléchie, si on en croit une lettre qu'il envoie à Tronchin en octobre 1702, donc peu avant l'impression du catéchisme, dans laquelle il lui demande son avis sur la préface de son catéchisme, et se justifie ainsi : « Il est vrai que j'insinue que les catéchismes ont quelques defauts, mais je n'âi pû m'en dispenser » ¹³⁶. La forte désapprobation qu'Ostervald nourrit pour ces ouvrages qui « ne valent pas grand chose » – désapprobation qu'il ne peut apparemment pas s'empêcher d'exprimer, même en édulcorant – est ainsi

¹³⁵ Il y a deux éditions au contenu identique et datant de 1702, l'une de Genève et l'autre de Neuchâtel ; celle de Genève étant la première, c'est celle que nous utiliserons, tout en nous servant de celle de Neuchâtel pour certaines lacunes (les pages 83 à 88 de l'édition genevoise manquent) ; la p. 1 de l'édition neuchâteloise, quant à elle, est située dans l'édition numérique dont nous disposons entre la p. 3 et la p. 4.

FATIO, Olivier, LÉCHOT, Pierre-Olivier, *Correspondance Ostervald – Tronchin, 1683 – 1705*, édition en cours, Lettre d'Ostervald à Tronchin, le 21 octobre 1702, BGE, MHR, Archives Tronchin 51, fol. 258 – 259.

prudemment muée en une intention qui peut paraître louable à d'éventuels opposants : le pasteur sousentend dans sa préface que lesdites « instructions » fournies par les catéchismes en usage sont déjà
« utiles », mais qu'elles pourraient être améliorées, présentant sa démarche non comme émanant d'une
volonté de supplanter les catéchismes en usage, mais comme un désir d'améliorer la méthode actuelle,
tout à fait fonctionnelle. Il se pique seulement d'ajouter davantage d'exactitude dans l'enseignement
religieux – du reste, seulement pour les domaines dans lesquels il innove considérablement, l'histoire
sainte, les bases de la doctrine et la morale; notons d'ailleurs au passage l'utilisation du terme de
« connoissance », sur lequel nous reviendrons; c'est un terme qui sera réutilisé amplement tout au
long du catéchisme et qui est tout à fait typique du vocabulaire de l'orthodoxie « raisonnée », qui
inscrit la religion au rang des « savoirs ». Ostervald a donc un triple objectif: apporter des
connaissances en histoire sainte, expliquer la doctrine (les fondements de la religion) et enseigner les
devoirs moraux de la manière la plus complète possible.

Enfin, comme dans le *Traité des sources de la corruption*, Ostervald exprime sa conviction que l'éducation doit viser à former un bon Chrétien, pieux et moral, et qui saura se servir de son bon sens, et non seulement à apporter des connaissances en matière de doctrine ; il ajoute qu' « il seroit nécessaire que l'on eût quelque secours sur cela dans les catéchismes, et que les jeunes gens y trouvassent des sentimens, des motifs, et des conseils, qui leur inspirassent la dévotion et la piété » (CO 1702 Genève, « Préface »). Là encore, sans incriminer directement le catéchisme de Heidelberg, Ostervald suggère à mots couverts l'absence dans ce support de ces éléments « qui sont un peu négligés » (CO 1702 Genève, « Préface ») et qui pousseraient la jeunesse à ces bons sentiments. Son catéchisme, semble-t-il, pourrait fournir ces éléments – et seulement ces éléments, sans songer une seconde à faire de l'ombre au support consacré.

En effet, Ostervald le proclame d'emblée dans sa préface : son intention ne serait pas de supplanter le catéchisme de Heidelberg : son ouvrage est à considérer tout au plus comme un appendice de l'ouvrage palatin, un complément utile, un commentaire, mais qui ne vise aucunement à évincer le texte premier. Il déclare ainsi que les catéchismes existants, que ce soit pour un usage public ou particulier, fournissent déjà « les lumières nécessaires » (CO 1702 Genève, « Préface ») sur la religion ; son but « n'est point de préférer [son] ouvrage à tant d'autres dont l'Eglise reçoit une singulière édification ; beaucoup moins de le mettre au mesme rang que les catéchismes publics » (CO 1702 Genève, « Préface »). Cette vision de l'utilisation du futur catéchisme est entérinée par le doyen et le pasteur des églises de la Souveraineté de Neuchâtel et de Vallangin, qui approuvent officiellement l'ouvrage, exhortant les pasteurs, puisqu'ils sont désormais responsables de la catéchèse, à l'utiliser « dans les instructions particulières qu'ils donnent aux catéchumenes qui se présentent pour estre receus à la communion, afin de leur donner une plus claire intelligence du catéchisme qui est expliqué publiquement dans [leurs] églises » (CO 1702 Genève,

« Approbation ») 137. Comme nous le verrons, bien loin des intentions affichées de son auteur – qu'elles soient sincères ou, de manière plus plausible, guidées par la prudence et la volonté de ménager les sensibilités – le catéchisme supplantera rapidement le support palatin dans les exercices publics à l'église également.

Quel public pour ce nouveau catéchisme? Dans sa lettre à Tronchin du 9 mars 1701 où il lui annonçait son projet de réaliser un catéchisme, Ostervald précisait : « Mais si je travaille à cela, ce sera quelque chose de fort simple et qui ne servira que pour le commun peuple » 138. Et de fait, tout au long de la genèse de l'ouvrage, il ne perd pas de vue les intérêts du public ciblé, insistant par exemple, comme il le raconte à Tronchin le 7 octobre 1702, pour que les caractères d'imprimerie du catéchisme ne soient pas trop grands : un ouvrage trop volumineux découragerait l'acheteur par sa cherté¹³⁹. Enfin, nous avons vu que les catéchismes sont pour la plupart destinés également à la famille (comme le Catechisme ou instruction familiere de Drelincourt); certains sont aussi gradués pour être utilisés à différents âges, ainsi que par les adultes. Ostervald, lui, destine son catéchisme à un public spécifique, comme il l'explique à Turrettini dans sa lettre du 19 mars 1701 : « S'il ne s'agit que de travailler pour les enfans et pour les catéchumenes, je l'entreprendrai; mais s'il falloit faire quelque chose de plus, je ne m'en chargerois pas »¹⁴⁰. Le manuel catéchétique, dans la droite lignée de la pensée de la SPCK, est donc tout particulièrement destiné aux enfants – et, comme nous l'avons vu, au « commun peuple ».

Le 19 juillet 1702, Ostervald écrit à Turrettini : « mon Catéchisme est prest » 141 ; commencé fin 1701, sa rédaction aura été rapide. Avant qu'il ne soit imprimé, cependant, le théologien neuchâtelois devra, malgré sa prudence dans la présentation de son catéchisme, affronter les tirs de l'orthodoxie bernoise et zurichoise. Sans entrer dans les détails, puisque la controverse est d'ordre théologique et a déjà été abordée en détail par les trois travaux sur le catéchisme d'Ostervald dans le Pays de Vaud d'Henri Vuilleumier¹⁴², Gustave Henrioud¹⁴³ et Alfred Mundler¹⁴⁴, il nous faut pourtant mentionner

¹³⁷ Cette « approbation » date du 8 septembre 1702 ; elle fut faite lors de l'assemblée générale de la Compagnie des pasteurs du 5 juillet 1702 à Neuchâtel et est signée du pasteur neuchâtelois B. Gelieu, le vice-doyen de la compagnie, et D. Sandoz, son secrétaire, pasteur à Dombresson (NE): « nous l'avons jugé très-propre pour l'instruction de la jeunesse, et même pour donner aux Chrestiens adultes une idée juste et claire des vérités et des devoirs de la religion, qui sont traités dans ce catéchisme d'une manière trés solide et propre à inspirer des sentimens de pieté et de dévotion ». Pierre Barthel a apparemment eu entre les mains une édition genevoise qui portait les signatures et l'approbation de la Compagnie, puisqu'il observe qu'en fait, ni l'Eglise, ni l'Académie de Genève n'avaient approuvé le catéchisme, et que la signature de Turrettini fut ajoutée par après, « à l'indignation des pasteurs et professeurs de Genève », BARTHEL, Pierre, op. cit., p. 171; notre édition genevoise ne porte que l'approbation neuchâteloise.

¹³⁸ FATIO, Olivier, LÉCHOT, Pierre-Olivier, Correspondance Ostervald – Tronchin, 1683 – 1705, édition en cours, lettre de Tronchin à Ostervald, Genève, le 9 mars 1701, Genève, BGE, MHR, Archives Tronchin 51, fol. 159 - 160.

¹³⁹ *Ibid.*, lettre d'Ostervald à Tronchin, le 7 octobre 1702, BGE, MHR, Archives Tronchin 51, fol. 251 – 252.

¹⁴⁰ « Lettre de Jean-Frédéric Ostervald à Jean-Alphonse Turrettini, le 19 mars 1701 », Lettres inédites ... publiées et annotées par E. de Budé, op. cit., vol. 2, p. 390 ; Inventaire critique..., publ. par Maria-Cristina Pitassi, op. cit., vol. 2, lettre no 1330, p. 73 : I.a.s.a. (F), BUP Genève, Ms fr 489 (fol. 19 – 22).

141 « Lettre de Jean-Frédéric Ostervald à Jean-Alphonse Turrettini, le 19 juillet 1702 », Lettres inédites...

publiées et annotées par E. de Budé, op. cit., vol. 3, p. 5.

¹⁴² VUILLEUMIER, Henri, La religion de nos pères..., op. cit., p. 63 sqq.

¹⁴³ HENRIOUD, Gustave, op. cit., p. 60 sqq.; Henrioud fournit également, aux p. 60 – 62, une reproduction du document de la Censura bernensis dans sa quasi-intégralité.

brièvement les principaux évènements, puisque le souverain bernois aura un rôle bien évidemment fondamental à jouer lors de l'introduction – ultérieure – du catéchisme dans le Pays de Vaud.

La controverse, qui engagera Berne et Zurich contre les clergés de Neuchâtel, Bâle et Genève, dont les partisans d'Ostervald et de l'orthodoxie « raisonnée » que sont le doyen Tribolet, Turrettini, Tronchin, Werenfels, nous est notamment narrée dans la correspondance de Louis Tronchin¹⁴⁵. Ostervald avait prévu d'imprimer son catéchisme à Berne en raison du coût élevé d'une telle impression à Neuchâtel¹⁴⁶, mais le souverain bernois, sentant son catéchisme officiel menacé (rappelons que c'est le Catéchisme de Berne, directement tiré du Catéchisme de Heidelberg qui est en usage dans les pays allemand et romand de LL.EE. à l'aube du XVIIIe siècle), fait saisir le manuscrit et condamne le catéchisme. De fait, les théologiens de LL.EE. nourrissaient une certaine méfiance envers Ostervald depuis son Traité des sources de la corruption de 1699. Pour le Convent, qui examine la question, l'ouvrage d'Ostervald est bien trop différent du Catéchisme de Heidelberg pour n'en être qu'un commentaire, puisqu'il s'agit non d'une explication systématique de l'Ecriture sainte, mais plutôt d'un « traité de morale » 147, fondé sur une approche historique (avec 1' « Abrégé de l'histoire sainte, placée en tête du catéchisme ») et mettant l'accent sur une religion naturelle contraire au formulaire du Consensus¹⁴⁸. LL.EE. craignent également que l'ouvrage d'Ostervald s'introduise dans le Pays de Vaud (friand, selon Vuilleumier, de tout ce qui provenait de Genève ou Neuchâtel, et qu'il s'agissait de protéger contre de telles influences) et cause des désordres, mettant fin à l'uniformité au sein de l'enseignement religieux dans les églises de LL.EE. 149.

Puisque la censure bernoise déclare son ouvrage opposé à l'orthodoxie régnante, Ostervald le fera imprimer à Genève. Le *Catéchisme, ou instruction dans la religion chrestienne* paraît ainsi fin 1702 dans la ville de Calvin, puis à Neuchâtel où il se diffusera rapidement ; Berne tentera encore d'empêcher l'impression, puis la propagation de l'ouvrage, sans résultat. Ostervald finira pourtant par se rapprocher des théologiens bernois, notamment lors d'un voyage à Berne en 1716 en compagnie de Werenfels, à l'occasion duquel il sera très honoré, et même soutenu par le Convent contre son ennemi

¹⁴⁴ MUNDLER, Alfred, op. cit., p. 22 sqq.

¹⁴⁵ FATIO, Olivier, LÉCHOT, Pierre-Olivier, *Correspondance Ostervald – Tronchin, 1683 – 1705*, édition en cours, BGE, MHR, Archives Tronchin 51, fol. 229 – 280; Archives Tronchin 52, notamment fol. 42 sqq. ¹⁴⁶ MUNDLER, Alfred, *op. cit.*, p. 29.

¹⁴⁷ VUILLEUMIER, Henri, *La religion de nos pères...*, *op. cit.*, p. 64. Vuilleumier identifie trois manquements principaux, aux yeux des Bernois, dans le catéchisme d'Ostervald, une analyse reprise par Alfred Mundler, *op. cit*, p. 22 sqq.: 1. L'absence de certains dogmes, précisément ceux qui sont niés par les arminiens (le « don de la foi et de la persévérance » par exemple, *ibid.*, p. 64); 2. Des explications insuffisantes qui pourraient mener à l'hétérodoxie; 3. Certains points sur lesquels Ostervald va clairement à l'encontre du *Catéchisme de Heidelberg*, notamment sur des questions concernant le salut et le péché, *ibid.*, p. 65. Il est d'ailleurs intéressant de constater une accusation d'hétérodoxie sur la page de garde d'une édition (la première édition de l'*Abrégé*, publié à Genève en 1734, cf. annexe 2): une main inconnue a ajouté: « Ouvrage hétérodoxe qui renferme beaucoup d'erreurs, il est contraire à la vraie Eglise. Méfiez vous des faux prophètes! » – un avertissement qui daterait du XIXe siècle et peut-être du milieu catholique, au vu de l'origine de l'édition (Turin; nous l'avons trouvé à la Stiftsbibliothek de Saint-Gall), selon M. Pierre-Yves Favez, archiviste aux ACV.

VUILLEUMIER, Henri, *La religion de nos pères..., op. cit.*, p. 64.

berlinois, le calviniste Philippe Naudé de l'Académie de Berlin et professeur de mathématiques réfugié (1654 – 1729), qui l'accuse de favoriser le socinianisme¹⁵⁰.

Le catéchisme remporte un grand succès, en Suisse et à l'étranger : à Neuchâtel, il en sera notamment distribué plus de 400 exemplaires aux pauvres, comme Ostervald le confie à Tronchin dans une lettre de mars 1703¹⁵¹. Pour ce qui est de la diffusion à l'étranger, le catéchisme sera traduit au XVIIIe siècle en anglais (1704)¹⁵² sous l'impulsion de la SPCK qui le promulgue, mais également en allemand (1706), en hollandais (1716), en piémontais (1754) et en hongrois (1789). Sous l'impulsion des sociétés anglaises, il se répandra dans les colonies anglaises via les missions, et notamment, au XIXe siècle, au Canada, où il sera traduit en 1885 en tukhud, langue des indigènes de Mackenzie River¹⁵³. Et le Pays de Vaud ? Durant le premier tiers du XVIIIe siècle, Berne maintient sa censure, et il faudra attendre le milieu du siècle pour que l'ouvrage entre réellement dans le Pays de Vaud, où il se répandra ensuite de manière fulgurante.

_

¹⁵⁰ VUILLEUMIER, Henri, *La religion de nos pères..., op. cit.*, p. 71.

¹⁵¹ FATIO, Olivier, LÉCHOT, Pierre-Olivier, *Correspondance Ostervald – Tronchin, 1683 – 1705*, édition en cours, lettre d'Ostervald à Tronchin, le 14 mars 1703, BGE, MHR, Archives Tronchin 52, fol. 24 – 25.

¹⁵² Pour une liste des premières parutions dans chaque langue du catéchisme, voir Léchot, Pierre-Olivier, Protestantisme et morale..., op. cit., p. 30 – 32; –, « Jean-Frédéric Ostervald », art. cit., p. in Bautz, Friedrich Wilhelm (dir.), Biographisch-Bibliographisches Kirchenlexikon, Nordhausen, T. Bautz, vol. 24, 2005, col. 1146 – 1148.

^{- 1146.} 153 LÉCHOT, Pierre-Olivier, *Protestantisme et morale..., op. cit.*, p. 30.

2.2 Les Lumières et le « christianisme raisonnable »

Le succès du catéchisme d'Ostervald au XVIIIe siècle était, pour Henri Vuilleumier, inévitable, puisque l'ouvrage est « par sa tendance intellectualiste et moralisante [...] trop dans l'esprit du siècle » ¹⁵⁴ pour ne pas être destiné à supplanter les autres catéchismes en usage. Et c'est justement cet « esprit du siècle » qui nous intéresse dans la suite de notre étude dans l'ouvrage d'Ostervald : quelle présence des Lumières dans le catéchisme ? Dans quelle mesure ce support religieux explique-t-il les Ecritures via la raison, quel place pour le « christianisme raisonnable » dans un ouvrage extrêmement codifié, notamment par ses illustres prédécesseurs que sont les ouvrages du Palatinat et de Calvin ?

2.2.1 Un plan tripartite

Le catéchisme d'Ostervald présente, selon les objectifs du théologien, trois pans principaux : un abrégé de l'histoire sainte, l'exposition systématique des fondements de la doctrine, ainsi que l'explication détaillée des devoirs moraux. Ces trois éléments sont mis en évidence de manière très claire dans la table des matières qui figure en début d'ouvrage, puisque la subdivision de la matière catéchétique choisie par Ostervald met l'accent sur une première séparation entre le court « Abrégé de l'histoire sainte » (p. 1 à 14) sous forme de texte suivi – qui narre, sur un mode très factuel, l'histoire biblique de la création à la diffusion de la religion chrétienne par les apôtres – et le « Catéchisme, ou instruction dans la religion chrestienne » (p. 15 à 248), présenté sous forme de questions / réponses. Cette partie principale est ensuite elle-même séparée en une « premiere partie » intitulée « De la foy, et des verités de la religion chrestienne » (p. 32 à 82) et une « seconde partie » intitulée « Des devoirs de la religion (p. 83 à 213).

Cette subdivision frappe donc le lecteur, et met ainsi bien en évidence les objectifs d'Ostervald; elle ne couvre pas pour autant toute la matière. De fait, le pasteur se distingue de ses prédécesseurs en introduisant au début de la partie « Catéchisme, ou instruction dans la religion chrestienne » une section intitulée « De la religion en général » (p. 15 à 31); d'autre part, assez traditionnellement, la fin de l'ouvrage est consacrée aux sacrements (p. 214 – 245). Enfin, le catéchisme se conclut par « La maniere de recevoir les catéchumenes selon qu'elle a eté établie dans les églises de la Souveraineté de Neufchatel et Vallangin, par la Compagnie des pasteurs » (p. 245 à 248), un formulaire décrivant ladite réception dans le détail, incluant, en caractères italiques, les paroles que le ministre et les enfants doivent prononcer, ainsi qu'une prière; la cérémonie se clôt par l'Oraison dominicale et une bénédiction. On voit ici la préoccupation d'unification d'Ostervald, qui pousse le détail jusqu'à écrire mot pour mot ce formulaire de réception à la Sainte-Cène, une nouveauté importante.

Le catéchisme d'Ostervald reflète l'orthodoxie « raisonnée » qu'il défend et contraste, notamment de par son plan, avec les ouvrages catéchétiques en usage, dont bien entendu le catéchisme

_

¹⁵⁴ VUILLEUMIER, Henri, *La religion de nos pères..., op. cit.*, p. 73.

de Heidelberg. Jean-Robert Armogathe¹⁵⁵ distingue à la suite d'Elisabeth Germain¹⁵⁶ pour la France catholique quatre types principaux de plans catéchétiques qui se suivent chronologiquement parlant. Il s'agit en fait d'une évolution de ce qu'il qualifie de « catéchisme pratique » (un modèle qui sera notamment celui du célèbre catéchisme de Heidelberg, et qui rassemble les mystères de la religion, la « fin de l'homme », ses péchés, ses vertus, et enfin les sacrements) vers un plan tripartite, composé du *Symbole des Apôtres*, des commandements et des sacrements. L'évolution peut être également observée dans le contexte réformé, et si cette tripartition n'est pas évidente au premier abord dans la table des matières de notre catéchisme, elle est pourtant bien présente. Le *Symbole des Apôtres* est contenu dans les « vérités » de la religion, les commandements, dans la partie « devoirs », tout comme les sacrements ; Ostervald rompt de fait avec la tradition en séparant vérités et devoirs, observe Alfred Mundler ¹⁵⁷.

Armogathe lie l'histoire du catéchisme à l'histoire des idées : cette évolution vers un plan tripartite est à mettre en corrélation avec la pensée des Lumières. En effet, le passage d'un plan théologique tridentin au plan tripartite donne davantage de poids aux devoirs du Chrétien, et s'adapte selon lui empiriquement à une utilisation typique des Lumières, rationaliste et axée sur la morale – la « clef d'une présentation efficace de la doctrine » ¹⁵⁸.

2.2.2 L'histoire au service de la morale

D'emblée, en ouvrant le catéchisme d'Ostervald, la part écrasante accordée aux devoirs du Chrétien frappe le lecteur : sur un ouvrage de 248 pages, cette partie morale occupe 130 pages et représente donc 52% de la totalité de l'ouvrage (ou 55.5% si l'on met de côté dans ce décompte l'abrégé d'histoire sainte), laissant moins de la moitié du catéchisme aux vérités et aux sacrements. Cette constatation rejoint les conclusions de Jean-Robert Armogathe, qui observe la place importante accordée à la morale dans les catéchismes du XVIIIe siècle 159. Dans notre ouvrage, les devoirs moraux sont déclinés en trois différents types suivant à qui ils s'adressent (Dieu, le prochain, soi-même); à cette ossature se greffent les différents commandements, qui entrent chacun, dans leur ordre original, dans l'une ou l'autre catégorie. Les devoirs envers les hommes et soi-même contiennent de plus les vertus chrétiennes à observer (respectivement la justice et charité envers les autres, et la tempérance et la patience « envers » soi-même). Le Décalogue est donc fragmenté, une nouveauté par rapport au catéchisme de Heidelberg, qui traitait les commandements les uns après les autres, sans sections

¹⁵⁵ ARMOGATHE, Jean-Robert, « Les catéchismes et l'enseignement populaire en France au dix-huitième siècle », in *Images du peuple au dix-huitième siècle. Colloque d'Aix-en-Provence 25 et 26 octobre 1969*, Paris, Armand Colin, 1973, p. 103 – 121.

¹⁵⁶ GERMAIN, Elisabeth, *Parler du salut? Aux origines d'une mentalité religieuse. La catéchèse du salut dans la France de la Restauration*, Paris, Beauchesne, 1968, p. 304 – 305, *cit. in* ARMOGATHE, Jean-Robert, « Les catéchismes et l'enseignement populaire... », *art. cit.*, p. 107, note 33.

¹⁵⁷ MUNDLER, Alfred, op. cit., p. 30.

¹⁵⁸ ARMOGATHE, Jean-Robert, *art. cit.*, p. 116.

¹⁵⁹ *Idem*.

intercalaires ; le glissement est bien entendu dû à la structure qui met en exergue la subdivision des devoirs.

Nous avons vu qu'Ostervald fait partie des théologiens de l'orthodoxie « raisonnée » qui considèrent que la morale est tout à fait fondamentale dans l'instruction religieuse et en général ; il s'en explique plus longuement dans son *Traité des sources de la corruption*. Le pasteur sépare les devoirs en deux types, les « devoirs du culte ou du service divin » et les « devoirs de la morale » ¹⁶⁰. Si les premiers, qui comportent la prière et l'adoration de Dieu notamment, sont passés rapidement en revue, Ostervald s'attache à montrer l'importance des seconds, et en particulier des devoirs moraux qui ne figurent pas dans le Décalogue. Ceux-ci sont la douceur, l'humilité, la charité, la patience, la pureté, la sobriété ¹⁶¹... – autant de vertus qui sont « le principal ornement du Chrétien » ¹⁶², et qu'il faut, dit-il, que la jeunesse connaisse et surtout pratique ; en ne présentant que les devoirs du Décalogue, ce qui suggère qu'il suffit de ne pas commettre ces péchés majeurs, les autres catéchismes véhiculent une idée erronée – et superficielle – de ce qu'est un « homme de bien » ¹⁶³. Ostervald ajoutera plus tard, au sujet des catéchismes, dans *De l'exercice du Ministère sacré* (1737), que le but des catéchismes « est de rendre les Enfans vertueux et craignans Dieu » ¹⁶⁴ et leur « inspirer la piété » ¹⁶⁵.

Cette accent mis sur les devoirs moraux à appliquer dans la vie de tous les jours est tout à fait typique des Lumières, qui sont marquées par un moralisme certain. Du point de vue de l'éducation, il s'agit d'assurer la formation en mettant l'accent via les matières enseignées sur la morale, souci principal de tout enseignant, laïque ou ecclésiastique. Locke, par exemple, insiste dans son essai *Some Thoughts Concerning Education* (1693) sur le développement de qualités morales chez l'enfant : il s'agit de créer en lui l'envie de mener une vie exemplaire, sans remettre en question l'instruction chrétienne – bien au contraire, celle-ci doit débuter très tôt. Mais Locke met également en garde contre la confusion qui suivrait la tentative d'expliquer des éléments de la doctrine trop complexes pour les enfants ; il vaut mieux se concentrer sur la connaissance de la religion, les vertus et quelques prières, plutôt que se perdre en questions existentielles 166.

Cette position reflète l'avis général en la matière au XVIIIe siècle, y compris en Suisse, avec des philosophes de l'éducation comme Sinner de Ballaigues. Ce dernier, qui s'inspire de Quintilien, cite les Romains en exemple dans son *Essay sur l'education publique* (1765) : à l'époque romaine, ditil, « les mœurs étoient plus fortement l'objet de l'institution, que les études, et la vertu étoit plus

¹⁶⁰ Traité des sources de la corruption..., op. cit., seconde partie, p. 159.

¹⁶¹ *Ibid.*, p. 161.

¹⁶² *Idem*.

¹⁶³ *Idem*.

¹⁶⁴ OSTERVALD, Jean-Frédéric, *De l'exercice du ministère sacré. Première partie qui traite de la prédication, et de l'instruction de la jeunesse,* Amsterdam, Chez J. F. Bernard, 1737, p. 161.

¹⁶⁵ *Ibid.*, p. 162.

¹⁶⁶ CARTER, Karen E., op. cit., p. 80.

considerée que les talens »¹⁶⁷. Le but ultime de l'éducation des masses est le renforcement de la morale et des valeurs sociétaire, non l'accès pour tous à une formation supérieure dans les collèges urbains. Les réponses des maître-sse-s des Ecoles de charité de Lausanne à l'enquête Stapfer en 1799 sont d'ailleurs éloquentes en la matière : le régent Meylan, par exemple, outre les matières religieuses habituelles, souligne l'apprentissage des devoirs : « l'obéissance au loix divines et humaine, le respect aux autorités constituées et l'amour de la partie, notamment l'amour et la crainte de Dieu, la justice et la charité envers tous les hommes etc. », autant de valeurs qui feront de l'enfant, « d'après ce que l'expérience nous apprend [...] un bon écolier, un bon fils, un bon père, un bon magistrat et par conséquent un bon citoyen »¹⁶⁸. De même, la moralité des régents et des maîtresses est un critère fondamental pour leur engagement aux Ecoles de charité lausannoises¹⁶⁹.

Avec la prééminence de la morale, le XVIIIe siècle est également marqué par son pendant, la montée en importance de l'histoire sainte. En matière de livres religieux, on peut citer le manuel d'histoire sainte de Jean Hübner (1714)¹⁷⁰ : extrêmement populaire, celui-ci est utilisé notamment dans les deux écoles de filles et le collège de filles de Payerne en 1799 selon l'enquête Stapfer¹⁷¹. Le plus célèbre pour la France est sans doute le *Catéchisme historique contenant en abrégé l'histoire et la doctrine chrétienne* de l'abbé Claude Fleury (1683), un « best-seller de l'édition scolaire »¹⁷² ; et « une véritable révolution copernicienne »¹⁷³ comme le note Dominique Julia. L'abbé Fleury propose en effet le recours à des histoires dans le but de connaître les vérités de la religion, critiquant la complexité des catéchismes existants. Son approche est fondée sur l'idée que les enfants peuvent aisément retenir des récits historiques, et conseille un enseignement basé sur la narration de faits d'où dogmes et préceptes moraux peuvent être déduits.

Cette « méthode historique » inspira Bossuet, l'évêque de Meaux pour son *Discours sur l'histoire universelle* (1681), mais aussi Ostervald qui, dans son *Traité des sources de la corruption*, justifie l'insertion, absolument nécessaire selon lui, de l'histoire sainte dans son catéchisme : son absence dans les catéchismes existants serait en effet l'une des causes de l'ignorance qui règne parmi les Chrétiens. Il poursuit : « en apprenant l'histoire aux enfans, on leur donne déja l'idée des veritez et des dogmes du christianisme » ¹⁷⁴, qu'il faut cependant exposer dans un second temps, afin de ne pas

¹⁶⁷ SINNER DE BALLAIGUES, Jean-Rodolphe, *op. cit.*, p. 2.

¹⁶⁸ ACV H 369, *Enquête Stapfer...*, p. 176. Paroisse de Lausanne, district de Lausanne.

¹⁶⁹ VALETTE, Myriam, op. cit., p. 30.

¹⁷⁰ L'édition allemande du pasteur de Hambourg Johann Hübner (1668 – 1731) date de 1714; Panchaud relève plusieurs traductions françaises au cours du siècle: à Bienne en 1747 et 1758, à Neuchâtel en 1778, au Locle en 1784, à Lausanne en 1796 et 1801. Voici le titre complet de l'édition de 1796: HÜBNER, Jean, histoires de la Bible, tirées du Vieux et du Nouveau Testament, pour l'instruction de la jeunesse, Lausanne, Chez Henri Vincent, 1796. PANCHAUD, Georges, op. cit., p. 193 – 198.

ACV H 369, *Enquête Stapfer...*, p. 504 – 506, paroisse de Payerne, district de Payerne.

¹⁷² JULIA, Dominique, « Livres de classe... », art. cit., p. 478.

¹⁷³ JULIA, Dominique, « Lectures et Contre-Réforme », in Cavallo, Guglielmo et Chartier, Roger (dir.), *Histoire de la lecture dans le monde occidental*, Paris, Seuil, 1997, p. 330.

¹⁷⁴ Traité des sources de la corruption..., op. cit., seconde partie, p. 158.

créer de confusion. On retrouve ici le même principe que l'abbé Fleury défend, l'idée que les éléments d'histoire préparent l'enfant à recevoir les dogmes et devoirs moraux.

L'histoire sainte d'Ostervald, nous l'avons dit, est présentée sur un mode narratif, comme Fleury le suggérait, à l'opposé du modèle de questions / réponses utilisé dans le reste de l'ouvrage ; cet « Abrégé d'histoire sainte » sera d'ailleurs publié à part, et recommandé notamment par Sinner de Ballaigues dans son plan d'éducation 175. Tenant en quatorze pages, l'histoire sainte est divisée en neuf chapitres; les huit premiers relatent les faits historiques, de la Genèse à la diffusion du christianisme par les apôtres, en passant bien sûr par le Déluge, la captivité à Babylone du peuple juif et la vie du Christ (six chapitres pour l'Ancien Testament, trois pour le Nouveau) et le neuvième est un « abrégé de la religion chrétienne » qui contient quelques éléments de base de la religion et prépare le terrain pour les « vérités ». Et de fait, cette innovation d'Ostervald que constitue l'histoire sainte dans l'enseignement catéchétique aura une influence dans le Pays de Vaud, puisque l'on retrouve cet élément dans le premier des Cinq catechismes pour instruire les jeunes gens dans la réligion réformée de Pictet (1729) et, plus tard, dans le Cours de religion de Louis de Bons (1766).

Cet ajout d'histoire sainte ne signifie pas pour autant cependant que l'instruction religieuse perd du terrain : il s'agit d'en donner à l'enfant une base solide, qui interviendra tôt dans son éducation, afin de lui fournir des armes contre la tentation et le péché; instruire équivaut à protéger l'enfant. Et de fait, Ostervald lie intimement connaissance des « faits historiques » bibliques et connaissance de la religion – puisque la religion est un savoir, un point fondamental sur lequel nous reviendrons – sur le modèle de l'instruction des hommes par Dieu via la Bible :

> On ne sçaura jamais bien sa religion, et on ne sera jamais bien persuadé de sa verité, si l'on ignore les faits qu'elle suppose. Nous voyons mesme que c'est par le moyen de l'histoire que Dieu a voulu instruire les hommes ; et que ce qu'il y a d'historique dans les livres sacrez en fait la plus considérable partie.

Ainsi, sans histoire, la doctrine reste quelque peu « superficielle » dans l'esprit des Chrétiens 177; en revanche, en établissant dès le début de l'instruction la « réalité historique » du péché originel, par exemple, on permettra à l'enfant d'intégrer mieux ces vérités et les devoirs moraux qui en découlent (l'obéissance à Dieu – et son prochain – ou la résistance à la tentation, pour le cas du péché originel). De plus, si l'histoire soutient la morale, la structure de la partie concernant les « vérités » de la religion suit l'ordre chronologique biblique : après la foi et des généralités sur le Symbole (section I, p. 32) sont abordés tour à tour la création du monde, le péché originel (section II, p. 38), la foi en le Christ ainsi que sa vie et le Jugement dernier (section III, p. 48), le Saint-Esprit, la résurrection et la vie éternelle (section IV, p. 69) et enfin, le moyen de l'obtenir : les bonnes œuvres (section V, p. 81), ce qui mène tout naturellement Ostervald à la partie sur les devoirs. La morale, ciment du catéchisme, est

¹⁷⁷ *Ibid.*, p. 158.

¹⁷⁵ SINNER DE BALLAIGUES, Jean-Rodolphe, op. cit., p. 28.

¹⁷⁶ Traité des sources de la corruption..., op. cit., seconde partie, p. 157.

ainsi intrinsèquement liée à l'histoire sainte puisqu'elle permet aux enfants d'intégrer mieux la doctrine en leur fournissant des connaissances indispensables sur ce qu'il s'agit de faire et ne pas faire.

L'histoire biblique, c'est un fait, est chère à Ostervald. Il en distille ainsi, au fil des pages, de petits éléments qui révèlent non seulement son intérêt pour le passé, mais sa réflexion sur le sujet. Ainsi, dès la page 2, à propos des descendants d'Adam, le théologien précise : « on voit par l'histoire de ce tems-là que la vie des hommes étoit alors beaucoup plus longue qu'elle n'est maintenant, et qu'ils vivoient plusieurs centaines d'années » (CO 1702 Genève, p. 2). Cette occurrence de déviation du flot d'informations factuelles n'est pas unique, loin de là, mais vise un but précis : en effet, l'auteur parle ensuite immédiatement du péché, et lie longévité et bonnes mœurs en mentionnant Hénoch, qui en récompense de sa piété, « ne mourut point » (CO 1702 Genève, p. 2). On retrouve ainsi le lien histoire-morale décrit plus haut.

D'autre part, Ostervald s'intéresse à la transmission de l'histoire. Il précise ainsi, en parlant du Déluge : « La mémoire de ce Déluge s'est conservée, non seulement dans l'Ecriture sainte, mais aussi parmi divers peuples du monde, comme on le voit dans plusieurs histoires anciennes » (CO 1702 Genève, p. 3). Si Ostervald, comme nous l'avons vu, ne recommande pas les Anciens comme des auteurs convenables à l'édification de la jeunesse, une telle remarque est typique d'un homme des Lumières qui s'est penché sur les différentes histoires et mythologies, ou a lu des ouvrages historiques, récents ou non, et a constaté l'existence du Déluge dans plusieurs d'entre elles. Cette position sur la transmission de l'histoire peut également être trouvée dans l'article des vérités intitulé « De l'Ecriture sainte, de sa verité, de sa divinité, et de son usage », dans lequel Ostervald interroge longuement l'enfant sur les auteurs de cette Ecriture sainte, lui demandant notamment s'ils sont dignes de foi – encore un point qui concourt à assurer la réalité *historique* des faits relatés dans la Bible.

Enfin, le théologien neuchâtelois a à cœur de fournir une datation précise de chaque évènement qu'il décrit par rapport aux autres évènements : le Déluge s'est ainsi produit « mille six cens cinquante six ans apres la creation du monde » ; « la vocation d'Abraham arriva quatre cens vint sept ans après le Déluge », la sortie du peuple d'Israël d'Egypte se produisit « quatre cent trente ans apres la vocation d'Abraham ». Dès le chapitre suivant (le chapitre IV qui concerne les évènements de la sortie d'Egypte à la construction du Temple de Salomon), les faits sont datés de plus selon la naissance du Christ – en l'occurrence, ledit Temple de Jérusalem fut construit « environ mille ans avant la venue de Jesus Christ » (CO 1702 Genève, p. 6). Dès la narration concernant le Christ, quelques liens sont faits avec le présent du début du XVIIIe siècle, au sujet de la diaspora juive : les Juifs « depuis ce tems là [...] n'ont jamais pû se relever de leur ruine, et elle dure encore aujourd'hui » (CO 1702 Genève, p. 12). De fait, le théologien précise que la prise de Jérusalem par les Romains (Vespasien) est arrivée quarante ans après la mort du Christ, ce qui est, à quelques années près, exact! Ostervald fournit de manière générale quelques éléments sur les autres religions, tout en précisant qu'il s'agit là bien entendu de fausses croyances : il mentionne ainsi les Juifs, les Païens et les Musulmans.

Bien plus, les histoires des autres religions servent en ce qu'elles permettent d'établir des « vérités historiques » : ainsi, alors qu'il interroge l'enfant sur la notion de commencement du monde, Ostervald écrit l'échange suivant :

Q. Comment montrez vous que le monde n'est pas éternel, et qu'il a eu un commencement ?

R. Il y a plusieurs choses qui le font voir clairement. On trouve dans les histoires le commencement de toutes choses, l'origine des peuples, des arts, et des sciences, la fondation des empires. On sait que le monde n'etoit pas peuplé autrefois comme il l'est présentement, et qu'il ne l'a eté que peu à peu. On peut marquer quand et par qui les divers pays du monde ont eté premierement habités. Enfin, il n'y a point d'histoire plus ancienne que d'environ six mille ans ; tout cela ne seroit pas si le monde etoit éternel.

(CO 1702 Genève, p. 18)

Ainsi, la connaissance des autres histoires sert des buts chrétiens, puisqu'elles indiquent toutes une durée plus ou moins commune (6000 ans); de même, disposer d'informations sur le peuplement progressif du monde permet à Ostervald d'en déduire logiquement que le monde ne peut être éternel, que la création a bien eu lieu, et qu'elle a dû nécessairement être le fait qu'une puissance supérieure. Bien plus, l'existence de Dieu est confirmée par le fait qu'une croyance en une divinité est partagée par chaque peuple, et ce depuis le commencement du monde, même si tous les peuples n'ont pas connu le dieu chrétien. Ailleurs, le fait que Ponce Pilate soit un personnage avéré « marque le tems auquel la mort de J. Christ est arrivée, et confirme la verité de cette histoire » (CO 1702 Genève, p. 56). L'histoire non chrétienne est donc utilisée non seulement dans une optique morale, comme c'est souvent le cas dans notre catéchisme, mais aussi pour confirmer l'histoire biblique, et subséquemment, les vérités de la religion.

2.2.3 Le discours raisonnable, de la connaissance de la religion au bonheur qu'elle procure

Que ce soit dans la forme ou le contenu, les Lumières sont omniprésentes dans le catéchisme d'Ostervald. D'emblée, dans sa dédicace à la SPCK, le théologien neuchâtelois mentionne que ses membres sont « considérables par leurs dignités, et par leurs grandes lumières » (CO 1702 Genève, « Epître dédicatoire ». Plus loin, il explique dans la section sur le Jugement dernier que « ceux d'entre les mauvais Chrestiens, à qui Dieu aura accordé plus de lumieres et plus d'occasions de faire leur salut, seront les plus miserables » (CO 1702 Genève, p. 67). On trouve également à de nombreuses reprises les « lumières de la conscience », qui guident le Chrétien pour l'avertir du mal (CO 1702 Genève, p. 84, 158), et les « lumières de la raison » ; en outre, dans sa préface, Ostervald écrit qu'outre la connaissance des vérités et des devoirs à pratiquer, « le principal est d'[...] engager [les enfants] à faire un bon usage de leurs lumières, et à les rapporter à leur véritable but, qui est l'avancement dans la piété, et dans l'amour de Dieu » (CO 1702 Genève, « Préface »). La liste est longue ; ce motif de lumières revient à plusieurs reprises, au sens de connaissances, éclaircissements, entendement, et même intelligence dans le dernier cas.

Toujours dans le registre du champ lexical, on trouve le motif des « gens de bien », opposés aux « méchans » ; dès le début du catéchisme, Ostervald établit ainsi cette dichotomie : « il y a des peines pour les méchans, et des recompenses pour les gens de bien » (CO 1702 Genève, p. 27). Et on la retrouve tout au long du catéchisme, par exemple dans le passage sur la « Loy de Dieu » où, en parlant du péché et en énumérant ses diverses formes, Ostervald explique que les « gens de bien » évitent le péché, et quand ils commettent un péché, ce n'est pas par méchanceté ni en connaissance de cause, mais par ignorance ou « par surprise »; si péché il y a, les gens de bien se repentent et se corrigent, contrairement aux méchants, qui ne se repentent pas (CO 1702 Genève, p. 99). Cet « homme de bien » est ainsi l'idéal à atteindre du Chrétien pieux, de bonnes mœurs et qui respecte tous les devoirs de la religion ; l'idée est que les jeunes gens sont à même, ayant atteint l'âge de raison, de discerner le bien du mal grâce à leur conscience et l'enseignement de morale qu'ils ont suivi.

Et bien entendu, la raison est omniprésente, et constitue d'ailleurs pour Ostervald l'un des buts de l'éducation : « la raison estant la qualité la plus essentielle à l'homme, ce seroit celle qu'il faudroit principalement cultiver dans les jeunes gens »¹⁷⁸, écrivait ainsi le théologien dans son *Traité des sources de la corruption*. Cette souveraine raison – « le Dieu du XVIIIe siècle »¹⁷⁹! est souvent invoquée dans le catéchisme : elle nous dit, par exemple, qu'il ne peut y avoir qu'un Dieu, et non plusieurs (CO 1702 Genève, p. 39), elle est également utilisée à la fin du catéchisme lorsqu'il s'agit de rejeter les faux dogmes de l'Eglise romaine : considérer le pain et le vin comme étant physiquement le corps et le sang du Christ est contraire à l'Ecriture, aux sens, et à la raison (CO 1702 Genève, p. 223). D'autre part, lorsqu'il s'agit de prouver l'existence de Dieu, ce sont les « lumières de la raison, et le sentiment de la conscience, qui nous obligent à reconnoistre qu'il y a une divinité de laquelle nous dépendons » (CO 1702 Genève, p. 17) ; une idée qui se base sur le principe cartésien de confirmer la vérité d'une chose en faisant appel à sa conscience, à ses sens, qui ne trompent pas, comme l'explique Descartes dans son premier principe du *Discours de la méthode* (1637)¹⁸⁰.

Mais si la raison est un motif récurrent dans le catéchisme, la forme du discours raisonnable est tout aussi importante. Ostervald explique ainsi que « la religion chrestienne n'enseigne rien qui ne soit raisonnable, juste, digne de Dieu et de l'homme, et que les gens sages n'ayent toujours approuvé. De là vient que plus les hommes ont eté raisonnables, et plus ils se sont approchés de la religion chrestienne » (CO 1702 Genève, p. 24. Ce caractère « raisonnable » – conforme à la raison – de la religion chrétienne est à mettre en lien avec la présentation de la doctrine chrétienne dans le langage de la philosophie des Lumières. La philosophie, pour les tenants de l'orthodoxie « raisonnée » et modérée, est « une alliée de première importance pour la théologie, à condition de la comprendre

⁻

¹⁷⁸ Traité des sources de la corruption..., op. cit., seconde partie, p. 144.

¹⁷⁹ MUNDLER, Alfred, op. cit., p. 3.

¹⁸⁰ « Le premier [précepte de la connaissance] estoit de ne recevoir jamais aucune chose pour vraye que je ne la connusse evidemment estre telle : c'est à dire, d'eviter soigneusement la precipitation, et la prevention ; et de ne comprendre rien de plus en mes jugemens, que ce qui se presenteroit si clairement et si distinctement a mon esprit, que je n'eusse aucune occasion de le mettre en doute ». DESCARTES, René, *Discours de la methode pour bien conduire sa raison, et chercher la verité dans les sciences*, Leyde, Ian Maire, 1637, p. 20.

moins comme un système métaphysique fermé que comme un ensemble d'instruments méthodologiques et d'arguments apologétiques »¹⁸¹, comme l'observe Maria-Cristina Pitassi. En d'autres termes, puisque le but est de défendre le christianisme menacé, utiliser les armes de l'adversaire en matière de rhétorique et d'argumentaire est à l'ordre du jour – une vision qui instrumentalise les sciences ainsi que la philosophie, afin d'appliquer « la clarté, conceptuelle et formelle »¹⁸² à la religion qui répond aux mêmes règles que tout sujet soumis à un discours raisonné.

Et de fait, si Pitassi traite ici de Turrettini, l'idée fut également mise en pratique par Ostervald, dont Mundler dit qu'il « était le représentant des tendances nouvelles qui cherchaient à rendre le christianisme plus acceptable à la raison » ¹⁸³, diminuant la partie surnaturelle au profit de la morale à pratiquer, et en appliquant une structure discursive que l'on peut qualifier de « raisonnable », puisqu'elle vise à *prouver*, en utilisant des arguments clairs, logiques – raisonnés – et le vocabulaire idoine. En voici un exemple :

- D. Qu'est-ce donc que la religion nous enseigne, et en quoy consiste-t-elle ?
- R. A connoistre Dieu et à le servir.
- D. Quel est le fondement de la Religion?
- R. C'est la croyance qu'il y a un Dieu.
- D. Qu'est-ce que Dieu?
- R. C'est un esprit infini et très-parfait, qui a creé le monde, et de qui toutes choses dépendent.
- D. D'où savons-nous qu'il y a un Dieu?
- R. Nous ne pouvons pas voir Dieu, parce que c'est un esprit; mais il s'est fait connoître à nous si clairement, et nous voyons des marques et des effets si convaincans de sa puissance, que nous ne saurions douter qu'il n'y ait un esprit infini, et une première cause de toutes choses. (CO 1702 Genève, p. 16)

Les questions se suivent dans un ordre très logique qui rappelle la dialectique : étant parti de ce que la religion apporte à l'homme, on en demande d'abord à l'enfant une définition par une question en deux pans qui appelle une réponse également en deux pans. Le fondement de la religion étant la foi en Dieu, il s'agit immédiatement de définir cette entité, puis de définir la connaissance que nous avons de ce Dieu. La dernière réponse de notre extrait expose, en la justifiant, l'impossibilité de douter de l'existence de Dieu. Remarquons enfin la notion de causalité, qui rejoint l'idée du commencement du monde, dont nous avons parlé plus haut. Toutes deux se réfèrent à un mode de pensée logique : pas de monde sans commencement, pas de commencement sans « première cause » ; d'autre part, l'ordre qui règne dans le monde prouve l'existence d'une entité supérieure qu'il l'a créé et ordonné.

De fait, Ostervald ne se contente pas de fournir à l'enfant les vérités de la doctrine chrétienne, il en fait un véritable réquisitoire, prouvant, démontrant, justifiant. Ainsi, toujours concernant l'extrait ci-dessus, la démonstration ne s'arrêtera pas là, puisque le catéchète doit demander à l'enfant : « Par quel moyen Dieu s'est-il fait connoistre et où trouvons-nous ces effets et ces preuves qui nous montrent qu'il y a un Dieu ? » (CO 1702 Genève, p. 17) ; loin de se contenter de savoir qu'il existe des

.

¹⁸¹ PITASSI, Maria-Cristina, De l'orthodoxie aux Lumières..., op. cit., p. 44.

¹⁸² *Ibid.*, p. 46.

¹⁸³ MUNDLER, Alfred, op. cit., p. 19.

preuves, on demande à les voir, et les quatre pages suivantes contiennent lesdites preuves (à trouver en soi, dans l'Ecriture et dans le monde) de ce « fondement » de la religion qu'il faut absolument établir d'emblée, et sans laisser de place au doute.

Il en va de même, plus loin, pour la preuve que le Christ est bien le fils de Dieu : on demande des réponses précises et logiques. Ainsi : « Si J. Christ n'avoit pas eté le fils de Dieu, il auroit eté un faut prophète [...] » (CO 1702 Genève, p. 20) – mais la sainteté de sa vie prouve que ce n'était pas le cas. Sans remettre en question le contenu de la Bible, on questionne tout : même l'autorité des prophètes et l'origine divine des prophéties sont soumis à l'épreuve de la raison : l'enfant doit expliquer qu'il est « impossible qu'aucun homme puisse connoistre et prédire les choses à venir longtems avant qu'elles arrivent. Ainsi, puis que les propheties ne peuvent pas venir des hommes, il faut nécessairement reconnoistre qu'elles viennent de Dieu » (CO 1702 Genève, p. 28) – ce qui prouve « avec la derniere évidence, et d'une manière invincible » (CO 1702 Genève, p. 29) l'existence d'un esprit supérieur qui connaît l'avenir. Bien plus, certains évènements se sont produits d'une certaine manière dans le but de fournir une preuve aux hommes de leur véracité; les circonstances de l'ensevelissement du Christ (le tombeau scellé, les gardes) « servent principalement à rendre la résurrection de nôtre Seigneur plus certaine » (CO 1702 Genève, p. 58), puisqu'il n'aurait jamais pu passer ces obstacles s'il n'était pas ressuscité. De même, Dieu a donné des preuves qui confirment la véracité du Jugement dernier, preuves qui sont à chercher dans l'histoire sainte, mise ici au service de la démonstration : l'enfant doit ainsi mentionner les moments où Dieu a jugé les hommes (le Déluge, la destruction de Sodome et Gomorrhe...) (CO 1702 Genève, p. 66).

On pourrait multiplier les exemples, qui pullulent dans le catéchisme sur le modèle de la démonstration, demandant constamment à l'enfant de prouver ce qu'il avance, de « confirmer » ses dires, et de les justifier. Ces preuves sont indispensables, puisqu'elles sont le fondement de la vérité de la doctrine, et que sans certitudes à ce sujet, « il n'y auroit plus rien de certain dans les principes de la justice naturelle, ni dans les sentimens dont tous les hommes conviennent, et qui sont le fondement des loix, et du bonheur de la societé civile » (CO 1702 Genève, p. 23). Relevons ici la nature humaine, récurrente dans le catéchisme, et qui est fondamentale : c'est notre nature qui en plus du Christ nous dicte de ne pas faire aux autres ce que nous ne voudrions pas qu'ils nous fassent (CO 1702 Genève, p. 158), ce sont les « sentimens naturels à tous les hommes » (CO 1702 Genève, p. 27) qui reconnaissent la justesse de la doctrine chrétienne, c'est encore cette nature, avec la raison et la conscience, à laquelle les commandements sont conformes (CO 1702 Genève, p. 28). L'importance de la certitude absolue au sujet d'une idée, qu'il faut mettre, de manière très cartésienne, à l'épreuve de la raison et des sentiments pour s'assurer de sa véracité, l'accent mis sur la théologie naturelle, la forme très logique et raisonnable de l'argumentaire, sont autant d'éléments qui font du catéchisme d'Ostervald une application du « christianisme raisonnable » : on veut une religion raisonnée, réfléchie, et non plus seulement apprise.

Mais Ostervald ne s'arrête pas à la forme du discours. Sans certitude à propos de la doctrine, pas de « bonheur de la societé civile », nous dit-il. De fait, la notion de bonheur est tout à fait centrale dans sa théologie, et constitue le but ultime de l'existence. Le début bien connu de la partie « Catechisme ou instruction dans la religion chrestienne » (p. 15) de notre ouvrage le montre très clairement :

- D. Quelle est la plus necessaire de toutes les connoissances ?
- R. C'est celle de la religion.
- D. Pourquoy dites-vous que cette connoissance est la plus necessaire de toutes ?
- R. Parce qu'il n'y a que la religion qui puise nous rendre parfaitement heureux, et que sans elle nous ne pouvons estre que tres-miserables.

(CO 1702 Genève, p. 15)

Ostervald diffère ici des autres catéchismes en usage : la religion est la connaissance la plus nécessaire parce qu'elle peut seule apporter le bonheur. Le catéchisme de Heidelberg, pour sa part, débutait de manière fameuse par cette question : « D. Quelle est votre unique consolation tant dans la vie que dans la mort ? », et l'enfant de répondre que c'est le Christ. Le bonheur justifie – toujours dans un discours raisonné et logique – la nécessité de la religion, c'est une fin en soi, alors qu'avec Heidelberg, le but premier était le salut – cet aspect nécessaire est d'ailleurs un motif tout au long du catéchisme : ainsi, les bonnes œuvres, centrales dans la théologie d'Ostervald, sont *nécessaires*, ce qui peut être prouvé (CO 1702 Genève, p. 89).

Trois questions plus loin, ayant prouvé que la religion seule apporte le bonheur, Ostervald conclut l'argumentation par une question rhétorique : « D. Puis donc qu'il n'y a que la religion qui puisse nous rendre heureux, ne devons-nous pas l'aimer par dessus toutes choses, et travailler à en acquerir la connoissance ? » (CO 1702 Genève, p. 16). Un tel eudémonisme est récurrent dans le catéchisme : ainsi, parmi les devoirs que nous devons à nous-mêmes, s'efforcer d'être heureux figure en bonne place, et le bonheur, rappelle prestement le catéchiste, est à trouver en Dieu (CO 1702 Genève, p. 189). L' « homme de bien » dont nous avons parlé plus haut reçoit le bonheur en récompense de ses bonnes actions puisqu'il est « le plus heureux de tous les hommes ; il n'y a point de douceur au monde qui égale celle d'une vie innocente, ni de plaisir qui soit comparable à celuy de vivre dans la pieté et dans l'amour de Dieu » (CO 1702 Genève, p. 236) ; et une fois au Ciel, les justes rencontreront un bonheur encore plus grand (CO 1702 Genève, p. 80). De même, Adam et Eve étaient heureux, et perdent leur bonheur du fait de leur péché (CO 1702 Genève, p. 2).

Pour être heureux, il faut pratiquer les devoirs de la religion, et connaître les vérités : cette définition du bonheur par la connaissance est, selon Pierre Barthel, tirée du *De officiis* de Cicéron. Elle est en tout cas tout à fait typique des Lumières. En effet, l'accent est mis non plus sur la croyance, mais sur le savoir : croire, c'est savoir¹⁸⁴, observe Alfred Mundler ; comme n'importe quel scientifique qui proclame que la connaissance de la physique permet de comprendre ce qui gouverne le mouvement des planètes, la connaissance de la religion permet de mieux comprendre – et intégrer – la

.

¹⁸⁴ MUNDLER, Alfred, op. cit., p. 3.

doctrine donnée par Dieu¹⁸⁵. Présenter la religion comme un ensemble de savoirs à acquérir, comme une connaissance – presque une science – comme une autre, qui peut être le sujet de preuves et d'un argumentaire raisonnable, participe de cette utilisation que décrit Maria-Cristina Pitassi des outils de la philosophie des Lumières pour défendre, dans le langage du siècle, le christianisme et le rendre « acceptable à la raison » 186.

¹⁸⁵ CARTER, Karen E., *op. cit.*, p. 24. ¹⁸⁶ MUNDLER, Alfred, *op. cit.*, p. 19.

2.3 Une « pédagogie » dans le catéchisme d'Ostervald et ses abrégés ?

Si le catéchisme d'Ostervald utilise la dialectique et la rhétorique des Lumières pour défendre la religion chrétienne, et contient bien des éléments que nous avons rattachés à la philosophie « éclairée » de manière générale, qu'en est-il de la pédagogie ? Peut-on déceler des éléments « didactiques » dans un support à la forme a priori rigide ? Qu'en est-il, enfin, d'une possible évolution (« pédagogisation ») du support ? Pour tenter de répondre à ces questions, après un bref tour d'horizon des liens entre la pédagogie et le catéchisme, et des travaux de recherches qui ont été menés à ce sujet, nous analyserons dans cette partie le catéchisme d'Ostervald, mais également son l'abrégé, et les évolutions des deux supports au cours du XVIIIe siècle.

2.3.1 Pédagogie et catéchismes

Au siècle des Lumières, si l'exercice de la « saine raison » ¹⁸⁷ est l'idéal à pratiquer, il n'est pourtant pas possible de l'atteindre sans des connaissances préalables, qui ont été, elles, apprises par cœur. L'idée que les enfants sont naturellement capables de mémoriser, même davantage que les adultes, est d'ailleurs déjà présente chez Erasme (*De pueris instituendis*) et Quintilien (*Institutio oratoria*), et l'« art de la mémoire », qui fait l'objet de l'ouvrage de Frances A. Yates ¹⁸⁸, n'est pas absent à l'époque moderne des écrits de Descartes ou Leibniz. La croyance demeure ainsi que la mémoire est la base de l'apprentissage – de tout apprentissage, d'ailleurs ¹⁸⁹; dans ce contexte, quoi de surprenant à ce que les catéchismes reposent également sur la mémorisation? Leurs auteurs, sans exception aucune, fragmentent la matière en plusieurs sections pour permettre une mémorisation plus aisée, un but éducatif qui, s'il peut déranger nos sensibilités contemporaines, n'en demeure pas moins considéré au XVIIIe siècle comme une technique qui a fait ses preuves. Bien plus, la forme choisie – le dialogue mis en questions et réponses – permet à l'enfant une mémorisation bien plus aisée que si le texte était suivi, puisqu'il peut lier chaque réponse à une question du maître, sans avoir nécessairement à en retenir l'ordre.

Pourtant, au siècle de la pédagogie, la tradition séculaire de mémorisation, pour toute soutenue qu'elle soit par des subterfuges formels, est remise en question par bien des pédagogues, qui réclament une plus grande compréhension de la matière par l'enfant, mais pas seulement. Dans son article consacré aux livres de classes et à la pédagogie en France¹⁹⁰, Dominique Julia synthétise les

_

¹⁸⁷ IM HOF, Ulrich, « Lumières », art. cit., en ligne: http://www.hls-dhs-dss.ch/textens/f/F17433.php.

¹⁸⁸ YATES, Frances E., *The Art of Memory*, London, Routledge and Kegan Paul, 1966, p. 368 sqq.

 $^{^{189}}$ CARTER, Karen E., *op. cit.*, p. 67 – 68 ; avec l'arrivée de l'imprimerie, la mémorisation perd un peu son importance, mais surtout dans le monde académique.

¹⁹⁰ JULIA, Dominique, « Livres de classe... », *art. cit.* Les travaux de Dominique Julia se situent autour de différentes perspectives de l'instruction de l'enfant au siècle des Lumières : –, « L'enfance aux débuts de l'époque moderne », in Becchi, Egle et Julia, Dominique (dir.), *Histoire de l'enfance en Occident*, Paris, Seuil, 1998, tome 1, p. 303 – 395 ; –, « L'enfance entre absolutisme et Lumières », in Becchi, Egle, Julia, Dominique (dir.), *Histoire de l'enfance en Occident*, Paris, Seuil, 1998, tome 2, p. 7 – 119. Cf. aussi : GRANDIÈRE, Marcel, « Regard sur l'enfant au siècle des Lumières », in *Education et pédagogies au siècle des Lumières : actes du*

principaux traits d'une éducation éclairée : l'enseignement accorde une « attention grandissante [...] aux âges de l'enfance »¹⁹¹, révélatrice d'une conscience des stades de développement de l'enfant liés à sa capacité grandissante à absorber des concepts¹⁹². L'instruction, en français et non plus en latin, comme le prônait le Français Jean-Baptiste de La Salle (1651 – 1719), fait appel aux sens de l'enfant (surtout l'ouïe et la vue), éveillant la mémoire au moyen des sons et d'images. Surtout, l'accent est mis sur une pédagogie ludique : tout est mis en œuvre pour que l'enfant associe l'apprentissage à un plaisir et un intérêt. Les idées pédagogiques, qui voient le jour dans les milieux aristocratique et des classes sociales supérieures, sont de fait déjà présentes dans les traités d'études du XVIIe siècle ; elles évolueront. Avec la « seconde révolution pédagogique »¹⁹³, marquée notamment par la publication de l'*Emile*, dès le milieu du XVIIIe siècle, émergent nombre de traités de philosophie de l'éducation, visant à former à la fois le corps, le cœur et l'esprit de l'enfant. Le maître mot est d'adapter, de toutes les façons possibles, la matière à l'enfant.

L'instruction religieuse, absolument centrale dans l'éducation, n'échappe évidemment pas à la vague, et avec elle, le catéchisme. Sans aller aussi loin que Rousseau, qui n'hésite pas à se prononcer contre les catéchismes dans l'*Emile*¹⁹⁴, bien des pédagogues désirent l'amélioration du support catéchétique. L'enjeu principal de l'instruction étant une meilleure connaissance religieuse, mais aussi une éducation comportementale plutôt que dogmatique, il s'agit d'éviter de surcharger le cerveau de l'enfant de notions théologiques trop complexes pouvant créer une confusion des plus dangereuses. En Suisse, nombre de pédagogues et philosophes s'expriment en ce sens, comme le professeur à l'Académie de Lausanne et précepteur Jean-Pierre de Crousaz dans son *Traité de l'éducation des enfants* (1722), prônant une éducation élémentaire centrée sur la création d'un intérêt chez l'enfant pour la matière qui doit lui être enseignée et mettant avec réalisme surtout l'accent sur une meilleure compréhension de la matière. En effet, de l'avis général, les catéchismes en l'état sont une nourriture indigeste pour l'enfant : « ce n'est pas du lait, c'est de la viande trop solide pour eux », déclare ainsi Allamand. Albrecht von Haller (1708 – 1777) partage cet avis, critiquant surtout le catéchisme de Heidelberg, qui « [lui] paraît bien plutôt ressembler à la confession de foi d'un chrétien fort avancé » ¹⁹⁵.

La plupart des critiques des catéchismes s'en prennent moins à la méthode de la mémorisation qu'au manuel en lui-même, qui apparaît trop long et trop complexe, la simplification de la matière

¹⁹³ VIGUERIE, Jean de, « Le mouvement... », art. cit., p. 295.

Colloque 1983 de l'Institut des sciences de l'éducation, Université catholique de l'Ouest, Angers, Presse de l'Université catholique de l'Ouest, 1985, p. 29 – 48.

¹⁹¹ JULIA, Dominique, « Livres de classe... », art. cit., p. 477.

¹⁹² Green, Ian, op. cit., p. 231.

¹⁹⁴ « Si j'avois à peindre la stupidité fâcheuse, je peindrois un pédant enseignant le catéchisme à des enfants ; si je voulais rendre un enfant fou, je l'obligerois d'expliquer ce qu'il dit en disant son catéchisme ». *Emile, ou de l'éducation, par J. J. Rousseau, citoyen de Genève*, Amsterdam, J. Néaulme, 1762, t. II, p. 321.

¹⁹⁵ Lettres sur les vérités les plus importantes de la révélation, traduites de l'allemand, de M. de Haller, Seigneur de Goumoens-le-Joux et d'Eclagnens. [s.n.], Yverdon, 1772, p. 13. Haller ne mentionne pas explicitement le titre du catéchisme, mais cite la première question, « Quelle est ta consolation dans la vie et dans la mort? ».

servant la compréhension : le pasteur François-Louis Allamand désire ainsi modifier le catéchisme en de brefs ouvrages élémentaires au contenu fort simple, ce qui favoriserait la compréhension : les enfants pourraient répondre « selon ce qu'ils auraient compris et non pas de simple mémoire » ¹⁹⁶. Pour se faire, Jean-Rodolphe Sinner de Ballaigues propose, dans son Essay sur l'éducation publique (1765), une éducation plus « sensible », partant du connu (par exemple la matière) pour aller vers l'inconnu (l'esprit)¹⁹⁷ pour mieux expliquer la doctrine aux enfants. Allamand, pour sa part, met l'accent sur une simplification du catéchisme, proposant notamment de s'adapter au langage des enfants afin de réveiller leur intérêt : « tous les catechismes ont ce defaut de ne point s'exprimer dans ce langage simple et naïf qui est celui des enfans, au moyen de quoi ils n'y trouvent ni instruction ni gout »¹⁹⁸. La mémorisation est pour Allamand vide de sens, et n'aide pas les enfants à retenir la matière au-delà de la communion, comme le remarque le Nouveau Journal Helvétique de février 1780¹⁹⁹. Rousseau. quant à lui, remet en question la forme du dialogue catéchétique : « toutes les réponses du catéchisme sont à contre-sens, c'est l'écolier qui instruit le maître ; elles sont même des mensonges dans la bouche des enfants, puisqu'ils expliquent ce qu'ils n'entendent point [...] »²⁰⁰. On demande donc davantage de simplicité et de clarté, et ce jusqu'à la Révolution et même au-delà, puisque l'on trouve dans le Rapport du Conseil d'éducation du canton du Léman de 1801²⁰¹ la même attente.

Le support catéchétique, on le voit, est l'objet de critiques nombreuses, et ce durant tout le XVIIIe siècle, et en dépit des nouvelles parutions catéchétiques – catéchisme d'Ostervald compris. De rares auteurs de catéchismes, à l'instar de Daniel de Superville, répondent explicitement aux critiques envers ces manuels. Ce dernier défend dans la préface de son catéchisme (1706) la mémorisation²⁰², tout en reconnaissant, puisque son ouvrage s'adresse davantage à des élèves déjà avancés, la difficulté pour les jeunes enfants, qu'il faudrait les renvoyer aux formes abrégées des catéchismes déjà en usage. Soulignant le caractère indispensable du catéchisme comme outil d'éducation « du fait de l'ignorance des parents et de l'incapacité des maîtres »²⁰³, Superville minimise l'importance de la mémorisation invitant les enfants à répondre, lorsqu'on les interroge, dans « les

_

¹⁹⁶ François-Louis Allamand, *Pot-Pourri*, s.l., s.d. [1768], BCUL, p. 208, cit. in PANCHAUD, Georges, op. cit, p. 179

¹⁹⁷ SINNER DE BALLAIGUES, Jean-Rodolphe, *op. cit.*, p. 6 – 7.

¹⁹⁸ François-Louis Allamand, *Pot-Pourri*, s.l., s.d. [1768], BCUL, p. 207 – 208.

¹⁹⁹ « Parcourir avec les catéchumènes, comme c'est l'usage de notre pays et de plusieurs autres pays protestans, toutes les parties de la religion en trente ou quarante leçons, c'est le moyen le plus sûr de faire en sorte qu'ils ne souviennent de rien », *Nouveau Journal Helvétique*, février 1780, p. 5, *cit. in* PANCHAUD, Georges, p. 179.

²⁰⁰ Emile, ou de l'éducation, par J. J. Rousseau, citoyen de Genève, Amsterdam, J. Néaulme, 1762, t. IV, p. 80 – 81.

²⁰¹ « Plusieurs personnes desireroient aussi que le catéchisme usité dans les écoles fut soigneusement revu, non pour changer le fond des choses, mais pour y mettre plus d'ordre et de précision, et pour donner à l'expression plus de simplicité ». Rapport du Conseil d'éducation du canton du Léman, sur l'état des écoles dans ce canton, sur ses trayaux, et sur les vues aui l'on dirigé, 1801 p. 21

sur ses travaux, et sur les vues qui l'on dirigé, 1801, p. 21.

202 « Que peuvent mieux faire nos jeunes gens que d'employer deux ans à apprendre les deux parties dont ce petit livre est composé? Leur mémoire sera t'elle mal occupée lorsqu'on la remplira des principaux passages de l'Ecriture sur ce qu'ils doivent croire et faire pour être sauvez? Ne devons nous pas croître en connoissance et en grace? Ne sommes nous pas dans un siecle eclairé, et dans un pays où Dieu nous donne toutes sorte de moyen pour nous avancer? » ; SUPERVILLE, Daniel de, op. cit., préface.

203 Idem.

termes que leur esprit leur fournira »²⁰⁴. Cette suggestion de reformulation nécessite de comprendre le texte et permet à la fois de s'en distancier; une telle suggestion demanderait bien entendu aussi l'adaptation du maître et du pasteur qui interroge l'enfant, afin qu'ils acceptent également des réponses qui, quoique justes, ne correspondraient pas à la forme donnée dans le catéchisme. Si c'est là une marque tout à fait intéressante de reconnaissance explicite des récriminations envers les catéchismes qui ont lieu durant tout le siècle, nous n'en avons pas trouvé d'autre.

Outre ce léger relâchement de Superville sur la mémorisation, les auteurs de catéchismes et ceux qui les enseignent tentent-ils de changer les choses, d'expliquer davantage la matière pour permettre une distanciation du texte, une meilleure compréhension et une simplification de l'apprentissage par cœur ? S'il est clair que le support catéchétique devient difficilement ludique ou illustré de belles images (notamment pour des questions de coût), peut-on trouver tout de même des velléités pédagogiques, à leur niveau, au sein des catéchismes de l'époque moderne dans le Pays de Vaud ? C'est la question à laquelle nous allons tenter de répondre pour Ostervald et sur laquelle certains historien-ne-s se sont penché-e-s.

2.3.2 Aperçu de la recherche sur la pédagogie dans les catéchismes

Comme nous l'avons vu, nous sommes relativement bien informés sur les supports catéchétiques en usage dans le Pays de Vaud à l'époque moderne, du point de vue de l'histoire religieuse. En 1888 déjà, Henri Vuilleumier publiait sa *Notice historique sur les catéchismes qui ont été en usage dans l'Eglise du Pays de Vaud depuis les temps de la Réformation*²⁰⁵, retraçant la genèse, la réception, l'évolution et les diverses révisions des catéchismes les plus répandus. Il se penche ainsi sur les catéchismes de Calvin, de Berne, de Heidelberg (explications et abrégés), un *Catéchisme touchant le sortilège* (1665)²⁰⁶ et, enfin, le catéchisme d'Ostervald, auquel il consacre la moitié de ses pages. Le théologien les passe en revue de manière détaillée, énumérant les différentes sections et parties, relevant le traitement de vérités fondamentales comme le *Symbole des Apôtres* ainsi que les traits principaux ; il n'entre par contre pas dans les détails pour les catéchismes moins répandus, comme ceux de Superville, de Pictet, de Lenoir, de Louis de Bons. S'il s'intéresse au contexte politique et religieux de la production des catéchismes précités, à leur adoption dans le Pays de Vaud et leur(s) révision(s) à cet effet (notamment l'attitude du souverain bernois), il n'aborde que rarement des éléments de pédagogie des catéchismes, ou d'adaptation du support au niveau de l'enfant, et seulement pour souligner certaines simplifications ou réductions du contenu.

20

²⁰⁴ Idam

²⁰⁵ VUILLEUMIER, Henri, *La religion de nos pères..., op. cit.*

²⁰⁶ Instruction familiere. Touchant les moyens de resister aux tentations du Diable. Composée et imprimee par le commandement de leurs Excellences de Berne, Berne, 1666. Cf. la description détaillée qu'en fait VUILLEUMIER, Henri, Histoire de l'Eglise réformée..., op. cit, vol. 2, p. 686 sqq. Citons aussi le catéchisme d'Isaac Dubourdieu: Catechisme pour l'instruction de la jeunesse sur les principaux points de la religion chrêtienne. Par Monsieur Dubordieu, Lausanne, Chez David Gentil, 1694, cit. in HENRIOUD, Gustave, op. cit., p. 36.

Pour ce qui est de son analyse des catéchismes, il se penche principalement sur le plan et fournit des commentaires d'ordre théologique sur les matières traitées. Vuilleumier mentionne en passant la situation des Lumières en Pays de Vaud, remarquant que le clergé vaudois au XVIIIe siècle est plus ouvert aux nouveautés philosophiques, « pourvu qu'elles ne portassent pas atteinte aux *articles* réputés *fondamentaux* »²⁰⁷. Une nouvelle école orthodoxe voit le jour au XVIIIe siècle, « d'une orthodoxie *biblique* d'intention sinon toujours de fait ; plus préoccupée du côté *moral* de la religion, de ses applications pratiques, que de sa subsistance doctrinale ; affirmant le caractère surnaturel de la révélation, mais prenant surtout à tâche d'en démontrer la plausibilité *rationnelle* »²⁰⁸.

Ainsi, Vuilleumier cadre son approche dans l'histoire de la religion réformée et de l'instruction religieuse en Pays de Vaud ; il est repris en bonne partie par Georges Panchaud dans la section sur les catéchismes de son ouvrage sur l'école vaudoise à la fin de l'Ancien Régime, qui détaille, sur la base de son analyse de l'enquête Stapfer, les supports en usage sous l'angle de leurs différentes composantes ou intentions pédagogiques. Ces quelques pages sont les seules dont nous disposions pour ce qui est de cette approche pédagogique d'histoire de l'enseignement religieux via le catéchisme.

Pourtant, si elle est peu étudiée pour le Pays de Vaud, cette question de pédagogie dans les catéchismes est de plus en plus traitée dans la recherche récente, en particulier aux Etats-Unis, au Canada et en France, et ce sous différents angles. Si l'on met de côté les nombreux travaux scientifiques des théologiens et / ou membres de l'Eglise qui s'intéressent de près ou de loin aux vertus d'éducation morale et religieuse du catéchisme et au rôle des autorités ecclésiastiques dans sa production et sa diffusion, on peut citer pour la recherche française le travail de Jean-Claude Dhotel, qui s'intéresse à l'adaptation du support catéchétique et de l'enseignement du catéchisme à l'enfant dans son ouvrage de 1967²⁰⁹. Il note que « le catéchisme [...] consiste à donner à l'enfant ce qu'il doit savoir en tenant compte de ce qu'il peut recevoir » 210, une vue pédagogique élémentaire que complique dans l'application, note-t-il, le caractère très complexe des vérités chrétiennes. L'auteur s'attarde cependant sur une certaine adaptation à l'âge de l'enfant via une éducation graduée en France dès le XVIe siècle, séparant les enfants en trois groupes. Pour ce qui est des éléments pédagogiques des catéchismes proprement dits, le P. Dhotel distingue, toujours selon les deux orientations de la catéchèse (la « nécessité » d'enseigner une certaine matière et la « capacité » des enfants qu'il s'agit de prendre en compte), les notions de théologies et la « présentation de ces données sous la forme la plus accessible »²¹¹. Les auteurs de catéchismes auront ainsi recours dès le XVIe siècle à des exemples, histoires, comparaisons et allégories destinées à capter l'intérêt des enfants et les inciter à mieux retenir la matière. Dhotel remarque aussi, dès le XVIIe siècle, l'apparition d'une « science

²⁰⁷ VUILLEUMIER, Henri, *La religion de nos pères..., op. cit.*, p. 28 – 29.

²⁰⁸ *Ibid.*, p. 29.

²⁰⁹ DHOTEL, Jean-Claude, Les origines du catéchisme moderne. D'après les premiers manuels imprimés en France, Paris, Aubier-Montaigne, 1967.

²¹⁰ *Ibid.*, p. 125.

²¹¹ *Ibid.*, p. 130.

catéchétique »²¹², plus adaptée non seulement aux enfants, mais aussi aux catéchistes, et moins dépendante de la théologie des auteurs. Il remarque l'importance de la compréhension du catéchisme, et la volonté de mettre de côté la controverse, de présenter une théologie unifiée.

Dhotel note également que le dialogue, forme du catéchisme par excellence, apparaît non seulement comme une facilitation du procédé mnémotechnique, mais également comme un « procèsverbal » sous forme écrite d'une leçon qui s'est déroulée par oral. Ce n'est pas un genre littéraire, mais une « manière d'enseigner »²¹³! La méthode catéchétique est ainsi basée sur la participation active des enfants, utilisant l'ouïe et la parole, mais également la vue lorsque les manuels s'accompagnent d'illustrations. Enfin, les catéchismes se spécialisent au cours du XVIIe siècle : on assiste ainsi à la naissance de supports catéchétiques destinés spécifiquement à un âge (divers âges de l'enfance, et l'âge adulte, une dichotomie d'ailleurs manifeste aussi dans tous les domaines de la société²¹⁴), à un contexte géographique (ville / campagne), à un niveau social (apparition du catéchisme s'adressant spécifiquement aux pauvres) ; on observe aussi des catéchismes destinés aux missions, aux collèges, aux petites écoles²¹⁵.

Le rapport entre le catéchisme et les Lumières est abordé par Jean-Robert Armogathe²¹⁶. Ce dernier présente le catéchisme non seulement comme un moyen de lutter contre l'hétérodoxie au XVIIIe siècle, mais aussi contre la superstition – un moyen d'éclairer le peuple dans l'esprit des Lumières, un outil de « morale sociale ». Il s'intéresse ainsi aux changements dans les plans des catéchismes, qui font de plus en plus place, avec le XVIIIe siècle, à la morale et à la raison. Enfin, Armogathe lie le catéchisme à l'histoire des idées de manière plus large, abordant, dans le cadre de la catéchèse, la pédagogie. L'auteur cite notamment Jean-Baptiste de La Salle (1651 – 1719)²¹⁷, qui pratique la catéchèse « par discussion »²¹⁸, faisant exposer les vérités de la religion par certains élèves, et demandant leur interprétation à d'autres. Armogathe remarque également le clivage mémorisation / jugement qui apparaît dès le début du XVIIe siècle : on désire expliquer davantage le contenu du catéchisme, comme l'exprime l'abbé de La Chétardie, sans pour autant – loin s'en faut – supprimer la mémorisation et la récitation. Pour ce dernier, il faut d'abord expliquer et demander ensuite l'apprentissage par cœur.

Enfin, le catéchisme est, comme nous l'avons dit, un instrument de discipline sociale. Il s'agit là d'une interprétation récente. En effet, dans son ouvrage, *Creating Catholics. Catechism and Primary*

²¹² *Ibid.*, p. 200.

²¹³ DHOTEL, Jean-Claude, op. cit., p. 139.

ARIÈS, Philippe, L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime, Paris, Plon, 1960, p. 22, 41, 134 – 142, cit. in ibid., p. 227.

²¹⁵ Cf. pour cette question de spécialisation le chapitre VI éponyme de DHOTEL, Jean-Claude, *op. cit.*, p. 227 – 278.

²¹⁶ ARMOGATHE, Jean-Robert, art. cit.

²¹⁷ « La Salle, Jean Baptiste de », in *Dictionnaire de la pédagogie et d'instruction primaire*, publié sous la direction de F. Buisson, Paris, Libr. Hachette, 1882 – 1887, 7 vol., [pas de date de mise en ligne], consulté le 15.11.12 : www.inrp.fr/edition-electronique/lodel/dictionnaire-ferdinand-buisson/document.php?id=2996.

²¹⁸ ARMOGATHE, Jean-Robert, art. cit., p. 113.

Education in Early Modern France (2011), l'américaine Karen Carter remarque notamment que l'historiographie ne s'est jusqu'alors que peu intéressée à l'enseignement de la religion à l'époque moderne pour se pencher plutôt sur des thèmes chers à l'époque contemporaine (l'écriture, la lecture, l'alphabétisation – en somme, « the growth of literacy » ²¹⁹), malgré la prépondérance de cette instruction. Se penchant sur les paroisses rurales en particulier, elle estime à la lumière des rapports de visite des évêques que l'émergence d'une éducation pour tous créée par la réforme catholique n'a pas été imposée par l'Eglise ou l'Etat dans ce contexte, mais est le fait d'un effort commun entre les parents, les prêtres des villages, les régents et les conseils d'administration des écoles.

L'historienne s'intéresse à la production de catéchismes, et met l'accent sur la pédagogie, dans le cadre notamment des idées de Rousseau ou de Locke, mais aussi et surtout pour rattacher ses observations à l'histoire sociale. En effet, si la communion est fondée sur la confession de foi et la preuve d'une certaine connaissance des bases de la doctrine, il est encore plus important de connaître les comportements religieux attendus pour participer au rituel, selon l'historienne américaine. Cette dernière insiste tout particulièrement sur l'aspect « comportemental » et social de la catéchèse : « [catechism] was perhaps the ultimate instrument of social discipline » 220. En effet, même si les enfants ne parviennent pas à comprendre tout ce qu'ils apprennent par cœur, la mémorisation même, la récitation en classe et le comportement qui y est attendu envers les camarades et les supérieurs, sont fondamentaux, et bien plus durables dans les esprits que les mots exacts du catéchisme. Les autorités étatiques (laïques) et ecclésiastiques se rejoignent dans un but commun : faire internaliser à la jeune génération les codes éthiques et sociaux qui leur permettront de s'intégrer dans la société - un point d'ailleurs très présent dans plusieurs catéchismes du XVIIIe siècle, qui transmettent à la fois des croyances et les comportements sociaux idoines basés sur ces croyances.

Si la plupart des données concernant la France catholique sont transposables à des sociétés réformées comme celle du Pays de Vaud sous domination bernoise, nous disposons d'un ouvrage très précieux sur les catéchismes de l'Angleterre réformée, paru il y a de cela quelques années : The Christian's ABC (1996)²²¹ de Ian Green consiste en une étude diachronique exhaustive des centaines de supports catéchétiques imprimés (ou non), en usage ou du moins recommandés, entre 1530 et 1740. Il s'intéresse au catéchisme en tant que « medium », mais également au message catéchétique et aux modifications qu'il subit dans les divers supports. Il rassemble ainsi les approches historique (mettant l'accent sur l'impact du catéchisme) et théologique (qui lie le contenu du catéchisme à l'orthodoxie régnante). Green étudie une à une les différentes parties du catéchisme, et note un déplacement de la mémorisation à la compréhension au cours de l'époque étudiée – un trait, notons-le, qui est d'ailleurs

²¹⁹ CARTER, Karen E., *op. cit.*, p. 13 – 14.

²²⁰ CARTER, Karen E., op. cit., p. 96. L'idée que les autorités religieuses (et d'ailleurs étatiques, comme nous l'avons vu avec Berne) tentent d'établir une discipline sociale durant la période moderne en Europe se retrouve notamment dans les travaux de Norbert Elias ou Michel Foucault. Cf. à ce sujet : CARTER, Karen E., op. cit., p. 86. ²²¹ Green, Ian, *op. cit*.

inhérent à la religion protestante et tout à fait fondamental, comme l'illustre le catéchisme de Luther, où l'on demande sans cesse à l'enfant la signification de ses réponses.

Ian Green traite de différents aspects concernant la méthode catéchétique trouvée dans les catéchismes, notamment de la forme du dialogue entre le catéchiste et l'enfant. La technique de questions-réponses, bien que souvent associée à Luther, trouve ses origines chez les Grecs et les Hindous, est présente dans la Bible, se poursuit au Moyen-Age notamment sous la forme de dialogues (on peut penser aux dialogues de Grégoire le Grand) et à l'époque moderne (avec Erasme notamment). Green met en avant le type de dialogue « instructif » utilisé dans les catéchismes mettant en scène les deux personnages que sont l'enseignant et l'élève, comportant des éléments didactiques tels que des encouragements à l'élève (comme dans le catéchisme de Calvin) servant à conserver son attention – ce qu'Olivier Millet décrit comme la « fiction pédagogique »²²². La forme qui dominera durant toute l'époque moderne se fixe dès le second quart du XVIe siècle. Les catéchismes rassemblent ainsi trois traits caractéristiques selon Ian Green : l'apprentissage par cœur, typique du Moyen-Age, via la répétition, la volonté luthérienne (et humaniste!) de faire également comprendre la matière, et les éléments didactiques typiques du genre du dialogue²²³, visant à attirer l'attention de l'enfant. Green consacre un chapitre aux changements dans la technique catéchétique²²⁴, mettant en exergue la création d'une certaine gradation dans l'apprentissage du catéchisme et l'attention aux étapes successives du développement de l'enfant, dans une certaine mesure, par les auteurs, ainsi que la plus grande importance accordée, dès le milieu du XVIIe siècle, à une compréhension de la matière.

Si la période moderne est relativement bien documentée par la recherche récente en matière de catéchismes, on peut pourtant remarquer que les travaux se concentrent pour la grande majorité sur les XVIe et XVIIe siècles (surtout le XVIIe pour tous les travaux portant sur la Réforme catholique), allant parfois jusqu'au XVIIIe siècle, mais rarement jusqu'à la Révolution, et sans que cette période fasse seule l'objet de l'étude. Ainsi, si l'on trouve des travaux sur l'enseignement du catéchisme, la méthode catéchétique et plusieurs éléments pédagogiques inhérents au support catéchétique, ces derniers ne concernent pas le Pays de Vaud, qui a seulement été traité dans une perspective d'histoire de la religion.

2.3.3 Eléments « didactiques » du catéchisme original

Il s'agit dans cette partie de notre travail de mettre en exergue l'évolution pédagogique du catéchisme d'Ostervald; pour ce faire, il est nécessaire de nous pencher d'abord sur les aspects pédagogiques de l'édition de 1702, sur la manière dont la mise en forme de la matière catéchétique a été effectuée par Ostervald, avant de traiter les éditions postérieures. Dans un second temps, nous nous intéresserons à

²²² MILLET, Olivier, art. cit., p. 188. Pour les encouragements et louanges de l'enfant dans le catechisme de Calvin, voir p. 193 sqq.

²²³ Cf. à ce sujet: BURKE, Peter, « The Renaissance Dialogue », *Renaissance Studies* 3, 1989, p. 1 – 12, *art. cit.*

in Green, Ian, op. cit., p. 17, note 20.

224 Cf. Green, Ian, op. cit., chapitre 5, « Changes in Catechetical Technique », p. 230 – 276.

l'abrégé de 1734 dans une perspective comparative, également sur un plan « pédagogique », avant de suivre le même modèle et d'analyser l'évolution de l'abrégé jusqu'à la fin du siècle ; l'abrégé de Polier, sur lequel nous nous pencherons tout particulièrement, fera l'objet du chapitre suivant.

Précisons avant tout ce que nous entendons par « pédagogie » ou « éléments didactiques » dans notre analyse. Nous sommes ici à la recherche d'outils rhétoriques ou structurels qui marquent la volonté d'Ostervald, d'ailleurs exposée dans ses autres ouvrages, de prendre en compte le niveau de l'enfant lors de la mise en forme de la matière – l'Ecriture sainte – et d'adapter la matière à ce niveau présupposé. Ces outils sont variés, et vont de la simple attention accordée à la structure du plan à la logique de l'enchaînement des éléments, qui permettront à l'enfant de mieux comprendre – et donc intégrer– l'histoire sainte et les vérités et les devoirs de la religion. Pour n'importe quel enseignant du XXIe siècle, bien sûr, les 248 pages de l'ouvrage du théologien paraissent impossibles à faire apprendre à des enfants, et la difficulté des réponses exigées, qui s'étalent parfois sur plusieurs pages, a été relevée par Georges Panchaud notamment. S'il est bien évident que les intentions et les améliorations pédagogiques ne remplissent pas des critères contemporains et ne rivalisent en aucun cas avec les manuels ludiques et didactiques du XVIIIe siècle non plus, ce sont les *intentions* affichées d'Ostervald qui nous intéressent, et la manière dont elles sont appliquées dans ce catéchisme dans le contexte du siècle.

La compréhension est au centre de la démarche d'Ostervald. Dès la préface de son catéchisme, Ostervald renvoie d'ailleurs le lecteur au *Traité des sources de la corruption*, et plus particulièrement à la seconde partie, traitant de l'éducation (V) et des livres (VII). Dans cette dernière section en particulier, Ostervald s'attaque sans réserve aux ouvrages corrompus, catégorie dans laquelle il fait entrer tout sauf les livres de religions : poésie, romans (même s'il reconnaît l'éventuelle valeur de certains « livres d'amour et de galanterie »²²⁵), ouvrages « païens » d'auteurs grecs et latins, et même les livres de science y sont ainsi fustigés. Et pour ce qui est des ouvrages pieux, certains ne valent guère mieux : sans citer de titre – toujours prudent ! – Ostervald critique notamment les ouvrages qui expliquent l'Ecriture sainte – donc en incluant les catéchismes – mais qui le font de manière trop complexe et obscure. Son premier souci en écrivant son catéchisme est d'être aussi simple et clair que possible afin d'être compris des enfants ; il s'en explique dans le *Traité des sources de la corruption* :

Jamais clarté n'est plus necessaire que dans l'instruction de la jeunesse. Les enfans n'ayant point encore d'idées de la pluspart des choses, et n'estant pas accoustumez à la signification des termes, on ne sçauroit se faire entendre à eux, à moins qu'on ne leur parle avec beaucoup de netteté et de simplicité, et qu'on n'évite tout ce qui pourroit les embarrasser, et leur paroistre obscur.²²⁶

Il faut donc se montrer clair pour former, le plus tôt possible, un bon citoyen et s'adresser aux enfants dans leur langage, un langage simple et clair. Les extraits que nous avons cités plus haut pour illustrer le caractère raisonnable du catéchisme ne semblent peut-être pas si simples ; pourtant, en comparant,

_

²²⁵ Traité des sources de la corruption..., op. cit., p. 219.

par exemple, la description d'un point compliqué comme la foi chez Ostervald et dans le catéchisme de Heidelberg, on peut aisément se rendre compte du travail de simplification et de clarification effectué par le pasteur de Neuchâtel. L'ouvrage palatin propose en effet une définition très complexe de la foi:

> Ce n'est pas seulement une connaissance certaine par laquelle je tiens pour vrai tout ce que Dieu nous a révélé dans sa parole, mais c'est aussi une confiance pleine et entière que le Saint Esprit produit en moi par l'Evangile, et qui m'assure que ce n'est pas seulement aux autres, mais aussi à moi que Dieu a offert la rémission des péchés, la justice et le salut éternels, par pure grâce, par le seul mérite du Christ.²²⁷

A titre de comparaison, voici la définition qu'Ostervald propose : après avoir défini la notion de foi dans un contexte général (la « croyance et la persuasion que l'on a qu'une chose est véritable et certaine », CO 1702 Genève, p. 32), creusé la question de la manière dont on s'assure qu'une chose est vraie, demandé comment on croit aux vérités de la religion et pourquoi, et quels sont les fondements de la foi – après tous ces éléments seulement, le pasteur de Neuchâtel demande « Qu'est-ce donc que la foi ? », et l'enfant doit répondre : « C'est une croyance et une persuasion ferme des verités que Dieu nous a revelées dans la Parole » (CO 1702 Genève, p. 33). Ostervald a à cœur d'amener la notion de foi via un raisonnement logique et construit – et subséquemment le plus clair possible, et le plus court possible. Le langage utilisé comprend moins de termes complexes (on peut penser aux notions de salut, de grâce, de rémission du péché du catéchisme de Heidelberg, très abstraits), et le groupe binaire de « croyance » et « persuasion » de la foi en général est repris dans la définition de la foi chrétienne en particulier. De plus, les réponses que les enfants doivent fournir reprennent souvent des éléments de la question posée, afin de lui donner des indices : à la question « Mais suffit-il pour estre heureux de connoistre la religion? », Ostervald aurait pu écrire un simple « non », et élaborer. Il n'en fait rien, et l'enfant doit répondre : « La connoissance de la religion ne suffit pas ; le principal est de vivre dans la piété [...] » (CO 1702 Genève, p. 16). Enfin, Ostervald tient à expliquer clairement les notions complexes, comme cette citation de la Genèse quelque peu obscure :

> Mais Dieu promit dès lors Que la semence de la femme briseroit la teste du serpent, ce qui vouloit dire, que les hommes seroient délivrés du péché, de la mort, et de la puissance du Diable, par Jésus Christ qui naistroit de la Vierge.

(CO 1702 Genève, p. 2)

La métaphore est difficile à appréhender, mais Ostervald la traduit immédiatement dans des mots simples (péché, mort, diable) que l'enfant connaît et qu'il entend tous les jours ; en résumé, écrit-il à Turrettini au moment de la parution de son Traité contre l'impureté en 1707 : « l'Ecriture doit estre expliquée populairement et non philosophiquement »²²⁸.

²²⁷ FATIO, Olivier (éd.), Confessions et catéchismes..., op. cit., p. 141, cit. in LÉCHOT, Pierre-Olivier, Protestantisme et morale..., op. cit., p. 8, note 32, où se trouve cette comparaison des deux définitions de la foi,

sous l'angle de la justification cependant.

228 « Lettre d'Ostervald à Turrettini », le 19 février 1707, *Lettres inédites* ... publiées et annotées par E. de Budé, op. cit., vol. 3, p. 56.

Si la volonté de clarté concerne le langage et les arguments, elle se manifeste également dans la structure extrêmement hiérarchisée, et ce tant au niveau de l'organisation du plan de l'ouvrage que des connaissances au sein du texte ; il s'agit d'ailleurs là d'un point relevé pour les catéchismes des Lumières par Jean-Robert Armogathe, qui souligne également l'importance de faire passer les vérités chrétiennes dans un certain ordre soigneusement raisonné. D'une part, pour ce qui est du plan du catéchisme, celui-ci est extrêmement détaillé (la table des matières occupe pas moins de douze pages !), et par conséquent abondamment subdivisé en différentes parties, chapitres, sections et articles. A titre d'exemple, la courte section traitant des généralités sur la religion est divisée en trois articles, eux-mêmes subdivisés en deux niveaux supplémentaires de numérotation. Ainsi, le premier article de cette section sur la religion figure de la manière suivante dans la table des matières :

Art. I. De la necessité de la Religion, et de ses fondements	
I. La necessité de la religion	15
Ce que c'est que la religion	Page 16
II. Le fondement de la religion est, Qu'il y a un Dieu	16
Ce qu'on prouve par nous mesmes	17
2. Par le monde	17
3. Par l'Ecriture sainte	18
(CO 1702 Genève, « Table de ce qui est contenu dans ce catechisme »)	

Malgré quelques différences entre la table des matières et le texte (qui ne contient en l'occurrence pas la numérotation en chiffres romains, par exemple) et le caractère quelque peu indigeste, pour des sensibilités contemporaines, de cette longue et complexe table, on se rend aisément compte qu'Ostervald désire structurer sa pensée le plus clairement possible. A titre de comparaison, le catéchisme de Heidelberg ne comporte pas de table des matières, et est simplement divisé en 52 sections qui se suivent²²⁹.

Il est intéressant de constater que contrairement à l'usage contemporain, bien des sous-chapitres qui n'en sont pas dans le contenu figurent dans la table des matières, d'où le volume de cette dernière. Ces rubriques « inexistantes » en tant que telles correspondent de fait simplement aux mots-clés qui figurent en marge du texte et qui résument le contenu de manière très succincte. Ainsi, lorsque le catéchète demande « Quel est-le second devoir de la temperance ? », et que l'enfant répond : « C'est de ne pas aimer les biens et les richesses, et d'avoir le contentement d'esprit », on trouve la note marginale suivante : « Du contentement d'esprit, et de l'amour des richesses », note qui est reprise telle quelle dans la table des matières (CO 1702 Genève, p. 202). Ce procédé permet un usage plus détaillé et, subséquemment, plus efficace de la table des matières : on retrouvera plus facilement tel ou tel point de religion. Ces notes marginales permettent donc de se repérer au sein du texte lorsque l'on

²

²²⁹ Catechisme de Heidelberg, avec une courte explication par demandes et par reponses, adjoutée à chaque article pour lever les principales difficultez, et pour étendre d'avantage les matières les plus importantes. Troisième édition, augmenté et corrigée. Suivant la copie imprimée à Delft, Chez Adrian Beman, 1706. En revanche, dans une édition que nous avons trouvée, on a ajouté à la main une table des matières à la fin de l'ouvrage : Catechisme de Heidelberg, avec une courte explication par demandes et par reponses, ajoûtée à chaque article, pour lever les principales difficultés, et pour étendre d'avantage les matières les plus importantes. Cinquième edition, augmentée et corrigée. Avec privilège du souverain. Berne, de l'imprimerie de Leurs Excellence, 1753.

feuillette le catéchisme, un système de référencement qui aide le lecteur à naviguer plus aisément dans les 248 pages du catéchisme, entre la table des matières et les mots-clés mis en évidence par leur place en marge. Dans le même esprit, en haut de chaque page, outre le numéro du chapitre, le contenu de la page est parfois indiqué à côté du numéro de page; et toutes les deux pages (donc à chaque double page) est indiquée en marge la partie dans laquelle le lecteur se trouve.

Ostervald insère également des références « numérotées » en indiquant, dans la partie d'histoire sainte, de quel chapitre de l'Ecriture sainte tel ou tel passage est tiré, de manière à ce que l'enfant – ou le catéchète – puisse se référer en tout temps aux Ecritures. Enfin, Ostervald cite abondamment la Bible dans la partie « Catechisme », mettant ces citations en caractères italiques et donnant immédiatement l'endroit exact de la Bible où le catéchiste ou l'enfant pourra retrouver la citation ; l'italique permet ainsi de mieux identifier visuellement les citations. Ce référencement facilite donc l'enseignement du catéchisme – pour trouver rapidement les passages pour l'enfant – mais permet aussi d'établir des repères très précis (on trouve parfois plusieurs mots-clés par page) qui seront autant de repères dans l'esprit de l'enfant qui, ne l'oublions pas, doit tout apprendre par cœur !

Ce plan minutieux aux multiples références fut l'objet de maintes hésitations lors de la composition de l'ouvrage, et notamment concernant la place à donner aux devoirs de la morale, comme on le voit dans un document adressé à Tronchin²³⁰ le 7 décembre 1701. Ostervald ne sait pas où placer la section sur les devoirs dans son catéchisme ; il désire notamment éviter les répétitions, et les accusations de socinianisme. En séparant les devoirs en plusieurs catégories (devoirs envers Dieu, soi-même, son prochain), il se voit contraint de diviser le Décalogue en conséquence, et appelle Tronchin à l'aide. Ce dernier répond à ces éléments dans une lettre du 3 février 1702²³¹, où il conseille à Ostervald de traiter des devoirs de la morale indépendamment du Décalogue, conseil que le théologien neuchâtelois ne suivra pas, à en croire la table des matières du catéchisme de 1702, où l'on peut constater que si l'ordre du Décalogue est respecté, l'ossature de cette section se rapporte aux devoirs moraux. Ostervald fait également part de ses doutes sur son plan à son ami Turrettini quelques mois plus tard, en mai 1702²³²; enfin, pour ce qui est de la forme du catéchisme, le pasteur hésite à le « mettre [...] par demandes et par réponses, ou autrement », comme il l'explique en mars 1701 à Turrettini²³³. On le voit, Ostervald consacre ainsi apparemment un certain temps à l'organisation de la forme et du contenu de la manière la plus logique et raisonnable possible, dans l'optique de se détacher du catéchisme de Heidelberg et d'être aussi clair que possible dans son exposition de la doctrine et des devoirs.

_

²³⁰ FATIO, Olivier, LÉCHOT, Pierre-Olivier, *Correspondance Ostervald – Tronchin*, *1683 – 1705*, édition en cours, BGE, MHR, Archives Tronchin 52, fol. 199. Peut-être en lien avec une lettre d'Ostervald à Tronchin, datée du 7 décembre 1701.

²³¹ *Ibid.*, BGE, MHR, Archives Tronchin 51, fol. 199 – 200.

²³² Cf. la lettre d'Ostervald à Turrettini, le 10 mai 1702, *Lettres inédites*... publiées et annotées par E. de Budé, *op. cit.*, vol. 2, p. 396 – 399.

²³³ « Lettre de Jean-Frédéric Ostervald à Jean-Alphonse Turrettini, le 19 mars 1701 », *Lettres inédites*... publiées

et annotées par E. de Budé, *op. cit.*, vol. 2, p. 390; *Inventaire critique...*, publ. par Maria-Cristina Pitassi, *op. cit.*, vol. 2, lettre no 1330, p. 73: I.a.s.a. (F), BUP Genève, Ms fr 489 (fol. 19 – 22); italiques dans l'original.

D'autre part, si le plan, mûrement réfléchi, est très hiérarchisé dans un dessein de clarté, les demandes au sein du texte le sont de fait également. En effet, les subdivisions thématiques de la matière sont déroulées en plusieurs temps au sein même des réponses. Ainsi à la question « Qu'est-ce que croire en Dieu? », l'enfant doit répondre « C'est premierement croire qu'il y a un Dieu, et en second lieu le servir, l'adorer et attendre de luy seul nostre bonheur » (CO 1702 Genève, p. 39). L'enfant peut se souvenir que la réponse à cette question comporte deux pans clairement définis, ce qui l'aidera à retrouver dans sa mémoire quels sont ces deux pans. Souvent, cette structure en deux temps se traduit par une numérotation dans la réponse : par exemple, au sujet des devoirs des maîtres envers leurs serviteurs, l'enfant dira : « Ils leurs doivent 1. La justice [...]. 2. L'équité et la charité [...]. 3. Les maitres chrestiens doivent prendre soin du salut de leurs serviteurs » (CO 1702 Genève, p. 188). Enfin, la hiérarchie se déploie aussi sur plusieurs questions. Ainsi, pour prouver que l'Ecriture sainte provient de Dieu, l'enfant doit identifier des éléments de la Bible qui ne peuvent être que divins. « Quelles sont ces choses là ? » demande le catéchiste ; l'enfant doit répondre qu'il y en a quatre, et citer la première seulement. Les trois questions suivantes porterons sur les trois autres « choses » (CO 1702 Genève, p. 28 - 29). Cette hiérarchisation très claire aide l'enfant dans son travail de mémorisation de la matière, puisqu'il lui permet de diviser en fragments les plus courts possibles la matière, considérable, qu'il doit apprendre - le travail lui est « mâché » ; au lieu d'apprendre de manière linéaire, il se crée ainsi un « arbre », réseau complexe et rigoureusement organisé de connaissances. Ce n'est certes pas le cas de la partie d'histoire sainte, qui est un texte suivi et sans doute très difficile à apprendre par cœur, malgré la clarté manifeste voulue dans la chronologie des évènements, qui sont datés le plus exactement possible, comme nous l'avons vu.

Ainsi, Ostervald met en pratique à tous les niveaux la clarté qu'il prône dans une préoccupation toute pédagogique : un langage simple, un argumentaire logique et une structure extrêmement hiérarchisée sont autant d'éléments qui permettront à l'enfant de mieux appréhender la matière, avec « l'ordre et la méthode » que prône l'auteur²³⁴, qui conseille dans son *Traité des sources de la corruption* d'avancer dans l'enseignement du catéchisme « en ayant toûjours égard à l'age, à la portée, et aux progrez des enfans »²³⁵.

« C'est autant dans l'art de poser les questions que dans celui d'y répondre que réside le talent pédagogique » 236, analyse Georges Panchaud. Ostervald, en effet, construit ses questions de manière à stimuler l'intelligence de l'enfant : il le met souvent à l'épreuve et le provoque en lui proposant des solutions fausses, mais amenées tout à fait logiquement. Par exemple, toujours sur le sujet de la preuve de l'existence de Dieu par la divinité des prophéties, l'enfant vient de répondre, comme nous l'avons vu plus haut, que les prophéties sont nécessairement divines, puisque les hommes ne peuvent pas connaître l'avenir.

²³⁴ Traité des sources de la corruption..., op. cit.,, p. 163.

²³⁵ *Idem*

²³⁶ PANCHAUD, Georges, op. cit., p. 175.

D. Ne pourroit-on pas dire que ces propheties n'ont pas eté faites avant que les choses qui y sont prédites arrivassent, mais qu'elles ont eté écrites après ; et qu'ainsi ce ne sont pas de véritables propheties ?

R. Cela ne se peut en aucune façon soutenir, puis qu'il est clair et incontestable que plusieurs siecles avant que Jesus Christ vint au monde, les Juifs avoient le Vieux Testament et les prédictions des prophetes, tels que nous les avons. Il est encore certain que les trois premiers Evangiles ont eté publiés longtems avant que la ruine de Jerusalem, et les autres evenemens qui y sont prédits, arrivassent.

(CO 1702 Genève, p. 29 – 30)

Le catéchiste offre ainsi à l'enfant une solution très simple et raisonnable, que ce dernier doit contrer en faisant appel à sa logique; certes, la réponse est apprise par cœur, mais provoquer ainsi l'enfant vise à l'engager à raisonner par lui-même sur des questions de doctrine et surtout, montrer qu'il a bien *intégré, compris* et non seulement mémorisé, en cassant par la négation la routine de l'interrogation.

Dans le même esprit, on demande sans cesse, comme nous l'avons vu plus haut, à l'enfant de prouver ses dires et de se justifier. On profite également de placer dans la bouche du catéchiste des interrogations qui sont sans doute celles de l'enfant, en le provoquant également : lorsqu'il est question du Saint-Esprit qui ne fait plus de miracles parce qu'ils ne sont plus nécessaires pour prouver la vérité de l'Evangile, on demande à l'enfant : « Le Saint Esprit ne fait-il donc plus rien pour notre salut ? » (CO 1702 Genève, p. 70); enfin, on demande à l'enfant de tirer des conclusions et de résumer ce qu'il vient de dire. Ainsi, après avoir énuméré les « marques de l'amour de Dieu », on demande « D. Que s'ensuit-il de ce que vous venez de dire ? » et l'enfant de résumer, en quelques mots, « que l'amour de Dieu comprend tous les devoirs de la Religion ; et que pour s'acquitter de tous ces devoirs, il n'y a qu'à se remplir le cœur d'un veritable amour pour Dieu » (CO 1702 Genève, p. 107 – 108). Ces stimulations de la raison et de la réflexion de l'enfant sur la religion, l'histoire sainte, mais également l'organisation interne de la doctrine exigent une compréhension plus importante de la matière catéchétique – compréhension qui permettra de mieux pratiquer les devoirs de la religion, le but ultime d'Ostervald. A la vue de ces éléments, on peut observer qu'Ostervald considère l'enfant comme capable de raisonnement, une idée très présente chez Locke, et qui est chez lui associée à la nécessité de développer chez l'enfant des capacités d'observation et de pensée critique²³⁷. Si Ostervald ne va pas si loin, il franchit tout de même un pas vers une vision de l'enfant plus « éclairée ».

Outre ces outils de structure et de rhétorique, Ostervald a recours à des matières qu'il juge plus appropriées que d'autres à l'enfant. Il en va ainsi pour l'histoire sainte : en effet, le théologien, après avoir passé en revue les principaux évènements qu'il faudrait aborder selon lui dans l'enseignement religieux, note, à la suite de l'abbé Fleury, la facilité qu'ont les enfants à retenir les histoires :

Il ne faut pas dire, que l'histoire est au dessus de la portée des enfans ; bien loin de là, c'est ce qu'il y a de plus facile pour eux dans la religion, c'est ce qu'ils écoutent avec le plus de plaisir, et ce qu'ils retiennent le mieux. Rien n'entre plus aisément dans leur

_

²³⁷ CARTER, Karen E., *op. cit.*, p. 79.

esprit que l'histoire ; on peut leur apprendre en huit jours, tout ce que je viens de dire. Cette connoissance est autant necessaire, qu'elle est facile à acquerir.²

La facilité avec laquelle les enfants apprennent l'histoire sainte, selon Ostervald, est en lien avec le plaisir qu'ils ont à entendre les récits qu'elle contient. De fait, s'il conseille aux ministres dans De l'exercice du ministère sacré la clarté, la simplicité, la brièveté et l'ordre, sa cinquième recommandation porte sur le fait « d'instruire d'une manière agréable » ²³⁹. L'idée est déjà présente avant la publication du catéchisme, dans le *Traité des sources de la corruption* : « si on [...] proposoit la religion sous une face attrayante, il est certain [que les enfants] s'y attacheroient fortement »²⁴⁰. Comment faire? Ostervald en appelle à la douceur, qui permet de « leur rendre [...] la vertu aimable »²⁴¹. L'histoire sainte joint ainsi l'utile à l'agréable, puisqu'elle est absolument nécessaire à la formation d'un Chrétien vertueux, tout en étant un moyen pédagogique d'assimiler aisément et agréablement la doctrine.

Bien plus, si les éléments d'histoire sainte ne sont guère présents dans la partie « catéchisme » de notre ouvrage, très axée sur une présentation logique et raisonnable de la théorie et moins sur les exemples, on en trouve pourtant quelques-uns, servant à expliquer, illustrer, prouver même (puisque la démonstration est chère à Ostervald) tel ou tel dogme. A titre d'exemple, lorsqu'il s'agit d'expliquer le rôle de la Providence dans le péché, Ostervald fait dire à l'enfant :

> [La Providence] intervient [dans le péché] en ce que Dieu l'arrête quand il lui plaît, et qu'il s'en sert pour l'execution de ses desseins. C'est ce que nous voyons dans l'histoire du patriarche Joseph, et dans celle de nostre Seigneur J. Christ. (CO 1702 Genève, p. 44)

L'enfant, qui – en principe – se souvient d'avoir étudié l'histoire de Joseph et celle du Christ dans son abrégé d'histoire sainte, est à même de tirer de ces exemples la conclusion qui s'impose : les deux personnages ont subi de terribles revers, mais ces injustices faisaient partie des desseins divins. L'histoire sainte illustre, permet à l'enfant de mieux comprendre un point complexe de la doctrine, et, sans doute, de mieux s'en souvenir en se rappelant du cas de Joseph et du Christ.

Mais les exemples historiques servent également la morale. Au siècle des Lumières, l'histoire est jugée adaptable aux enfants, pour autant qu'elle serve des buts moraux : elle est « une morale réduite en action pour [servir d'exemple] à la conduite des hommes »²⁴², pour reprendre les termes de l'histoire civile et consulaire de la ville de Lyon (1696). Elle est souvent « le livre d'images des bons et des méchants »²⁴³, comme le formule Jean de Viguerie, et permet l'utilisation – comme d'ailleurs

²³⁸ Traité des sources de la corruption..., op. cit., seconde partie, p. 157.

²³⁹ OSTERVALD, Jean-Frédéric, De l'exercice du ministère sacré. Première partie qui traite de la prédication, et de l'instruction de la jeunesse, Amsterdam, Chez J. F. Bernard, 1737, p. 154. ²⁴⁰ Traité des sources de la corruption..., op. cit., seconde partie, p. 163.

²⁴² MÉNESTRIER, Claude François (1631 – 1705), histoire civile et consulaire de la ville de Lyon, Lyon, Jean-Baptiste et Nicolas de Ville, 1696, cit. in BARTHEL, Pierre, op. cit., p. 441.

²⁴³ VIGUERIE, Jean de, « Le mouvement des idées pédagogiques aux XVIIe et XVIIIe siècles », in Mialaret, Gustave, Vial, Jean (éd.), histoire mondiale de l'éducation, Paris, P.U.F., 1981, vol. 2, p. 286; voir également : -

Quintilien le suggérait déjà dans son *Institutio oratoria* – d'exempla de vices et de vertus. Or, dans la religion, quel meilleur exemple de vertu que le Christ? Et en effet : « sa vie a eté parfaitement sainte. On y trouve l'exemple de toutes sortes de vertus, et particulierement, d'une charité et d'une humilité admirables, d'un zèle extraordinaire, et d'une entier détachement du monde » (CO 1702 Genève, p. 10). Le vice, pour sa part, n'est jamais lié à l'idée d'exemple, bien entendu, mais il est bien présent, notamment dans la destruction de Sodome.

Jean-Claude Dhotel se penche, dans son analyse des méthodes et des manuels catéchétiques en France à l'époque moderne, sur cette question de l'histoire et des exemples, remarquant que « pour présenter la doctrine, il faut s'efforcer de captiver [...] l'imagination et le sentiment par des 'exemples' et des histoires » (comme nous l'avons vu ci-dessus), mais également « l'intelligence et la volonté par des raisons et des similitudes ou allégories », qui se firent de plus en plus nombreuses dans les catéchismes « à mesure que les manuels tendaient à l'explication théologique »²⁴⁴. On trouve de fait une telle occurrence chez Ostervald : lorsque l'on demande à l'enfant si le monde n'aurait pas pu se générer de lui-même au lieu d'être créé par une divinité, celui-ci doit répondre :

> Cela est impossible ; tout de même qu'il est impossible qu'une maison se soit bâtie d'elle-même, et qu'elle ait été formée par le hazard, sans que personne y ait travaillé : ou qu'une horloge montre les heures sans qu'aucun ouvrier l'ait fait. (CO 1702 Genève, p. 17 - 18).

Ces belles métaphores permettent à l'enfant de comprendre que le monde a eu besoin d'un bâtisseur ; la difficulté du concept de nécessité de Dieu, qu'Ostervald développe ici, est amoindrie : il paraît désormais tout naturel que le monde ait besoin d'un créateur. L'enfant dispose désormais d'une image tangible, simple, faisant référence à son quotidien, pour se représenter la manière dont Dieu a créé le monde. De telles métaphores sont cependant rarissimes dans l'ouvrage du théologien neuchâtelois, qui demeure dans son explication de la doctrine très terre à terre, préférant souvent citer des passages de la Bible pour appuyer son propos.

Nous avons traité des éléments didactiques du catéchisme du point de vue du contenu, de la structure et des matières abordées; Ostervald pousse la réflexion jusqu'à la taille des caractères, semble-t-il, puisqu'il la compare avec celle du catéchisme de Charles Drelincourt dans une lettre à Turrettini du 19 juillet 1702 : le catéchisme « sera de 300 pages octavo, ou un peu plus. Du caractère dont le catéchisme de Drelincourt est imprimé, il n'y auroit que 270 ou 280 pages. [...] »²⁴⁵. Ostervald désirait-il augmenter la taille des caractères pour faciliter la lecture aux enfants ? Il ne s'agit là que d'une conjecture, et nous n'en savons pas plus, sinon que l'ouvrage, une fois paru fin 1702, est long de 248 pages. De plus, en octobre, le théologien expliquait en octobre à Tronchin qu'il s'agissait d'éviter

^{, «} La pédagogie des Lumières considérée par rapport à son siècle », in Education et pédagogies au siècle des Lumières : actes du Colloque 1983 de l'Institut des sciences de l'éducation, Université catholique de l'Ouest, Angers, Presse de l'Université catholique de l'Ouest, 1985, p. 49 – 57.

²⁴⁴ DHOTEL, Jean-Claude, *op. cit.*, p. 130 (tout le paragraphe).

²⁴⁵ Lettre d'Ostervald à Turrettini, le 19 juillet 1702, *Lettres inédites*... publiées et annotées par E. de Budé, *op*. cit., vol. 3, p. 5-8.

un ouvrage trop volumineux qui serait trop cher pour le « commun peuple » qui est visé²⁴⁶. Changement d'avis ? Difficile de le savoir, d'autant plus qu'Ostervald fait front durant la deuxième partie de l'année 1702 à la censure bernoise, et change d'imprimeur, ce qui cause sans doute la modification apparente de la taille des caractères.

Si ce dernier point est des plus discutables, faute de renseignements, nous avons vu via les stratégies d'Ostervald pour clarifier, simplifier, structurer son propos par le biais d'outils rhétoriques que le théologien semble réellement avoir une intention « pédagogique », au sens d'une volonté d'adaptation à l'enfant de la matière religieuse. Mais nous n'avons mentionné ici que l'édition de 1702. Qu'en est-il des éditions postérieures ? Comportent-elles des ajouts didactiques, ou des modifications des différents éléments pédagogiques que nous avons cités ?

2.3.4 Une évolution « pédagogique » du catéchisme de 1702 ?

Nous avons pu rassembler 27 éditions du catéchisme d'Ostervald, publiées entre 1704 et 1784 à Amsterdam, Genève, Londres, Neuchâtel, Bâle, Lausanne, Valangin, et uniquement en langue française²⁴⁷. Une première observation s'impose immédiatement à la lecture de ces éditions : le contenu change extrêmement peu. Tout au plus observe-t-on des modifications orthographiques mineures (« chrétien » au lieu de « chrestien », « j'ai » et non plus « j'ay », CO 1704 Londres) ou le déplacement de la table des matières à la fin et sur deux colonnes (CO 1704 Londres). Si certaines éditions sont bien plus longues que d'autres (on varie entre 219 pages (CO 1715 Neuchâtel) et 320 pages (CO Amsterdam 1721)), ces différences sont le fait de la taille des caractères et du rapprochement, ou non, des lignes entre elles²⁴⁸.

Ce support catéchétique est donc extrêmement stable. Les changements tangibles les plus importants sont les annexes qui sont ajoutées, et qui sont en lien avec l'utilisation pratique du catéchisme. On observe ainsi, dès l'édition londonienne de 1704, l'introduction d'un formulaire de prières « pour le samedi au soir, établi à Neufchâtel au moi de may 1702 » (CO 1704 Londres, p.1) en début d'ouvrage. Ces prières, sur huit pages, concernent la confession, l'absolution et la louange, et se font depuis 1702 aussi le vendredi soir, à Neuchâtel, et depuis quelques mois, à en croire l'éditeur, tous les jours de la semaine; elles sont en lien direct avec le culte, puisque l'on indique son déroulement : « Ici le peuple étant debout, chante le premier verset du pseaume 92 » (CO 1704 Londres, p. 3). On conclut à un ajout empirique de ces prières, au sens où elles ont été ajoutées pour

²⁴⁶ *Ibid.*, lettre d'Ostervald à Tronchin, le 7 octobre 1702, BGE, MHR, Archives Tronchin 51, fol. 251 – 252.

²⁴⁷ Cf. la liste de ces éditions en annexe 1.

²⁴⁸ Sur la base de ces changements minimes de forme, on peut d'ailleurs séparer les éditions en trois « familles » d'éditions selon les critères de nombre de pages et de prières ajoutées. On trouve ainsi selon les premières éditions de ces différents types, un modèle neuchâtelois, le plus court, un modèle genevois de longueur moyenne, et un modèle londonien. Si une histoire des différentes éditions et de la circulation des idées entre les imprimeurs serait tout à fait intéressante, elle appartient plutôt au domaine de l'histoire du livre, et ne concerne guère notre propos.

répondre à la nécessité née de l'expérience et de la pratique d'avoir dans un même manuel le catéchisme et les prières à prononcer durant le culte.

De même, nous avons constaté la présence, dans un recueil factice contenant l'édition de 1747 du CO (Neuchâtel), d'un *Recueil de passages du Nouveau Testament, qui servent à établir les vérités et les devoirs de la religion chrétienne, publié pour l'usage des écoles de l'Eglise de Neufchâtel* et paru à Neuchâtel, chez Sinnet en 1755. Cet ajout ne concerne pas le contenu de notre catéchisme, mais nous intéresse pour plusieurs raisons. Long de 48 pages, il relève tout d'abord également de modifications empiriques : on désire mettre dans les mains des enfants les passages de la Bible qui correspondent au catéchisme – d'où la mention des vérités et des devoirs dans le titre de l'ouvrage. Ensuite, si ce recueil contient des passages bibliques, des prières, les Dix commandements, le Symbole, des cantiques et une liste de passages à faire lire aux enfants, il comporte un élément extrêmement intéressant en matière de pédagogie religieuse : un « sonnet pour la jeunesse »²⁴⁹, accompagné d'un « sonnet sur la prière » et un « sonnet pour le matin ». Or, ce sonnet est présent, strictement identique, dans notre dernière édition, chronologiquement parlant, celle de 1784 (CO Neuchâtel), ainsi que dans plusieurs éditions de l'abrégé. Nous retrouverons également le sonnet pour le matin dans cette édition de 1784.

Nous nous pencherons ici seulement sur le « sonnet pour la jeunesse », puisque les autres présentent les mêmes caractéristiques. Ces sonnets sont tirés des *Sonnets chretiens* de Laurent Drelincourt $(1625 - 1680)^{250}$, fils de Charles Drelincourt, l'auteur du catéchisme que nous avons mentionné plus haut. Chaque sonnet est accompagné de quelques notes explicatives et des citations ; la première édition, genevoise, date « probablement de 1670 », selon Georges Panchaud²⁵¹, et l'ouvrage rencontre un immense succès, et fut abondamment réédité. Drelincourt considère ses sonnets comme indépendants les uns des autres – un emprunt idéal pour les imprimeurs du catéchisme d'Ostervald.

Jeunesse, ne sui point ton caprice volage:
Au plus beau de tes jours, souvien-toi de ta fin.
Peut-être verras-tu ton soir, dans ton matin;
Et l'hiver de ta vie, au printems de ton âge.
La plus verte saison est sujette à l'orage:
De la certaine mort le tems est incertain,
Et de la fleur des champs le fragile destin,
Exprime de ton sort la véritable image.
Mais veux-tu dans le ciel refleurir pour toujours?
Ne garde point à Dieu l'hiver qui des vieux jours
Tient, sous ses dures loix, la foiblesse asservie.
Consacre lui leurs fleurs de ton jeune printems,
L'élite de tes jours, la force de ta vie,

Recueil de passages du Nouveau Testament, qui servent à établir les vérités et les devoirs de la religion chrétienne, publié pour l'usage des écoles de l'Eglise de Neufchâtel, Neuchâtel, chez Sinnet, 1755, p. 41.
 Nous en avons trouvé une edition de la fin du XVIIIe siècle : Sonnets chretiens sur divers sujets, divisés en

Nous en avons trouvé une edition de la fin du XVIIIe siècle : Sonnets chretiens sur divers sujets, divisés en quatre livres, par Mr. Drelincourt, nouvelle édition, corrigée exactement et augmentée des psaumes pénitentiaux en vers héroïques, et de deux sonnets, l'un sur la maladie de l'auteur, et l'autre sur sa mort, Lausanne, chez Henri Vincent, 1795.

²⁵¹ PANCHAUD, Georges, op. cit., p. 209, note 6.

Puisqu'il est et l'arbitre et l'auteur de tes ans. (CO 1784, Neuchâtel, p. 286 – 287)

Ce sonnet, aux alexandrins quelque peu boiteux, constitue un ajout pédagogique certain, puisqu'il consiste en une adaptation des vertus religieuses (avec un très fort accent sur la morale, et l'idée de se consacrer à Dieu) en une forme facile à apprendre ; les rimes, mais également le rythme, sont autant d'éléments qui aideront à la mémorisation. Bien plus, la forme est littéraire, un fait rare dans l'enseignement religieux, et qui renvoie aux théories de l'enseignement par le jeu qui fleurissent au XVIIIe siècle, dans le sillage de Locke ou de Fénélon par exemple. Les couleurs évoquées et les métaphores poétiques (le « printems de ton âge », « les fleurs de ton jeune printems »), ainsi que le motif des saisons plairont à l'enfant et l'aideront à se souvenir de la morale.

Cependant, il s'agit là d'ajouts postérieurs à la mort de l'auteur du catéchisme. La seule modification quelque peu importante qui soit le fait d'Ostervald est la différenciation, déjà en 1708 (CO, Neuchâtel) au sein des demandes : l'avertissement stipule en effet que « les demandes les plus importantes, et que l'on peut faire apprendre par cœur aux enfans, sont marquées avec une * étoile dans cette nouvelle édition » (CO 1708, Neuchâtel). Nous savons que c'est Ostervald qui a supervisé le choix des demandes à mettre en exergue, car il en parle le 27 janvier 1734 dans une lettre à Turrettini²⁵² : il a marqué telle demande d'une étoile, « l'ayant par là jugé necessaire ». Les demandes qui portent cette étoile sont peu nombreuses : il s'agit principalement du début des sections, comme le début de la partie « Catechisme », dont les trois premières demandes sont « étoilées ». Si l'avertissement démarquait ces demandes de par leur importance, Ostervald mentionne dans sa lettre de 1734 la notion de nécessité : dès lors, il ne serait pas nécessaire de faire apprendre par cœur le reste des demandes – donc la très grande majorité de l'ouvrage. De plus, au fil des rééditions, la deuxième demande de la partie « Catechisme » (« Pourquoy dites-vous que cette connoissance est la plus nécessaire de toutes ? ») perd son étoile ; l'exigence en matière de mémorisation baisse donc progressivement, en contact avec la réalité de la difficulté de faire apprendre autant d'éléments à de jeunes enfants : on désire ainsi aider le maître ou le catéchiste à se concentrer sur l'essentiel. Ce changement, également empirique, peut être qualifié de pédagogique, puisqu'il influe sur la pratique de l'enseignement du catéchisme. Par la suite, toutes nos éditions du catéchisme portent cette astérisque, sauf l'édition de 1721 (Amsterdam). A noter un détail très intéressant : une édition du catéchisme de Heidelberg de 1733 comporte des étoiles, qui sont par contre extrêmement nombreuses²⁵³.

²⁵² Lettre d'Ostervald à Turrettini, le 27 janvier 1734, *Lettres inédites*... publiées et annotées par E. de Budé, *op. cit.*, vol. 3, p. 185 – 187.

²⁵³ Catechisme de Heidelberg, avec une courte explication par demandes et par reponses, ajoûtée à chaque article pour lever les principales difficultez, et pour étendre d'avantage des matiéres les plus importantes. Quatrieme édition, augmentée et corrigée. Avec prilolege du souverin. Berne, Dans l'imprimerus de Leurs Excellences, chez Wagner et Muller, 1733. L'avertissement, en page 9, précise : « on a marqué par des petites étoiles les demandes et les reponses en faveur des catechumenes, et qui peuvent suffire pour l'explication du catechisme ».

Le *Catéchisme* de Jean-Frédéric Ostervald est extrêmement statique : les seuls changements notables sont cette apparition d'étoiles qui va dans le sens d'une simplification et l'apparition, tard dans le siècle, des sonnets, une mise en forme extrêmement didactique de la matière religieuse, mais qui n'est pas le fait du théologien neuchâtelois. En revanche, la plus grande adaptation de la matière du catéchisme par Ostervald au niveau de l'enfant sera son abrégé.

2.3.5 L'Abrégé de l'histoire sainte et du catéchisme (Genève, 1734)

Lorsqu'Ostervald demande à Turrettini en mars 1701 des conseils à propos de son catéchisme, Ostervald pense déjà à la possibilité de composer deux catéchismes, « l'un fort court et extremement familier, pour ceux qui commencent, l'autre un peu plus étendu, pour ceux qui sont plus avancés » 254. Il décide de n'en faire qu'un, mais exprime à nouveau ses doutes, cette fois à Tronchin, sur son catéchisme de 1702, qu'il trouve trop long. Il explique au Genevois en avril 1702 que ses « collegues et diverses personnes » (la Vénérable Compagnie de Genève) lui ont demandé d'entrer dans les détails sur la partie des devoirs de la morale : « J'ay objecté que des jeunes gens ne sauroient se mettre dans l'esprit un catéchisme qui aura bien 250 pages octavo » 255, mais ces personnes ont argué que le catéchisme serait destiné aux adultes, et qu'au lieu de le mémoriser, on pourrait se contenter de l'expliquer. On propose, en ce sens, au pasteur neuchâtelois de réaliser un petit catéchisme pour les plus jeunes enfants, mais ce dernier persiste à trouver son catéchisme trop long : « toutes ces raisons n'empechent pas que je ne trouve cet ouvrage trop chargé et je crains que cela n'engendre de la confusion et de l'obscurité » 256.

Trop long, le catéchisme l'est certainement pour la catéchèse au niveau élémentaire, et Ostervald se résigne à le raccourcir : quelques mois seulement après la publication de son catéchisme, en mars 1703, il écrit à Tronchin qu'il part à Zurich et à Bâle pour faire part de son projet d'écrit sur la liturgie²⁵⁷, et ajoute qu'il se mettra à la rédaction d'un abrégé à son retour²⁵⁸. S'il en avait émis l'idée en 1701, il ne semble guère enthousiasmé par l'idée de cet abrégé ; de fait, trente ans s'écoulent entre le catéchisme et l'abrégé, et le projet est initié à nouveau au début des années 1730. A ce moment-là, il précise à plusieurs reprises dans sa correspondance avec Turrettini qu'il n'y consent que parce que ce dernier et le pasteur genevois Vernet le lui demandent expressément²⁵⁹. Comme il l'explique à Turrettini dans une lettre du 26 septembre 1731, il a « une tre-grande repugnance à publier desormais

⁻

²⁵⁴ « Lettre de Jean-Frédéric Ostervald à Jean-Alphonse Turrettini, le 19 mars 1701 », *Lettres inédites* ... publiées et annotées par E. de Budé, *op. cit.*, vol. 2, p. 390 ; *Inventaire critique* ..., publ. par Maria-Cristina Pitassi, *op. cit.*, vol. 2, lettre no 1330, p. 73 : I.a.s.a. (F), BUP Genève, Ms fr 489 (fol. 19 – 22).

²⁵⁵ FATIO, Olivier, LÉCHOT, Pierre-Olivier, *Correspondance Ostervald – Tronchin, 1683 – 1705*, édition en cours, lettre d'Ostervald à Tronchin, le 18 avril 1702, Genève, BGE, MHR, Archives Tronchin 51, fol. 206. ²⁵⁶ *Idem.*

²⁵⁷ La liturgie ou la manière de celebrer le service divin qui est établie dans les églises de la Principauté de Neufchatel et Vallangin, Bâle, J. Pistorius, 1713.

²⁵⁸ FATIO, Olivier, LÉCHOT, Pierre-Olivier, *Correspondance Ostervald – Tronchin, 1683 – 1705*, édition en cours, lettre d'Ostervald à Tronchin, le 14 mars 1703, BGE, MHR, Archives Tronchin 52, fol. 24 – 25.

²⁵⁹ *Inventaire critique*..., publ. par Maria-Cristina Pitassi, *op. cit.*, vol. 4, lettre no 4280, p. 350, BGE, Ms fr 491 fol. 172 – 173.

[ses] productions »²⁶⁰ – après, comprend-on, l'accueil réservé à son catéchisme par l'orthodoxie bernoise et zurichoise. Il accepte cependant, parce qu'il ne s'agit pas d'un nouvel ouvrage, mais d'un simple abrégé.

En rédigeant l'abrégé, Ostervald garde à l'esprit la plus grande simplicité possible ; il exprime ainsi en 1733 le souci de ne pas faire un ouvrage trop long. Se proposant de mettre l'histoire sainte en questions et en réponses comme le reste de l'ouvrage, il s'inquiète du fait que cela rallongera nécessairement le tout. Dans la même lettre, il explique que malgré des conseils qu'il a reçus de Bâle en ce sens, il ne désire pas se calquer sur le modèle du catéchisme de Lenoir, extrêmement court, car ce dernier fournit des réponses qui ne reprennent pas des éléments de la question : les enfants, dit Ostervald, doivent comprendre ce qu'ils disent²⁶¹. Au début de l'année suivante, il soumet son abrégé à revoir à Turrettini, et remarque au volume de l'ouvrage que ce n'est plus vraiment un abrégé ; désirant ajouter une demande, il hésite en invoquant la longueur, déjà trop importante, de l'ouvrage²⁶².

L'ouvrage aurait paru quelques années auparavant, mais son imprimeur a apparemment demandé à Ostervald de ne pas le publier trop vite afin de lui éviter une perte considérable : il avait encore en effet entre 500 et 600 exemplaires du catéchisme (une édition yverdonnoise que nous l'avons pas trouvée, datant peut-être de 1730²⁶³), et la publication d'un abrégé mettrait ses affaire à mal²⁶⁴. Le théologien imprime son catéchisme à Genève, même s'il a reçu des propositions de Lausanne²⁶⁵ par la suite.

Approuvé par la Classe de Neuchâtel, l'ouvrage est imprimé à Genève en 1734. Il remportera un succès qui éclipsera celui du catéchisme, puisqu'on en compte 300'000 exemplaires imprimés à Neuchâtel seulement jusqu'à la fin du XIXe siècle²⁶⁶; on appellera désormais l'abrégé le « petit » catéchisme, et le *Catechisme, ou instruction dans la religion chrestienne* le « grand » catéchisme d'Ostervald, chacun étant adapté à un âge de l'enfance. On trouvera même parfois les deux ouvrages en un seul et même volume (AO 1749 Neuchâtel et CO 1747 Neuchâtel), avec le recueil de passages de l'Ecriture sainte de 1755 dont nous avons parlé plus haut. L'existence même de l'AO émane d'une intention pédagogique, puisque les enfants se sont révélés incapables d'apprendre la totalité du

²⁶⁰ « Lettre de Jean-Frédéric Ostervald à Jean-Alphonse Turrettini, le 26 septembre 1731 », *Lettres inédites*... publiées et annotées par E. de Budé, *op. cit.*, vol. 3, p. 182.

²⁶¹ *Inventaire critique*..., publ. par Maria-Cristina Pitassi, *op. cit.*, vol. 4, p. 556, lettre d'Ostervald à Turrettini, lettre no 4566, le 30 décembre 1733, BGE, Ms fr 491, fol 203 – 204.

²⁶² *Ibid.*, vol. 4, p. 564, lettre no 4578 d'Ostervald à Turrettini, Neuchâtel, le 6 février 1734, BGE, Ms fr 491, fol. 207 – 208. Cf. la même idée dans une autre lettre à Turrettini, vol. 4, p. 565 – 567, lettre no 4580, Neuchatel, le 20 février 1734, BGE, Ms fr 491, fol. 209 – 211.

²⁶³ Une proposition de Maria-Cristina Pitassi dans son *Inventaire critique de la correspondance de Jean- Alphonse Turrettini, op. cit*, vol. 4, p. 409.

Inventaire critique..., publ. par Maria-Cristina Pitassi, op. cit., vol. 4, p. 458, lettre no 4420 d'Ostervald à Turrettini, Neuchâtel, le 8 novembre 1732, BGE, Ms fr 491, fol. 187 – 188. Cf. également à ce sujet la lettre no 4360, vol. 4, p. 409, lettre d'Ostervald à Turrettini, le 27 mai 1732, BGE Ms fr 491, fol. 180 – 181.

²⁶⁵ *Ibid.*, vol. 4, p. 573, lettre d'Ostervald à Turrettini, Neuchâtel, le 6 mars 1734, lettre no 4588, BGE, Ms fr 491, fol. 212 – 213.

²⁶⁶ PANCHAUD, Georges, op. cit., p. 161.

catéchisme. Cette idée va de pair avec une attention aux âges de l'enfance – ou du moins, ici, la division rudimentaire entre « grands » et « petits » que l'on constate.

De fait, la quantité d'abrégés de catéchismes produits à l'époque moderne est éloquente. Elle témoigne de la prise de conscience, une fois le catéchisme confronté à la pratique durant quelques années, d'une nécessaire réorganisation de la matière, qu'il s'agit de rendre plus concise afin de faciliter davantage l'apprentissage. La démarche, comme pour notre abrégé, est empirique, et souvent le fait de la demande de membres du clergé ou du consistoire du lieu. Si le but initial recherché par les auteurs des supports catéchétiques était la catéchisation, via l'enfant, de la famille (le nombre de catéchismes « familiers », ou « à l'usage de la famille » en est une illustration éloquente), l'ouvrage est de plus en plus destiné aux enfants, pour un temps donné, et non plus une pratique qui se fait sur l'entièreté de la vie²⁶⁷. L'évolution va de pair avec des modifications dans la vision de l'enfance dans l'instruction, et notamment l' « attention grandissante portée aux âges de l'enfance »²⁶⁸ qui caractérise également les manuels très pédagogiques destinés à l'élite.

L'AO remplacera immédiatement le catéchisme de Calvin à Genève, promulgué sur place par la nouvelle *Société pour l'instruction religieuse de la jeunesse*, fondée en 1735 et responsable désormais de l'instruction catéchétique et de la distribution du catéchisme ; en outre, dès 1709, les catéchistes des écoles disposaient de la liberté du choix de leur manuel, ce qui favorisera la diffusion de notre abrégé²⁶⁹. A Neuchâtel, l'ouvrage remplace peu à peu le catéchisme de Heidelberg dans la catéchèse publique. L'abrégé se répand également dans l'Eglise du Désert en France, où le synode général de 1744 l'accepte comme nouveau manuel officiel²⁷⁰. Enfin, l'AO est traduit, au XVIIIe siècle, en allemand (1736), en hongrois (1744), en anglais (1750) et en persan (1792, édition apparemment bilingue pour la mission protestante au Bengale)²⁷¹.

On passe, avec l'abrégé de 1734, des 248 pages du catéchisme original à 176 pages en tout, avec des caractères plus grands également. Nous nous baserons, pour comparer le catéchisme à son abrégé, sur l'édition du CO de 1702, tout en ne perdant pas de vue l'évolution des éditions postérieures, et notamment l'ajout d'annexes et la mise en exergue de demandes par une étoile. Les changements sont importants : le plan est remanié dans sa structure, de nombreuses questions sont supprimées. Placé sous la devise « *patienta et labore* » du fleuron de la page de couverture²⁷² (une scène de la vie champêtre qui donne le ton), l'ouvrage contient des modifications majeures au niveau de la structure, de la forme et du contenu : de manière générale, on trouve dans cet AO de 1734 les mêmes intentions « pédagogiques » que dans le CO de 1702, qui sont seulement poussées plus loin dans le but principal de simplifier la matière, pour favoriser la compréhension.

²⁶⁷ CARTER, Karen E., op. cit., p. 37.

²⁶⁸ SONNET, Martine, *op. cit.*, p. 477.

²⁶⁹ HENRIOUD, Gustave, op. cit., p. 108.

²⁷⁰ VUILLEUMIER, Henri, *La religion de nos pères..., op. cit.*, p. 73.

²⁷¹ LÉCHOT, Pierre-Olivier, Protestantisme et morale à l'aube des Lumières, op. cit., p. 31.

Tout d'abord, pour ce qui est de la structure et de la forme, Ostervald a conservé les chapitres de l' « Abregé de l'histoire sainte, qui portent les mêmes titres. La partie « Catechisme » – qui devient l' « Abregé du catechisme » – voit sa structure extrêmement simplifiée, même si l'ordre thématique du CO est suivi. Du plan des plus complexes que nous avons décrits plus haut ne reste qu'un niveau de subdivisions, en 37 sections numérotées en chiffres romains, de la matière. La table des matières s'étend tout de même sur dix pages, car elle est considérablement aérée, ce qui permet de mieux s'y retrouver ; la séparation en vérités et devoirs demeure, bien entendu. Un changement fondamental dans le plan est la disparition de son ossature axée sur les devoirs de la morale : on retourne au traditionnel ordre selon le Décalogue. Les sections sont ainsi intitulées « Du prémier commandement de la loi », « du second commandement », et ainsi de suite, seulement entrecoupées de deux chapitres fournissant des notions générales sur les devoirs envers son prochain en général (sections X et XIII) ; chaque section commence par la récitation du commandement, par une demande de définition, suivi par un court développement des principaux aspects de ce commandement.

Dans ce même esprit d'épuration, les mots-clés en marge du texte, qui se retrouvaient dans la table des matières en 1702, ont disparu : les marges contiennent en revanche les références à la Bible qui encombraient auparavant le texte. Quant aux citations dans les réponses, elles sont encore présentes, mais sont bien moins nombreuses ; les citations exactes figurent également souvent en réponse à une question à ce sujet, de l'ordre de « qu'a dit tel prophète sur le sujet ? » : on ne s'attend plus à ce que l'enfant fournisse la citation de son propre chef pour prouver ses assertions. De plus, les questions sont pour la première fois en italiques, ce qui permet de mieux les différencier visuellement.

D'autre part, la préface a disparu, de même que l'approbation; on conserve cependant le formulaire de réception des catéchumènes à la Sainte-Cène en fin d'ouvrage. L'édition de 1734 dont nous disposons est lacunaire : elle s'arrête juste avant la fin, durant la prière du pasteur. Difficile donc de savoir si elle contenait des prières supplémentaires, puisque rien n'est indiqué en ce sens dans la table des matières. Nous pouvons cependant émettre l'hypothèse fort probable que l'édition de 1737 (AO, Genève), qui est identique au niveau du contenu (la mise en page change très légèrement, et les pages 1 à 4 manquent), comportait également les mêmes annexes. En l'occurrence, on trouve p. 177 sqq. des prières à dire à tous les moments de la journée, matin, midi et soir, et avant et après la communion, et une prière à dire en cas de maladie ; on en arrive à un total de 186 pages, ce qui était sans doute le cas aussi pour l'AO de 1734.

Pour ce qui est du contenu, le changement principal de l'abrégé de 1734 réside dans la mise en forme de l'abrégé d'histoire sainte en questions et réponses portant sur la même matière. Il nous a semblé très intéressant d'étudier la manière dont Ostervald, trente ans après, met en forme de questions et de réponses la matière religieuse. De fait, à chaque phrase du CO correspond plus ou moins une question dans l'AO, et la formulation est souvent reprise mot pour mot. A propos de la diffusion du péché dans le monde, on trouve la mention suivante dans le CO: « mais on remarque aussi que le peché commença à regner dans le monde, incontinent après la création. Caïn, fils d'Adam,

tua son frer Abel, et eut une posterité impie » (CO 1702, Genève, p. 2); et dans l'AO: « D. Que remarque-t-on dans l'histoire des descendans d'Adam? R. On y remarque que le péché commença à regner d'abord après la création. D. Quel exemple en avons-nous? R. Nous avons l'exemple de Caïn fils d'Adam, qui tua Abel son frere, et qui eût une posterité impie » (AO 1734, Genève, p. 4); la formulation est ainsi conservée exactement, et c'est le cas pour nombre d'éléments de cette histoire sainte. Notons au passage la logique de l'enchaînement: Ostervald tourne les questions de manière à ce que la structure interne du discours de 1702, qui impliquait que la seconde phrase (Caïn, fils d'Adam...) est l'explication ou l'exemplification de la première, devienne apparente: on demande clairement à l'enfant un exemple qui prouve sa première assertion. Cette mise en évidence du raisonnement, de la démonstration, illustre la volonté de simplifier le texte pour l'enfant, qui n'aura qu'à se souvenir quel est l'exemple, au lieu de retenir une suite de phrases dont la logique interne échappe peut-être. Par ailleurs, on observe comme dans le CO de 1702 de nombreuses questions structurées en deux, trois éléments de réponses énumérés tour à tour pour aider l'enfant à mémoriser.

Si la formulation des questions est la même dans l'AO, on remarque que comme l'avait prévu Ostervald, cette partie d'histoire sainte est plus longue : pour quatorze pages dans l'original, on trouve quarante pages dans l'abrégé, conférant plus d'importance, en termes de volume, à cette section sur la totalité de l'ouvrage puisque l'on passe de 14 pages sur 248, soit 6% dans le CO, à 40 pages sur 186, soit 21%, ou un cinquième de la totalité de l'AO. Et de fait, si l'abrégé sous forme de texte suivi du CO était extrêmement factuel, cette longueur dans l'AO peut être expliquée par des ajouts d'éléments de doctrine, qui sont distillés çà et là, et demandent à l'enfant une certaine réflexion ; la volonté de clarté, de démonstration et de précision (notamment dans les dates) demeure. Par exemple, après avoir noté que l'homme a été créé à l'image de Dieu, on demande à l'enfant :

D. En quoi l'homme ressembloit-il à Dieu?

R. L'homme ressembloit à Dieu par l'excellence de la nature que Dieu lui avoit donnée, aussi bien que par l'innocence et la sainteté.

D. En quoi paroit l'excellence de la nature de l'homme?

R. En ce que Dieu ne lui a pas seulement donné un corps comme aux bêtes, mais qu'il lui a donné la raison et l'intelligence, et une âme spirituelle et immortelle, par le moyen de laquelle il peut connoître son créateur.

(AO 1734, Genève, p. 2, italiques originaux)

Dans le catéchisme original, on trouvait seulement la mention que Dieu « créa Adam, qui fut le premier homme ; il le fit à son image, et il luy donna la domination sur les autres créatures » (CO 1702, Genève, p. 1). Ostervald ajoute ainsi une réflexion sur le lien entre l'homme et Dieu, et permet d'établir d'emblée les fondements tels que la dichotomie entre l'âme et le corps qui sépare les hommes des animaux (tout comme la raison), et l'innocence de l'homme avant d'être expulsé du Paradis terrestre – une notion qui amène l'idée du péché, puis du salut par le Christ. De tels exemples d'ajouts « doctrinaux » qui sortent de l'énumération factuelle sont très nombreux ; par exemple, dans le chapitre IX sur la venue du Christ, Ostervald instille l'idée qu'il vient pour racheter les péchés humains ; ailleurs, il ajoute deux questions sur la définition de l'idolâtrie, sur la manière dont elle

fonctionne et dont elle s'installa dans le monde après l'épisode de la tour de Babel (AO 1734, Genève, p. 8 – 9), des notions qui ne sont pas abordées dans le CO de 1702. Enfin, citons la demande faite à l'enfant – détail inexistant dans l'édition originale – de la raison pour laquelle Loth fut épargné lors de la destruction de Somode et Gomorrhe, et l'enfant doit répondre : « parce que c'étoit un homme de bien » (AO 1734, Genève, p. 11).

Ces ajouts permettent d'aborder plus discrètement des éléments qui seront ensuite repris dans la partie « catechisme » et de donner à l'enfant, tout en se servant de l'histoire sainte qui, rappelons-le, est très aisée et plaît aux enfants selon Ostervald, les premiers éléments des fondements de la religion. Plus tôt la notion d'idolâtrie est amenée, plus tôt l'enfant aura des chances de l'apprendre, puis de la comprendre, de l'intégrer et de l'éviter dans la vie de tous les jours, de même que l'idée que les « gens de bien » sont épargnés lors du jugement de Dieu. On trouve donc ici bel et bien une intention pédagogique, celle de donner les bases de l'instruction religieuse encore plus tôt, et en se servant d'un médium apprécié des enfants.

Les ajouts servent aussi à apporter une plus grande précision, et à ajouter un point qui n'avait pas été traité avant. On ajoute ainsi la manière dont Loth fut sauvé : « Dieu envoya deux anges pour faire sortir Loth de Sodome, avec ses deux filles » (AO 1734, Genève, p. 11) ; on veut aussi établir plus clairement les choses : si le CO dit à propos de l'âge d'Abraham qu'« Abraham étant agé de cent ans, Isac son fils luy nâquit, par une vertu surnaturelle » (CO 1702, Genève, p. 2), l'abrégé va plus loin :

- D. Quand Abraham vint dans le païs de Canaan, avoit-il des enfans?
- R. Abraham n'avoit point d'enfans, et il n'y avoit point d'apparence qu'il en eût, Sara sa femme étant âgée et stérile.
- D. Abraham n'eût-il pas un fils au bout de plusieurs années?
- R. Abraham étant âgé de cent ans, eût un fils, savoir Isac, qui lui nâquit, par une espece de miracle.

(AO 1734, Genève, p. 11)

On ajoute l'idée qu'Isaac est le premier enfant d'Abraham avec la première question; on donne plus de force à l'idée de miracle en mentionnant que Sara était âgée et en utilisant la négation dans la seconde question. Enfin, on établit clairement la temporalité en montrant qu'Isaac naquit seulement après l'arrivée d'Abraham en Canaan. Là aussi, les exemples de précision de la matière sont nombreux : on demande ainsi plus loin à l'enfant si les descendants de Jacob demeurèrent toujours en Egypte, ce à quoi l'enfant doit répondre : « Non. Il s'éleva environ deux cent ans après, un prince qui entreprit de les détruire » (AO 1734, Genève, p. 13), une précision temporelle absente de l'édition de 1702; on fournit également plus de détails sur la dernière plaie d'Egypte et la manière dont le peuple d'Israël évita le fléau, d'où le rite pascal avec un agneau (AO 1734, Genève, p. 14), et bien des détails sur la vie du Christ. Ce deuxième type d'ajout est plus mineur, mais il sert les objectifs d'Ostervald en matière de construction précise du discours.

Enfin, on ajoute dans l'histoire sainte une réflexion sur les autres religions, que nous avons déjà constatée dans le catéchisme original. Ainsi, lorsqu'il s'agit de commenter la diaspora juive, Ostervald demande à l'enfant si la religion chrétienne en retire des avantages : « elle en retire cet avantage, que les Juifs, quoi qu'ennemis de nôtre religion, sont des témoins authentiques de l'antiquité et de la divinité des livres du Vieux Testament et des Oracles des prophètes, puisqu'ils reçoivent ces livres et ces oracles aussi bien que nous » (AO 1734, Genève, p. p. 36 – 37. Les deux religions sont ici ramenées en leur point commun, à savoir l'Ancien Testament.

Si dans la mise en forme de dialogue de l'histoire sainte, Ostervald procède plutôt à des ajouts, c'est la tendance inverse qui s'observe pour l' « abregé du catéchisme ». Si le contenu était auparavant grandement élaboré, raisonné et argumenté, il est manifeste qu'il est pensé ici pour un usage enfantin : l'auteur abrège certaines réponses, supprime certaines questions qui demandent un développement trop compliqué. Ainsi, dans l'édition de 1702, le catéchiste demandait à l'enfant de montrer que seule la religion procure le bonheur, et l'enfant répondait : « C'est que nous sommes tous sujets à divers maux tant du corps que de l'ame, pendant le cours de cette vie, et enfin à la mort ; et nous ne trouvons la consolation, et le remede contre tous ces maux là, que dans la religion » (CO 1702, Genève, p. 15). Cette demande est de celles qui ont été supprimées, puisque la réponse est trop théorique : l'enfant doit faire usage de concepts (l'âme, le corps, la consolation, les maux de la vie, la mort), qui ne font pas référence à un savoir concret, applicable dans la pratique.

On supprime ainsi les demandes trop théoriques ou qui exigent un long développement raisonné: l'édition originale consacrait toute une section à montrer que le Christ est bel et bien le fils de Dieu, et non un faux prophète, affirmation à laquelle l'enfant devait apporter des justifications, des preuves. Ce développement ne figure pas dans l'abrégé, où Ostervald se contente dans la section correspondante de définir la foi, la base des croyances d'un bon Chrétien, et les deux parties de la religion chrétienne (vérités et devoirs). Cette disparition de la légitimation du Christ peut sans doute être reliée au socinianisme, dont Jean-Frédéric Ostervald fut accusé à la parution de son catéchisme en 1702 : si, à ce moment-là, se défendre de telles idées semble nécessaire, c'est bien moins le cas trente ans plus tard, au moment de la publication de l'abrégé – le socinianisme est dès lors bien moins d'actualité.

Ostervald simplifie le contenu, le limitant au strict nécessaire pour remplir le but fixé : fournir des bases de religion pour la réception à la Sainte-Cène. Dans ce but, on favorise les questions plus concrètes. « Comment est-ce que les lumiéres de la raison nous font connoitre qu'il y a un Dieu ? » (AO 1734, Genève, p. 43) prend ainsi la place de : « Par quel moyen Dieu s'est-il fait connoistre et où trouvons nous ces effets et ces preuves qui nous montrent qu'il y a un Dieu ? » (CO 1702, Genève, p. 17). Les réponses les plus longues, quand elles ne sont pas supprimées, font l'objet non plus d'une, mais de plusieurs questions. Ainsi, quand on demande ce qui doit inspirer l'enfant à se consacrer à Dieu, il répond en 1702 :

C'est la gloire de notre condition, l'honneur que nous avons d'être chrétiens, et d'appartenir à Dieu; et la reconnoissance que nous luy devons pour les soins qu'il a pris de nous jusques à présent, pour les graces qu'il nous veut faire dans la suite et pour la gloire qu'il nous prepare dans le Ciel.

(CO 1702, Genève, p. 235)

Cette longue réponse fait l'objet de deux questions en 1734 :

- D. Qu'est-ce qui doit nous inspirer ce bon desir [de nous consacrer à Dieu]?
- R. C'est l'honneur et la gloire que nous avons d'être chrêtiens, et d'appartenir à Dieu
- D. Qu'est-ce qui vous engage encore à prendre cette resolution?
- R. C'est la reconnoissance pour les graces qu'il nous a faites jusqu'à présent, et l'espérance de la gloire qu'il nous prépare dans le Ciel.

(AO 1734, Genève, p. 162)

Si la formulation est strictement conservée, on facilite l'apprentissage par cœur en faisant réciter à l'enfant moins de matière à la fois.

L'évolution du catéchisme d'Ostervald révélait l'ajout d'étoiles pour les demandes les plus importantes. Nous nous sommes donc demandé si Ostervald avait sélectionné ces demandes pour l'abrégé, ou non, et après comparaison, il apparaît que c'est bel et bien le cas, mais pas systématiquement. « Où sont contenuës les choses que la religion nous enseigne ? » (CO 1730, Neuchâtel, p. 22) est ainsi marquée comme importante, et elle ne figure pas dans l'AO; elle n'est en effet pas nécessaire, puisque la dernière réponse de la section précédente de l'AO précise que « Dieu s'est fait connoître de la manière la plus claire et la plus parfait dans la parole ou dans l'Ecriture sainte » (AO 1734, Genève, p. 44). De même, la question marquée d'une étoile sur les différentes religions du monde a été jugée superflue et supprimée (CO 1730, Neuchâtel, p. 17), alors que la suivante, aussi marquée comme importante (« Quelle est la véritable religion ? », CO 1730, Neuchâtel, p. 17 et AO 1734, Genève, p. 47), demeure ; la plupart de ces questions sont tout de même conservées.

On note cependant quelques ajouts, qui servent à définir et à expliciter, comme dans l'abrégé d'histoire sainte. A la première question du « Catechisme », sur la plus nécessaire des connaissances, l'enfant répondait en 1702 : « C'est celle de la religion » (CO 1702, Genève, p. 15) ; or, dans l'abrégé, il doit répondre : « La plus nécessaire de toutes les connoissances est celle de la religion » (AO 1734, Genève, p. 41). On pousse ainsi l'enfant à répéter le sujet de la phrase, pour que ce soit bien clair dans son esprit ; la réponse est très scolaire, mais on pallie le risque que l'enfant apprenne seulement la réponse et ne se souvienne plus de sa signification. D'autre part, on ajoute dans cette section la question « *Qu'est-ce que la religion ? »* (AO 1734, Genève, p. 41), qui ne figurait pas précédemment ; on désire ainsi clarifier autant que possible en amenant tout de suite cette définition, au lieu de suivre le raisonnement logique qui amène à cette définition.

De manière générale, les changements pédagogiques par rapport au catéchisme de 1702 se cristallisent en une simplification et une définition aussi claire que possible des éléments pour s'adapter au niveau d'enfants plus jeunes ; la structure passe de thématique (avec l'accent sur les types

de devoirs) à très scolaire (énumération des commandements), de hiérarchisée à linéaire. Par ce biais, l'ouvrage sacrifie le raisonnement qui est exigé de l'enfant en 1702 au profit d'une simple définition systématique des fondements de la religion : on est davantage face à un manuel de morale axée sur la pratique qu'à un traité complexe qui met tout en œuvre pour faire réellement intégrer la matière à l'enfant. L'ouvrage est, dès lors, bien plus facile à mémoriser.

2.3.6 Des ajouts « pédagogiques » à l'abrégé d'Ostervald (1737 – 1797)

Nous avons pu rassembler 17 éditions de l'abrégé d'Ostervald, de 1734 à 1797, et imprimées à Genève, à Lausanne, Neuchâtel, Vevey, Moudon et au Locle²⁷³. A la lecture de ces éditions de l'AO, on constate les mêmes phénomènes qu'avec l'évolution du CO: l'abrégé est extrêmement statique, subit peu de modifications. Les principaux changements dans le contenu résident dans la mise en page: les caractères sont plus petits pour certaines éditions (l'AO 1748 Lausanne est ainsi long de 128 pages contre 186 pour l'édition de Genève en 1737, et l'édition de 1769 descend jusqu'à 110 pages), et en fonction de la place, ou non, disponible dans les marges, les références bibliques sont cantonnées à des notes de bas de page, qui prennent moins de place – autant d'éléments qui n'intéressent guère une évolution didactique.

Comme pour le CO, ce sont les ajouts éventuels d'annexes qui sont les plus intéressants²⁷⁴. Si nous ne nous attarderons pas sur les prières et autres Décalogue, Symbole, etc., remarquons tout de même l'ajout de « Versets que l'on chante dans l'église de Neûchâtel, aux priéres du matin et du soir » (AO 1749, Neuchâtel, p. 143 – 144); on modifie ainsi l'abrégé en s'adaptant aux besoins concrets des catéchistes, qui désirent que le manuel catéchétique que les enfants utilisent soit également un support pour le chant lors du culte; s'ensuivent deux cantiques de louange (10 vers pour le matin, 12 pour le soir), et un Psaume à chanter après le sermon (6 vers). A noter que cet exemplaire de l'AO, comme c'est le cas de plusieurs autres, figure dans un volume où figure également le CO et un recueil de cantiques. De même, l'AO de 1760 (Neuchâtel) comporte un *Recueil de passages* daté de 1769, du même imprimeur (Fauche); on voit ainsi l'adaptation empirique non seulement au niveau du contenu de l'AO, mais aussi au niveau « macroscopique » de l'objet livre dans lequel figure l'AO. D'autre part, au sujet des ajouts de prières, ces dernières se font de plus en plus précises: ainsi, on trouve en 1769 des prières non seulement avant et après le repas, comme c'était déjà le cas, mais également lorsque l'on entre en classe, quand on en sort, et cela le matin et l'après-midi. Le contenu du catéchisme rythme ainsi via les prières la journée de l'enfant, dans la classe et à la maison.

Nous avons parlé du « sonnet pour la jeunesse » ; il apparaît pour la première fois dans l'AO en 1768 (Neuchâtel, p. 129), en compagnie du « sonnet pour le matin » et du « sonnet pour le soir ». Si ces derniers sonnet ne figurent pas dans d'autres éditions, le sonnet pour la jeunesse se trouve ensuite dans cinq d'entre elles (l'édition lausannoise de 1775 et 1794, dans celle de Vevey de 1775, celle du

-

²⁷³ Cf. la liste des différentes éditions en annexe 1.

²⁷⁴ ... et qui permettraient, là encore, d'établir plusieurs familles d'éditions.

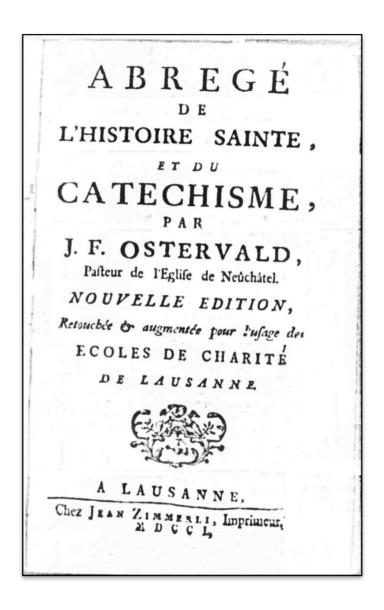
Locle de 1789). Ce sonnet semble avoir été très populaire dans la seconde partie du XVIIIe siècle en Suisse; ayant déjà parlé de ses qualités pédagogiques plus haut, nous nous contenterons de remarquer le parallèle entre les prières, qui rythment la journée, et les sonnets qui doivent également être récités à un moment précis de la journée (seul le sonnet pour la prière, qui figurait dans le CO mais pas dans l'AO, ne fait pas référence à un moment de la journée).

Enfin, on remarque l'apparition, dans l'édition de 1794 de la Neuveville, des numéros des demandes, qui reprennent depuis 1 au début de chaque section, un élément aussi présent dans deux éditions lausannoises de la fin du siècle (AO 1794 et 1797); l'aspect empirique, ainsi que didactique de cet ajout est bien sûr évident, puisqu'il facilite énormément la navigation au sein de l'abrégé. De plus, il aide le catéchiste dans sa tâche, lui permettant d'accélérer l'apprentissage en faisant directement référence au numéro de chaque question.

L'abrégé d'Ostervald, on le voit, est également d'une très grande stabilité au XVIIIe siècle, comme le catéchisme d'Ostervald; si les principales innovations résident dans la numérotation des demandes et l'ajout de sonnets au caractère tout à fait pédagogique, il s'agit là de détails, et le contenu, qui a été remanié de manière importante pour réaliser cet abrégé à partir du catéchisme, n'évolue pour ainsi dire pas. Pourtant, nous avons délibérément omis dans cette évolution les abrégés qui nous intéressent tout particulièrement, puisqu'ils sont imprimés dans le Pays de Vaud, à Lausanne – mais aussi ailleurs – dès 1750 et émanent des Ecoles de charité et du professeur à l'Académie Georges Polier.

CHAPITRE III

L'ABRÉGÉ DU CATÉCHISME D'OSTERVALD POUR LES ECOLES DE CHARITÉ DE LAUSANNE (1750)



3.1 Un abrégé destiné aux enfants pauvres du Pays de Vaud

Si le catéchisme d'Ostervald remporte un succès rapide à Neuchâtel, à Genève, dans les églises réformées de France (Eglise du Désert) et dans les missions, il en va autrement dans le Pays de Vaud. Après s'être opposée en vain à la parution du catéchisme d'Ostervald, Berne édicte un mandat souverain avant la fin de l'année 1702, rappelant que les catéchismes autorisés dans les exercices publics sont les seuls formulaires de Berne et de Heidelberg²⁷⁵ sur les terres de LL.EE.; les pasteurs sont autorisés à se procurer le catéchisme pour leur usage personnel uniquement²⁷⁶. Il est même risqué d'envisager d'utiliser le catéchisme d'Ostervald dans la catéchèse particulière : la Classe de Morges, qui avait nommé une commission destinée à composer un formulaire catéchétique qui servirait de guide dans les instructions particulières se voit ainsi obligée de cesser ses activités²⁷⁷.

Pourtant, moins de cinquante ans après ce mandat de 1702, en 1749, le catéchisme d'Ostervald sera imprimé à Lausanne « avec privilège » de LL.EE. de Berne²⁷⁸. Durant la première partie du XVIIIe siècle, la position de Berne se modifie donc : dès 1712, le souverain ordonne aux classes du Pays de Vaud de mettre en pratique des réformes suivant l'exemple neuchâtelois, dont la réception des catéchumènes à la Sainte-Cène puis, en 1725, une nouvelle liturgie²⁷⁹. De fait, on trouve dans les ordonnances souveraines de LL.EE. de 1725 une mention autorisant l'emploi dans les écoles, uniquement en parallèle des supports officiels, de « quelque autre catéchisme approuvé » par les autorités ecclésiastiques. C'est ainsi que, en l'absence de règles strictes concernant les manuels destinés aux instructions particulières, le catéchisme d'Ostervald sera progressivement introduit dans le Pays de Vaud via les écoles et l'instruction donnée à la cure par le pasteur²⁸⁰ – et de là, le pas vers la catéchèse publique sera rapidement franchi.

Mais cette édition de 1749 est la dernière, à notre connaissance, à être imprimée en territoire vaudois au XVIIIe siècle ; il s'agit en fait de la quatrième édition lausannoise du CO, les trois premières ne portant pas la mention du souverain bernois²⁸¹. L'AO, en revanche, est publié pour la première fois en 1748 à Lausanne, et c'est de fait sous cette forme abrégée que le catéchisme d'Ostervald fera son entrée dans le Pays de Vaud ; pourtant, si l'on en trouve ici et là la trace (Vuilleumier mentionne un exemplaire utilisé à Yverdon²⁸²), notamment dans les Ecoles de charité lausannoises, l'AO se répand, selon Henri Vuilleumier, de manière très limitée dans le Pays de Vaud.

²⁷⁵ VUILLEUMIER, Henri, *La religion de nos pères..., op. cit.*, p. 70.

²⁷⁶ MUNDLER, Alfred, op. cit., p. 34.

²⁷⁷ Actes de la Classe de Morges, 25 mai 1752, cit. in VUILLEUMIER, Henri, La religion de nos pères..., op. cit., p. 91.

p. 91. ²⁷⁸ Il s'agit, selon Vuilleumier, d'une reproduction de l'édition parue deux ans plus tôt, l'année de la mort d'Ostervald (CO, 1747, Neuchâtel). VUILLEUMIER, Henri, *La religion de nos pères..., op. cit.*, p. 72.

²⁷⁹ MUNDLER, Alfred, op. cit., p. 35.

²⁸⁰ VUILLEUMIER, Henri, *La religion de nos pères..., op. cit.*, p. 73.

²⁸¹ CO, 1720 ; 1734 ; 1744. Cf. liste des éditions du catéchisme d'Ostervald, en annexe 1.

²⁸² VUILLEUMIER, Henri, *La religion de nos pères...*, *op. cit.*, p. 74. L'historien fait état d'un catéchisme d'Ostervald retrouvé à Yverdon, ouvrage enfermé dans une boîte en 1754 sous le nouveau temple de la ville et destiné « à l'usage des écoles de cette ville » (Crottet, *Annales d'Yverdon*, p. 458) ; cet abrégé « spécial », peuton supposer, « y était depuis plus ou moins longtemps en usage ».

C'est en effet sous la forme retouchée par la Société charitable en 1750 que le manuel catéchétique s'implante réellement.

3.1.1 Les Ecoles de charité de Lausanne au milieu du XVIIIe siècle et Georges Polier de Bottens (1675 – 1759)

Nous l'avons dit plus haut, les Ecoles de charité de Lausanne se destinent à procurer aux enfants pauvres une instruction élémentaire, avec pour enjeu une meilleure connaissance religieuse, afin de lutter contre l'ignorance,

comme l'impiété et le dérèglement viennent principalement de l'ignorance crasse dans laquelle plusieurs personnes vivent, sur tout parmi les gens de la plus basse condition ; et comme il n'y a rien de plus propre à faire fleurir la vertu et observer les loix de l'Evangile, qu'une éducation chrêtienne, lors qu'on la donne de bonne heure à la jeunesse [...].²⁸³

Les Ecoles de charité de Lausanne sont donc fondées le 4 mai 1726 par huit ecclésiastiques et quatre laïques, membres du clergé, de l'Académie de Lausanne ou magistrats, sous la présidence de Gabriel Bergier; parmi ces membres fondateurs, on compte Georges Polier de Bottens, Théodore Crinsoz de Bionens et Gabriel Seigneux de Correvon, secrétaire de la Société charitable qui se constitue à cette occasion. Les écoles sont pensées sur le modèle des écoles anglaises de la SPCK – société dont Polier et Seigneux de Correvon sont d'ailleurs membres correspondants (respectivement dès 1718 et 1732)²⁸⁴, et à laquelle Ostervald, rappelons-le, dédicaça son catéchisme de 1702.

Ouverte en 1727, l'institution permet pour la première fois aux enfants pauvres de fréquenter gratuitement l'école; elle est dirigée par une assemblée, réélue chaque année, de douze directeurs²⁸⁵ sous la houlette de deux présidents, un laïque et un ecclésiastique. Les finances sont assurées par une assemblée de contribuants, dont notamment des particuliers et des pasteurs, qui versent annuellement les deux écus blancs ou six francs²⁸⁶ par an permettant de scolariser un enfant²⁸⁷, ainsi que par divers dons et legs – la Société charitable bénéficie notamment du soutien du souverain bernois et du Conseil de la Ville de Lausanne. Les enfants accueillis sont vaudois, mais également issus du refuge huguenot dans les débuts de l'établissement²⁸⁸. Dès 1744, la Société accueille également les orphelins (d'un ou des deux parents) dans ses Ecoles; en 1757, celles-ci se dotent d'un séminaire d'élèves-régents, et dès lors ne varieront guère jusqu'à la fin du siècle et ne subiront aucun changement avec la Révolution.

²⁸³ ACV K XIII 227/3/1, Relations de l'Etat des Ecoles de charité etablies a Lausanne, contenant ce qui s'y est passé de plus considerable des son etablissement en 1726 jusqu'en 1752, texte fondateur du 4 mai 1726.
²⁸⁴ VALETTE, Miriam, op. cit., p. 13.

²⁸⁵ Vingt au maximum, mais douze en moyenne au XVIIIe siècle, selon : CLÉMENT, Lyne, *op. cit.*, p. 9.

²⁸⁶ Cf. Furrer, Norbert, *Vade-mecum monétaire vaudois, XVIe – XVIIIe siècles : systèmes et parités monétaires, cours d'espèces, prix, revenus et dépenses dans le Pays de Vaud sous le régime bernois*, Lausanne, Antipodes, 2010, p. 24, tableau du « système monétaire bernois du XVIe au XVIIIe siècle » ; 1 livre = 7.5 baches, 4 livres = 2 florins = 1 écu blanc = 3 francs.

²⁸⁷ CLÉMENT, Lyne, *op. cit.*, p. 8.

²⁸⁸ LAGGER, Simon, (sous la dir. de Gilbert Coutaz), introduction à l'inventaire K XIII 227 des ACV concernant les Ecoles de charité de Lausanne, mis à jour récemment, p. 2, dernière mise à jour le 30 novembre 2011, consulté le 23 décembre 2012, en ligne : http://www.davel.vd.ch/qfpdavel/0/D4402.pdf.

Dès 1833, la formation des régents sera remplacée par l'école normale, et suite à la fermeture des classes externes dues à la nouvelle loi déclarant l'instruction primaire gratuite et obligatoire (1870), les Ecoles sont transformées en 1871 en un orphelinat de garçons, un établissement cantonal.

C'est cependant la seconde moitié du XVIIIe siècle qui nous intéresse particulièrement ici. Si, comme dans les écoles publiques, la communion marque la fin de l'instruction, l'enseignement religieux et l'apprentissage par cœur sont prééminents, le corps ecclésiastique exerce une surveillance (puisque la moitié des dirigeants des Ecoles de charité sont des ministres) et les horaires, la durée de la scolarité, la répartition des élèves dans les classes selon leurs capacité et non leur âge²⁸⁹ sont communs, Lyne Clément relève que l'établissement de la Société charitable contraste sur bien des points avec les écoles publiques de la ville²⁹⁰. Outre la formation manuelle, alors que dans les Ecoles de charité de Lausanne, les classes ne dépassent pas une quarantaine d'élèves, de 7 à 16 ans en moyenne, et ne sont pas mixtes, les effectifs peuvent durant l'Ancien Régime aller au-delà d'une centaine d'élèves dans les classes publiques du Pays de Vaud. Dans sa lutte contre la pauvreté et son caractère héréditaire²⁹¹, la Société charitable pallie d'autre part la misère dans laquelle vivent ses élèves – et le problème de la mendicité enfantine – en leur distribuant gratuitement du pain et des bas, ainsi que des livres et le nécessaire scolaire ; cette distribution est gérée par les divers directeurs qui se voient assigner une tâche précise entre 1729 et 1731²⁹² (directeur pour le pain, directeur des livres…).

Enfin, chaque « école » (c'est-à-dire classe) est soumise à des inspections hebdomadaires et à une visite générale tous les trois mois²⁹³, non pas par le pasteur comme dans l'instruction publique, mais par un directeur nommé pour trois mois, et les progrès des enfants sont suivis de près dans des tableaux d'évaluation²⁹⁴. La progression dans les matières est clairement établie : commençant par les premiers éléments de lecture et de religion (apprentissage de prières, psaumes et sections du catéchisme), les élèves sont par la suite initiés à l'écriture, à l'orthographe, au chant, à la grammaire et à l'arithmétique – respectivement à la couture, au tricot et à la dentelle pour les filles – mais doivent toujours principalement connaître leur religion²⁹⁵ : l'apprentissage du catéchisme commence donc dès le plus jeune âge (7 ou 8 ans), et se poursuit jusqu'à la fin de la formation. Dès 1729, des prix de 1 à 3

^{2:}

²⁸⁹ Dès 1732 dans les Ecoles de charité : ACV K XIII 227/3/1. Relations de l'Etat des Ecoles de charité etablies a Lausanne, contenant ce qui s'y est passé de plus considerable des son etablissement en 1726 jusqu'en 1752, 1726 – 1732, p. 24.

²⁹⁰ CLÉMENT, Lyne, *op. cit.*, p. 53 – 54.

²⁹¹ VALETTE, Miriam, op. cit., p. 1.

²⁹² ACV K XIII 227/3/1, Relations de l'Etat des Ecoles de charité..., rapport de 1729 – 1731.

²⁹³ Cf. ACV K XIII 227/6/1 pour le tournus des inspections des directeurs dans les classes ; on y trouve également la liste des directeurs des Ecoles de charité jusqu'en 1871.

²⁹⁴ ACV K XIII 227/11/2 – 3, *Liste des garçons et filles et appréciations*, 1751-1759 (11/2) et 1777-1841 (11/3). Il s'agit de tableaux appelés « Etats des Ecoles », de Pâques à Pâques ou de juillet à juillet de l'année suivante, contenant des notes (« tb » pour « très bien », « b » pour « bien », « med » pour « médiocre », « pass. » pour « passable ») pour chaque élève. Les colonnes sont les suivantes : prière, lecture, psaumes (appris par cœur), catéchisme, écriture, musique, ouvrages, mœurs, diligence, livres et pain (distribués) ; pour les garçons, l'entrée « ouvrages » (couture donc) est remplacée par « arithmétique ».

²⁹⁵ VALETTE, Miriam, p. 36 – 37.

baches suivant les époques²⁹⁶ sont distribués aux meilleurs élèves dans les sujets principaux (lecture, écriture, catéchisme, mémoire, diligence, arithmétique (pour les garçons), récitation de psaumes et mœurs²⁹⁷) lors des visites générales ; après leur communion, les catéchumènes reçoivent les livres religieux qu'ils ont utilisés durant leur scolarité, dont un catéchisme²⁹⁸.

Si la réception publique des catéchumènes, précédée de l'examen de leurs connaissances du catéchisme qui leur donne le droit de se présenter à la cérémonie, n'est introduite à Lausanne qu'en 1745, la Société charitable est la première à l'instaurer, le 14 mai 1728²⁹⁹. Les connaissances religieuses étant de ce fait rendues primordiales puisqu'elles déterminent la fin de l'instruction (même si la lecture ou l'écriture ne sont pas vraiment maîtrisées), la Société charitable se penche de près sur l'instruction catéchétique. Dès la création des Ecoles, les régents et maîtresses accompagnent trois fois par semaine les élèves à la catéchèse publique à l'église de Saint-Laurent³⁰⁰, où ils sont interrogés par le pasteur, « non seulement le dimanche, mais aussi deux autres jours de la semaine » 301. Une fois de retour en classe, le contenu est revu pour s'assurer qu'il est assimilé.

Outre ces séances, la Société organise des leçons supplémentaires pour les futurs communiants peu avant Pâques, comme le fit Ostervald à Neuchâtel. Bien plus, on introduira une fonction de catéchiste pour les filles et les garçons dès avril 1738³⁰²; plus tard, en 1760, une fonction de directeur des catéchumènes apparaît, qui comprend l'instruction particulière de ces derniers – garçons et filles – et de les examiner avant la communion (en présence de deux directeurs, toujours un laïque et un ecclésiastique) ; l'examen final, lors de l'office public, est effectué par le pasteur. Les parents, quant à eux, sont supposés faire répéter leur catéchisme aux enfants – un sujet qui fera, avec l'absentéisme fréquent des élèves, l'objet de plaintes de la part des Ecoles³⁰³. Entre 1727 et 1798, ce sont ainsi 334

²⁹⁶ Cf. CLÉMENT, Lyne, op. cit., p. 22 sqq. et VALETTE, Miriam, op. cit., p. 49 sqq. à ce propos.

²⁹⁷ CLÉMENT, Lyne, *op. cit.*, p. 22.

²⁹⁸ *Ibid.*, p. 50.

²⁹⁹ « Ç'a été la première réception publique de catéchumènes qui se soit faite à Lausanne... Toutes les personnes pieuses virent avec plaisir établir une cérémonie si propre à rappeler les devoirs de la religion au cœur de tous les chrétiens », ACV K XIII 227/3/1. Relations de l'Etat des Ecoles de charité..., rapport de 1727 – 1728, cit. in VUILLEUMIER, Henri, La religion des nos pères..., op. cit., p. 76.

³⁰⁰ CLÉMENT, Lyne, *op. cit.*, p. 17.

³⁰¹ ACV K XIII 227/3/1. Relations de l'Etat des Ecoles de charité..., 1726.

³⁰² CLÉMENT, Lyne, op. cit., p. 14 et 43. C'est Georges Polier de Bottens qui, dès 1733, avait proposé que le régent Guignard prenne en charge la catéchèse des grandes filles, puisqu'il est difficile de trouver des maîtresses compétentes en la matière. ACV K XIII 227/3/1. Relations de l'Etat des Ecoles de charité etablies a Lausanne, contenant ce qui s'y est passé de plus considerable des son etablissement en 1726 jusqu'en 1752, 1733 – 1734. Cf. également le rapport de 1737 - 1738, où il est précisé que le catéchiste enseignera désormais à tous les catéchumènes, garçons et filles. On en conclut que l'idée de Polier a fait son chemin ; quand à l'apparition du directeur catéchiste, sa datation est peu claire; Miriam Valette explique que la fonction existe durant toute l'existence des Ecoles de charité (VALETTE, Miriam, op. cit., p. 20); Lyne Clément, elle, date la fonction de 1760 seulement.

³⁰³ Selon : Relations de l'Etat des Ecoles de charité.... Le régent Gindroz remarque notamment dans son second mémoire que les enfants ne se préparent pas à la maison. « De là vient qu'ils employent une bonne partie de leur tems à l'ecole à étudier, qu'ils perdent les instructions et observations que les maitres font à ceux qui recitent les premiers, et ne s'attachent absolument quà mettre dans leur mémoire la leçon qu'ils doivent reciter lorsque leur tour arrivera ». Il faudra les obliger à travailler à la maison, en faire une condition d'admission et châtier ceux qui arrivent sans être préparés. ACV K XIII 227/10/3, Généralités sur l'enseignement, Mémoire du régent Gindroz, s.d.; l'auteur y mentionnant son mémoire de 1767, le présent document est postérieur d'au moins une

garçons sur les 549 admis aux Ecoles de charité qui communient, pour environ 10 à 20 par année avant 1750, et 20 à 30 après 1750, selon Lyne Clément³⁰⁴ – une augmentation qui va de pair avec le succès croissant que rencontrent les Ecoles³⁰⁵.

Prééminence de la communion et de l'examen du catéchisme, rapports étroits avec la SPCK (à qui la Société charitable envoie chaque année son rapport annuel), formation gratuite (pour la première fois dans le Pays de Vaud!) des pauvres mettant l'accent, dans l'instruction dispensée mais aussi dans le choix des régents, sur la morale et les devoirs du Chrétien : autant d'éléments qui rappellent Ostervald! Il n'est dès lors guère étonnant que les directeurs la Société charitable, à la recherche d'un ouvrage catéchétique à ses débuts pour combattre « l'impiété et le dérèglement » par la connaissance, se soient tout naturellement tournés vers le catéchisme d'Ostervald.

L'ouvrage apparaît en effet très tôt dans les documents qui nous sont parvenus des Ecoles de charité lausannoises : l'assemblée de direction du 13 décembre 1726, établissant la liste des ouvrages scolaires, cite le catéchisme d'Ostervald (« nouv(elle) éd(ition) ») et les Réflexions d'Ostervald sur la Bible parmi les ouvrages « que le regent aura en mains » 306; notre catéchisme figure également dans la liste des prix de la grande école des garçons³⁰⁷. Lors de cette même assemblée de décembre 1726, au sujet du prix des livres, on mentionne le CO « nouvelle éd(ition) avec des etoilles p(ou)r marquer les questions simples » au prix de 4 livres et 10 baches : la Société semble donc acquérir des catéchismes d'Ostervald. Ceci est confirmé, quelques années plus tard, par le règlement du 1er juillet 1733, stipulant que l'on remettra à la première maîtresse d'école « pour son ecole une Bible, avec les Reflexions d'Ostervald, les catechismes d'Heydelberg, d'Ostervald et de Roques, les prieres de Monsieur Pictet et des Psaumes »308. L'usage du catéchisme de Superville est d'autre part attesté dès 1726, et celui de Heidelberg, dès 1729³⁰⁹. La même année, enfin, on trouve dans les procès-verbaux des assemblées de direction des Ecoles la mention d'un stock de 24 CO, dont il reste 17 exemplaires que Seigneux de Correvon doit donner à Polier³¹⁰ : le catéchisme d'Ostervald semble donc avoir été utilisé aux Ecoles de charité de Lausanne dès les premières années.

Qu'en est-il cependant de l'abrégé d'Ostervald, dès sa publication en 1734? Le rapport quinquennal de 1732 – 1737 de la Société charitable, qui fait mention des règlements établis au cours des cinq dernières années, comporte un indice à ce sujet : « 25°. [règlement] du 8. Janvier 1737, [...]

année, sans doute davantage. Son avis est partagé par le régent Barbey quelques années plus tard : ACV K XIII 227/10/3, Généralités sur l'enseignement 1726-1870. Mémoire du régent Barbey, Lausanne, le 11 janvier 1778,

p. 10. ³⁰⁴ CLÉMENT, Lyne, *op. cit.*, p. 32 – 33.

³⁰⁵ Ces dernières créent même une certaine émulation, puisque le séminaire d'élèves-régents devient rapidement très couru, et qu'en 1747, le Conseil de la Ville d'Yverdon s'adressaaux dirigeants de la Société charitable pour obtenir des détails sur l'organisation des Ecoles, désirant suivre ce modèle. Cf. VALETTE, Miriam, op. cit., p. 72. ³⁰⁶ ACV K XIII 227/1/1, *Procès-verbaux des assemblées de direction*, 24 mai 1726 – 11 août 1733, p. 10. ³⁰⁷ *Ibid.*, p. 81.

³⁰⁸ ACV K XIII 227/6/2, Reglemens faits pour l'établissement et les progrès des Ecoles de charité etablies à Lausanne en 1726, 1^{er} juillet 1733, p. 86.

309 ACV K XIII 227/1/1, *Procès-verbaux des assemblées de direction*, 24 mai 1726 – 11 août 1733, p. 20 et 245.

³¹⁰ *Ibid.*, p. 261.

Qu'il seroit aussi donné un seul et même Catéchisme pour les plus avancés, et un seul et même Abregé pour les plus foibles»³¹¹. Sont donc en usage aux Ecoles de charité non seulement un catéchisme, mais également un abrégé, et ce trois ans après la publication de celui d'Ostervald, en 1734. Si rien ne prouve qu'il s'agit des ouvrages du théologien neuchâtelois, c'est pourtant probable. En effet, Henri Vuilleumier relève, sans donner de référence exacte aux documents d'archives, que dès 1740, l'AO est utilisé dans les Ecoles de charité lausannoises³¹². La préface de l'abrégé de Polier, revenant sur les évènements qui ont mené à la publication de l'ouvrage, relève que des exemplaires de l'AO furent distribués aux régents et maîtresses des Ecoles de charité, et que de là répandu, apparemment, quelques pasteurs utilisèrent aussi l'ouvrage dans leurs écoles, « et firent souhaiter à d'autres que les exemplaires en fussent multipliés et rendus plus communs par l'impression » (AP 1750 Lausanne, XI). De plus, on trouve mention dans le rapport annuel des Ecoles pour l'année 1749, au sujet de l'abrégé d'Ostervald, de la « genèse » de l'AO aux Ecoles de charité :

> Il y a déja quelque tems, que l'on avoit senti, plus que jamais le besoin, qu'avoient les enfans du menu peuple d'un Catéchisme familier qui fut à leur portée plus que ne le sont les Catéchismes ordinaires, et que l'on avoit introduit dans ces Ecôles pour leur usage le Catéchisme Abregé de feu M. Ostervald, comme étant des plus convenables à leur état, tant pour l'histoire sainte qui y est plus détaillée que dans aucun autre ; que pour les vérités et les devoirs de la religion chrêtienne, qui y sont exposés avec une simplicité et une clarté peu communes. 313

Vuilleumier avance l'hypothèse que c'est le ministre Rivalier, fils de réfugiés huguenots, qui l'introduisit³¹⁴. Si aucun de ces deux derniers extraits ne comporte malheureusement de date pour l'arrivée de l'AO aux Ecoles de charité, il semble raisonnable de se rallier à l'idée de Vuilleumier : à la fin des années 1740, l'AO semble déjà en usage (et même peut-être depuis quelques années), dans les catéchèses particulières comme publiques³¹⁵.

Cependant, « l'usage ordinaire qu'en ont fait les catéchistes et les directeurs de ces Ecôles [leur firent] appercevoir dans cet Abregé, tout simple qu'il est, divers endroits qui demandoient d'être encore plus étendus ou exprimés plus clairement »³¹⁶. C'est ainsi que le projet de révision de l'AO voit le jour, visant à améliorer l'enseignement du catéchisme. Ce projet semble être le fruit d'un effort commun de la part des membres de la Société charitable, qui le soutiennent et fournissent les fonds pour l'imprimer, mais un membre en particulier se chargera de la révision en tant que telle. Si l'auteur du futur abrégé ne s'annonce cependant pas comme tel dans l'édition de 1750, et est souvent désigné dans les documents des Ecoles de charité comme « l'un des directeurs ecclésiastiques », il est nommé dans l'avis de l'éditeur dans une version de l'abrégé des Ecoles de charité de 1767 (AP, Lausanne)³¹⁷ :

³¹¹ ACV K XIII 227/3/1, Relations de l'Etat des Ecoles de charité..., rapport de 1732 – 1737, p. 17.

³¹² VUILLEUMIER, Henri, *La religion de nos pères..., op. cit.*, p. 76, note 2.

³¹³ ACV K XIII 227/3/1, *Relations de l'Etat des Ecoles de charité...*, rapport de 1749, p. 9 – 10.

³¹⁴ VUILLEUMIER, Henri, *La religion de nos pères..., op. cit.*, p. 76.

³¹⁵ ACV K XIII 227/3/1, Relations de l'Etat des Ecoles de charité..., rapport de 1749, p. 9.

 $^{^{316}}$ *Ibid.*, p. 9 – 10.

On en trouve confirmation dans le rapport quinquennal de 1752 à 1757 : ACV K XIII 227/3/3, Relations des Ecoles de charité fondées à Lausanne. Comprenans, ce qui s'y est passé de plus intéressant, dès l'époque de leur

il s'agit de Georges-Pierre G. Polier de Bottens (15 décembre 1675 – 28 octobre 1759), professeur d'hébreu et de catéchèse à l'Académie de Lausanne.

Né à Lausanne, fils de Jean-Pierre, lieutenant-colonel des milices du Pays de Vaud, et de Jeanne Loys, il épouse successivement deux réfugiées huguenotes, Anne Daillez de Caussade (1704) et Suzanne Brun Castellane-de Caille de Manosque (1711). Polier étudie à l'Académie de Lausanne (1689 – 1695), où il présente une thèse de morale en 1675, puis à Genève en théologie (1695 – 1696). Consacré ministre en 1700, il sera sous-diacre (1701 – 1702), puis professeur de grec et de morale (1702 – 1703), avant d'être nommé à la chaire d'hébreu et de catéchèse en 1703, poste qu'il occupera jusqu'à sa mort. Il sera à plusieurs reprises recteur de l'Académie et, comme nous l'avons déjà dit, il est également membre de la SPCK de 1718 à sa mort. Très dévoué aux Ecoles de charité lausannoises, il est, selon l'éloge funéraire de Gabriel Seigneux de Correvon³¹⁸, président ecclésiastique des Ecoles en alternance avec le président laïque de 1726 à sa mort, ce que confirment les listes des rapports annuels des Ecoles³¹⁹. Enfin, c'est apparemment lui qui propose en 1726 le nom de « Société charitable » « pour [la] discerner de toute autre direction » ³²⁰.

Outre sa révision de l'abrégé d'Ostervald, Polier est connu pour ses Pensées chrétiennes mises en parallèle ou en opposition avec les pensées philosophiques de M. Diderot (1746), ainsi que pour une Liturgie des Ecoles de charité de Lausanne; ou le service divin qui s'y fait chaque jour (1747), un recueil de prières, de passages de l'histoire sainte à lire et à apprendre par coeur, de psaumes et enfin de passages des Evangiles³²¹. Cette liturgie, dont le projet prend forme, à notre connaissance, entre 1743 et 1744³²², sera présentée fin avril 1746 à l'assemblée générale des Ecoles, qui prend la décision de l'imprimer à ses frais, « non-seulement pour l'utilité de nos Ecoles : mais encore pour le bien et l'édification des familles de ce païs » 323 : d'emblée, la Société semble avoir des ambitions qui dépassent les murs de ses Ecoles de charité! Introduit (gratuitement) dans les dites écoles début juin 1747, l'ouvrage sera de fait notamment distribué aux directeurs de la Société charitable, aux pasteurs de l'église française de Lausanne, à la SPCK, aux membres du Conseil de la Ville de Lausanne et à l'école de l'hôpital de la ville. Imprimé à 3000 exemplaires, il sera diffusé au prix modique de 5 à 6

Fondation, au 4. May 1726. jusques au 12. May 1761. Inclusivement, 7 mai 1752 – 16 avril 1757, p. 2 – 3, ainsi que dans l'éloge funéraire de Polier par Gabriel Seigneux de Correvon : ibid., rapport du 1er mai 1759 au 2 mai 1760. Enfin, dans : ACV K XIII 227/8/10, Regître de papiers et mémoires concernant l'etablissement des Ecoles de charité. Regître des soins que la Societé Charitable a pris, et des fraix qu'elle a fait pour procurer aux Ecoles de charité les livres de religion, qui lui ont paru les plus nécessaires pour leur instruction et leurs dévotions particulières, p. 303.

318 ACV K XIII 227/3/3, Relations des Ecoles de charité..., rapport du 1^{er} mai 1759 au 2 mai 1760.

³¹⁹ ACV K XIII 227/3/1, Relations de l'Etat des Ecoles de charité...; ACV K XIII 227/3/2, Etat des Ecoles de

charité...; ACV K XIII 227/3/3, Relations des Ecoles de charité fondées à Lausanne....

320 ACV K XIII 227/1/1, Procès-verbaux des assemblées de direction, 24 mai 1726 – 11 août 1733, p. 31 (1727),

cit. in Valette, Miriam, op. cit., p. 9, note 29.

321 La liturgie des Ecoles de charité de Lausanne; ou le service divin qui s'y fait chaque jour. Aux fraix de la Societé charitable, Lausanne, Chez Antoine Chapuis, 1747.

³²² ACV K XIII 227/3/1, *Relations de l'Etat des Ecoles de charité*..., rapport de 1743 – 1744, le 23 août 1743.

baches (suivant si l'exemplaire est relié ou non)³²⁴ afin d'être accessible à tous. Enfin, on a également de Polier, outre des ouvrages de syntaxe grecque et hébreu, des ouvrages catéchétiques : un *Nouveau Testament mis en catéchisme par demandes et par réponses* (1756)³²⁵ qui rencontra un certain écho, notamment aux Pays-Bas et en Angleterre, ainsi qu'une explication du catéchisme de Heidelberg en latin³²⁶.

3.1.2 Du projet à l'impression

La Société charitable envisage depuis plusieurs années la révision du catéchisme, en parallèle à la révision du recueil de prières. Les avis ayant divergé sur la forme que prendrait un catéchisme, ce n'est qu'en 1744 qu'une décision semble être prise³²⁷; on charge Georges Polier de la tâche. Ce dernier contacta Ostervald pour proposer de retoucher son ouvrage dans le sens envisagé par les Ecoles de charité, ou, si cela n'était pas possible, de donner son accord pour ces changements et l'édition d'une nouvelle version de l'abrégé³²⁸. Nous n'avons malheureusement pas pu trouver cet échange épistolaire, et ne pouvons pas proposer de datation précise non plus ; il semble cependant clair, à la lueur des documents des Ecoles de charité, que cet échange a lieu après 1744 et avant le 15 avril 1747, puisque le théologien neuchâtelois décède le 14 avril. Si les documents des Ecoles de charité sont extrêmement vagues à ce sujet, présentant même la réponse d'Ostervald comme « des plus satisfaisantes »³²⁹, le théologien neuchâtelois semble certes d'accord avec la révision, mais non sans conditions, comme on peut le voir dans la préface de l'abrégé de Polier. Ce dernier explique qu'Ostervald, quoique disposé à réviser lui-même son ouvrage, ne peut s'en occuper pour des raisons de santé et de temps, et donne son accord pour que d'autres personnes le révisent.

Seulement, insinua-t-il, qu'on ne pouvoit donner une approbation publique à leur travail, sans le consentement de la Compagnie des pasteurs des églises de la Souveraineté de Neûchâtel et de Vallengin qui avoient comme adopté son catéchisme dans l'état où il étoit. (AP 1750 Lausanne, X-XI)

Nous ignorons si Polier et les Ecoles de charité tentèrent d'obtenir cet accord de la Compagnie des pasteurs ou non ; si l'on en croit la préface de l'ouvrage, la réponse d'Ostervald suffit à décourager les

_

³²⁴ Ibid., rapport de 1747 – 1748, ainsi que : ACV K XIII 227/8/10, Regître de papiers et mémoires concernant l'etablissement des Ecoles de charité..., p. 303.

³²⁵ Amsterdam, 2 vol.

³²⁶ Explicatio Catechismi Heidelbergensis, cit. in MONTET, Albert de, Dictionnaire biographique des Genevois et des Vaudois, Lausanne, Georges Bridel éditeur, 1877, p. 313.

³²⁷ ACV K XIII 227/8/10, Regître de papiers et mémoires concernant l'etablissement des Ecoles de charité..., p. 301.

³²⁸ ACV K XIII 227/8/10, Regître de papiers et mémoires concernant l'etablissement des Ecoles de charité..., p. 304.

³²⁹ Les rapports annuels des Ecoles de charité sont très vagues à ce sujet. On trouve ainsi le récit suivant : « ayant reçu de ce venerable pasteur une reponse qui lui laissoit une pleine liberté de faire à son ouvrage les changemens qu'on trouveroit à propos, dont il ne pouvoit pas se charger lui-même par diverses raisons, le directeur travailla à rendre l'abrégé de ce catechisme tel qu'on pouvoit le souhaiter pour le plus grand usage des Ecoles [...] ». ACV K XIII 227/8/10, *Regître de papiers et mémoires concernant l'etablissement des Ecoles de charité...*, p. 304. Le récit du rapport annuel des Ecoles pour l'année 1749 – 1750 est semblable : ACV K XIII 227/3/1, *Relations de l'Etat des Ecoles de charité...*, rapport de 1749 – 1750, 1749, p. 9 – 11.

directeurs des Ecoles de publier l'abrégé révisé – du moins, est-il précisé, du vivant de l'auteur. Ostervald décédé, la Société charitable dispose en effet, de son propre aveu, de davantage de liberté pour retoucher l'abrégé³³⁰. En mai 1749, le projet est achevé et présenté à la Société charitable, avant d'être vérifié par plusieurs théologiens, dont les censeurs de LL.EE. pour les livres de piété, ainsi que les directeurs ecclésiastiques des Ecoles de charité³³¹.

Pour ce qui est de l'impression et de la diffusion de l'abrégé de Polier, si les années entre 1734 et 1748 (et le processus de création de l'AP et les réflexions et décisions de la Société en la matière) manquent dans les procès-verbaux des assemblées de direction des Ecoles, nous disposons tout de même d'amples détails dans ces documents dès 1749, ainsi que dans le registre concernant les frais que la Société entreprend pour procurer aux Ecoles des livres religieux et dans les rapports annuels – même si ces dernières sources, basées sur les procès-verbaux, sont destinées au public et sont subséquemment reformulées, ou contiennent moins d'informations détaillées.

A en croire ces procès-verbaux, justement, Polier, chargé par la Société charitable de la publication de l'ouvrage, négocie avec deux imprimeurs, Jean Zimmerli et Antoine Chapuis, pour la publication de son abrégé. Zimmerli disposant des droits de vente des livres de piété de LL.EE., dont le CO et l'AO, et en ayant encore 2000 exemplaires 332, il exprime des réticences qui mèneront Polier à confier les premières feuilles du manuscrit à Chapuis, avant de régler début mars 1750 son différend avec Zimmerli et lui transmettre de suite le manuscrit³³³. Notre professeur en supervise l'impression, et l'ouvrage est prêt pour le mois de mai³³⁴.

L'Abrégé de l'histoire sainte et du catéchisme, par J. F. Ostervald, pasteur de l'Eglise de Neuchâtel, nouvelle édition, retouchée et augmentée pour l'usage des Ecoles de charité de Lausanne est imprimé à raison de 3000 exemplaires, tout comme la *Liturgie*, dont 1976 reliés et 1024 en feuilles. Les frais d'impression sont pris en charge par la Société charitable, et lui coûtent 361 livres, un montant semblable à celui qu'elle a versé pour la Liturgie. Les 1024 exemplaires vont aux Ecoles de charité, qui en distribue et vend elle-même une partie; Zimmerli conserve le reste, qu'il écoule avec un bénéfice de 10%, et ce durant 2 ans, à la suite de quoi les invendus iront aux directeurs des Ecoles de charité. La Société charitable s'occupe ainsi de la publication quasiment de A à Z, confiant même à l'un de ses maîtres, le régent Guignard, le soin d'écouler les ouvrages ; c'est en tout 1680 exemplaires qui seront vendus, permettant à la Société de rentrer dans ses frais.

 $^{^{330} \} ACV \ K \ XIII \ 227/8/10, \ Regître \ de \ papiers \ et \ m\'emoires \ concernant \ l'etablissement \ des \ Ecoles \ de \ charit\'e..., \ p.$

³³¹ *Relations de l'Etat des Ecoles de charité*..., rapport de 1749 – 1750, 1749, p. 10 – 11.

³³² Difficile de savoir s'il s'agit d'exemplaires du CO ou de l'AO, puisque rien n'est précisé à ce sujet, et que Zimmerli a publié les deux ouvrages peu avant 1750 (respectivement en 1744 et 1749 pour le CO, et en 1748 pour l'AO). ACV K XIII 227/1/2, Procès-verbaux des assemblées de direction 1749 - 1760, p. 12, 14 - 15, assemblée du 27 janvier 1750.

³³³ Cf. le contrat entre Zimmerli et Polier : ACV K XIII 227/8/10, Regître de papiers et mémoires concernant l'etablissement des Ecoles de charité..., p. 305 - 306. Le contrat est daté du 9 mars 1750 et signé par Polier, Zimmerli et le juge Panchaud ; le bailli Rochat appose son sceau.

334 ACV K XIII 227/1/2, *Procès-verbaux des assemblées de direction 1749 – 1760*, p. 12, 14 – 15 ; p. 26.

La Société « desirant de mettre ce secours à la portée des plus pauvres »³³⁵, le prix est fixé aussi bas que possible (apparemment plus bas que le prix de l'AO³³⁶), à 10 cruches pour l'exemplaire « en blanc » (soit 2 baches et demi), 3 baches et demi pour le carton, et 4 baches pour le parchemin. Les pasteurs ou régents – public cible s'il en est – qui en achètent une douzaine ou plus bénéficient d'un rabais de 10%.

Les méthodes de la Société pour distribuer ses 1024 exemplaires sont tout à fait intéressantes : après en avoir fourni à ses maître-sse-s, elle fait parvenir quelques exemplaires à la direction de l'hôpital de la ville, aux classes et aux baillis du Pays de Vaud, ainsi qu'à quelques particuliers³³⁷. Recevant en réponse des dons, elle renvoie un nombre plus important d'exemplaires pour un montant égal au montant du don (120 exemplaires sont ainsi envoyés au pasteur Chevalier de la Classe de Morges suite à leur don de 45 francs³³⁸), diffusant d'emblée 362 exemplaires de l'abrégé dans le Pays de Vaud. Par la suite, la Société distribue, via son directeur des livres, les abrégés de Polier à ses élèves, ainsi qu'à de nombreux pasteurs dans le Pays de Vaud – et souvent en quantité (une centaine d'exemplaires, comme pour le pasteur de Cheseaux qui fournit la ville d'Yverdon en septembre 1752³³⁹), mais également à l'étranger : en 1753, la Société vend ainsi des exemplaires à une colonie vaudoise établie en Allemagne³⁴⁰.

L'ouvrage se répandra ainsi largement dans le Pays de Vaud durant la seconde partie du XVIIIe siècle, rencontrant d'emblée, si l'on en croit la Société charitable, « une approbation universelle » ³⁴¹. Le séminaire d'élèves-régents des Ecoles de charité contribuera à ce succès, puisque les régents formés (pour la plupart des anciens élèves des Ecoles, mais aussi des élèves externes, qui doivent dans ce cas payer leur écolage, et parfois des régents désirant s'améliorer ³⁴²) se dirigeront ensuite vers l'enseignement dans les écoles publiques, utilisant l'abrégé d'Ostervald retouché pour les Ecoles de charité lausannoises et diffusant naturellement la vision de l'enseignement de la Société charitable.

3.1.3 Les Lumières et le nouvel abrégé lausannois

Au vu de l'importance accordée au discours raisonnable et au vocabulaire des Lumières dans le CO et l'AO, il nous semble nécessaire de nous intéresser à ces aspects dans le nouvel abrégé, avant d'aborder

³³⁵ ACV K XIII 227/8/10, Regître de papiers et mémoires concernant l'etablissement des Ecoles de charité, p. 4. ³³⁶ ACV K XIII 227/8/10, Regître de papiers et mémoires concernant l'etablissement des Ecoles de charité, 1749, p. 11.

³³⁷ ACV K XIII 227/8/10, Regître de papiers et mémoires concernant l'etablissement des Ecoles de charité..., p. 308.

³³⁸ ACV K XIII 227/1/2, *Procès-verbaux des assemblées de direction 1749 – 1760*, assemblée du 26 mai 1750, p. 56.

³³⁹ ACV K XIII 227/1/2, *Procès-verbaux des assemblées de direction 1749 – 1760*, p. 233.

³⁴⁰ ACV K XIII 227/3/3, Relations des Ecoles de charité fondées à Lausanne..., rapport de 1753 – 1754.

³⁴¹ ACV K XIII 227/3/1. *Relations de l'Etat des Ecoles de charité*..., rapport de 1750 – 1751, 1750, p. 4.

³⁴² CLÉMENT, Lyne, *op. cit.*, p. 26. Les Ecoles de charité se montrent d'ailleurs très critiques envers les régents des écoles publiques : « Leurs services étoient à peu près nuls comme leur paye, et l'ignorance de la religion, avec tous les désordres qu'elle entraîne, se propageoit de génération en génération parmi notre peuple avec un accroissement effrayant », lorsque les Ecoles ont été fondées. (ACV K XIII 227/3/2, *Etat des Ecoles de charité établies à Lausanne*, 1787 – 1788, p. 2, *cit. in* VALETTE, Miriam, *op. cit.*, p. 8, note 25.

ses enjeux « pédagogiques ». Nous disposons de peu d'informations quant à la vision des Ecoles de charité lausannoises de la philosophie du siècle; Danièle Tosato-Rigo relève qu'elles « s'étaient érigées en bastion de la lutte contre la laïcisation en marche de la société »³⁴³, comme l'illustre le rapport annuel de 1772 – 1773 :

Quel plaisir de penser que si une philosophie orgueilleuse dégrade la religion aux yeux d'un nombre de prétendus beaux esprits ou de gens du monde, un peuple instruit y restera du moins attaché par connaissance et par sentiment ; que cette religion exilée en quelque sorte d'une foule de gens corrompus par le luxe et par la molesse sera respectée par-tout où regnera la simplicité cultivée par la bonne éducation. 344

Cette « bonne éducation », comme nous l'avons dit, n'est cependant pas pensée pour sortir l'enfant de sa condition sociale – au contraire. La dichotomie entre la philosophie et la religion semble fermement établie, liée également à la notion de classe sociale : le peuple reste religieux, tandis que les « gens du monde » critiquent la religion. En matière de philosophie des Lumières, les rapports des Ecoles de charité reflètent, semble-t-il, les opinions de d'Ostervald, qui désire avant tout former un bon chrétien et lutter contre la corruption : éduquer « populairement, et non philosophiquement » 345, comme l'exprimait le théologien.

Nous disposons de davantage de renseignements du Georges Polier. Considéré selon Henri Vuilleumier par Berne comme l'un des « 'esprits dangereux' qui 'infectaient' l'Académie de Lausanne »³⁴⁶, il participe du mouvement qui s'oppose au Formulaire du *Consensus* de l'orthodoxie réformée et partage notamment les idées de Turrettini³⁴⁷; contraint de se justifier à Berne auprès d'une commission, il se verra obligé de signer la *Formula Consensus* en 1722³⁴⁸. Jacques Marx, dans un article datant de 1971, le qualifie de « théologien 'avancé', formé à l'école du protestantisme libéral implanté en Suisse par le 'triumvirat' » que nous connaissons³⁴⁹. Il semble en effet soutenir ces idées puisqu'il utilise « les armes de l'ennemi », si l'on peut dire, pour contrer, logiquement et raisonnablement, les *Pensées* de Diderot (par ailleurs condamnées au parlement de Paris le 7 juillet 1746), dans un ouvrage intitulé *Pensées chrétiennes mises en parallèle ou en opposition avec les pensées philosophiques de M. Diderot*, datant de 1746 et publié sans nom d'auteur³⁵⁰. Polier y défend

³⁴⁴ ACV KXIII 227/3/4, Rapport public d'activité des Ecoles de charité de 1762 à 1815, rapport du 19 mai 1772 au 11 mai 1773, p. 2.

³⁴³ Tosato-Rigo, Danièle, art. cit., p. 372.

³⁴⁵ « Lettre d'Ostervald à Turrettini », le 19 février 1707, *Lettres inédites* ... publiées et annotées par E. de Budé, *op. cit.*, vol. 3, p. 56.

³⁴⁶ VUILLEUMIER, Henri, *Histoire de l'Eglise réformée du Pays de Vaud...*, op. cit., vol. 3, p. 674, cit. in MARX Jacques, « Autour des 'Pensées philosophiques' : une lettre inédite de Georges Polier de Bottens », *Studies on Voltaire and the Eighteenth Century* 84, 1971, p. 101.

³⁴⁷ MARX Jacques, art. cit., p. 101.

³⁴⁸ CETTA, Toni, « Georges Polier de Bottens », in *Dictionnaire historique de la Suisse*, mis en ligne le 14 novembre 2008, consulté le 26 décembre 2012 en ligne : http://www.hls-dhs-dss.ch/textens/f/F17433.php ; KIENER, Marc, ROBERT, Olivier, *Dictionnaire des professeurs de l'Académie de Lausanne (1537- 1890)*, Lausanne, Université de Lausanne, 2005, p. 470 ; MONTET, Albert de, *Dictionnaire biographique des Genevois et des Vaudois*, Lausanne, Georges Bridel éditeur, 1877, p. 313.

349 MARX Jacques, *art. cit.*, p. 101.

Rouen, aux dépens de la Compagnie. L'avis « Au lecteur » signale deux auteurs différents, « l'un ecclésiastique et l'autre laïque », et ajoute que le premier s'est attaché à « défendre les vérités capitales du

le christianisme face aux attaques de Diderot en déployant son argumentaire avec méthode, puisqu'une page sur deux est tirée des Pensées, et l'autre, intitulée « pensées chretiennes », consiste en un commentaire critique; les deux sont liées par une numérotation qui permet au lecteur de s'y retrouver. A titre d'exemple, lorsque Diderot écrit :

> XII. Oui, je le soûtiens : la superstition est plus injurieuse à Dieu que l'athéisme. « J'aimerois mieux, dit *Plutarque*, qu'on pensât qu'il n'y eut jamais de Plutarque au monde, que de croire que Plutarque est injuste, colère, inconstant, jaloux, vindicatif, et tel qu'il seroit bien fâché d'être », 351

Polier réplique :

XII. L'athéisme et la superstition sont les deux extrêmes opposés de la véritable religion. L'un la sappe par ses fondemens ; l'autre en défigure toutes les parties. Il est peu important de savoir lequel des deux lui est le plus nuisible, ou le plus injurieux à la divinité qui en est l'objet. Ils la détruisent également.³⁵

Et de poursuivre avec une métaphore : peu importe si l'on attaque quelqu'un avec un poignard ou une épée, l'effet est le même. Le superstitieux, dit Polier, serait cependant plus facile à ramener à la vérité de la religion que l'athée qui la nie; il termine en demandant de « bien définir » ces deux notions avant toute chose, pour éviter d'en accuser injustement les gens.

Si les critiques négatives fleurissent sur le style lourd de Polier³⁵³, seule nous importe ici la démarche : le président des Ecoles de charité, désirant avant tout définir les notions de superstition et d'athéisme, vise, comme Diderot, à persuader par la raison ses lecteurs. Polier fait ainsi passer la question de Diderot (de l'athéisme ou de la superstition, quelle croyance est la meilleure?) au second plan: la problématique posée par le philosophe n'est pas pertinente, puisque superstition comme athéisme « détruisent » Dieu. Enfin, il ramène le débat sur un plan concret en avertissant ses lecteurs de ne pas manquer de charité en traitant leur prochain de superstitieux ou d'athée sans raison – un rappel des devoirs du Chrétien que n'aurait pas dédaigné Ostervald. Georges Polier utilise ainsi un vocabulaire raisonnable, se montrant clair et structuré, apposant à chaque extrait des Pensées philosophiques une série d'arguments.

Nous avons malheureusement pu trouver peu de sources concernant Polier; il existe cependant quelques extraits de la correspondance entre Georges Polier et Louis Bourguet (1678 – 1742)³⁵⁴, dans lesquels cette prééminence de la raison est bien présente. Lors d'un échange de lettres au sujet de la manière de convertir les Indiens en 1721, Polier met en avant la raison, qui selon lui distingue les

christianisme que l'auteur des *Pensées* paroissoit attaquer, et de détruire tout ce qu'il y a de faux et de captieux dans ses expressions ou dans ses raisonnemens ». Quant au « second », il semble avoir un rôle très annexe, puisqu'il « s'est contenté de faire quelques réflexions détachées sur les articles qui lui ont paru les plus

interessans ». Cf. MARX Jacques, art. cit., p. 103. sqq. pour les détails de l'impression des Pensées chrétiennes.

351 Pensées chrétiennes mises en parallèle, ou en opposition avec les Pensées philosophiques. On y a joint quelques réflexions d'un autre auteur sur ces dernières. Rouen, aux dépends de la Compagnie, 1747, p. 32. ³⁵² Ibid., p. 33.

³⁵³ Cf. MARX Jacques, *art. cit.*, p. 103.

³⁵⁴ BPUN, fonds Bourguet, Ms 1261 (1726 – 1730), Ms 1278 (1721 – 1739).

hommes des animaux, et qui doit être l'instrument privilégié de la conversion³⁵⁵. Pour bien convertir, lui dit-il dix jours plus tard dans une autre lettre, il faut se familiariser avec « la philosophie et les systèmes de pensées des païens » ; cela fait, il est tout à fait utile d'avoir recours pour convertir à la méthode socratique qui, dans les bonnes mains,

est d'un merveilleux usage pour amener ces peuples a la connoissance de quelle verité que ce soit et en particulier de celles de la religion chretienne par le rapport qu'elles ont avec les lumieres les plus pures de la raison et les mouvements de la conscience. 356

Polier appuie son argumentation en soulignant que le Christ et les apôtres eux-mêmes y ont parfois recouru ; notons également le champ lexical tout à fait typique du XVIIIe siècle (les « lumières les plus pures de la raison », les « mouvements de la conscience »).

Ces quelques extraits confirment ce que nous avions entrevu dans les Pensées chrétiennes : la religion doit être défendue contre les esprits sceptiques et laïcisants qui la remettent en question, comme semble le préconiser la Société charitable dans l'extrait ci-dessus. Polier va cependant plus loin : la meilleure méthode pour défendre la religion est de démontrer ses aspects raisonnables en utilisant le même « ensemble d'instruments méthodologiques et d'arguments apologétiques » ³⁵⁷, pour reprendre les termes de Maria-Cristina Pitassi que nous avions déjà appliqués à la théologie d'Ostervald. La raison est donc souveraine, et le langage comme les méthodes et outils rhétoriques de la philosophie des Lumières sont mis à profit, tant qu'ils servent des buts chrétiens, comme pour contrer les idées de Diderot, par exemple – ou pour enseigner la religion et établir correctement les bases d'« une foi ferme et éclairée ; sur tout dans un siécle où ces fondemens sont attaqués de tant de façons différentes », comme Polier l'exprime dans la préface de son abrégé (AP 1750 Lausanne, VI).

On retrouve en effet indéniablement ces éléments dans notre abrégé, que nous avons comparé à l'abrégé d'Ostervald pour isoler les modifications effectuées par Polier. Pour ce qui est des éditions, nous avons examiné la première édition de l'AP (1750 Lausanne) en le comparant à l'édition lausannoise de l'AO de 1748, étant la plus proche dans le temps, et puisque nous ignorons quand les modifications ont été effectuées par Polier et de quel exemplaire de l'AO il disposait ; ce choix quelque peu arbitraire n'influe de toute façon guère sur notre analyse, dans la mesure où le contenu reste quasiment identique entre les versions de l'AO, comme nous l'avons vu plus haut.

De fait, lorsqu'il effectue des ajouts, Polier fait facilement référence aux « lumières » et à la raison : ainsi, à la question : « *Qu'entendez-vous par les actions mauvaises ?* » l'enfant doit répondre : « Ce sont celles qui sont faites contre les lumieres de la conscience, contre la loi de Dieu, et dans un mauvais but » (AP 1750 Lausanne, p. 120). De même, au Jugement dernier, il y aura différents « degrés » de récompense ou de punition, et cette idée de degré nous est dictée par la *raison* ; ceux qui seront « élevés à un plus haut niveau de gloire » sont « ceux qui ayant reçu plus de lumiéres et de

³⁵⁷ PITASSI, Maria-Cristina, De l'orthodoxie aux Lumières..., op. cit., p. 44.

_

³⁵⁵ Lettre de Polier à Bourguet, le 14 mars 1721, BPUN, fonds Bourguet, Ms 1278 (1721 – 1739).

³⁵⁶ Lettre de Polier à Bourguet, le 24 mars 1721, BPUN, fonds Bourguet, Ms 1278 (1721 – 1739).

graces, en auront fait aussi un meilleur usage » (AP 1750 Lausanne, p. 99) – « lumières » étant pris au sens de connaissances, éclaircissement. Polier semble donc, dans ses ajouts, se placer dans la continuité d'Ostervald, puisqu'il utilise comme lui le champ lexical des lumières et de la raison ; les « gens de bien » et les « méchants » sont aussi omniprésents dans l'AP, même si nous n'avons pas relevé d'ajouts de Polier en ce sens.

Il s'agit toujours, comme dans l'AO, de tout prouver, et la raison peut fournir les preuves demandées : à titre de dernier exemple, alors qu'Ostervald expliquait que l'on peut se rendre compte par la raison et par l'Ecriture qu'il ne peut y avoir qu'un seul Dieu, Polier demande au maître d'insister « particulièrement sur cette raison : qu'un seul Etre tout-puissant et tout sage suffit pour tout ce que l'on attribue à Dieu; car s'il ne suffisoit pas, il ne seroit pas tout-puissant et tout-sage et par consequent il ne seroit pas Dieu: et s'il suffit il n'est plus nécessaire d'y en ajouter d'autres » (AP 1750 Lausanne, p. 71). C'est certes une raison et non pas la souveraine raison qui est soulignée ici, mais cette raison s'appuie sur la raison, sur un raisonnement construit, argumenté, aux connecteurs logiques (« car », « par consequent »); on voit que, comme chez Ostervald, le discours est raisonnable, à savoir appuyé sur l'argumentaire et la dialectique logique et précise qui caractérise la philosophie. De même, Polier ajoute deux questions sur la confiance à accorder aux dires des apôtres, qui proclament la résurrection du Christ : le catéchiste demande si l'on peut croire l'histoire des apôtres et, l'enfant ayant répondu qu'ils étaient bien renseignés et sûrs de ce qu'ils ont vu, on lui demande encore comment ils peuvent en être si certains (ils ont vu de près les trous dans les mains et les pieds du Christ et le connaissant, n'auraient pas pu le prendre pour quelqu'un d'autre). On insiste ici sur la notion de preuve, désirant qu'il ne demeure absolument aucun doute sur la vérité de la résurrection - dogme fondamental et fondateur s'il en est. Notons dans ce contexte que, comme Ostervald, Polier demande constamment à l'élève de justifier ses dires. Il ajoute ainsi bon nombre de questions sur le modèle « qu'entendez-vous quand vous dites que...? », et « comment prouvez-vous que...? ».

Polier a tendance à préciser le propos d'Ostervald. L'arche de Noé est ainsi « à trois étages », le nombre de personnes présentes (huit personnes) est spécifié, ainsi que les types d'espèces d'animaux (les purs et les impurs) et le nombre d'espèces embarquées sur l'arche (sept paires des espèces pures, deux des impures), « avec les provisions nécessaires à leur nourriture ». Ces informations sont le sujet de questions supplémentaires, tout comme, ensuite, la durée du Déluge : 150 jours, mais les eaux mirent une année à se retirer (AP 1750 Lausanne, p. 11) – des données absentes de l'AO ; l'AP semble suivre la tendance amorcée avec l'AO, qui ajoutait un certain nombre de précisions, notamment d'ordre temporel, aux informations très concises fournies par le CO, entre autres en matière d'histoire sainte. Sans désirer l'exhaustivité, on veut donner à l'enfant une idée de la chronologie sainte aussi précise que possible.

D'autre part, Polier, on le verra, a des idées très spécifiques sur la manière dont ce catéchisme doit être enseigné. Il précise ainsi, dans sa préface dans le dernier point de ses instructions, que le catéchiste

prendra sur tout bien garde à ne rien enseigner qui ne soit exactement vrai, et dont il ne sente lui-même, et ne puisse démontrer la vérité, s'il étoit nécessaire, soit par les lumiéres de la raison, soit par quelque passage exprès de l'Ecriture sainte ; tels que sont ceux que l'on a mis à la marge, quand ils n'ont pu entrer dans le texte.

(AP 1750 Lausanne, XV)

Outre le champ lexical des Lumières que nous avons mentionné ci-dessus, il est intéressant de constater que la vérité est érigée en valeur principale ; comme le prônait Descartes dans son Discours de la méthode que nous avons cité plus haut, il faut vérifier la véracité d'une information en la confrontant à ses « sentiments », qui ne trompent pas – la vérité est « sentie ». Polier ajoute tout de même qu'il faut aussi pouvoir démontrer l'information en question, une précision également dans la droite ligne d'Ostervald, qui s'attache à prouver et à démontrer les vérités de la religion. De fait, la raison est mentionnée avant l'Ecriture sainte, ce qui donne à penser qu'il est tout autant, voire plus valable (mais ceci est sujet à interprétation) de démontrer ses dires en utilisant la logique et la raison qu'en citant le texte de référence, l'Ecriture, porteuse de l'autorité. Vuilleumier note d'ailleurs à ce sujet, observant que l'Ecriture sainte, qui réglait dans l'AO ce qu'un Chrétien doit croire et voit dans l'AP son utilité réduite à apprendre des croyances aux Chrétiens, que « l'idée de l'autorité normative de l'Ecriture, ce principe formel du protestantisme, se trouve [...] effacée » 358 – au profit, ajouteronsnous, d'un apprentissage raisonnable. Dans le catéchisme également, Polier veut exposer les aspects raisonnables de la religion, en utilisant le vocabulaire, les topoi (la volonté de démontrer, la vérité toute-puissante) et la rhétorique des Lumières à l'image d'Ostervald, tout en allant un peu plus loin dans les aspects « raisonnables ».

On peut également le voir dans la définition que Polier et Ostervald donnent de la religion. Nous avions noté plus haut un certain eudémonisme chez Ostervald (qui ne manqua pas de lui attirer des critiques) ; cet aspect est également présent chez Polier, et même poussé plus loin, comme on le voit dans les premières demandes de l'abrégé du catéchisme des deux ouvrages :

Abrégé d'Ostervald

- « D. Quelle est la plus nécessaire de toutes les connaissances ?
- R. La plus nécessaire de toutes les connaissances est celle de la religion.
- D. Qu'est-ce que la religion?
- R. La religion consiste à connaître Dieu et à le servir.
- D. Pourquoi dites-vous que la connaissance de la religion est la plus nécessaire de toutes ?
- R. Parce qu'il n'y a que la religion qui puisse nous rendre parfaitement heureux, et que sans elle, nous ne pouvons être que très misérables.

(AO 1748 Lausanne, p. 27)

Abrégé de Polier

- D. A quoi tendent en général tous les désirs des hommes ?
- R. A être heureux.
- D. Où trouvons-nous le véritable moyen de parvenir au bonheur ?
- R. Dans la religion.
- D. Qu'est-ce que la religion?
- R. C'est la science qui nous apprend à connoître Dieu et à le servir.
- D. Cette connoissance est-elle bien nécessaire ?

R. Oui ; puisque nous ne saurions être heureux, si nous ne connoissons pas Dieu qui est la source de

notre bonheur. (AP 1750 Lausanne, p. 57 - 58)

Comme le relève Henri Vuilleumier, Polier a une vision bien plus intellectualiste de la religion que le théologien neuchâtelois³⁵⁸ : les éléments sont plus ou moins les mêmes, mais ils sont pris dans l'autre sens, en insérant une causalité différente. Chez Ostervald, la religion est nécessaire parce qu'elle procure le bonheur; pour Polier, le bonheur est la fin que recherchent tous les hommes, et la religion est un moyen (certes, le « véritable » et le seul moyen) d'y parvenir. La religion passe ainsi de fin à moyen, et cette instrumentalisation est soulignée par sa présentation non plus comme une connaissance, mais comme une « science », une caractéristique selon Marcel Grandière de la pédagogie religieuse des Lumières³⁵⁹. En tant que telle, la religion peut subséquemment être analysée avec méthode, commentée et expliquée en utilisant les mêmes outils que pour la philosophie, les mathématiques - ou toute autre science que l'on soumet à un discours raisonné : c'est là le « christianisme raisonnable », exprimé encore plus explicitement que chez Ostervald (qui, s'il utilise sans se priver l'argumentaire et la rhétorique de la philosophie pour parler de religion, ne va pas jusqu'à parler de « science »)³⁶⁰.

Cette mise en avant de la recherche du bonheur, qui fait d'ailleurs dire à Vuilleumier que « Polier se montre bien le fils de son siècle » 361, est de fait récurrente dans l'abrégé. Dans l'AP, à titre d'exemple, à tout Chrétien qui se comporte bien, Dieu promet « ses graces dans cette vie, et [...] un bonheur éternel dans la vie à venir » (AP 1750 Lausanne, p. 55), alors qu'il ne proposait dans l'AO que « son alliance [...] et la vie éternelle) (AO 1748 Lausanne, p. 26). De même, plus loin, l'Ecriture sainte a été donnée aux hommes, non pas « pour être la règle de ce que nous devons croire, et de ce que nous devons faire pour être sauvés » (AO 1748 Lausanne, p. 30), mais pour nous apprendre ce que nous devons croire et ce que nous devons faire pour être heureux » (AP 1750 Lausanne, p. 65). Sans entrer dans les notions de salut et de vie éternelle chez Ostervald et Polier – des questions qui relèvent plus de la théologie et ont été abordées par Mundler, Henrioud et Vuilleumier dans leurs études respectives - il est intéressant de constater que Polier met, encore plus qu'Ostervald, l'accent sur le bonheur, poursuivant dans le reste du texte la tendance amorcée avec le début de l'abrégé du catéchisme.

Polier, comme le souligne Alfred Mundler, a donc tendance, encore davantage qu'Ostervald, à faire accepter le christianisme comme une science raisonnable³⁶² qui permet d'apprendre des croyances. Le pasteur lausannois va même plus loin : au moment de définir la foi, alors qu'Ostervald

³⁵⁸ VUILLEUMIER, Henri, *La religion de nos pères..., op. cit.*, p. 83, et 85 – 86.

GRANDIÈRE, Marcel, L'idéal pédagogique en France au dix-huitième siècle, Oxford, Voltaire Foundation, 1998, p. 64 sqq.

³⁶⁰ Cf. 2.2.3 sur les Lumières dans le catéchisme d'Ostervald et les commentaires de Maria-Cristina Pitassi au sujet du « christianisme raisonnable ».

VUILLEUMIER, Henri, *La religion de nos pères, op. cit.*, p. 88.

³⁶² MUNDLER, Alfred, op. cit., p. 61.

demande directement à l'enfant ce que c'est (AO 1748 Lausanne, p. 31)³⁶³, Polier ajoute une question, demandant : « *Comment appelle-t-on cet acte de l'esprit par lequel nous croyons les vérités de la religion qui nous ont été revelées* » (AP 1750 Lausanne, p. 67) ; l'enfant ayant répondu que c'est la foi, le catéchiste peut lui demander ce que c'est, et les réponses de l'AO et de l'AP sont ici semblables. L'ajout de la formulation d'« acte de l'esprit » donne à penser, comme le relève Alfred Mundler – qui note plusieurs exemples de ce type –, que la foi est une initiative de l'homme, dépendant de sa volonté et de son instruction, et non pas, comme dans le catéchisme de Heidelberg, du bon vouloir du Saint-Esprit ou de Dieu³⁶⁴. Polier place ainsi l'homme (et sa souveraine raison, qui lui permet de prouver que le christianisme est raisonnable) comme acteur au sein de sa démarche vers Dieu et la foi, et non le contraire – une attitude « éclairée » que l'on pourrait qualifier d'« anthropocentriste ».

Ainsi, s'il suit pour certains aspects Ostervald, Polier se montre, comme le dit Vuilleumier, davantage le « fils du siècle » de par son instrumentalisation de la religion, devenue science, et donc sujette au discours raisonnable, ainsi que par sa tendance à accorder à l'homme, et non à Dieu, sinon une place centrale dans le rapport entre humain et divinité, du moins un rôle plus actif. Les ajouts de Polier sont marqués par la même « clarté, conceptuelle et formelle » que nous avions observée chez Ostervald. Il ne s'agit là cependant que de quelques aspects des Lumières; pour celui qui nous intéresse, la pédagogie, nous verrons que Georges Polier se démarque clairement des sentiers battus du théologien neuchâtelois avec sa révision de l'abrégé.

_

³⁶³ Cf 2 3 3

³⁶⁴ MUNDLER, Alfred, *op. cit.*, p. 105 – 106.

³⁶⁵ PITASSI, Maria-Cristina, De l'orthodoxie aux Lumières..., op. cit., p. 46.

3.2 Vers une pédagogisation du catéchisme ? Analyse comparative des abrégés d'Ostervald et de Polier

En comparant l'AO à l'AP, on peut surtout constater que, contrairement aux changements observés entre le CO et l'AO, qui étaient notamment caractérisés par une révision du plan de l'ouvrage, l'AP suit le même plan que l'AO. Les chapitres, les parties et les sections portent les mêmes intitulés (rappelés au haut de chaque page pour permettre une bonne navigation dans l'ouvrage), et le plan demeure divisé entre un abrégé d'histoire sainte et un abrégé du catéchisme, lui-même subdivisé en vérités (ou fondements) de la religion et devoirs de la religion. L'AP, enfin, ne contient après la réception des catéchumènes qu'une longue prière, contrastant avec l'AO aux multiples annexes.

Les différences substantielles entre l'AO et l'AP se situent en revanche au niveau du contenu des sections, qui sont considérablement augmentées et modifiées : Henri Vuilleumier, qui a compté les demandes, observe que l'on passe de 780 demandes avec l'AO à près de 930 pour l'AP ou, sans compter la partie d'histoire sainte, de 580 environ à 675³⁶⁶. Près de 150 demandes sont en tout ainsi ajoutées, rallongeant l'abrégé : on passe de 128 pages (AO 1748 Lausanne) à 234 pages (AP 1750 Lausanne), soit la longueur approximative du CO (248 pages pour l'édition de 1702 Genève) avant qu'Ostervald ne l'abrège !

Et de fait, de manière très intéressante, Polier utilise une base principale pour effectuer ces changements : le catéchisme original. Il le mentionne en effet dans la préface en parlant d'Ostervald, arguant que la Société ne voyait plus d'inconvénient, à la mort du théologien neuchâtelois, à publier une révision de son abrégé, « vû sur tout que la plûpart de ces changemens sont tirés de son *Grand catéchisme*, et que l'on n'a fait qu'en suivre et étendre d'avantage les idées » (AP 1750 Lausanne, XII)³⁶⁷. Partant de cette affirmation, nous avons comparé avec le CO les passages de l'AP qui différaient de l'AO ou n'y figuraient pas, choisissant pour cela l'édition du CO de 1744 (Lausanne), puisqu'en 1749, date de l'autre édition lausannoise des années 1740, l'AP est déjà prêt à l'impression, et Polier n'aurait en conséquence pas pu se baser sur cette édition. Là encore, si rien ne nous prouve que Polier utilisa des éditions lausannoises pour sa révision, nous n'avons pas de raison de croire que tel ne fut pas le cas. Une nuance s'impose cependant : nous n'avons presque pas comparé les chapitres d'histoire sainte avec le CO, étant donné que cette partie n'est pas encore mise sous forme de questions et réponses dans le catéchisme original ; et comme l'AO reprend mot pour mot, phrase pour phrase, les éléments en « prose » du CO, il nous a semblé plus utile de comparer notre AP avec l'AO uniquement, pour cette première partie de l'ouvrage.

Cette clé de lecture en main, la ressemblance avec le catéchisme original est frappante – et omniprésente. A titre d'exemple, Polier répète mot pour mot les demandes et réponses du CO, comme au sujet de la communion des saints (en parlant des premiers Chrétiens) : « *Quel exemple avons-nous*

_

³⁶⁶ VUILLEUMIER, Henri, La religion de nos pères..., op. cit., p. 81.

³⁶⁷ Le même récit, presque mot pour mot, figure dans : ACV K XIII 227/8/10, Regître de papiers et mémoires concernant l'etablissement des Ecoles de charité..., p. 304.

de cette communion des Saints? » demande dans les deux ouvrages le catéchiste. La réponse, qui mentionne les Chrétiens des premiers temps de l'Eglise et cite la Bible à ce sujet, est identique, à cela près que Polier place en marge la citation qu'Ostervald laissait dans le texte, et qu'il ajoute une précision, parlant des « premiers Chrétiens de l'Eglise de Jérusalem » et non comme Ostervald des « Chrêtiens de l'Eglise de Jérusalem » (AP 1750 Lausanne, p. 105 – 106, nos italiques ; CO 1748 Lausanne, p. 74).

Les exemples sont innombrables, certains passages changent de place, d'autres, jugés importants, sont développés davantage... une chose est sûre : les remaniements de Polier toujours un but bien spécifique, que ce soit simplement apporter une précision (nous avons vu à quel point Polier a le souci du détail et de l'exactitude), clarifier un point ou encore – et c'est ce qui va nous intéresser à présent – restructurer la matière de diverses manières, afin de l'adapter au mieux à l'enfant. Les ajouts de Polier, personnels ou tirés du CO, sont souvent didactiques, visant à simplifier les subtilités théologiques du texte, mais aussi à expliquer davantage les notions complexes pour les mettre à portée de l'enfant, et en faciliter l'accès, le tout dans un but principal : faire *comprendre* le catéchisme aux enfants.

Le double but avoué, que l'on trouve dès le début de la préface de l'ouvrage, est en effet de « faire apprendre par cœur, et d[']expliquer » (AP 1750 Lausanne, III) la matière catéchétique, afin d'« être compris par des esprits aussi bornés, que le sont, pour l'ordinaire, les enfans du menu peuple, qui n'ont eu aucun principe d'éducation, et qui manquent souvent d'idées sur les choses les plus communes » (AP 1750 Lausanne, IX, nos italiques), et ce motif de compréhension, on le verra, est récurrent dans le corps du catéchisme. L'apprentissage par cœur ne suffit plus : pour créer une piété profonde et réelle chez les enfants, ceux-ci doivent intérioriser la matière catéchétique, et donc la comprendre. Ostervald, nous l'avons vu, s'adapte aux enfants en leur inculquant la matière qu'il estime à leur niveau (l'histoire sainte) pour les faire s'attacher à la religion, et place également, sans la mentionner aussi clairement, la compréhension au centre de sa démarche, puisqu'il désire rendre la matière aussi claire que possible, utilisant notamment pour cela une structure du discours logique et très hiérarchisée.

Et Polier ? De fait, le président ecclésiastique des Ecoles de charité dresse dans la préface de son ouvrage un véritable état des lieux de l'instruction catéchétique, des problèmes – très concrets – rencontrés dans les autres catéchismes aux Ecoles de charité avant l'introduction de l'AO, et propose des solutions précises, au niveau de l'ouvrage comme de son enseignement. Dans les catéchismes en usage (Heidelberg, donc, pour le Pays de Vaud), le vocabulaire est trop complexe, les demandes trop longues et impossibles à assimiler pour les jeunes enfants : le tout est pensé pour l'usage des adultes. De plus, Polier note que ces supports « manquent, si l'on ose le dire, à divers égards d'instructions très-utiles, et nécessaires aux enfans de tout âge et de toute condition, et ne paroissent point avoir été faits pour eux ». Pour résumer, le problème « de fond » provient de ce que les théologiens auteurs des catéchismes ne s'adaptent pas à l'enfant : des éléments d'histoire sainte manquent, alors qu'ils sont

essentiels pour bien intégrer la religion ; il faudrait un catéchisme qui aborde « ce qu'il y a de plus remarquable » dans l'histoire religieuse. Deuxièmement, nous dit l'auteur, on passe trop rapidement sur les bases de la religion, que l'on estime – à tort – déjà sues et évidentes et « sur lesquelles cependant l'on ne sauroit trop insister », si l'on veut susciter la piété et une vraie foi ; il s'agit d'expliquer « d'une manière claire et succinte les fondemens de la révélation divine avec les principales preuves qui les établissent ». Et enfin, les maître-ss-es d'écoles qui connaissent par cœur le catéchisme et sont déjà familiarisé-e-s avec son jargon n'expliquent pas suffisamment clairement les concepts, ou même transmettent des idées fausses ; il faudrait les éclairer davantage et leur fournir des outils qui les rendraient à même d'enseigner au mieux les vérités et les devoirs de la religion, ainsi que « les conséquences qui en découlent pour la pratique et la conduite de la vie » (AP 1750 Lausanne, IV – VII, tout le paragraphe).

Il s'agit donc de modifier l'AO, qui s'avance déjà en bonne partie sur le chemin que décrit Polier, en suivant ces stratégies, que l'on peut qualifier de pédagogiques puisqu'elles sont destinées à s'adapter au niveau de l'enfant, pour atteindre les objectifs exprimés : faire comprendre et intégrer la matière religieuse pour former « de bonne heure les enfans à la pieté et à la crainte de Dieu par les motifs les plus pressans » (AP 1750 Lausanne, VII – VIII). Polier poursuit le chemin tracé par Ostervald en matière d'éléments didactiques, mais franchit un pas de plus en désirant également instruire le catéchiste et les maîtres et maîtresses, comme il l'exprime dans sa préface. Il leur fournit dans ce but non seulement des instructions précises dans sa préface, mais des notes en caractères plus petits, tout au long du texte, dans lesquelles il leur donne toutes sortes de conseils et suggestions pour améliorer leur enseignement, souvent sur le modèle suivant : « le catéchiste aura soin de clarifier ici… », ou « le catéchiste expliquera à ce sujet… ».

Nous avons subdivisé cette partie en suivant les trois pans que cite Polier pour ses améliorations pédagogiques : la réinsertion de l'histoire sainte dans des parties du catéchisme très théoriques, l'usage d'outils rhétoriques et d'organisation du discours permettant de définir très précisément les notions et de partir, autant que faire se peut, de notions connues de l'enfant pour lui faire comprendre la religion, et enfin, l'amélioration principale et la plus importante de l'évolution pédagogique des catéchismes d'Ostervald : l'ajout de notes à l'usage des maîtres, pour une compréhension accrue de la matière catéchétique par l'enfant.

3.2.1 Des histoires adaptées à l'enfant

Ostervald prônait l'enseignement de l'histoire sainte comme ciment indispensable à l'instruction morale : raconter des faits historiques fournit une bonne introduction aux vérités et aux devoirs de la religion, puisque les fondements y sont bien présents, sans être mis cependant en exergue. Il en faisait également un élément didactique à part entière, affirmant qu'elle est tout particulièrement adaptée à l'enfant, qui peut l'apprendre aisément et avec plaisir. Polier semble partager son avis, puisqu'il trouve

que l'histoire sainte est « si propre à remplir le cœur des enfans de sentimens de pieté ; si liée avec tous les dogmes de la religion, qu'elle en fait comme l'essentiel ; si attrayante pour la jeunesse ; si convenable à cet âge ; si facile à apprendre » (AP 1750, Lausanne, IV – V). Recommander ainsi une matière non seulement parce qu'elle est aisée, mais parce qu'elle est attrayante, donc fait plaisir aux enfants, nous rappelle bien entendu une des idées principales de la pédagogie des Lumières : susciter l'intérêt de l'enfant pour ce qu'il doit apprendre. C'est dans cette optique que Polier effectue un certain nombre d'ajouts, tout d'abord dans la partie d'histoire sainte proprement dite, puis dans la partie « abrégé du catéchisme », une composante pratiquement absente des catéchismes d'Ostervald, AO comme CO.

Pour ce qui est de l' « abrégé de l'histoire sainte », Polier insère une série de questions entre l'épisode de la destruction de Sodome, à laquelle Loth et ses filles survécurent, et les questions concernant le miracle de la naissance du fils d'Abraham, Isaac. L'auteur lie les deux évènements en demandant : « chez qui avoient passé ces anges avant que d'aller à Sodome ? R. Chez Abraham à qui l'un d'eux avoit revelé le dessein de Dieu sur Sodome » (AP 1750 Lausanne, p. 16). Que dirent-ils d'autre à Abraham ? demande le catéchiste ; « R. Les anges qui passérent chez lui, en allant à Sodome pour la détruire, lui renouvellèrent la promesse qui lui avoit déja été faite, que Sara sa femme auroit un fils de lui dans une année ». Notons la répétition de l'idée que ces anges sont sur le chemin de Sodome, cette fois dans la bouche de l'enfant, afin que celui-ci la mémorise bien. Le lien temporel entre la destruction de Sodome et les enfants d'Abraham est ainsi clairement établi via la visite des anges. Polier demande même au catéchiste d'entrer davantage dans les détails au sujet de cette visite, mais aussi à propos de Loth, sa femme (qui regarda en arrière vers la ville contre les recommandations des anges, et fut changée en statue de sel), et ses filles, et ce qui leur arriva. Il narre enfin en détail, avant d'en arriver à Jacob, l'histoire du sacrifice d'Isaac demandé par Dieu.

Nous avons ici un exemple d'un remaniement important effectué par Polier, qui insère harmonieusement les nouveaux éléments en formant des liens logiques entre les questions et en créant une chronologie événementielle. Bien plus, ces histoires supplémentaires sont particulièrement frappantes, visuellement parlant : qu'il s'agisse de la femme de Loth changée en statue de sel devant les flammes de Sodome ou du père de donner son fils en holocauste, l'enfant en sera impressionné et son imagination, captivée, pour reprendre les termes de Jean-Claude Dhotel³⁶⁸.

Ailleurs, l'image est transmise par l'usage d'une comparaison : concernant le Déluge, alors que l'on demande à l'enfant ce qui s'est passé, Polier ajoute une description haute en couleurs : « R. Les eaux de la mer et des sources s'élevérent, et se répandirent sur la terre, et il tomba pendant 40. jours et 40. nuits, une si prodigieuse quantité de pluye, que l'on eut dit, qu'on la versoit du Ciel à pleins

discours représentations, pratiques, Genève, Droz, 1994, p. 21 – 43.

³⁶⁸ DHOTEL, Jean-Claude, p. 130. Cf. à ce sujet un travail sur les images, non pas métaphoriques celles-là, mais bien réelles, que l'on trouve dans les supports bibliques et qui sont supposées créer la peur chez l'enfant : ENGAMMARE, Max, « De la peur à la crainte : un jeu subtil dans le premier recueil d'images bibliques composé à l'usage de jeunes enfants (1774 – 1779) », in Berchtold, Jacques, Porret, Michel (éd.), La peur au XVIIIe siècle,

seaux » (AP 1750 Lausanne, p. 10 – 11) ; dans l'AO (1748 Lausanne, p. 5 – 6), rien de tel ! Il s'agit ici de faire bien sentir à l'enfant à quel point le Déluge fut immense, et cette image de seaux d'eau versés du Ciel contribue de manière efficace à cet effet. L' « illustration sensorielle » ³⁶⁹ plaît à l'enfant, qui ne la retiendra que mieux ; de plus, une certaine puissance d'évocation est ainsi produite, qui – c'est du moins l'objectif – devrait créer chez l'enfant un sentiment de crainte et de respect envers Dieu, et de la piété. Nous l'avons dit, l'éducation par les sens est l'une des innovations de la pédagogie des Lumières : « si les idées ne sont que des sensations, [...] pour amener l'enfant à définir, juger et raisonner, il suffit de multiplier les sensations » ³⁷⁰, comme le résume Jean de Viguerie.

Polier préconise d'ailleurs l'usage de comparaisons et d'exemples adaptés à l'enfant dans la préface, comme des outils qui peuvent aider le maître à enseigner en particulier les devoirs de la morale, et en distille quelques-unes dans les notes. Ainsi, lorsqu'il explique qu'il ne faut pas faire aux autres ce que l'on ne voudrait pas qu'ils nous fassent : « C'est ce que le catéchiste pourra éclaircir par quelques exemples : comme celui d'un juge par rapport à un criminel ; d'un prince par rapport à ses sujets ; d'un père à l'égard de ses enfans, et d'un riche par rapport à un pauvre » (AP 1750 Lausanne, p. 142). De même, Polier reprend l'image ostervaldienne de Dieu créateur en ouvrier :

pour faire sentir aux enfans, la grande puissance de Dieu dans la création, il leur proposera l'exemple de quelque ouvrier, qui n'auroit qu'à parler ou même qu'à vouloir pour achever son ouvrage dans le moment ; au lieu qu'ils y emploient pour l'ordinaire bien du tems et des outils.

(AP 1750 Lausanne, p. 3 - 4)

Il s'agit même là d'allégories, qui font référence à des contextes qui sont familiers à l'enfant (la justice, la souveraineté, l'éducation paternelle, la richesse et la pauvreté, la construction de bâtiments, dont l'enfant sait qu'elle prend du temps...), et qui lui permettront à la fois de mieux saisir le concept expliqué et de se sentir concerné, puisqu'il s'insère dans un milieu concret et thématiquement proche de lui. Enfin, cela lui permet d'amener la notion de charité, qui est introduite par une question immédiatement après. Si de telles notes sont rares (nous en avons dénombré moins d'une dizaine dans tout l'ouvrage), elles n'en expriment pas moins la volonté de mettre le contenu à la portée de l'enfant de la manière qui lui parle le mieux.

Polier met également à profit les notes destinées aux maître-sse-s pour transmettre ces histoires qui ne figurent pas dans l'AO ni dans le CO et qu'il juge indispensables aux enfants. Il propose ainsi au catéchiste de fournir, ici et là, des détails supplémentaires sur telle ou telle histoire : la tentation d'Eve (AP 1750 Lausanne, p. 6), l'histoire complète de Caïn, en donnant la référence de la Genèse pour aider le catéchiste (p. 9), le combat de Jacob qui lui conféra son nom d'« Israël » (p. 18), les songes de Joseph (p. 19), les dix plaies d'Egypte (p. 21) et, bien entendu, « toute l'histoire des souffrances et de la mort de Jesus – Christ » (p. 46). Souvent, Polier fournit la narration de ces histoires, se donnant la peine de lister les plaies d'Egypte ou racontant ce que le catéchiste doit dire, au

³⁷⁰ VIGUERIE, Jean de, « Le mouvement... », art. cit., p. 297.

³⁶⁹ SUHAMY, Henri, Les figures de style, Paris, PUF, 1981 (Que sais-je?), p. 28.

lieu de lui indiquer seulement qu'il faudrait qu'il le dise. Toujours pratique, il demande aux catéchistes de bien connaître le catéchisme, « et en particulier de toutes les histoires de la Bible dont il y est fait mention, pour les étendre et en raconter les circonstances les plus importantes aux enfans, toutes les fois que le sujet le demandera » (AP 1750 Lausanne, XII – XIII).

Surtout, ces notes permettent de transmettre l'histoire sainte, sans pour autant que la narration fît partie des questions à apprendre par cœur ; malgré le risque de confusion pour les enfants entre tant d'histoires, on instille ici un savoir supplémentaire (qui dépend totalement de l'envie du maître de suivre ces instructions!), plein d'images frappantes qui plairont à l'enfant et lui permettront de mieux se représenter l'historicité des évènements, sans pour autant charger sa mémoire – et surtout, de mieux retenir une matière qui a suscité son intérêt. Plus largement, l'usage d'histoires « attrayantes » remplit le double but annoncé par Polier et résumé par Mundler : « être mieux à la portée des enfants et [...] baser les enseignements du catéchisme sur une solide connaissance de la Bible »³⁷¹.

3.2.2 Reformuler le texte catéchétique pour les jeunes enfants du « menu peuple », un objectif constant

Polier adapte l'abrégé d'Ostervald *pour* les enfants des Ecoles de charité, ce qui signifie qu'il s'adresse à un public de jeunes enfants (dès 7 ou 8 ans, comme il le dit dans la préface) qui ne savent rien de la religion ; on en déduit que l'apprentissage initial de la religion, supposé être dispensé par les pères et mères, est absent ou déficient, on s'en doute, dans le cas d'enfants orphelins ou dans une situation financière difficile. Pour bien leur faire comprendre les notions et faciliter l'apprentissage par cœur, le réviseur a recours à diverses stratégies pédagogiques en révisant le catéchisme.

La modification la plus évidente est la simplification de la matière. Sachant que les enfants de cet âge « ne pouvoient qu'avec une peine extrême charger leur mémoire d'un grand nombre de demandes et de réponses, le plus souvent d'une longueur à faire perdre haleine », et ce sans interruption (AP 1750 Lausanne, III – IV), on supprime les demandes trop compliquées ou jugées inutiles (comme : « *Où s'établirent les descendans des trois fils de Noé ?* », AO 1748 Lausanne, p. 6) ou trop complexes (à l'instar de : « *Les pasteurs doivent-ils reconnoitre les pécheurs scandaleux pour membres de l'Eglise ?* » AO 1748 Lausanne, p. 45). Des passages entiers sont supprimés parfois, et remplacés par quelques questions simples. A titre d'exemple, Polier troque les six questions sur trois différentes marques des bonnes œuvres avec deux demandes, certes pas nécessairement des plus simples, mais bien plus aisées que celles d'Ostervald puisqu'elles ne demandent pas une liste pénible à retenir desdites marques, mais établissent rapidement que les œuvres peuvent être des actions, des paroles et des pensées qui peuvent être bonnes ou mauvaises (AP 1750 Lausanne, p. 117).

De même, si Polier s'appuie pour ses ajouts sur le CO, il remanie grandement les réponses pour les simplifier. Une réponse qui ne figure pas dans l'AO, concernant la raison pour laquelle le monde

_

³⁷¹ MUNDLER, Alfred, op. cit., p. 46.

ne peut avoir été éternel, et a nécessairement eu un commencement, figure ainsi dans le CO, dans la section « *De la nécessité de la religion, et de ses fondemens* » ³⁷². Alors qu'Ostervald, comme nous l'avons vu plus haut ³⁷³, développe longuement la réponse. Polier, lui, résume la chose ainsi : « D. *Mais peut-être* [le monde] a-t-il été de toute éternité, comme il est présentement ? R. Non ; cela ne se peut, et les histoires les plus anciennes lui donnent un commencement » (AP 1750 Lausanne, p. 2). Si notre directeur ecclésiastique a jugé la question du CO digne d'un ajout, il l'abrège grandement, ne conservant que l'idée maîtresse – qui est de toute façon celle que l'enfant retient, ne pouvait guère réciter toute cette tirade), le fait que les histoires anciennes prouvent toutes qu'il y a eu un commencement. Ajoutons que l'on remarque ici que l'AP sert en quelque sorte de « moyen terme » entre le CO et l'AP, puisqu'il est augmenté par rapport à l'AP, mais résume les longues tirades du CO.

Même la lecture du texte est simplifiée, puisqu'il y a moins de texte par page, comme on le voit dans les pages en annexe³⁷⁴. Il s'agit d'une des rares pages où le contenu est presque exactement le même (la première question manque sur la page de l'AO); or, on remarque que la même quantité de texte tient dans l'AO sur deux tiers de page, alors qu'elle prend toute la page dans l'AP. Les marges, qui contiennent comme dans l'AO les références bibliques, sont plus larges et s'il est difficile de l'estimer ainsi, nous avons pu constater en comparant physiquement les ouvrages que les caractères de l'AP sont un peu plus grands, de manière générale.

Polier supprime, résume, mais divise également la matière originale afin de faciliter l'apprentissage. Il préconise en effet, dans ses instructions en préface, que

s'il y a quelque période trop longue, ou quelque réponse trop chargée, [le catéchiste] en fera remarquer toutes les parties, et la divisera en autant de membres que le sujet pourra le permettre, qu'il tâchera de faire sentir à l'enfant, soit en le faisant arrêter sur châcune dans la recitation, soit en le questionnant et repétant quelquefois la même demande sur les differens membres de la réponse.

(AP 1750 Lausanne, XIV)

Polier rédige avec ces instructions un véritable petit manuel pédagogique du maître, entrant dans la salle de classe et proposant à l'enseignant deux méthodes pratiques pour faire assimiler, par étapes, la totalité d'une longue réponse. Subdiviser la matière et la répéter séparément facilite l'apprentissage par cœur, tout en demandant à l'enfant de créer des associations d'idées entre les éléments qu'il devra par la suite rapprocher les uns des autres. De fait, selon Karen Carter, le catéchisme lui-même peut être considéré comme sa propre technique de mémorisation, la composante de base des techniques de mémorisation étant justement cette fragmentation de la matière en plusieurs sections et la présentation réfléchie de la matière³⁷⁵.

105.

_

³⁷² C'est l'une des rares occurrences où nous comparons une partie d'histoire sainte de l'AP avec le CO; la question n'étant pas dans la partie d'histoire sainte dans le CO, et donc pas sous forme de texte continu, cela nous a paru légitime.

³⁷³ Cf. citation sous 2.2.2.

³⁷⁴ Cf. annexe 3, comparaison d'une page semblable de l'AO et de l'AP.

Et les révisions vont dans le même sens. Ainsi, à la question : « quels événemens rendirent illustre la naissance de Jésus-Christ », Polier répond : « R. Trois principaux. I. La manière dont cette naissance fut annoncée aux bergers de Bethléhem. 2. Ce que dit Siméon dans le Temple, lors que Jesus y fut présenté. 3. L'arrivée de quelques mages d'Orient qui vinrent adorer ce divin enfant » (AP 1750 Lausanne, p. 39). L'AO (1748 Lausanne, p. 19), pour sa part, répondait directement « La manière dont... » et séparait les éléments de réponse par la seule ponctuation. Polier ajoute donc qu'il y a trois évènements à citer, et les numérote, structurant ainsi la réponse. Par la même occasion, il la divise en sections plus petites, subséquemment plus faciles à apprendre par cœur ; ailleurs, sans aller jusqu'à numéroter, Polier ajoute une structure interne à la phrase, comme par exemple « d'un côté... et de l'autre ».

Outre leur longueur, Polier désire également limiter le nombre des questions. Les exemples en sont nombreux ; on peut citer les demandes sur les devoirs liés au renoncement à soi. Ostervald, ici, a déjà divisé la matière, non pas en la numérotant au sein d'une même question comme c'est le cas cidessus, mais en la fractionnant en plusieurs questions : le pasteur de Neuchâtel demande d'abord à l'enfant : « quels sont les devoirs que le renoncement à nous-mêmes renferme ? » — et l'enfant de répondre qu'il y en a deux (ce qui ne correspond pas à la question posée), puis consacre une question supplémentaire à chaque devoir (la tempérance et la patience) et à sa définition (AO 1750 Lausanne, p. 78). Polier, plus pragmatique, s'en tient à la première question, en y répondant réellement : « il y en a deux principaux, savoir, la tempérance et la patience » (AP 1750 Lausanne, p. 168 – 169). Le réviseur lausannois évite de ce fait de répéter les définitions, qui interviennent de toute façon dans l'AO comme dans l'AP dans les sections suivantes, consacrées respectivement aux deux devoirs, et simplifie la mémorisation en limitant le nombre de questions — ainsi que le côté assez artificiel de la formulation ostervaldienne. Cette structure d'énumération fractionnée en diverses questions étant récurrente chez Ostervald, on trouve souvent le même procédé dans les changements de l'AP.

Polier modifie légèrement certaines questions pour aider l'enfant à trouver plus facilement la réponse. Ainsi, pour traiter des Dix commandements, les deux ouvrages introduisent la halte du peuple d'Israël, sortant d'Egypte, sur le Mont Sinaï. Tandis que le pasteur neuchâtelois questionne : « qu'est-ce que Dieu fit cinquante jours après la sortie d'Egypte? », demandant à l'enfant de trouver dans sa mémoire que Dieu donna les Dix commandements au peuple d'Israël (AO 1748 Lausanne, p. 11), Polier présente ainsi la question : « quel fut le principal endroit ou les Israëlites s'arrêtérent après leur sortie d'Egypte? » (AP 1750 Lausanne, p. 23). En ajoutant l'idée de lieu, on donne à l'enfant un indice sur le type de réponse attendu ; on lie le temps et l'espace, limitant ainsi le spectre de solutions possibles, ce qui l'aidera à trouver la réponse appropriée (le Mont Sinaï). L'écriture des commandements fait d'ailleurs l'objet de la question suivante. Et pour s'assurer qu'une fois trouvée, la réponse s'imprègne correctement dans la mémoire de l'enfant, Polier insère dans les réponses une partie de la question, ce qu'Ostervald avait d'ailleurs déjà pratiqué avec les améliorations de l'AO de 1734.

La compréhension, nous l'avons dit, est un mot d'ordre primordial. Dans sa préface, Polier relevait la difficulté des plus jeunes enfants à comprendre le « jargon » religieux. En particulier, les enfants du « menu peuple »,

« élevés [...] dans une ignorance entiere de tout ce qui a du rapport à la religion, et des termes ordinaires, dont l'on a accoutumé de se servir, pour exprimer les vérités et les devoirs, tout ce qu'ils apprenoient étoit pour eux un jargon que la plûpart ne pouvoient comprendre, quelque soin que l'on prit de le leur expliquer.

(AP 1750 Lausanne, IV)

Face à ce constat, Polier entreprend de définir à l'envi tous les termes qui lui paraissent difficiles. Il utilise pour cela largement les notes destinées au catéchiste et aux maîtres et maîtresses et, non content de leur indiquer tel mot ou concept complexe qu'il faudrait définir, il leur donne l'explication. Ainsi, pour le terme d' « holocauste », « le catéchiste expliquera aux enfans, ce que signifie ce mot d'holocauste, c. à d. un sacrifice, dans lequel la victime que l'on offre à Dieu est égorgée et entiérement consumée par le feu » (AP 1750 Lausanne, p. 17). De telles notes de vocabulaire sont au nombre de 17 (sur un total de 85 notes, soit tout de même 20%!) dans tout l'ouvrage, et définissent des mots aussi variés qu' « intercession », « manne » ou encore « amendement », ainsi que des mots a priori plus simples, comme « miracle », « apôtre » ou « conscience ». On propose même de définir la notion de « modèle » (en parlant de l'*exemplum* du Christ en matière de vertu³⁷⁶) (AP 1750 Lausanne, p. 44), mot simple s'il en est.

Mais Polier ne s'arrête pas aux définitions des termes du jargon religieux : il explique également dans les notes de la manière la plus claire possible les notions religieuses complexes, à commencer par les expressions tirées de la Bible. Lorsqu'il mentionne Enoch qui « marcha avec Dieu », il suggère ainsi une courte explication en deux parties : « marcher avec Dieu » signifie d'une part se comporter comme s'il était en face de nous, et d'autre part, qu'Enoch fut transporté directement au Ciel sans mourir (AP 1750 Lausanne, p. 10). Une autre expression difficile faisait déjà l'objet d'une demande de définition à l'enfant chez Ostervald, celle de la « postérité de la femme [qui] écraseroit la tête du serpent » (AO 1748, p. 4 – 5). Polier reprend cette demande, mais ajoute directement après une note pour le catéchiste, précisant dans les détails le signifié de la métaphore biblique (AO 1750 Lausanne, p. 8).

Cette volonté d'expliquer, de mettre au niveau de l'enfant les termes religieux complexes, s'exprime également dans les instructions très précises que Polier donne au catéchiste. Pour l'article du vocabulaire, il préconise les choses suivantes :

Le catéchiste étant une fois bien instruit de tout le contenu du catéchisme, tant pour les choses que pour les mots, dont [les enfants] doivent bien posseder la véritable signification, avant que de faire apprendre par cœur aux enfans une section, ou seulement une demande et une réponse, s'il y a quelque expression qui ne leur soit pas familiere ou assez connuë, il tachera de la leur faire entendre par quelque courte

_

³⁷⁶ Cf. 2.2.3.

explication qui soit à leur portée, ou par quelque autre expression synonime qui leur soit plus familière, quand même elle ne seroit pas si juste.

(AP 1750 Lausanne, XIII – XIV)

Si les notes permettent à Polier d'intervenir dans la matière apprise pour définir ou préciser, ces instructions, placées dans la préface, visent à assurer également un bon usage de l'ouvrage. En quelques phrases, nous avons un véritable manuel pédagogique de l'enseignant : on suggère une méthode d'apprentissage, on recommande l'utilisation du synonyme connu et familier même s'il est moins exact, doctrinalement parlant, pour faire comprendre la matière avant de la faire apprendre par coeur. C'est là un premier pas vers un relâchement de l'exactitude verbale au profit de la compréhension qui est très révélateur, et que nous rencontrerons encore par la suite.

Il s'agit également pour Polier d'éclairer, autant que faire se peut, des concepts religieux, et ce à la fois via les notes et dans le corps du dialogue. Ainsi, en parlant de l'âme qui différencie les hommes des animaux, le réviseur ajoute une question sur les caractéristiques de l'âme qui est « spirituelle ou capable de connoissance ; libre ou capable de choix ; innocente ou capable de vertu : immortelle ou capable d'une durée éternelle » — caractéristiques qu'il a à cœur de définir avec précision immédiatement. Cette réponse est appuyée par une note, pour encore plus d'exactitude : « Le catéchiste aura soin d'expliquer chacune de ces qualités aux enfants, et de leur faire sentir qu'elles se rapportent toutes à l'ame et non au corps, qui n'est ni intelligent, ni libre, ni vertueux, ni immortel » (AP 1750 Lausanne, p. 4). De même, en expliquant que Dieu créa le monde par la parole, Polier précise immédiatement qu'il n'a pas vraiment parlé, mais qu'il s'agit là d'un « acte de sa volonté (AP 1750 Lausanne, p. 3 – 4) ; il consacre enfin une longue note à la notion métaphorique de « racheter » les péchés des hommes (AP 1750 Lausanne, p. 53). Il s'agit dans ces trois cas d'un point de théologie assez difficile, tant pour la dichotomie âme — corps que pour le verbe créateur ou le rachat des péchés par le Christ, et Polier éclaire, précise afin de ne laisser aucun doute possible sur ce qu'il entend.

Cette volonté de définir et d'éclairer pour mieux faire comprendre se ressent aussi dans les transitions au sein du texte. Partir du connu pour aller vers l'inconnu : tel semble être le mot d'ordre de Georges Polier, comme le prônait notamment Jean-Rodolphe Sinner de Ballaigues³⁷⁷. Comme pour la terminologie, il s'agit de reprendre la matière à la base, en partant du principe que les enfants ne savent strictement rien. Le fameux exemple, que nous avons cité plus haut pour montrer les différences entre l'AP et l'AO en mentionnant la « science » religieuse, illustre à merveille ce principe des plus pédagogiques : partir du bonheur, et non de la religion, permet de fonder l'instruction sur un concept familier, connu des enfants, comme le remarque Alfred Mundler dans un rare commentaire sur la pédagogie³⁷⁸. De même, lorsqu'il s'agit de trouver des transitions entre les sections ou pour débuter un nouveau thème, Polier amène différemment d'Ostervald un certain nombre de questions. Ainsi, dans le chapitre VII de l'histoire sainte sur le Christ, Polier ajoute une question pour établir clairement que le Jésus-Christ auquel le catéchiste fait référence depuis le début du catéchisme, est

³⁷⁷ Cf. 2.3.

³⁷⁸ MUNDLER, Alfred, op. cit., p. 48.

bien le Messie ; le désir de précision d'Ostervald intervient ici, séparant Jésus-Christ, personnage connu des enfants, du « Messie », qui implique toute une dimension prophétique. C'est de fait la première fois, à notre connaissance, que ce terme de « Messie » intervient dans l'ouvrage – et c'est pour le définir immédiatement à partir d'un personnage connu, le Christ ; Ostervald, lui, utilise « le Messie » comme synonyme du Christ dans tout l'ouvrage (AO 1748 Lausanne, p. 18 – 19 ; AP 1750 Lausanne, p.). On observe la même intention dans le début de la section sur la prière. Ostervald demande d'emblée : « *quel est l'un des principaux devoirs de la religion ?* », et l'enfant de répondre : « c'est la prière » (AO 1748 Lausanne, p. 85). Au contraire, puisque la section précédente s'achevait sur les devoirs (la patience, en l'occurrence), Polier établit la transition suivante :

D. Pouvons-nous garder les commandemens de Dieu?

R. Nous ne pouvons pas les garder de nous-mêmes ; mais nous le pouvons avec la grace de Dieu, qu'il ne refuse jamais à ceux qui la lui demandent sincérement et avec ardeur

D. Quel est donc le moyen le plus sur d'obtenir cette grace?

R. C'est la prière, qui est un des principaux devoirs de la religion.

(AP 1750 Lausanne, p. 180)

Le début de la section est modifié pour amener plus harmonieusement le sujet, et lier les éléments dans l'esprit de l'enfant. Vuilleumier cite d'ailleurs cet exemple, en en arrivant également à la conclusion que « parfois ces demandes additionnelles ont pour but d'établir un lien plus organique entre certaines matières »³⁷⁹. En outre, cette présentation permet d'introduire d'emblée les effets de la prière, qui sert à obtenir la grâce de Dieu et à aider le Chrétien à se comporter de manière à respecter les commandements divins. Là où Ostervald établit, de la manière la plus claire possible, des règles et des listes de devoirs liées à la pratique de la religion (qui est, ne l'oublions pas, une connaissance à acquérir), Polier ajoute des définitions, essaie d'ancrer au mieux les concepts dans l'esprit des enfants.

Et dans cette optique, rien de tel que de faire appel à la logique et au raisonnement de l'enfant ! Polier ajoute ainsi une question concernant la création du monde : pourquoi Dieu eut-il besoin de six jours, alors qu'il aurait tout à fait pu créer tout cela en un clin d'œil (étant tout-puissant, sous-entendon) ? La demande paraît légitime et tout à fait logique ; elle exige de la réflexion. On n'est pas loin des pièges d'Ostervald, qui proposait tout simplement des solutions fausses sur un ton très convaincant. La réponse est la suivante :

R. Pour s'accommoder à la portée de notre esprit qui n'auroit pu concevoir la création du monde faite dans un moment, pour nous faire remarquer aussi l'ordre qu'il a observé dans la création, et pour nous apprendre par son exemple à travailler six jours. (AP 1750 Lausanne, p. 3).

La leçon est claire : Dieu pense plus loin que les hommes, s'adapte à leurs limites, et toutes ses actions ont un but. Mais au-delà de l'objectif religieux, on voit que Polier privilégie la réflexion : il est possible de trouver la réponse, sans avoir appris par cœur, en s'interrogeant un peu. Si les réponses apprises s'oublient, la réflexion logique menée avec succès restera gravée davantage dans l'esprit de

_

³⁷⁹ VUILLEUMIER, Henri, *La religion de nos pères..., op. cit.*, p. 81.

l'enfant, comme le prône la Société charitable dans son rapport annuel de 1735 – 1736 dans une remarque concernant la réception des catéchumènes dans l'Eglise de Saint-François :

Cette épreuve plus considerable qu'aucune autre que le public ait vû dans cette église, fit bien sentir combien sont preferables des instructions raisonnées qui forment le jugement, à celles qui se gravent seulement dans la mémoire. Les unes persuadent, touchent, sont ineffaçables; les autres n'entrent presque pas dans l'esprit et n'impriment aucun sentiment de piété dans le cœur. 380

De fait, nous avons mentionné au début de cette section que l'AP fut pensé pour les Ecoles de charité (et donc pour un public clairement ciblé); ajoutons qu'il fut pensé *par* ladite institution, qui, dès ses débuts, suit, sans doute de bien plus près que les pasteurs des écoles publiques, les progrès des enfants, via les inspections régulières des directeurs et les rapports hebdomadaires des enseignants. Il est donc raisonnable d'émettre l'hypothèse que les changements que nous venons d'observer sont fondés sur les expériences d'enseignement catéchétique concrètes des maître-sse-s de l'institution lausannoise; la question ci-dessus à propos de la création du monde en six jours donne même particulièrement à penser qu'elle est le fait d'un enfant curieux. Si rien ne nous le prouve, les instructions détaillées à l'usage des maîtres montrent en tout cas l'influence du domaine empirique, au sein même des Ecoles de charité, sur la réalisation de l'abrégé de Polier.

3.2.3 Adapter l'enseignement : des instructions aux maître-sse-s dans le catéchisme

L'idée d'insérer des notes dans le catéchisme pour aider les maîtres et maîtresses est, à notre connaissance, une nouveauté. Elle semble être le fait de réflexions sur l'enseignement menées par la Société charitable, et ce dès 1745 : on trouve en effet dans les rapports annuels des Ecoles de charité la mention d'une nécessaire révision du catéchisme, pour lequel « on donneroit en particulier quelques avis à nos maîtres et maitresses, pour les aider à tourner leurs instructions de la manière la plus propre à éclairer les enfans »³⁸¹. Les directeurs de l'institution n'ont d'ailleurs pas attendu l'AP pour mettre leur idée en pratique, comme on le constate à la lecture de la *Liturgie des Ecoles de charité* ³⁸² : dans la quatrième partie du recueil, consacrée à des psaumes et des passages bibliques, on trouve en effet une explication introductive à chaque passage, reformulant ce qui précède le passage et ce qui le suit pour former une vue d'ensemble. S'il s'agit là davantage de résumés, ils se rapprochent des notes de l'AP en ce qu'ils peuvent servir à fournir un contexte au catéchiste; on n'en trouve pas l'équivalent, par exemple, dans la *Liturgie ou la manière de celebrer le Service Divin* de Neuchâtel, établie par Ostervald.

Pour en revenir à notre ouvrage, les notes, quoique destinées explicitement au catéchiste et aux maître-sse-s, s'appliquent aussi à « toute personne chargée de l'instruction des enfans, mais surtout les pères et mères, qui pourront, à l'aide de ce catéchisme et des petits éclaircissemens qu'on y a joints,

³⁸² La liturgie des Ecoles de charité de Lausanne..., op. cit.

_

³⁸⁰ ACV K XIII 227/3/1, Relations de l'Etat des Ecoles de charité..., rapport de 1735 – 1736, p. 8.

³⁸¹ ACV K XIII 227/3/1, *Relations de l'Etat des Ecoles de charité...*, rapport de 1744 – 1745, 1745, p. 11.

s'aquiter aisément de ce devoir, pour peu qu'ils ayent à cœur l'éducation de leur famille » (AP 1750 Lausanne, XVI); on retrouve ainsi l'idée de l'éducation religieuse qui relève des parents. En s'adressant au catéchiste, au maître ou à la maîtresse, et aux parents, Polier couvre le spectre traditionnel des personnes chargées de l'éducation de l'enfant, qui s'instruit à l'Eglise, à l'école et à la maison (lorsqu'il en a la possibilité, ce qui n'est pas toujours le cas des enfants des Ecoles de charité). Enfin, remarquons que ces notes, quoique destinées au maître et s'adressant explicitement à lui, peuvent en théorie aussi servir à l'élève qui les lit, en classe ou non – un usage d'ailleurs attesté dans la pratique³⁸³.

Les notes destinées au catéchiste ou aux maîtres et maîtresses, nous l'avons vu, servent des buts différents : complément d'histoire sainte, définition d'un mot, d'une expression, d'un concept, précision d'un point de doctrine, etc. Elles sont au nombre de 85 dans tout l'ouvrage. Nous avons établi trois catégories dans lesquelles ces notes entrent : 1. les notes qui servent à compléter, à aller plus loin, souvent à raconter des histoires autour des questions – en bref, qui ne sont pas présentées comme indispensables à la bonne marche de l'enseignement catéchétique (20 notes de ce type, soit 23.5%); 2. Les notes qui fournissent la définition d'un mot et sont présentées comme nécessaires (17, soit 20%); et 3. Les notes qui servent à expliquer un concept important, qui fournissent un éclaircissement qui paraît indispensable (48, soit 56.5%). Cette dernière catégorie est de loin la plus fréquente, ce qui n'a rien d'étonnant si l'on considère l'objectif de Polier de faire comprendre la matière aux enfants : le vocabulaire à expliquer n'est qu'un soutien pour pouvoir, ensuite, expliquer des dogmes. Enfin, Polier insère également neuf « Nota Bene », qui apportent des précisions au lecteur, mais ne sont pas explicitement destinées au catéchiste.

Les notes sont de longueur très variable, entre 2 à 47 lignes; les plus longues appartiennent justement le plus souvent à cette troisième catégorie. A titre d'exemple, si l'humilité est définie de manière semblable dans l'AO (1748 Lausanne, p. 82 – 83) et l'AP (1750 Lausanne, p. 175), alors que l'AO passe directement à la définition de l'orgueil sans plus traiter de l'humilité, l'AP contient une note sur les trois devoirs de l'humilité qui s'étend sur plus d'une page. Or, ces devoirs de l'humilité figurent dans le CO, où ils font l'objet de six questions, dont trois (pour chacun des devoirs) sont mises en évidence par une étoile dans notre édition lausannoise (CO 1744, p. 206 – 208). Polier a donc repris ce développement, qui semblait important aux yeux d'Ostervald et, ne l'ayant manifestement pas trouvé indispensable à l'apprentissage par cœur, il en fait une note, qui sera en principe utilisée en classe. Les enfants n'auront pas besoin d'apprendre ces éléments par cœur pour l'examen précédant la communion, et on doute, au vu du nombre de questions qui leur sont déjà posées, qu'ils retiendront ces différents devoirs de l'humilité. Le contenu est cependant mis à disposition, subrepticement, pourraiton dire, laissant au catéchiste le soin d'apprécier sa nécessité. N'oublions pas que les enfants des Ecoles de charité sont d'âges différents, et ce qui n'est pas accessible aux plus jeunes peut être

³⁸³ ACV K XIII 227/10/3, Généralités sur l'enseignement 1726-1870. Mémoire du régent Barbey, Lausanne, le 11 janvier 1778, p. 6; cf. notre commentaire à ce sujet, 3.3.2.

expliqué aux plus âgés. Les notes aux maîtres permettent de fait de rallonger l'abrégé sans augmenter le nombre de questions – mais la matière traitée, on le voit, égale quasiment celle du CO.

Si le but des notes est d'améliorer l'enseignement que reçoivent les enfants, elles permettent également de l'unifier : si tous les maîtres et maîtresses suivent à la lettre les conseils contenus dans les notes (ce qui n'est pas prouvé), l'enseignement tendra à se ressembler de classe en classe et d'église en église, puisque la composante de reformulation de la matière par l'instructeur est déjà prise en charge par Polier, de manière très précise et détaillée. Polier assure même la formation des régents via le catéchisme tout en s'adaptant à leur niveau : constatant que les catéchismes en usage précédemment demandent pour être expliqués « plus de lumières et de dextérité, que n'en ont d'ordinaire les maîtres et maîtresses d'écôle » (AP 1750 Lausanne, IV), il leur fournit sur un plateau d'argent une aide pour le vocabulaire et les dogmes religieux, leur permettant de s'instruire par la même occasion. Le réviseur leur demande ainsi, avant de commencer l'instruction des enfants, d'être eux-mêmes « bien instruits », de manière à avoir une longueur d'avance et pouvoir expliquer au mieux l'ouvrage. Tout est fourni, ou presque, et les occurrences de notes où le catéchiste doit se renseigner lui-même dans la Bible, par exemple, sont rares : tout au plus dit-on, pour la mort du Christ par exemple, que « le catéchiste expliquera ici aux enfans toute l'histoire des souffrances et de la mort de Jesus-Christ, ou en la leur recitant de vive voix, ou en la leur faisant lire dans quelcun des Evangiles » (AP 1750 Lausanne, p. 46). On le voit, Polier intervient également sur la manière d'enseigner, proposant, demandant même expressément au maître de transmettre la matière d'une certaine manière.

Pourtant, le ton des notes n'est pas toujours aussi définitif, loin de là ; Polier, malgré ses instructions minutieuses, laisse une marge de manœuvre à l'enseignant. Il lui demande, même, d'adapter son enseignement aux enfants. En donnant la définition en note des lois cérémonielles, il est ainsi précisé : « peut-être sera-t-il nécessaire d'expliquer aux enfants ce que l'on entend par chacun de ces termes » (AP 1750 Lausanne, p. 24) – si les enfants sont suffisamment avancés pour connaître ces notions, inutile de s'y attarder. De même, à propos du fait que le Christ est « le principal fondement de notre salut », Polier indique : « cette derniere réponse mérite quelque explication de la part du catéchiste, lequel pourra la proportionner à la portée des enfans qu'il enseigne. Mais pour le commun peuple, il suffira de dire... » (AP 1750 Lausanne, p. 204 – 205). Il s'agit donc non seulement de s'adapter à l'âge, mais à la condition sociale – une composante bien entendu centrale dans l'AP.

Si, dans les notes, le maître est parfois laissé libre de décider si telle ou telle notion mérite une explication, les instructions figurant dans la préface lui donnent une grande liberté par rapport au texte, ce qui peut surprendre, au vu de la minutie avec laquelle Polier définit tout, au mot près. Nous avons déjà vu que, dans l'optique de tout faire partir d'éléments connus de l'enfant, le régent peut tout à fait définir un concept en utilisant un synonyme familier de l'enfant, même moins exact (AP 1750 Lausanne, XIII – XIV) : la compréhension prime sur l'expression précise des concepts religieux. Polier propose également de soutenir les explications, qui doivent être aussi claires et simples que possible, en ayant recours à « des comparaisons, ou par des exemples à leur portée, la manière dont il faut [...]

pratiquer » les devoirs de la morale (AP 1750 Lausanne, XIII) – qui sont laissées au choix du maître ; on trouve ainsi dans une note fournissant des exemples des bonnes actions faites pour de mauvaises raisons : « il en est de même dans plusieurs autres cas que le catéchiste pourra imaginer. » (AP 1750 Lausanne, p. 121). Bien plus, les régents « pourront se tenir [aux notes] s'ils voyent qu'elles suffisent ; ou [...] pourront [les] amplifier, s'il est nécessaire, par de nouveaux éclaircissements » (AP 1750 Lausanne, XV – XVI). De fait, les notes elles-mêmes seront inévitablement reformulées dans les termes de l'enseignant, étant souvent assez touffues ; souvent, le ton est à la proposition, notamment pour l'ajout d'histoires ou d'exemples : le « catéchiste pourra ajouter... », « fera peut-être ici... », etc.

Et Polier ne s'arrête pas là, puisqu'il explique, toujours dans sa préface, que le catéchiste doit porter une attention toute particulière à la manière dont les enfants répondent :

Il évitera aussi en les interrogeant sur ce qu'ils auront appris, de les faire trop souvent répondre par *oui* ou par *non*, de peur qu'ils ne soient pas assez attentifs à ce qu'on leur demande : de plus il aura soin de former la question, de telle maniére qu'il n'y ait point d'équivoque, ni de double sens dans les termes dans lesquels elle est énoncée, et qu'elle soit exprimée en aussi peu de mots, et le plus clairement qu'il sera possible. (AP 1750, Lausanne, XIV – XV)

Le maître semble ainsi libre de reformuler les questions et de se distancier du texte, tant qu'il s'agit de clarifier la matière, qui en perd son statut immuable. Il s'agit ici, comme ailleurs dans ces instructions, d'instruire le maître – une volonté qui prendra une forme concrète, puisque le séminaire d'élèves-régents des Ecoles de charité lausannoises ouvrira d'ailleurs sept ans plus tard.

Si le but d'Ostervald et de Polier est commun (augmenter la piété et former de bons Chrétiens), les intentions pédagogiques s'expriment par les moyens mis en œuvre pour y parvenir. Polier, plus qu'Ostervald, privilégie la compréhension de la matière, qu'il croit atteignable en s'adaptant à son public – les jeunes enfants défavorisés de Lausanne. La révision fait montre d'une conscience importante de la réalité scolaire, sans aucun doute basée sur l'expérience de la Société charitable : sachant que les maîtres reformulent de toute façon, on leur indique comment et où le faire, tout en leur donnant des pistes relativement précises et des exemples à suivre pour y parvenir ; sachant que les enfants ont tendance à donner des réponses concises, on met des stratégies en œuvre pour qu'ils développent leurs réponses – et ainsi de suite. On a ainsi l'impression, à la lecture de l'ouvrage des Ecoles de charité, d'un work in progress, d'un ouvrage marqué par l'usage : le texte est ouvertement destiné à être – dans une certaine mesure bien sûr – modifié, amélioré, remâché par le maître qui dispose d'une certaine liberté pour suivre, ou non, les indications placées à son intention. Et c'est en cela que le support catéchétique est réellement pédagogique : il tient compte de la réalité scolaire – ou du moins, tente de le faire – et en devient un ouvrage plus souple que ses prédécesseurs, que l'enseignant adapte à la situation, tout en étant guidé, aussi précisément que possible.

A l'issue de ce bref tour d'horizon des vertus pédagogiques de l'abrégé de Polier, un constat s'impose donc : si les ouvrages d'Ostervald contiennent, de manière manifeste, une intention pédagogique, traduite par des outils structurels ou rhétoriques, que Polier suit ou amplifie en ajoutant

des éléments pour clarifier et simplifier les choses afin de faciliter l'apprentissage par cœur et la compréhension, l'ajout des notes multifonctionnelles, destinées au maître, constitue la véritable amélioration pédagogique du catéchisme d'Ostervald dans son ensemble – du moins jusqu'en 1750.

3.3 L'évolution de l'Abrégé du catéchisme d'Ostervald pour les Ecoles de charité (1750 – 1801)

Si l'AP de 1750 semble plus pédagogique et adapté à l'enfant que les catéchismes d'Ostervald, qu'en est-il de ses diverses rééditions, dans le Pays de Vaud, mais également ailleurs? En reprenant les éléments cités dans la partie précédente, nous sommes en mesure de retracer, quoique partiellement, l'évolution de l'AP dans un premier temps, puis, dans un second temps, son évolution pédagogique. Dans un troisième temps, puisque Polier légifère dans son ouvrage non seulement sur la matière catéchétique, mais sur la manière de l'enseigner, il nous a semblé utile de sortir quelque peu de notre source pour nous intéresser à son contexte d'enseignement, les Ecoles de charité de Lausanne, en étudiant le rapport entre la compréhension, prépondérante chez Polier, et le but avoué et séculaire du catéchisme, la mémorisation de la matière religieuse, qui n'est jamais pour autant remise en question, bien au contraire.

3.3.1 Impression et diffusion des éditions postérieures

Deux éditions furent apparemment éditées du vivant de Georges Polier de Bottens. La seconde parut en 1755 ; également révisée par le président ecclésiastique des Ecoles de charité lausannoises, elle sera imprimée et diffusée par la Société charitable de la même manière que l'ouvrage de 1750, et semble rencontrer un succès égal en Suisse, ainsi qu'en France. Nous n'en avons malheureusement pas d'autre trace que celle de son existence ; il aurait été très intéressant de comparer son contenu à l'édition de 1750, d'autant plus que les documents de la Société charitable mentionnent des changements³⁸⁴.

Après le décès de Georges Polier, en 1759, la Société charitable continue à se charger de l'impression de l'AP; on en trouve notamment la trace dans le *Journal des délibérations de la Societé Charitable* 1760 – 1780)³⁸⁵ pour l'édition de 1762; le 5 septembre 1762, les membres ecclésiastiques sont ainsi invités à commenter sur les deux éditions précédentes, en vue de la parution prochaine d'une nouvelle édition. C'est le pasteur Pavillard, qui avait déjà approuvé l'AP de 1750, qui se charge de superviser cette nouvelle édition de 1762. Par la suite, on dénombre encore quatre éditions lausannoises jusqu'à la fin de la période étudiée, et ce chez divers imprimeurs : 1762 (Zimmerli), 1767 (Chapuis), 1770 (Grasset), 1789 (Vincent) et 1801 (Vincent). Les rapports des Ecoles de charité ne les

³⁸⁴ Cette édition est attestée à de nombreux endroits, et notamment : ACV K XIII 227/8/10, *Regître de papiers et mémoires concernant l'établissement des Ecoles de charité...*, p. 308 – 309. « Quant à la réimpression elle a été jugée necessaire et l'on a prié Mr. le professeur Polier de vouloir bien se donner la peine de faire à son loisir les changements qu'il jugera convenables aux dits catechismes pour en faire ensuite une nouvelle impression » (28 mai 1754), p. 356. On sait qu'elle « se trouva augmentée d'une demi feuille de plus ». Le registre détaille également la distribution, qui continue sur le même principe, à peu de détails près ; le pasteur de Bons à Motier semble d'ailleurs en acquérir un grand nombre (en tout cas 160 exemplaires en tout entre 1755 et 1756) : ACV K XIII 227/8/10, *Regître de papiers et mémoires concernant l'établissement des Ecoles de charité*, p. 308 ; ACV K XIII 227/1/2, *Procès-verbaux des assemblées de direction 1749 – 1760*, p. 407 et 411. Notons également que 300 exemplaires sont envoyés en France. Le succès semble important, puisqu'en avril de l'année suivante, 1119 exemplaires ont déjà été vendus : ACV K XIII 227/3/3, *Relations des Ecoles de charité fondées à Lausanne*, rapport quinquennal du 11 avril 1752 au 26 avril 1757, p. 2 – 3.

mentionnent guère après 1760, environ : tout au plus a-t-on la mention, dans le rapport quinquennal de 1767 – 1772, de catéchismes et liturgies vendus³⁸⁶, qui semble indiquer que la Société continue à écouler ses éditions. Pour ce qui est de la diffusion par la suite, nous disposons par contre d'un petit ouvrage intitulé « *Livres distribués aux Ecoles* » entre 1782 et 1785³⁸⁷, dans lequel est consignée chaque distribution aux Ecoles de charité, par classe : pour les catéchismes, le nombre d'ouvrages fournis à la fois aux régents et maîtresses s'élève jusqu'à 32 en une fois³⁸⁸ ; les livres de piété étant offerts aux enfants qui communient, les Ecoles en ont bien entendu une demande constante. Or, les Ecoles semblent encore fournir les régents du Pays en catéchismes de temps à autres (le régent de Boussens en 1783, celui de Morrens l'année suivante), mais à en croire ces listes, c'est plutôt épisodique ; les sources qui traitent en abondance de la production de l'AP s'arrêtent malheureusement dans les années 1760 – 1770, nous laissant avec des conjectures.

Les diverses rééditions attestent en tout cas d'une demande importante : l'abrégé de Polier se répand en effet largement dans le Pays de Vaud, ainsi qu'à Genève, en tout cas, puisque nous en avons deux éditions genevoises (1761 et 1773). Qu'en est-il de Berne, si anxieux au début du siècle de protéger son catéchisme ? Le nouvel ouvrage faisant concurrence à l'imprimeur officiel de LL.EE., celui-ci publie en 1752 une « nouvelle édition et corrigée » et la vend relié moins cher que l'AP non relié, soit 2 baches (contre 2 baches et demi pour l'AP en feuilles) – mais, selon Vuilleumier, « si le catéchisme lausannois coûtait plus cher, il avait pour lui, avec le prestige de la nouveauté, la tendance générale des esprits ; il était au niveau de son temps »³⁸⁹. Face au succès du catéchisme d'Ostervald, LL.EE. poursuivent de fait jusqu'à la fin du siècle l'attitude de tolérance initiée en 1725, laissant faire - après tout, le gouvernement bernois est l'un des soutiens financiers des Ecoles de charité de Lausanne – en se contentant de préciser (notamment avec le mandat souverain du 6 mai 1758³⁹⁰ et les Ordonnances de 1773) que pour la catéchèse publique, seul l'ouvrage palatin est admis. L'AP, adopté d'abord dans les écoles, est ainsi utilisé par nombre de pasteurs pour le catéchisme de la cure. Comme le soulignent Henri Vuilleumier et Alfred Mundler, l'ouvrage d'Ostervald ne s'implante effectivement dans le Pays de Vaud que grâce à la révision des Ecoles de charité, même l'AO et le CO y sont tous deux attestés (et publiés!) avant 1750, du moins dans lesdites Ecoles. Quant à l'approbation de Berne, si elle reste tacite, elle nous est confirmée par des documents postérieurs à la Révolution et émanant du Conseil d'éducation (1801) et du Conseil d'exécution de la République helvétique (1802)³⁹¹.

2

³⁸⁶ ACV K XIII 227/3/2, *Etat des Ecoles de Charité établies à Lausanne*..., rapport quinquennal de 1767 – 1772, p. 18.

p. 18. ³⁸⁷ ACV K XIII 227/7/4/1, *Livres distribués aux Ecoles*, seules les 15 premières pages sont remplies, et par plusieurs mains différentes.

³⁸⁸ *Ibid.*, p. 2. Le 6 juillet 1782, pour l'école de filles de Mlle Cibolo. A noter qu'il s'agit des catéchismes, mais que l'on distribue également 12 « petits catéchismes ».

VUILLEUMIER, Henri, La religion de nos pères..., op. cit., p. 93.

³⁹⁰ VUILLEUMIER, Henri, *La religion de nos pères..., op. cit.*, p. 92.

³⁹¹ En avril 1801, le Conseil d'éducation répond aux régents de Vallorbe, qui n'apprécient guère devoir enseigner deux catéchismes, Heidelberg et le catéchisme d'Ostervald, que ce dernier « est partout en usage et qu'il avait été approuvé du moins tacitement par l'ancien gouvernement », *cit. in* PANCHAUD, Georges, p. 163. « Il ne sera fait aucun changement dans les points de la doctrine chrétienne prescrits dans les Ordonnances ecclésiastiques et

Et l'AO, justement ? Vuilleumier, s'il distingue clairement l'édition de l'AP de 1750 des éditions antérieures, ne semble pas, pour son commentaire de la seconde moitié du siècle, différencier clairement AO et AP dans son propos, et semble sous-entendre que l'AO n'existe plus guère. De fait, aux Ecoles de charité, il est remplacé par l'AP dans la grande école des filles dans un premier temps³⁹²; nous ignorons si l'unification se fait dans les autres classes également, mais cela ne semble pas être le cas en 1778, à en croire le régent Barbey³⁹³. Les commentaires des directeurs lors de l'inspection du 21 juillet 1783 des écoles de filles révèlent seulement que

les maitresses ont aussi observé que ces 2 catéchismes, petit et grand nuisoient aux progrés des enfans en doublant leur tâche, et elles souhaiteroient que suivant l'ancien usage, on se contentat pour l'instruction des enfans d'un seul catéchisme, de celui d'Ostervald retouché pour les Ecoles de charité. 394

Ces deux catéchismes sont-ils le CO et l'AP, ou l'AO et l'AP? Nous avons vu que le CO comme l'AO sont en usage, quarante ans auparavant, dans les Ecoles de charité. L'habitude de désigner le CO comme le « grand » catéchisme après la publication de l'AO (qui est le « petit » catéchisme) nous ferait pencher pour la première hypothèse. La dichotomie est d'ailleurs également présente dans le petit registre listant de 1782 à 1785 les ouvrages distribués aux Ecoles de charité par le directeur des livres³⁹⁵ – et l'enquête Stapfer ne confirme ni n'infirme la présence de CO ou d'AO à la fin du siècle aux Ecoles de charité, puisque si deux régents précisent qu'ils utilisent l'AP, deux autres indiquent simplement « le catéchisme d'Ostervald », mention qui, sans l'indication du « grand » catéchisme, est plutôt générique, et peut subséquemment s'appliquer au CO, tout comme à l'AO et à l'AP. Quoiqu'il en soit, nous n'avons pas retrouvé d'édition du CO imprimée dans le Pays de Vaud après 1749 ; l'AO, en revanche, est réimprimé à notre connaissance à Lausanne successivement en 1764 (avec privilège), 1775, 1794 et 1797 ; on trouve également une édition veveysane de 1775³⁹⁶ ; l'ouvrage semble donc avoir eu une certaine pérennité dans le Pays de Vaud – peut-être due au succès de l'AP.

A la fin du siècle, le catéchisme d'Ostervald est « maître de la situation »³⁹⁷, observe Georges Panchaud. En effet, sur les 416 catéchismes cités dans l'enquête Stapfer de 1799, 328, soit 79%, sont des versions, abrégées ou non, du *Catéchisme, ou instruction dans la religion chrétienne* d'Ostervald : « on peut affirmer que l'ouvrage du théologien neuchâtelois est répandu dans toutes les écoles

-

parfaitement assortis aux besoins moraux du peuple, ni dans les livres élémentaires. Seulement, on joindra à l'indication du *Catéchisme de Heidelberg* celle du *Catéchisme d'Ostervald* déjà généralement adopté dans les Eglises et les écoles du canton de Vaud », Rapport présenté au Conseil d'exécution de la République helvétique le 7 septembre 1802 par le cit. May, *cit. in* VUILLEUMIER, Henri, *La religion de nos pères...*, *op. cit.*, p. 94.

 ³⁹² ACV K XIII 227/1/2, Procès-verbaux des assemblées de direction 1749 – 1760, assemblée du 25 août 1751, p. 142.
 ³⁹³ ACV K XIII 227/10/3, Généralités sur l'enseignement 1726-1870. Mémoire du régent Barbey, Lausanne, le

ACV K XIII 227/10/3, Généralités sur l'enseignement 1726-1870. Mémoire du régent Barbey, Lausanne, le 11 janvier 1778, p. 7.

³⁹⁴ ACV K XIII 227/11/3, *Etat des Ecoles de filles, pour les visites de juillet 1783 à juillet 1784*, écoles de Mlles Cibolo et Marguerat.

³⁹⁵ ACV K XIII 227/7/4/1, *Livres distribués aux Ecoles*, p. 2. Le 6 juillet 1782, pour l'école de filles de Mlle Cibolo, 32 catéchismes et 12 « petits » catéchismes sont distribués ; p. 3, 20 « grands catechismes » pour l'école de Mlle Marguerat.

³⁹⁶ Pour le détail de ces éditions, cf. la liste en annexe 1.

³⁹⁷ PANCHAUD, Georges, op. cit., p. 163.

vaudoises »³⁹⁸ – sauf dans les écoles allemandes, où Heidelberg domine, en conclut Panchaud – parfois, il est vrai, en compagnie des ouvrages de Superville, de de Bons, Pictet, Lenoir, ou du catéchisme de Berne.

Si la mention d'Ostervald suffit à distinguer notre catéchisme des autres, établir du CO, de l'AO ou de l'AP quelle édition est utilisée où est autrement plus compliqué. En effet, à l'instar du régent de Bavois, bien des maîtres et maîtresses ne font que mentionner « le catéchisme d'Ostervald » en réponse, la version utilisée étant sous doute jugée évidente – ou la précision, inutile ; certains spécifient « les catéchismes d'Ostervald », ce qui nous donne à penser que l'on utilise là le « grand » (CO) et le « petit » (AO ou AP?) – sans certitude exacte; et c'est sans compter les régents qui indiquent simplement « catéchisme ». Parfois, comme à Bavois, la question 5, portant sur les branches enseignées, nous permet de trancher (notre régent cite sous les matières enseignées le catéchisme « retouché » d'Ostervald³⁹⁹). Face à la difficulté d'établir des statistiques exactes, nous nous contenterons de fournir les chiffres proposés par Panchaud, qui nous informe que sur les 328 mentions de l'ouvrage d'Ostervald, 4 font référence au « grand » catéchisme, 16 au « petit », 25 à l'abrégé et 114 à l'abrégé retouché – le reste, bien sûr, entre dans l'une de ces catégories, d'ailleurs peu claires, sauf le « grand » et le « retouché ». Notons encore que, la plupart du temps, les régents citent un, voire deux ouvrages ; de manière exceptionnelle, le CO, l'AO et l'AP sont clairement désignés comme étant tous trois en usage au Châtelard⁴⁰⁰. Enfin, le CO seul (pour autant que l'on puisse en juger!) est très rarement cité.

3.3.2 Evolution pédagogique de l'abrégé de Polier

Nous avons pu rassembler huit éditions de l'AP, imprimées soit dans le Pays de Vaud (1750, 1762, 1767, 1770, 1789 et 1801), soit à Genève (1761 et 1773). Et de fait, on constate de manière générale un certain nombre de changements – davantage, par exemple, que pour l'évolution du CO ou de l'AO. Nous avons comparé toutes les éditions à l'AP de 1750, mais également entre elles, en établissant un certain nombre de critères de comparaison : la « structure » de l'ouvrage (préface ou avertissement, nombre de pages, taille des caractères, annexes, références bibliques en marge ou dans le texte), le contenu (sans comprendre les notes) et les notes destinées au catéchiste.

Pour ce qui est de la structure, l'édition la plus proche de l'AP de 1750 est indéniablement celle de 1762 : c'est la seule dans laquelle la préface de l'édition originale demeure, les caractères sont sensiblement de la même taille, et c'est la seule édition à ne pas avoir d'ajouts de prières à la fin. Les quelques modifications dans le contenu sont tout à fait mineures et s'attachent à des points de détail extrême : certaines formulations sont précisées, ou simplifiées : « Adam fut porté à manger du fruit défendu à la sollicitation de sa femme » (AP 1750 Lausanne, p. 6) devient ainsi « Adam se laissa

118.

³⁹⁸ PANCHAUD, Georges, op. cit., p. 163.

³⁹⁹ ACV H 369, *Enquête Stapfer...*, p. 286. Paroisse de Chavornay, district d'Orbe.

ensuite persuader par sa femme de manger du fruit défendu » (AP 1762 Lausanne, p. 6); on troque le terme difficile de « sollicitation » avec « persuader », un mot plus facile. Il en va de même pour les quelques ajouts comme cette précision concernant la femme de Loth qui s'est retournée « par curiosité ou par compassion pour ces villes » (AP 1762 Lausanne, p. 17): une information que l'on imagine bien avoir fait l'objet d'une question d'un élève – mais ce n'est qu'une conjecture. L'ouvrage contient quelques pages de plus du fait surtout des caractères des notes, qui sont légèrement plus grands; nous avons recensé l'ajout de quelques notes, et d'une question (« D. *Qu'y a-t-il de criminel dans la médisance*? », AP 1762 Lausanne, p. 170), qui fait d'ailleurs l'objet d'une longue réponse en plusieurs parties non numérotées, ce qui rappelle les développements du CO. Ces modifications seront d'ailleurs reprises dans les éditions lausannoises de 1767, 1789 et, de manière intéressante, 1801: il n'y a donc dans l'abrégé de Polier aucun changement notable (pas même une remarque dans un avertissement au lecteur....) au cours de la seconde partie du siècle, ou avec la Révolution.

Ce n'est pas faute de nécessité, apparemment : le régent Barbey des Ecoles de charité propose dans son « plan d'éducation » de 1778 de modifier l'AP, cet « excellent catéchisme » en faisant

une marque aux demandes et reponses qu'on pouroit le mieux suprimer, celles qui resteroient formeroient la 1^{ere} tâche qui servit aussi la seule pour les enfans qui manquent de mémoire ou de tems pour apprendre le catechisme en entier, ce que ne feroient que les sujets distingués. 401

La réflexion sur l'AP est donc également menée par les maîtres – ou du moins l'un d'entre eux. Barbey propose de fait une gradation interne du catéchisme, ou deux ouvrages séparés, « l'un pour les commençans et les moins favorisés du coté des talens, et l'autre pour les sujets distingués » 402, pour éviter aux seconds d'avoir à passer d'un catéchisme plus simple à un ouvrage plus compliqué. On en déduit que l'AP n'est pas le seul en usage aux Ecoles de charité de Lausanne, une idée confirmée par le mémoire du régent Gindroz qui, lui, demande aux régents de choisir un catéchisme simple pour les enfants : il y en aurait donc plusieurs en usage, et le choix est laissé au maître 403. L'idée de la marque est bien sûr déjà présente dans le CO sous la forme d'une étoile pour mettre en évidence les demandes importantes ; la gradation interne se trouve dans plusieurs autres catéchismes en usage dans le Pays de Vaud, dont le catéchisme de Pictet est le meilleur exemple 404.

⁴⁰¹ ACV K XIII 227/10/3, Généralités sur l'enseignement 1726-1870, Mémoire du régent Barbey, Lausanne, le 11 janvier 1778, p. 7.

⁴⁰³ ACV K XIII 227/10/3, Généralités sur l'enseignement 1726-1870, Mémoire du régent Gindroz, s.d.

⁴⁰⁴ Les exemples français sont nombreux; notamment, on peut citer les trois catéchismes composés sur l'ordre de l'archevêque de Paris Jean-François de Gondi en 1646 au célèbre « catéchisme des Trois Henri », publié en 1676 par trois évêques répondant à ce prénom, respectivement d'Angers, la Rochelle et Luçon; ces ouvrages, en trois niveaux différents, sont destinés aux commençants, à ceux qui préparent la communion, et enfin aux futurs ecclésiastiques. On peut aussi citer les ouvrages de Pierre Canisius, publiés pour trois niveaux différents en 1555; voir JULIA, Dominique, « Livres de classe... », *art. cit.*, p. 477 et CARTER, Karen, *op. cit.*, p. 35.

⁴⁰⁴ PICTET, Bénédict, Cinq catechismes pour instruire les jeunes gens dans la réligion reformée. Le I. contient l'histoire des principaux evénemens qui sont raportez dans l'Ecriture sainte; le II. explique les dix commandemens, et l'oraison dominicale. Le III. Refute les erreurs de l'Eglise romaine. Le IV. traite des

On remarque l'apparition, dans l'édition genevoise de 1761, de la numérotation des demandes, en recommençant à 1 à chaque partie – une amélioration pédagogique s'il en est, puisqu'elle facilite sans doute grandement le travail du catéchiste, qui peut ainsi indiquer plus rapidement et plus clairement à ses ouailles de quelle demande il désire leur parler. S'il s'agit là de la première occurrence chez Ostervald, l'idée n'est pas nouvelle, puisqu'elle figure en tout cas également dans le catéchisme de Heidelberg de 1753⁴⁰⁵. Et comme nous l'avons vu, cette numérotation apparaît également dans l'édition de 1794 de l'AO (La Neuveville). La seule autre occurrence de numérotation des demandes dans l'AP se trouve, non pas comme on l'aurait pensé dans l'autre édition genevoise de l'AP (1773), mais dans une édition lausannoise de 1770. Et de fait, si cette édition se base au niveau du contenu sur celle de 1750 (les changements de l'édition de 1762 n'étant donc pas pris en compte), les prières en fin d'ouvrage sont exactement les mêmes que dans l'édition genevoise de 1761. Ces deux points communs donnent à réfléchir sur la circulation de l'édition genevoise dans le Pays de Vaud, sans pouvoir disposer de renseignements tangibles.

Toujours pour ce qui est de la « structure », les annexes se voient dotées d'ajouts importants au fil des éditions. Dès l'édition genevoise de 1761, on voit ainsi apparaître neuf prières qui sont à réciter à un moment précis de la journée ; outre les prières le matin et le soir, et avant et après le repas, c'est également la journée en classe qui est rythmée par des prières à prononcer plusieurs fois par jour, à chaque fois que l'on entre ou sort de la classe (AP 1761 Genève) ; on les retrouve, outre dans l'édition de 1770, dans la version genevoise de 1773 ; des prières différentes sont ajoutées dans les éditions lausannoises de 1767, 1789 et 1801. Le seul ajout d'annexe un tant soit peu pédagogique, de fait, consiste en l'arrivée, dans l'édition de 1789 (AP Lausanne), du fameux « sonnet pour la jeunesse », également présent dans l'édition de 1801 (AP Lausanne), et qui était apparu en 1775 seulement pour la première fois dans une édition lausannoise de l'AO. Si cette édition de 1801 reprend des prières de l'AO, l'édition de 1789 compte également, tout comme celle de 1767 d'ailleurs le « sonnet pour le soir » (le même que nous avons mentionné précédemment), ainsi que toutes sortes d'annexes utiles à l'enseignement de la religion, comme des cantiques, le Décalogue, le « sommaire de toute la loi » (le principe d'amour envers Dieu et son prochain, AP 1789 Lausanne, p. 227), des listes de psaumes et de passages de l'Ecriture sainte à apprendre par cœur.

principales veritez de la réligion chrêtienne. Le V. est pour les petits enfans. Derniére edition, revûë, corrigée et augmentée, Lausanne, Chez Jean Zimmerli, 1729.

La cinquième partie, tout à fait particulière, rassemble, à l'usage des très jeunes enfants « qui n'ont encore aucune instruction » (p. 112), dit l'auteur, l'ensemble de la doctrine sur deux pages et demi, en 36 questions extrêmement brèves, et moins complexes que chez Lenoir. Le reste de l'ouvrage est donc destiné aux élèves plus âgés : le but est que l'enfant utilise en grandissant le même ouvrage ; on évite ainsi la confusion, et l'enfant demeure en terrain connu, ce qui facilite son apprentissage. A noter que ce petit catéchisme fut utilisé seul également : le régent de Boulens, qui utilise l'*Abrégé du catéchisme d'Ostervald* des Ecoles de charité, le catéchisme de Heidelberg, et l' « abrégé de Pictet », déclarait à l'enquête Stapfer que ce dernier ouvrage était « à l'usage des petits enfans » (ACV H 369, *Enquête Stapfer...*, p. 354).

⁴⁰⁵ Catechisme de Heidelberg, avec une courte explication par demandes et par reponses, ajoûtée à chaque article, pour lever les principales difficultés, et pour étendre d'avantage les matières les plus importantes. Cinquième edition, augmentée et corrigée. Avec privilège du souverain. Berne, de l'imprimerie de Leurs Excellence, 1753.

Une « annexe », en toute fin de volume de l'édition de 1789, interpelle cependant le lecteur : une table de multiplication. Présente aussi dans l'édition de 1801, il s'agit à notre connaissance de l'une des première occurrence d'une telle manifestation de l'influence des autres branches scolaires que la religion sur le manuel catéchétique 406. Faute sans doute de manuels de mathématiques, le catéchisme, que possèdent la plupart des enfants, semble la solution idéale. En même temps que son Oraison dominicale, l'enfant apprendra aussi ses livrets, faisant du catéchisme un ouvrage multiple – et illustrant, s'il était encore nécessaire de le faire, sa prééminence en tant que *le* manuel scolaire par excellence sous l'Ancien Régime.

Pour ce qui est du contenu, les éditions genevoises vont plus loin que les Lausannoises dans le changement. L'avertissement au lecteur les résume ainsi :

On n'a presque point touché, dans cette nouvelle édition, à la partie historique. Dans la première partie du catéchisme, on a conservé l'ordre observé dans les précédentes éditions, excepté qu'on a mis la résurrection avant le Jugement dernier; et la Vie éternelle d'abord après le Jugement. On a éclairci plusieurs vérités, et on les a accompagnées de leurs principales preuves. Dans la seconde partie, on a changé plusieurs demandes, et on en a ajouté d'essentielles, qui manquoient absolument. » (AP 1761 Genève, « avertissement »)

Les changements dans la structure interne du texte visent à la logique : la résurrection intervient avant le Jugement dernier. La plupart des notes sont conservées, et bien des questions sont plus complexes que dans l'AP original : on trouve ainsi une interminable réponse sur une notion difficile, la raison pour laquelle « les gens de bien sont [...] si souvent malheureux dans ce monde » (AP 1761 Genève, demande no 76, p. 57). Les créateurs de cette édition visent clairement à faire de cet abrégé un outil pour aller plus loin, pour enseigner au collège, peut-être, ou former des régents. Les caractères sont clairement plus petits que dans l'édition de 1750, les marges sont moins larges et les références bibliques sont remises dans le texte (et donc sont à apprendre en plus), autant de détails peu propices à faciliter l'apprentissage de jeunes enfants.

L'édition de 1773 (AP, Genève) est relativement semblable à celle de 1761; elle comporte, de manière intéressante, le même avertissement, ou presque : il est écrit à la première personne, et signé de « J. Vernes pasteur » – ce qui donne à penser que la première révision était de ce même Vernes. Or, on trouve à Genève trois ans plus tard un *Catéchisme à l'usage des jeunes gens qui s'instruisent pour participer à la Sainte-Cène* (1776)⁴⁰⁷, un remaniement d'un ouvrage d'Ostervald modifié par Jacob Vernes (1728 – 1791), ministre à Genève; il sera pourtant abondamment réédité, d'abord en 1778,

121.

⁴⁰⁶ On peut en effet également signaler la présence d'éléments de mathématique, ainsi que des premiers éléments de lecture, dans un catéchisme de 1537 : Pierre Robert Olivétan, *L'instruction dés enfants, contenant la maniere de prononcer et escrire en françoys. Lés dix commandemens. Lés articles de la Foy. L'oraison de Jesus Christ. La salutation angelique. Avec la declaration d'iceux, faicte en maniere de recueil, dés seulles sentences de l'escriture saincte. Item, lés figures dés siphres, et leurs valeurs, Genève, Jean Girard, 1537.

⁴⁰⁷ Du Villard.*

puis en 1779, 1781, 1806 ; on en trouve même une édition lausannoise de 1776 déjà⁴⁰⁸. Maria-Cristina Pitassi, qui consacre un article à l'ouvrage genevois⁴⁰⁹, effectue de fait la comparaison avec le CO et remarque de nombreuses différences ; de fait, en comparant l'édition de 1773 de l'AP et le catéchisme de Jacob Vernes – et en reprenant les changements que Maria-Cristina Pitassi observe, il apparaît que le catéchisme de Jacob Vernes est en fait basé sur l'AP – ce qui paraît tout naturel si l'on considère la signature de l'avertissement de l'édition genevoise de 1773 de l'AP. La plupart des changements majeurs entre le CO et le catéchisme de Vernes sont donc plutôt le fait de Polier (la définition de la religion comme une science⁴¹⁰, les changements dans la description de la chute), même si Vernes se distancie bien sûr de manière très importante de l'AP de 1773 avec son catéchisme, modifiant notamment l'ordre des matières et les notes.

Enfin, pour ce qui est des notes, celles-ci figurent dans toutes les éditions sauf celle de 1767 (AP, Lausanne). C'est apparemment pour des raisons d'économie que cette décision est prise : « conservant le texte tel qu'il l'avoit revû, corrigé, et augmenté, on a préferé d'en procurer l'édition que nous donnons ici, qui moins volumineuse, sera à meilleur compte par là même » (AP 1767 Lausanne, « Avis de l'éditeur »). Panchaud suppose que leur réinsertion dans les éditions suivantes est due à des réclamations émanant des catéchistes 411; de fait, le régent Barbey, dans son mémoire de 1776 sur l'enseignement aux Ecoles de charité mentionne que

les régens [des] Ecoles, bien loin de trouver celui de Mr. Polier trop long, n'ont pas attendu à aujourd'hui à regretter les remarques, qui étoient une explication aux reponses un peu concises, et qui étoient de grand secours, soit à eux même, soit à ceux des enfans qui avoient assés d'aplication et de docilité pour les méditer avec le secours de leurs régens. 412

Il semble donc que l'on utilise en 1778 l'édition de 1767 – ou une autre édition, dont nous n'aurions pas connaissance, mais qui ne comporterait pas non plus de notes. Bien plus, cet extrait nous donne une perspective unique sur la pratique de l'enseignement via les notes ; celles-ci semblent avoir rempli leurs fonctions, puisqu'elles sont jugées utiles et utilisées. Elles sont également mises à profit par les élèves qui désirent aller plus loin, ce qui confirme l'hypothèse que nous avions émise.

Avec la fluctuation dans la présence ou non de notes, l'apparition d'une numérotation, de sonnets poétiques et d'un livret de multiplication, il est possible de parler d'évolution du support, davantage que dans les cas du CO et de l'AO; les véritables évolutions pédagogiques du catéchisme

4

⁴⁰⁸ Catéchisme destiné particuliérement à l'usage des jeunes gens qui s'instruisent pour participer à la Sainte-Cene. Par Jacob Vernes, pasteur à Genève, Lausanne, chez la Société typographique, 1776.

⁴⁰⁹ PITASSI, Maria-Cristina, « Le catéchisme de Jacob Vernes ou comment enseigner aux fidèles un 'christianisme sage et raisonnable' », *Dix-huitième siècle* 34, 2002, p. 213-223.

⁴¹⁰ A titre d'exemple de reformulation, mentionnons le début de la partie « catechisme » : « D. Qu'est-ce que la religion ? R. La religion est la science qui nous instruit de ce que Dieu est, de ses perfections, de nos devoirs envers lui, envers les hommes, et envers nous-mêmes ». Catéchisme destiné particuliérement à l'usage des jeunes gens..., op. cit., p. 33.

⁴¹¹ PANCHAUD, Georges, op. cit., p. 178.

ACV K XIII 227/10/3, Généralités sur l'enseignement 1726-1870. Mémoire du régent Barbey, Lausanne, le 11 janvier 1778, p. 6.

d'Ostervald sont cependant ses deux révisions, dans une moindre mesure, celle d'Ostervald lui-même en 1734, et surtout celle de Georges Polier de Bottens en 1750. Le président ecclésiastique des Ecoles de charité intervient activement non seulement dans la matière catéchétique, mais dans la manière de l'enseigner.

3.3.3 L'enseignement du catéchisme aux Ecoles de charité lausannoises : entre mémorisation et compréhension

Nous avons vu que la compréhension joue un grand rôle pour Polier; il s'agit là cependant d'intentions théoriques, et si nous pouvons tirer des conclusions sur leur genèse, il en va bien différemment pour leur application; une remarque comme celle du régent Barbey sur l'utilisation des notes destinées aux maître-sse-s est des plus rares. Nous disposons heureusement d'autres documents des Ecoles de charité, qui nous permettent d'apporter des éléments de réponse à la question de la manière dont le catéchisme est enseigné dans l'institution, et de mieux comprendre la position de la Société charitable sur la correspondance entre mémorisation et compréhension.

De fait, la question de la raison, du jugement, de l'explication de la matière et de sa compréhension semble récurrente. Si la mémorisation n'est pas vraiment remise en cause (selon l'enquête Stapfer, le programme correspond, dans les réponses des régents engagés par la Société charitable, à celui des écoles publiques sur le point de la récitation du catéchisme), on aborde la question avec réalisme : constatant au fil des années l'impossibilité de certains élèves de retenir correctement le catéchisme, la Société charitable se fait un peu plus laxiste sur les exigences pour accéder à la communion : dès son rapport de 1737 – 1738, elle précise qu'elle entame une réflexion, suite notamment au rapport sur l'examen de préparation à la communion,

sur le dégré de connoissances dont on pouvoit se contenter par rapport aux enfans d'un génie pesant et borné, auxquels les prémiers et principaux elémens de la réligion pouvoient suffire, sans qu'il fût nécessaire de les conduire au delà et de retarder leur communion dans cette vuë, lorsque d'ailleurs ils se trouvent avoir des dispositions vertueuses. 413

Un bon comportement est donc plus important que des notions apprises par cœur, comme le mettait en évidence Karen Carter; nous en avons trouvé l'écho dans une certaine distanciation de l'exactitude du texte que propose Polier, ainsi que dans la préface du catéchisme de Superville. L'année suivante, on admet à la communion un élève faible, qui ne connaît que les bases, mais qui est trop âgé et doit aider ses parents⁴¹⁴; c'est là aussi une conséquence de l'accent mis par ces Ecoles de charité sur la formation pratique des enfants pauvres, qui sont initiés dès leur entrée, à toute une série d'activités manuelles, puis, après la communion, placés comme apprentis : bon nombre d'enfants qui entrent plus tard que les autres dans les Ecoles ou n'y effectuent qu'un court séjour pour se préparer à la

⁴¹⁴ ACV K XIII 227/3/1, Relations de l'Etat des Ecoles de charité..., rapport de 1738 – 1739, p. 7 – 8.

⁴¹³ ACV K XIII 227/3/1, Relations de l'Etat des Ecoles de charité..., rapport de 1737 – 1738, p. 11.

communion ont rarement la possibilité d'apprendre tout le catéchisme, mais désirent passer par la Sainte-Cène et faire confession de foi.

Il y a plus: la Société charitable, dès les premières années, lie mémorisation et compréhension. En effet, dans un procès-verbal de son assemblée de direction en 1733, on trouve la note suivante:

> Il a été remarqué qu'il avoit paru dans la derniere visite, que les filles ne savent le cathecisme que par mémoire, et qu'elles ne comprennent point la signification des termes dont elle se servent dans leur recitation, ce qui est une preuve qu'elles ne sont point exercées pour le jugement; ce qui seroit cependant le plus important pour leur donner la bonne education qui leur convient. 415

Cette question de la compréhension, liée au «jugement», apparaît assez souvent dans les préoccupations de la Société charitable : nous avons vu plus haut la place importante accordée à la compréhension aux côtés de la mémorisation dans l'AP; on trouve aussi ce double objectif de mémorisation et de compréhension dans des rapports annuels comme celui de 1780 – 1781⁴¹⁶. En 1799, le régent Meylan des Ecoles de charité, précise en réponse à l'enquête Stapfer qu'il enseigne « la récitation du catéchisme que l'on a pris soin d'expliquer aux plus avancés »⁴¹⁷. Si ces explications semblent concerner seulement les élèves plus âgés, il semble cependant qu'au niveau de l'enseignement, on prenne la peine d'essayer de faire comprendre aux enfants ce qu'ils récitent.

D'autre part, nous disposons par chance de mémoires des régents Gindroz et Barbey, qui fournissent des renseignements sur l'enseignement dans les Ecoles de charité, de même que des suggestions d'améliorations, nous offrant une perspective sur la pratique. Gindroz déplore dans son second mémoire le manque de compréhension dont les garçons font preuve en récitant leur catéchisme, et ajoute :

> Je ne con(n)ois rien de moins sensé et de moins raisonnable qu'une instruction ou l'entendement n'est pas éclairé. Ce n'est point savoir que de ne pas comprendre ce que l'on apprend [...]. J'aime mieux prononcer cinq paroles par mon inteligence que dix mille dans une langue incon(n)ue. 418

Et ânonner sans comprendre est comme parler une langue inconnue. Gindroz poursuit : « ce n'est dont rien savoir je le repette que de ne savoir que par cœur, et ce n'est qu'ainsi que savoit nos enfans »⁴¹⁹. Comment procéder ? Pour notre régent, il s'agit de lire chaque section avec l'enfant avant même qu'il l'apprenne, lui expliquer le contenu, puis la lui faire mémoriser, et lui demander l'explication. Loin de

⁴¹⁵ ACV K XIII 227/1/ 1, Procès-verbaux des assemblées de direction des Ecoles de charité, 24 mai 1726 – 11 août 1733, p. 533 – 534.

⁴¹⁶ On enseigne le catéchisme « tant pour la mémoire que pour l'intelligence », ACV K XIII 227/3/2, Etat des Ecoles de charité établies à Lausanne, rapport de 1780 – 1781, p. 4.

ACV H 369, Enquête Stapfer..., p. 176. Paroisse de Lausanne, district de Lausanne.

ACV K XIII 227/10/3, Généralités sur l'enseignement, Mémoire du régent Gindroz, s.d.; l'auteur y mentionnant son mémoire de 1767, le présent document est postérieur d'au moins une année, sans doute davantage.

⁴¹⁹ *Idem*.

remettre en cause l'apprentissage par cœur, Gindroz désire donc qu'il soit complété par une compréhension de la matière et se mette à la portée des enfants.

Son collègue, le régent Barbey des mêmes Ecoles de charité compose en 1778 un mémoire en douze pages des maux qu'il discerne dans l'enseignement, et les remèdes qu'il propose. Le principal problème, dit-il à la suite de Gindroz, est lié à la mémorisation :

ayant remarqué que [les enfants] chargeoient plutot leur mémoire des diverses tâches qu'on exige d'eux, que de les inculquer dans leur esprit par un jugement solide; en sorte qu'après leur reception à la ste Cène, ils avoient bientot oublié la connoissance des vérités de la religion et des preuves qui les établissent, et retomboient ainsi dans l'ignorance dont on avoit pensé les tirer. 420

Le « jugement » semble nécessaire et intériorisé comme un moyen d'apprentissage efficace ; mais Barbey ne remet pas en cause la mémorisation d'un catéchisme relativement touffu, qui selon lui, a été pensée comme cruciale pour les enfants des Ecoles de charité en particulier,

afin que leur mémoire put en quelque sorte leur tenir lieu des secours que les enfans de famille ont dans leur instituteurs et les differens maitres qui travaillent à leur éducation, et avec lesquels ils peuvent à tout moment raisoner, éclairer leur jugement, et dissiper leurs doutes 421

– un luxe qu'empêchent les classes nombreuses des Ecoles de charité. Barbey propose donc de revoir les choses à la baisse : « plusieurs [des enfants pauvres] sont incapables d'aucun raisonnement » 122, note-t-il. Il faudrait donc établir un catéchisme plus simple et moins lourd à apprendre, pour les enfants qui ont de la peine à mémoriser ou qui sont déjà âgés et doivent bientôt communier ; il s'agit pour Barbey avant tout d'éviter d'« enbrouiller leur mémoire, et par conséquent nuire à leur jugement » 123. La mémoire semble ici être, de manière traditionnelle, le support du jugement, de la raison.

Les Ecoles de charité de Lausanne, directeurs comme régents, loin de condamner la mémorisation en l'opposant à la raison ou au jugement, lient à la suite de Polier les deux notions, en leur conférant une utilité mutuelle : le raisonnement a besoin de la mémoire pour avoir des bases sur lesquelles s'appuyer – faute de précepteur – et la mémoire seule n'est pas suffisante à une bonne éducation. Dès les premières années, on enjoint aux maîtres et maîtresses qui reviennent de la catéchèse publique de répéter en classe ce qu'on a vu à l'Eglise pour être sûr que les enfants ont « bien compris et retenu »⁴²⁴. Bien plus, dans un discours du 29 mai 1778 à l'assemblée générale des contribuants des Ecoles on expose que les enfants, parmi les capacités qu'ils acquièrent (lecture, écriture, travaux manuels, etc.), obtiennent « la faculté [...] d'orner leur mémoire d'apprendre à

⁴²³ *Idem*.

⁴²⁰ ACV K XIII 227/10/3, *Généralités sur l'enseignement 1726-1870. Mémoire du régent Barbey*, Lausanne, le 11 janvier 1778, 13 p.; les citations qui suivent de Barbey se rapportent toutes à ce *Mémoire* de 1778.

⁴²¹ *Idem*.

⁴²² *Idem*.

⁴²⁴ ACV K XIII 227/3/1. *Relations de l'Etat des Ecoles de charité...*, rapport de 1727 – 1728.

raisonner » 425. Le raisonnement, support de la mémoire, semble donc indispensable à l'éducation. C'est là un discours que l'on ne trouve pas, par exemple, dans les réponses des régents des écoles publiques dans l'enquête Stapfer qui, eux, ne mentionnent que la récitation du catéchisme, sans la dimension explicative et même - semble-t-il! - raisonnée; les enfants des Ecoles de charité bénéficient après tout de classes moins surchargées (la limite est fixée à 40 élèves) et de manuels fournis par l'institution.

Nous avons vu la récurrence de ces termes de jugement, de raison et de raisonnement dans l'enseignement : il s'agit ici de les nuancer. Le « jugement » ne porte pas nécessairement toute sa signification moderne : le rapport de visite de l'inspection du 9 janvier 1782 de l'école des filles met également en exergue cette question du «jugement», mais il s'agit plutôt ici de la capacité à comprendre la question, au-delà de la simple connaissance de quelle réponse doit être apportée à quelle question. En effet, les inspecteurs ont mis les enfants à l'épreuve en changeant l'ordre des questions, et elles ont été capables de répondre convenablement⁴²⁶, faisant preuve de « jugement ». C'est donc une notion à rapprocher plutôt d'une compréhension de la matière qui permet de s'éloigner du texte et de reformuler les choses en ses propres termes – on peut en dire autant du champ lexical de la raison. Sauf peut-être pour les élèves les plus avancés, ou se destinant à devenir régents, on ne pense pas réellement à une réflexion raisonnée et critique (le pendant actuel du jugement) sur les tenants et aboutissants du catéchisme, ou des notions théologiques complexes ; « former le jugement » désigne un apprentissage où les élèves comprennent la matière et sont capables de s'adapter aux questions posées.

De plus, à en croire les rapports annuels de la Société charitable, ces velléités semblent être appliquées dans la pratique. On relève ainsi dans les premières années que « les catéchismes raisonnés que fait souvent le ministre inspecteur des catéchumènes dans l'Ecole des filles, ont produit des progrès qui recommandent bien une méthode pareille »⁴²⁷; si le constat est optimiste, il n'empêchera pas plus tard les demandes d'amélioration dans l'enseignement que nous avons vues dans cette partie. Le régent Gindroz, qui liste en plusieurs points ce qu'il faudrait faire pour améliorer la compréhension, propose de faire « marquer aux reg(en)ts et reg(en)tes, l'ordre des sections qu'ils doivent faire apprendre » ; le catéchisme doit être appris par fragments, et sans suivre nécessairement linéairement l'ordre de la table des matières. Gindroz semble également approuver les instructions de Polier, puisqu'il demande :

> avant que de faire apprendre un seul mot d'une section, le reg(en)t la devras lires avec l'enfant et lui expliquer tous les mots et ensuite leurs sens et les choses. [...]. Qu'on ne

⁴²⁵ ACV K XIII 227/3/2, Etat des Ecoles de charité établies à Lausanne, rapport quinquennal 1767 –1772 : Discours prononcé le 29 May 1778 dans l'assemblée générale des contribuans aux Ecoles de Charitê de Lausanne. Dans lequel on expose l'état actuel des dites Écoles, et le moyen de donner à ce sage Institut, et plus d'étendue et plus d'efficace par là-même, p. 4.

⁴²⁶ ACV K XIII 227/11/3, Liste des garçons et filles et appréciations 1777 – 1841, Etat des Ecoles de filles, pour les visites de Pâques 1781 à Pâques 1782.

427 ACV K XIII 227/3/1. Relations de l'Etat des Ecoles de charité..., rapport quinquennal de 1732 – 1737, p. 13.

passe point a une seconde section que l'enfant ne sache parfaitement la première. [...] Quand il la saura parfaitement le reg[en]t lui redemendera l'explication des termes et le sens des phrases, d'un bout à l'autre de la section et mettre à cela tout le tems nécessaire.4

On voit ici la continuation des instructions au maître de Polier avec l'accent sur la compréhension des termes religieux et des dogmes, en allant au rythme de l'enfant. Il demande aussi que lors des inspections des directeurs, ceux-ci interrogent les enfants en leur demandant « le sens des mots et des choses »⁴²⁹. Les régents et maîtresses suivirent-ils l'avis de leur collègue? Difficile à dire, même si, lors de l'inspection du 9 janvier 1782 de M. de Villardin et de M. Polier de Loüys des écoles de filles, ces derniers notent que les élèves ne sont pas affligées du « deffaut de jugement » remarqué chez les garçons cette année-là. Les inspecteurs ont fait réciter aux filles leur catéchisme, et s'en déclarent satisfaits : « quoique nous ayons constamment passé d'une demande à une autre qui ne la suivoit pas elles ont toujours tres bien repondu »⁴³⁰.

Si nous avons étudié dans notre analyse des intentions, la réalité de l'enseignement les modifie, bien entendu. Une composante centrale, surtout pour l'instruction aux enfants les plus jeunes, en est capacité à lire. Ian Green met en garde dans son introduction contre une propension à considérer le manuel écrit comme fixe et appris tel quel par les enfants. Il ne s'agit pas d'oublier que la catéchèse est essentiellement orale, et que le manuel catéchétique sert à faciliter la mémorisation pour les enfants qui savent lire⁴³¹. Green suggère ainsi que durant la catéchèse, un mélange d'apprentissage par oral et via le catéchisme imprimé prédomine, pour l'apprentissage comme pour l'examen du catéchumène. Comme nous l'avons vu, le maître peut se montrer flexible – et y est fortement encouragé.

Jusqu'où vont les rapports entre lecture et support catéchétique dans l'instruction? Outre la mémorisation du catéchisme en vue de la première communion, Georges Panchaud a rapproché le catéchisme de l'enseignement de la lecture, l'ouvrage servant, dit-il, à une pratique, un exercice de la lecture à un stade où l'épellation est déjà maîtrisée 432 – à ne pas confondre, bien entendu, avec la lecture du catéchisme visant à l'édification religieuse. Or, après examen de l'enquête Stapfer, que nous avons dépouillée pour ce qui concerne les matières enseignées (question 5) et les livres élémentaires en usage (question 7), il nous semble difficile d'entériner cette pratique pour le Pays de Vaud – du moins, en nous basant comme Panchaud sur la seule enquête Stapfer. En effet, s'il est certes impossible de nier totalement l'utilisation du catéchisme à cette fin, les réponses des régents sont souvent très claires à ce sujet ; citons par exemple la réponse à la question 7 de la régente Chollet des Ecoles de charité de Lausanne, qui est tout à fait typique : on utilise, dit-elle, « l'Ancien, et particulièrement le Nouveau Testament pour la lecture et les principes religieux; ensuite le catéchisme

⁴²⁸ ACV K XIII 227/10/3, Généralités sur l'enseignement, Mémoire du régent Gindroz, s.d.

ACV K XIII 227/10/3, Généralités sur l'enseignement, Mémoire du régent Gindroz, s.d.

⁴³⁰ ACV K XIII 227/11/3, Liste des garçons et filles et appréciations 1777 – 1841, Etat des Ecoles de filles, pour les visites de Pâques 1781 à Pâques 1782.

431 GREEN, Ian, op. cit., p. 8.

⁴³² C'est dans le catéchisme que l'enfant « s'exerçait à la lecture, à la mémorisation, à l'orthographe, apprenait l'histoire sainte et les fondements de la vie chrétienne ». PANCHAUD, Georges, op. cit., p. 236.

d'Ostervald retouché, et le recueil des Psaumes en vers pour la récitation et l'étude de la religion » ⁴³³. Tous les régents n'entrent pas dans de tels détails, bien sûr, mais ceux qui le font abondent dans ce sens. On apprend à lire sur la « palette », court abécédaire syllabaire comportant des éléments de religion et quelques prières, on s'exerce à la lecture sur la Bible ou toute forme de l'Ecriture sainte (Ancien et / ou Nouveau Testament). Ainsi, si nous n'avons pas de preuves de l'utilisation des catéchismes pour l'apprentissage de la lecture dans le Pays de Vaud à la fin de l'Ancien Régime, cela ne signifie pas pour autant que cela ne s'est jamais pratiqué. Par contre, Dominique Julia relève pour la France l'utilisation importante de catéchismes pour apprendre aux enfants à lire ; c'est sans doute le cas également pour le Pays de Vaud, mais pas à la lumière des sources que nous avons eues à disposition.

On s'entraîne en revanche à la récitation avec des psaumes et le catéchisme, quel qu'il soit – et il n'est pas toujours nommé ; le support catéchétique est aussi cité pour l'enseignement de la morale et de la religion en général. Dans le « meilleur » des cas, le doute n'est que *permis*, et difficile à établir : ainsi, le régent de Poliez-le-Grand donne la réponse suivante : « La Méthode figurée n'est pas en usage pour apprendre à lire, on se sert du petit livre intitulé l'A.B.C ensuite des Psaumes mis en vers, et enfin de l'Ecriture sainte, et du catéchisme d'Ostervald retouché » Puisque la question porte sur les livres en usage, s'agit-il simplement de la suite de la liste, ou l'apprentissage de la lecture concerne-t-il la totalité de ces ouvrages ? Nous penchons pour la première option. Quoiqu'il en soit, nous n'avons trouvé aucune école du Pays de Vaud⁴³⁵ dont le régent ou la maîtresse déclarait explicitement, en 1799, que le catéchisme lui servait à un *exercice* de lecture visant spécifiquement à améliorer les capacités en ce domaine, et non dans la formation religieuse de manière générale.

Si le catéchisme ne semble a priori pas intervenir dans l'apprentissage élémentaire de la lecture aux Ecoles de charité, qu'en est-il de la compétence lecture dans l'apprentissage du catéchisme? Les grilles de visite des Ecoles de charité nous permettent d'observer en parallèle les résultats des enfants en lecture et leurs résultats dans la branche « catéchisme », séparée en « dogmes » et « histoire ». Ceux qui obtiennent « med(iocre) » en lecture savent quand même le début de leur catéchisme : « 1^{er} chap(itre) b(ien) », est-il par exemple inscrit pour Jean Henry Menetrey, âgé de treize ans environ en 1782 – 1783⁴³⁶. Ceci va dans le sens des propos de Harvey Chisick : « the distinctive feature of the catechism as a pedagogical tool is that it does not call for a mastery of the

⁻

⁴³³ ACV H 369, *Enquête Stapfer*..., p. 177. Paroisse de Lausanne, district de Lausanne.

⁴³⁴ *Ibid.*, p. 410. Paroisse de Poliez-le-Grand, district d'Echallens.

⁴³⁵ En revanche, on trouve notamment l'exemple de catéchismes personnels du XVIe siècle dans le diocèse de Milan qui débutent par un alphabet. Le maître y était assisté d'un chancelier qui se concentrait sur l'apprentissage de la lecture et de l'écriture; JULIA, Dominique, « Lectures et Contre-Réforme », in Cavallo, Guglielmo et Chartier, Roger (dir.), *Histoire de la lecture dans le monde occidental*, Paris, Seuil, 1997, p. 326. Quant au Pays de Vaud, si nous n'avons pas de telle attestation d'un apprentissage des premières compétences de lecture à la fin du XVIIIe siècle, le catéchisme de 1537 de Pierre Robert Olivétan (*L'instruction dés enfants..., op. cit.*) était, lui, pensé pour un enseignement global, comportant instruction religieuse, éléments de lecture ainsi que de mathématiques.

⁴³⁶ ACV K XIII 227/11/3, Liste des garçons et filles et appréciations 1777 – 1841, Etat de l'école du S(ieu)r Grussel, pour les visites de juillet 1782 à juillet 1783.

skills of literacy w⁴³⁷. Malgré cela, on observe que les élèves plus avancés, qui obtiennent « b(ien) w pour la lecture, reçoivent de bonnes notes en catéchisme également; en examinant les grilles, on observe que les deux apprentissages évoluent de manière parallèle, et l'apprentissage du catéchisme semble être soutenue par la lecture – même si comme le dit Chisick, elle n'est pas à proprement parler absolument *nécessaire* pour connaître sa religion: notre régent Barbey encourage ainsi les élèves à se préparer à la maison, relevant qu' « un enfant qui lit mal aprendra difficilem(ent) par mémoire, et il l'aprendra mal w⁴³⁸. Ainsi, « le livre est principalement un support de la mémoire w⁴³⁹, ce que confirme Ian Green. Au vu des difficultés des réponses des catéchismes, celui-ci observe en effet que ceux-ci sont plutôt pensés pour un public alphabétisé, qui gagnerait à *lire* régulièrement le catéchisme: « even if a dialogue was acted out in class, the emphasis would still have been on the ability to read in a meaningful way rather than memorization w⁴⁴⁰.

Pour conclure sur la question de la compréhension et de la mémorisation dans l'apprentissage du catéchisme, l'historien cite d'ailleurs à ce sujet une série de travaux émanant d'Irlande du Nord, qui suggère que dans les sociétés où il existe un lien étroit entre l'école et l'Eglise – entre l'apprentissage de la religion en classe et la participation active à la vie religieuse de la communauté – et donc un but précis et clairement défini à l'apprentissage, la compréhension se développera plus rapidement chez les élèves que dans les sociétés où les objectifs de l'apprentissage religieux sont moins clairement établis⁴⁴¹. Si tel est le cas, les Ecoles de charité lausannoises, où les régents amènent eux-mêmes leurs ouailles à l'Eglise, où les buts et les moyens de l'enseignement font l'objet d'une réflexion qui amène à la publication d'un ouvrage plus pédagogique, sont sans doute un foyer favorable au développement de la compréhension de la matière chez l'enfant. Quoiqu'il en soit, celle-ci semble indispensable pour atteindre le but que se fixe la Société charitable, comme d'ailleurs les pasteurs des écoles publiques : former un Chrétien pieux, respectable et respecté par la société, et qui, justement, ne fasse « aucun acte de dévotion sans intelligence »⁴⁴².

⁻

⁴³⁷ CHISICK, Harvey, op. cit., p. 156.

⁴³⁸ ACV K XIII 227/10/3, Généralités sur l'enseignement 1726-1870. Mémoire du régent Barbey, Lausanne, le 11 janvier 1778, p. 10.

⁴³⁹ GILMONT, Jean-François, « *Réformes protestantes et lecture* », in Cavallo, Guglielmo et Chartier, Roger (dir.), *Histoire de la lecture dans le monde occidental*, Paris, Seuil, 1997, p. 283. ⁴⁴⁰ GREEN, Ian, *op. cit.*, p. 18.

⁴⁴¹ Cf. à ce sujet: TURNER, E. B., « Intellectual Ability and the Comprehension of Religious Language », *The Irish Journal of Psychology* 4 (3), 1980, p. 182 – 190; TURNER, E. B., TURNER, I. F., REID, A, « Religious Attitudes in Two Types of Urban Secondary School. A Decade of Change? », *The Irish Journal of Education* 14 (1), 1980, p. 43 – 52; TURNER, I. F., DAVIES, J., « Religious Attitudes in an Integrated Primary School. A Northern Ireland Case-Study », *British Journal of Religious Education* 5, 1982, p. 28 – 32, *art. cit. in GREEN*, Ian, *op. cit.*, p. 232, note 9.

⁴⁴² ACV K XIII 227/3/1, Relations de l'Etat des Ecoles de charité..., rapport quinquennal de 1732 – 1737.

CONCLUSION

Publié pour la première fois en 1702, à l'aube du siècle de la pédagogie, le catéchisme du « second réformateur de Neuchâtel » est profondément marqué par le « christianisme raisonnable » de son auteur, et sa volonté de présenter, de manière claire, hiérarchisée et raisonnée, l'exposé de la religion chrétienne. Les outils structurels et rhétoriques que Jean-Frédéric Ostervald met en place peuvent de fait déjà se réclamer d'une intention « pédagogique », puisqu'ils sont destinés à aider l'enfant à mieux appréhender – mieux comprendre – une matière religieuse plus adaptée, qui se voit augmentée avec les années notamment d'un « sonnet pour la jeunesse » à la morale prépondérante, mais dont la forme plaira à l'enfant et l'aidera à mémoriser. Et c'est bien de cela qu'il s'agit pour les philosophes de l'éducation, à l'instar de Locke : parsemer, sur le chemin de l'apprentissage, une série d'étapes didactiques destinées à faire plaisir à l'enfant et susciter son intérêt. Sans aller bien sûr jusque-là, Ostervald fait un pas dans cette direction avec son abrégé du catéchisme, paru en 1734 à Genève. Il y sacrifie des éléments complexes de la doctrine, son plan hiérarchisé et thématique, et une bonne partie du raisonnement qu'il exigeait de l'enfant dans le CO afin de s'adapter à des enfants plus jeunes : clarté et simplicité sont les mots d'ordre de cet abrégé, bien plus facile à mémoriser.

Si nous avons décelé là des éléments pédagogiques, il faut cependant attendre pour des changements importants la révision de Georges Polier de Bottens pour les Ecoles de charité de Lausanne en 1750. Celui-ci se situe dans la continuité d'Ostervald pour ce qui est de son désir d'apporter une instruction religieuse claire, mais franchit un pas de plus en renversant la logique ostervaldienne en matière de recherche du bonheur, faisant de la religion non plus une connaissance, mais une science, un moyen pour être heureux - et non plus une fin. Polier, comme le pasteur de Neuchâtel, met à profit l'histoire sainte que tous deux jugent très adaptée à l'enfant pour glisser des exemples édifiants au moyen de métaphores et d'images frappantes, supposées créer un sentiment de piété. Fort de l'expérience des Ecoles de charité en matière d'enseignement du catéchisme et conscient de la réalité scolaire, il reformule en simplifiant, en créant des liens logiques entre les éléments de doctrine et privilégiant, plus que ne le fait le théologien neuchâtelois, la compréhension, désirant mener l'enfant du connu vers l'inconnu, comme le proposait notamment Jean-Rodolphe Sinner de Ballaigues. Mais surtout, le réviseur lausannois intègre des notes destinées au catéchiste ainsi qu'aux maîtres et maîtresses, des suggestions toutes pédagogiques visant à compléter l'éducation en histoire religieuse de l'enfant, et surtout de l'éclairer sur le vocabulaire et les concepts, sans lui demander pour autant d'apprendre ces éléments par cœur. Bien plus, il suggère des méthodes didactiques aux régents, qui sont invités à reformuler, illustrer, modifier, même, pour une meilleure compréhension, clé d'une mémorisation réussie. Les deux notions sont en effet indissociables, comme on le voit dans les documents des Ecoles de charité, dont les directeurs tentent en tout cas d'appliquer les préceptes de leur président ecclésiastique.

A l'issue de ce travail, nous avons donc montré que la philosophie des Lumières est présente dans le catéchisme d'Ostervald, et qu'une certaine pédagogisation a lieu au cours du siècle, dans un support d'apparence très statique et immuable. Marcel Grandière souligne de fait le côté paradoxal au XVIIIe siècle des écrits issus du corps pastoral en matière d'éducation, puisque, tout en condamnant la laïcisation et les idées issues de la « philosophie orgueilleuse » à l'instar de la Société charitable, ils n'en traitent pas moins des mêmes thèmes « éclairés » (prédominance du bonheur qui devient une fin, vision de la religion comme une science) 443, et des mêmes méthodes pédagogiques. Que penser de ces efforts didactiques? Pour Georges Panchaud, ils sont très insuffisants, voire inutiles, puisque la matière demeure toujours trop complexe et rébarbative pour les enfants, pouvant même les dégoûter des dogmes chrétiens, un souci plusieurs fois exprimé 144. Pourtant, la constatation est à revoir à la lumière des buts fixés, si l'on en croit Karen Carter. Cette dernière redéfinit la notion de « succès » d'une méthode pédagogique ou même seulement didactique selon l'objectif recherché: en l'occurrence, la formation de base d'un bon Chrétien et d'un citoyen vertueux au comportement social adapté. Vu sous cet angle, « the schools were an overwhelming success » 445, conclut l'historienne.

En guise d'épilogue, notons qu'avec la Révolution et le nouveau régime politique, rien ne semble vraiment changer au niveau du contenu des abrégés d'Ostervald ; il en va de même aux Ecoles de charité de Lausanne, qui poursuivent leur inspection des classes sur le même modèle qu'auparavant⁴⁴⁶. Cependant, l'étude du catéchisme d'Ostervald ne s'arrête pas à ses abrégés. Modifié notamment par Jacob Vernes pour un usage à Genève (1776), et par Paul Rabaut en France (1749), l'ouvrage est également revu dans le Pays de Vaud par Louis de Bons, dont le Cours de religion de 1766 n'est autre qu'un remaniement de l'AO; l'ouvrage « vit » à nouveau, si l'on peut dire, sous la plume d'autres réviseurs, qu'il serait d'ailleurs intéressant d'étudier à la lumière de l'histoire de l'éducation. Si ces versions rencontreront un grand succès, le rationalisme que nous avons observé dans les catéchismes d'Ostervald est précisément ce qui lui attirera nombre de critiques au siècle suivant, de la part des théologiens du Réveil, particulièrement entre 1823 et 1833⁴⁴⁷. L'ouvrage s'essoufflera, et disparaîtra peu à peu ; les dernières impressions lausannoises sont des rééditions de l'AO, appelé Véritable abrégé d'Ostervald, qui paraît encore en 1845 et en 1862⁴⁴⁸. Ancrés profondément dans le siècle des Lumières, le catéchisme d'Ostervald et ses abrégés auront donc évolué en son sein, s'imprégnant quelque peu de la pédagogie ambiante au gré des nombreuses rééditions – un grand progrès, après tout, pour un ouvrage au contenu aussi moral et dogmatique.

_

⁴⁴³ GRANDIÈRE, Marcel, *L'idéal pédagogique en France..., op. cit.*, p. 62.

⁴⁴⁴ PANCHAUD, Georges, *op. cit.*, p. 238 – 239.

⁴⁴⁵ CARTER, Karen E., op. cit., p. 226.

⁴⁴⁶ ACV K XIII 227/11/3, *Liste des garçons et filles et appréciations*, 1777 – 1841. Nous n'avons pas consulté toutes les grilles du XIXe siècle, mais les premières, notamment pour une école de filles en 1802, sont strictement identiques à celles du siècle précédent : mêmes appréciations, mêmes critères, mêmes branches.

⁴⁴⁷ VUILLEUMIER, Henri, *La religion de nos pères..., op. cit.*, p. 99. Cf. sqq. pour un panorama du destin du catéchisme d'Ostervald au XIXe siècle.

т	2 - 1	4 / . 1. 1	20-411	1	P 1 1 .	-1:4 / -1 -	T	(1750
L	abrege du	catéchisme d	Ostervala	pour ies	Ecoles de	charite de	Lausanne	11/50

LISTE DES ABRÉVIATIONS

ACV Archives cantonales vaudoises

AO Abrégé du catéchisme d'Ostervald (Abrégé d'Ostervald)

AP Abrégé du catéchisme d'Ostervald pour les Ecoles de charité de Lausanne, par Georges Polier de Bottens (Abrégé de Polier)

BGE Bibliothèque de Genève

BCUL Bibliothèque cantonale et universitaire (Lausanne)

BPUN Bibliothèque publique et universitaire (Neuchâtel)

CO Catéchisme d'Ostervald

MHR Musée historique de la Réformation (Genève)

Ľ	abrégé du	catéchisme	d'Ostervald	nour les	Ecoles de	charité de l	lausanne (175	50
ட	abicec uu	Catechisme	u Osici vaiu	Dour ics	LCOICS UC	charite de i	∟ausaime i	1/~	v

BIBLIOGRAPHIE

Sources manuscrites

Ecoles de charité de Lausanne : cote = ACV KXIII 227

• Procès-verbaux des assemblées de direction des Ecoles de charité de Lausanne :

ACV K XIII 227/1/1: 1726 - 1733.

ACV K XIII 227/1/2: 1749 - 1760.

- ACV K XIII 227/1/3 : Journal des délibérations de la Societé charitable commencé le 20 juin 1760 à 1780.
- ACV K XIII 227/6/2 : Reglemens faits pour l'établissement et les progrès des Écoles de charité etablies à Lausanne en 1726.
- ACV K XIII 227/7/4/1 : Livres distribués aux Ecoles.
- ACV K XIII 227/8/10 : Regître de papiers et mémoires concernant l'etablissement des Ecoles de charité.
- ACV K XIII 227/10/3, Généralités sur l'enseignement (1726 1870), dont :
 - Mémoire de m(aî)tre Gindroz concernant les Ecoles de charité du 1^{er}. avril 1767
 - Mémoire du régent Gindroz, s.d. (postérieur)
 - Mémoire du régent Barbey, Lausanne, le 11 janvier 1778.
- ACV K XIII 227/11/3 : « Etats » des deux écoles de garçons et de filles, grilles de visites pour 1777 1837.

Correspondance de Georges Polier de Bottens avec Louis Bourguet

Correspondance entre Georges Polier et Louis Bourguet, BPUN, fonds Bourguet, Ms 1261 (1726 – 1730), Ms 1278 (1721 – 1739).

Correspondance d'Ostervald avec Louis Tronchin

• FATIO, Olivier, LÉCHOT, Pierre-Olivier, Correspondance Tronchin-Ostervald, 1683 – 1705, Archives Tronchin 51, édition en cours.

L'éducation durant la période de la République helvétique

• Enquête Stapfer sur les écoles du canton de Vaud, copie dactylographiée d'après les originaux aux Archives Fédérales, 1799. ACV H 369.

Sources imprimées

Le Catéchisme d'Ostervald⁴⁴⁹

- Abrégé de l'histoire sainte et du Catéchisme, par J. F. Ostervald, Pasteur de l'Eglise de Neuchâtel, Nouvelle édition, Retouchée et augmentée pour l'usage des Ecoles de charité de Lausanne, Lausanne, Chez Jean Zimmerli, 1750.
- OSTERVALD, Jean-Frédéric, *Abrégé de l'histoire sainte et du Catéchisme*, Genève, Chez Marc-Michel Bousquet et Comp, 1734.
- OSTERVALD, Jean-Frédéric, *Catéchisme, ou instruction dans la Religion chrétienne*, Genève, pour la Compagnie des Libraires, 1702.

Autres catéchismes en usage dans le Pays de Vaud au XVIIIe siècle

- Catechisme de Heidelberg, avec une courte explication par demandes et par reponses, adjoutée à chaque article pour lever les principales difficultez, et pour étendre d'avantage les matières les plus importantes. Troisième édition, augmenté et corrigée. Suivant la copie imprimée à Delft, Chez Adrian Beman, 1706.
- Catechisme de Heidelberg, avec une courte explication par demandes et par reponses, ajoûtée à chaque article, pour lever les principales difficultés, et pour étendre d'avantage les matières les plus importantes. Cinquième edition, augmentée et corrigée. Avec privilège du souverain. Berne, de l'imprimerie de Leurs Excellence, 1753.
- LENOIR, Philippe, Catechisme familier par demandes et réponses extrêmement courtes, pour l'usage des petits enfans, avec approbation. Genève, pour Jean Antoine Chouet, 1783⁶.
- Catechisme ou instruction familiere sur la religion chretienne reformée pour l'usage des Eglises, des écôles, et des familles du canton de Berne. Avec approbation et privilège, Berne, de l'imprimerie de Leurs Excellences, 1762.
- DRELINCOURT, Charles, Catechisme ou instruction familiere sur les principaux points de la réligion chrétienne, Genève, chez François Jaquier, 1731.
- Catechismus latino-gallicus: ou Briefve Intruction latine et françoise de la Religion chrestienne: selon qu'il est enseigné es Eglises et Escoles du Palatinat: Imprimé de la façon, que ce, qui est gros puisse commodément et avec profit estre proposé aux classes inférieures seulement: ce, qui est gros et petit, avec les additions à la marge, aux moyennes: et le catéchisme tout entier, avec les sentences principales de l'Escriture S. aux premieres, cum gratia et privilegio magistratus bernens., Berne, Abraham Werlin, 1617.
- PICTET, Bénédict, Cinq catechismes pour instruire les jeunes gens dans la réligion reformée. Le I. contient l'histoire des principaux evénemens qui sont raportez dans l'Ecriture sainte ; le II. explique les dix commandemens, et l'oraison dominicale. Le III. Refute les erreurs de l'Eglise romaine. Le IV. traite des principales veritez de la réligion chrêtienne. Le V. est pour les petits enfans. Dernière edition, revûë, corrigée et augmentée, Lausanne, Chez Jean Zimmerli, 1729.
- Bons, Louis de, Cours de religion à l'usage des jeunes gens, par demandes et par réponses, où l'on a joint plusieurs prières, Lausanne, François Grasset et Comp., 1764.
- BONS, Louis de, Cours de religion à l'usage des jeunes gens, par demandes et par réponses, où l'on a joint plusieurs prières, Lausanne, Chez J. Pierre Heubach (vol. 1) et la Société typographique (vol. 2), 2 vol., 1774 1776.

_

⁴⁴⁹ Cf. la liste des diverses rééditions de ces trois catéchismes en annexe 1.

- SUPERVILLE, Daniel de, Les veritez et les devoirs de la religion chrétienne, ou catechisme pour l'instruction de la jeunesse, Rotterdam, Jean Malherbe, 1706.
- Petit catechisme d'Heidelberg ou instruction chretienne. Nouvelle edition corrigée, Berne, de l'imprimerie de Leurs Excellence, 1759.

Jean-Frédéric Ostervald : autres œuvres citées

- La liturgie ou la manière de celebrer le service divin qui est établie dans les églises de la Principauté de Neufchatel et Vallangin, Bâle, J. Pistorius, 1713.
- OSTERVALD, Jean-Frédéric, De l'exercice du ministère sacré. Première partie qui traite de la prédication, et de l'instruction de la jeunesse, Amsterdam, Chez J. F. Bernard, 1737.
- OSTERVALD, Jean-Frédéric, *Traité des sources de la corruption, qui règne aujourd'hui parmi les Chrétiens*, Neuchâtel, Jean Pistorius, 1700.

Correspondances d'Ostervald

- FATIO, Olivier, LÉCHOT, Pierre-Olivier, *Correspondance Tronchin-Ostervald*, 1683 1705, *Archives Tronchin* 51 52, édition en cours.
- Lettres inédites adressées de 1686 à 1737 à Jean-Alphonse Turrettini, théologien genevois, publiées et annotées par E. de Budé, Paris, Librairie de la Suisse française ; Genève, J. Carey, 1887.
- Inventaire critique de la correspondance de Jean-Alphonse Turrettini, publ. par Maria-Cristina Pitassi, avec la collaboration de Laurence Vial-Bergon, Pierre-Olivier Léchot et Eric-Olivier Lochard, Paris, Champion, 2009, 6 vol.

Ecoles de charité de Lausanne : rapports annuels publics d'activités

- Relations de l'Etat des Ecoles de charité etablies a Lausanne, contenant ce qui s'y est passé de plus considerable des son etablissement en 1726 jusqu'en 1752. ACV K XIII 227/3/1.
- Etat des Ecoles de charité établies à Lausanne, (1752 à 1794). ACV K XIII 227/3/2.
- Relations des Ecoles de charité fondées à Lausanne. Comprenans, ce qui s'y est passé de plus intéressant, dès l'époque de leur fondation, au 4. May 1726. jusques au 12. May 1761. inclusivement. ACV K XIII 227/3/3.
- Etat des Ecoles de charité dès 1762 à 1815. ACV KXIII 227/3/4.

Georges Polier de Bottens, œuvres

- La liturgie des Ecoles de charité de Lausanne; ou le service divin qui s'y fait chaque jour, Lausanne, aux frais de la Société charitable, chez Antoine Chapuis, 1747.
- Pensées philosophiques chretienne mises en parallele, ou en opposition avec les Pensées philosophiques. On y a joint quelques reflexions d'un autre auteur sur ces dernières. Rouen, aux dépends de la Compagnie, 1747.

L'éducation au siècle des Lumières

• ALLAMAND, François-Louis, *Pot-pourri*, s.l, s.d. BCU A912.

- DIDEROT, D'ALEMBERT, « Education », in *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences et des Arts et des métiers*, Genève, Pellet, vol. 11 (1777).
- Lettres sur les vérités les plus importantes de la révélation, traduites de l'allemand, de M. de Haller, Seigneur de Goumoens-le-Joux et d'Eclagnens. [s.n.], Yverdon, 1772.
- ROUSSEAU, Jean-Jacques, L'Emile, ou de l'éducation, Paris, Ed. sociales, 1958 (1762¹).
- SINNER DE BALLAIGUES, Jean-Rodolphe, Essay sur l'education publique, [s.n.], [s.l.], 1765.

L'éducation durant la période de la République helvétique

• Rapport du Conseil d'éducation du canton du Léman. Sur l'état des écoles dans ce canton, sur ses travaux, et sur les vues qui l'ont dirigé, [Lausanne], Imp. des citoyens Hignou et Comp., [1801].

Ouvrages de littérature secondaire

Instruments de travail

- *Dictionnaire de la pédagogie et d'instruction primaire*, publié sous la direction de F. Buisson, Paris, Libr. Hachette, 1882 1887, 7 vol. http://www.inrp.fr/edition-electronique/lodel/dictionnaire-ferdinand-buisson/sommaire.php?id=1956
- Dictionnaire historique de la Suisse : http://www.hls-dhs-dss.ch/index.php.
- FURRER, Norbert, Vade-mecum monétaire vaudois, XVIe XVIIIe siècles : systèmes et parités monétaires, cours d'espèces, prix, revenus et dépenses dans le Pays de Vaud sous le régime bernois, Lausanne, Antipodes, 2010.
- KIENER, Marc, ROBERT, Olivier, *Dictionnaire des professeurs de l'Académie de Lausanne (1537-1890)*, Lausanne, Université de Lausanne, 2005.
- MONTET, Albert de, *Dictionnaire biographique des Genevois et des Vaudois*, Lausanne, Georges Bridel éditeur, 1877.
- MOTTAZ, Eugène et alii (éd.), Dictionnaire historique, géographique et statistique du Canton de Vaud, Lausanne, Slatkine, 1982 [réimpression de l'éd. de Lausanne, 1921].
- VIGUERIE, Jean de, *Histoire et dictionnaire du temps des Lumières.* [1715 1789], Paris : R. Laffont, 1995.

Histoire de l'Eglise réformée en Suisse

- PITASSI, Maria-Cristina, *De l'orthodoxie aux Lumières*. Genève 1670 1737, Genève, Labor et Fides, 1992, 88 p.
- PITASSI, Maria-Cristina, « L'Eglise neuchâteloise de la première moitié du XVIIIe siècle au miroir de la correspondance de Jean-Alphonse Turrettini », in Morerod, Jean-Daniel, Léchot, Pierre-Olivier, et al. (dir.), Cinq siècles d'histoire religieuse neuchâteloise : approches d'une tradition protestante : actes du colloque de Neuchâtel (22-24 avril 2004), Neuchâtel, Université de Neuchâtel, Faculté des lettres et sciences humaines, Peseux, Impr. de l'Ouest, 2009, p. 245 261
- REYMOND, Bernard, « A la fois typique et atypique. L'Eglise réformée vaudoise d'Ancien Régime », in Flouck, Patrick, et al., De l'ours à la cocarde. Régime bernois et révolution en pays de Vaud (1536 1798), Lausanne, Ed. Payot, 1998, p. 235 242.
- VUILLEUMIER, Henri, Histoire de l'Eglise réformée du Pays de Vaud sous le régime bernois, Lausanne, La Concorde, 1927 1933, 4 vol.

Histoire de l'éducation et de la pédagogie

- BUISSON, Ferdinand, « Instruction publique », in *Dictionnaire de la pédagogie et d'instruction primaire*, publié sous la direction de F. Buisson, Paris, Libr. Hachette, 1882 1887, 7 vol. http://www.inrp.fr/edition-electronique/lodel/dictionnaire-ferdinand-buisson/document.php?id=2935
- CHARTIER, Roger, et alii (éd.), L'éducation en France du XVIe au XVIIIe siècle, Paris, Soc. d'éd. d'enseignement supérieur, 1976, 304 p.
- CHISICK, Harvey, The Limits of Reform in the Enlightenment. Attitudes toward the Education of the Lower Classes in the Eighteenth-Century France, Princeton N.J., Princeton University Press, 1981.

- GAL, Roger et VIAL, Jean, *Histoire de l'éducation*, Paris, P.U.F., 1991¹³ (coll. Que sais-je? 310), 125 p.
- GRANDIÈRE, Marcel, L'idéal pédagogique en France au dix-huitième siècle, Oxford, Voltaire Foundation, 1998.
- GRANDIÈRE, Marcel, « Regard sur l'enfant au siècle des Lumières », in Education et pédagogies au siècle des Lumières : actes du Colloque 1983 de l'Institut des sciences de l'éducation, Université catholique de l'Ouest, Angers, Presse de l'Université catholique de l'Ouest, 1985, p. 29 48.
- GAUTHIER, Clermont et TARDIF, Maurice (dir.), La pédagogie. Théories et pratiques de l'Antiquité à nos jours, Paris ; Montréal, Gaëtan Morin, 1996.
- GILMONT, Jean-François, « *Réformes protestantes et lecture* », in Cavallo, Guglielmo et Chartier, Roger (dir.), *Histoire de la lecture dans le monde occidental*, Paris, Seuil, 1997, p. 265 296.
- IM HOF, Ulrich, *Aufklärung in der Schweiz*, Bern, Franke, cop. 1970, 93 p. (coll. Monographien zur Schweizer Geschichte, publ. par Geschichtsforschende Gesellschaft der Schweiz 5).
- JULIA, Dominique, « L'enfance aux débuts de l'époque moderne », in Becchi, Egle et Julia, Dominique (dir.), *Histoire de l'enfance en Occident*, Paris, Seuil, 1998, tome 1, p. 303 395.
- JULIA, Dominique, « Lectures et Contre-Réforme », in Cavallo, Guglielmo et Chartier, Roger (dir.), histoire de la lecture dans le monde occidental, Paris, Seuil, 1997.
- JULIA, Dominique, « L'enfance entre absolutisme et Lumières », in Becchi, Egle, Julia, Dominique (dir.), *Histoire de l'enfance en Occident*, Paris, Seuil, 1998, tome 2, p. 7 119.
- JULIA, Dominique, « Livres de classe et usages pédagogiques », in *Histoire de l'édition française* / 2, Le livre triomphant, 1660 1830, sous la dir. de H.-J. Martin et R. Chartier, Paris : Promodis, 1984, p. 468 497.
- MIALARET, Gaston, VIAL, Jean (éd.), Histoire mondiale de l'éducation, Paris, P.U.F, 1981, 4 vol.
- VIGUERIE, Jean de, « La pédagogie des Lumières considérée par rapport à son siècle », in Education et pédagogies au siècle des Lumières : actes du Colloque 1983 de l'Institut des sciences de l'éducation, Université catholique de l'Ouest, Angers, Presse de l'Université catholique de l'Ouest, 1985, p. 49 57.
- VIGUERIE, Jean de, « Le mouvement des idées pédagogiques aux XVIIe et XVIIIe siècles », in Mialaret, Gustave, Vial, Jean (éd.), *Histoire mondiale de l'éducation*, Paris, P.U.F., 1981, vol. 2, p. 273 299.

Instruction dans le Pays de Vaud à l'époque moderne

- ARCHINARD, Charles, *Histoire de l'instruction primaire dans le canton de Vaud*, Lausanne, J.-L. Borgeaud, 1868.
- GINDROZ, André, *Histoire de l'instruction publique dans le Pays de Vaud*, Lausanne, G. Bridel, Delafontaine, Impr. Genton Voruz et Vinet, 1853.
- PANCHAUD, Georges, *Les écoles vaudoises à la fin du régime bernois*, Lausanne, Libr. de l'Université F. Rouge, 1952 (coll. Bibliothèque historique vaudoise 12).
- STAREMBERG, Nicole, « Contrôle social, religion et éducation à l'époque des Lumières », in *Éducation et société. Revue historique vaudoise* 117, Lausanne, Société vaudoise d'histoire et d'archéologie, 2009, p. 53 62.

• VOLET, Simone, *Ecole, communes, canton : le cas du Pays de Vaud*, Genève, Section des Sciences de l'Education, cahier n°29, 1982.

Les Ecoles de charité de Lausanne et Georges Polier de Bottens

- CLÉMENT, Lyne, Les écoles de charité de Lausanne, Lausanne, Université de Lausanne, 1969.
- MARX Jacques, « Autour des 'Pensées philosophiques' : une lettre inédite de Georges Polier de Bottens », *Studies on Voltaire and the Eighteenth Century* 84, 1971, p. 99 108.
- TOSATO-RIGO, Danièle, « L'un joue, l'autre pas. Quelques enjeux de l'apprentissage de la lecture en marge de l'enquête Stapfer (fin XVIIIe siècle) », Revue historique vaudoise 120, 2012, p. 369 370.
- VALETTE, Myriam, Les écoles de charité de Lausanne : 1726 1871, [Lausanne], [s.n.], 1992.

Instruction religieuse par le catéchisme

- ARMOGATHE, Jean-Robert, « Les catéchismes et l'enseignement populaire en France au dix-huitième siècle », in *Images du peuple au dix-huitième siècle. Colloque d'Aix-en-Provence 25 et 26 octobre 1969*, Paris, Armand Colin, 1973, p. 103 121.
- BRODEUR, Raymond, CAULIER, Brigitte, *Enseigner le catéchisme. Autorités et institutions XVI XXe siècles*, Québec, Presses de l'Université Laval; Paris, Éditions du Cerf, 1997, 466 p.
- BROSSIER, François, et al., Catéchismes, mémoire d'un temps : 1687. Les manuels diocésains de Paris et de Meaux (Bossuet), [Paris], Desclée, 1988.
- CARTER, Karen E., Creating Catholics. Catechism and Primary Education in Early Modern France, Notre Dame (Indiana), University of Notre Dame Press, 2011.
- COMERFORD, Kathleen M., « Clerical education, Catechesis, and Catholic Confessionalism: Teaching Religion in the Sixteenth and Seventeenth Centuries », in Comerford, Kathleen M. et Pabel, Hilmar M. (éd.), *Early modern Catholicism : Essays in Honour of John W. O'Malley*, Toronto ; Buffalo ; Londres, University of Toronto Press, 2001, p. 241 265.
- DELUMEAU, Jean (dir.), La première communion. Quatre siècles d'histoire, Paris, Desclée de Brouwer, 1987.
- DHOTEL, Jean-Claude, Les origines du catéchisme moderne. D'après les premiers manuels imprimés en France, Paris, Aubier-Montaigne, 1967.
- FATIO, Olivier (éd.), Confessions et catéchismes de la Foi réformée, Genève, Labor et Fides, 1986.
- GERMAIN, Elisabeth, « Du prône au catéchisme dans le diocèse de Paris », in Colin, Pierre, et al. (dir.), Aux origines du catéchisme en France, Paris, Desclée, 1989, p. 106 119.
- GERMAIN, Elisabeth, 2000 ans d'éducation de la foi, Paris, Desclée, 1983.
- GREEN, Ian, *The Christian's ABC. Catechisms and Catechizing in England c. 1530 1740*, Oxford, Clarendon Press, 1996.
- LAPLANCHE, François, « Controverse et catéchisme », in Colin, Pierre, et al. (dir.), Aux origines du catéchisme en France, Paris, Desclée, 1989, p. 214.

- LEMAÎTRE, Nicole, « Le catéchisme avant les catéchismes, dans les rituels », in Colin, Pierre, et al. (dir.), Aux origines du catéchisme en France, Paris, Desclée, 1989, p. 28 44.
- MILLET, Olivier, « Rendre raison de la foi : le Catéchisme de Calvin (1542) », in Colin, Pierre, *et al.* (dir.), *Aux origines du catéchisme en France*, Paris, Desclée, 1989, p. 188 207.
- PITASSI, Maria-Cristina, « Le catéchisme de Jacob Vernes ou comment enseigner aux fidèles un 'christianisme sage et raisonnable' », *Dix-huitième siècle* 34, 2002, p. 213 223.
- SAINT-MARTIN, Isabelle, « 'Catéchismes en images', une pédagogie par le sensible ? », Archives de sciences sociales des religions 111, 2000, Archives de sciences sociales des religions 111, 2000, p. 57 78.
- YATES, Frances E., *The Art of Memory*, London, Routledge and Kegan Paul, 1966.

Jean-Frédéric Ostervald, biographie et théologie

- BARTHEL, Pierre, *Jean-Frédéric Ostervald l'Européen*, 1663 1747, novateur neuchâtelois, Genève, Slatkine, 2001, 528 p.
- GRÉTILLAT, Robert, Jean-Frédéric Ostervald, 1663-1747, Neuchâtel, P. Attinger, [1904], 294 p.
- HAMMANN, Gotfried, Jean-Frédéric Ostervald, pasteur (1663 1747), in Schlup, Michel (dir.), Biographies neuchâteloises, Hauterive, G. Attinger, 1996, t. 1: De saint Guillaume à la fin des Lumières, p. 203 206.
- LÉCHOT, Pierre-Olivier, « Jean-Frédéric Ostervald », in Bautz, Friedrich Wilhelm (dir.), Biographisch-Bibliographisches Kirchenlexikon, Nordhausen, T. Bautz, 2005, vol. 24, col. 1144
 – 1150.
- LÉCHOT, Pierre-Olivier, « Module V : Jean-Frédéric Ostervald (1663 1747). De la 'fiance' en Dieu aux 'devoirs de la religion' », cours de théologie pratique (Bachelor) donné au semestre de printemps 2012 à l'Université de Lausanne, les 18 et 25 avril 2012.
- LÉCHOT, Pierre-Olivier, *Protestantisme et morale à l'aube des Lumières. Jean-Frédéric Ostervald (1663 1747) et la réforme des mœurs chrétiennes*, projet de recherche.
- NEESER, Maurice, LOMBARD, Emile, BAUER, Eddy, et al., Jean-Frédéric Ostervald, 1663 1747, Neuchâtel, A la Baconnière, 1948.

Le catéchisme d'Ostervald

- HENRIOUD, Gustave, Le catéchisme d'Ostervald. Étude historique et critique, Lausanne, Impr. La Concorde, 1913.
- MUNDLER, Alfred, Les destinées du catéchisme d'Ostervald dans le Pays de Vaud, (Fac. Théol. Libre de Lausanne), [Lausanne], 1924.
- VUILLEUMIER, Henri, La religion de nos pères. Notice historique sur les catéchismes qui ont été en usage dans l'Eglise du Pays de Vaud depuis les temps de la Réformation, Lausanne, F. Rouge, 1888.

ANNEXES

1. Editions du catéchisme d'Ostervald et de ses abrégés (1702 – 1801)⁴⁵⁰

Catéchisme d'Ostervald (1702 – 1784) : 27 éditions

- CATECHISME / OU / INSTRUCTION / DANS / LA RELIGION / CHRESTIENNE, / PAR / J.
 F. OSTERVALD, / Pasteur de l'Eglise de Neufchatel. / A GENEVE, / Pour la Compagnie des LIBRAIRES. / M. DCC. II.; 8°, [22], 248 p.
- CATECHISME / *OU* / INSTRUCTION / *DANS* / LA RELIGION / CHRESTIENNE, / *PAR* / J. F. OSTERVALD, / *Pasteur de l'Eglise de Neufchatel*. / A NEUFCHATEL, / Pour JACOB BOIVE. / M. DCC. II.; 8°, [22], 248 p.
- CATECHISME / OU / INSTRUCTION / dans la Religion Chrétienne. / PAR / J. F. OSTERVALD, / Pasteur de l'Eglise de Neufchâtel. / A AMSTERDAM, / Chez Thomas Lombrail, Marchand / Libraire dans le Beurs-straat. / M. DCC. IV.; 8°, [14], 310, [10] p.
- CATECHISME / *OU* / INSTRUCTION / *DANS* / LA RELIGION / CHRESTIENNE / *PAR* / J. F. OSTERVALD, / Pasteur de l'Eglise de Neufchatel. / Revû & corrigé par l'AUTHEUR. / A GENEVE, / Pour la Compagnie des LIBRAIRES. / M. DCCIV.; 8°, [22], 248 p.
- CATECHISME / OU / INSTRUCTION / DANS / LA RELIGION / CHRESTIENNE. / Par J. F. OSTERVALD, / Pasteur de l'Eglise de Neufchatel. / DERNIERE EDITION, Revûë & Corrigée. / [à] laquelle on a ajoûté un Formulaire de Priere, qui / se fait tous les Samedis, à cinq heures du Soir, / dans l'Eglise de Neufchâtel. / A LONDRES, / [C]hez NOE BOUQUET, Libraire, à l'Enseigne / de la Bible, dans Cecill-Court, St. Martin's- / Lane, proche Pons Coffee-House. / M. DCCIV.; 8°, [14], 8, 248 p.
- CATECHISME / OU / INSTRUCTION / DANS LA / RELIGION / CHRÉTIENNE. / Par / J. F. OSTERVALD, Pasteur de / l'Eglise de Neufchâtel. / Quatriéme Edition revûe et corrigée / par l'Auteur. / A AMSTERDAM, / Chez Thomas Lombrail, Marchand / Libraire dans le Beurs-straat. / M. DCCVII.; 8°, [14], 310, [10] p.
- CATECHISME / *OU* / INSTRUCTION / *DANS* / LA RELIGION / CHRESTIENNE. / *PAR* / J. F. OSTERVALD / Pasteur de l'Eglise de Neufchatel. / *Nouvelle Edition revûë et corrigée* / *par* L'AUTHEUR. / *A NEUFCHATEL*, / Chez JEAN PISTORIUS. / M D C C VIII. ; 8°, [27], 260 p.

⁴⁵⁰ Il y a un certain nombre d'autres éditions du catéchisme d'Ostervald et de ses abrégés que nous n'avons pu obtenir. En voici la liste :

- CO: 1712 (Pierre Humbert, Amsterdam), 1746 (Pierre Pellet, Genève, dernière édition revue et corrigée par l'auteur, selon: BOUVIER, Auguste, HEYER, Henri, *Catalogue de la Bibliothèque, appartenant à la compagnie des Pasteurs*, Genève, Rey et Malavallon, 1896, p. 35).

- AO: 1735 (selon le site « Fleuron » de la BCUL, consulté le 23 décembre 2012, en ligne : http://dbserv1-bcu.unil.ch/ornements/scripts/index.html, ou 1736 selon le catalogue de la BNF, en ligne : http://catalogue.bnf.fr/jsp/recherchemots_simple.jsp?nouvelleRecherche=O&nouveaute=O&host=catalogue, consulté le 23 décembre 2012) (Jonas George Galandre et fils, Neuchâtel, quatrième édition), 1742 (Henri-Albert Gosse et Comp., Genève, quatrième édition revue et corrigée), 1744 (Pelissari, Genève, troisième édition), 1747 (Valescure, Cassel, sixième édition, revue, corrigée et augmentée), 1790 (?, Neuchâtel).

AP: 1751 (Pellet, Genève, nouvelle édition retouchée, avec des explications pour l'usage des maîtres), 1752 (Pellet, Genève, idem, selon: BOUVIER, Auguste, HEYER, Henri, op. cit., p. 35), 1780 (Yverdon, J.-J. Hellen, selon ce même catalogue d'A. Bouvier et H. Heyer), 1755 (Zimmerli, Lausanne, nouvelle édition, retouchée pour les Ecoles de charité, selon « Fleuron », consulté le 23 décembre 2012, en ligne : http://dbserv1-bcu.unil.ch/ornements/scripts/index.html et ACV K XIII 227/1/2, Procès-verbaux des assemblées de direction 1749 - 1760, Polier est chargé par la Société de revoir l'abrégé du catéchisme et de le réimprimer), 1763 (J. Gallay, Genève, nouvelle édition, avec des explications pour l'usage des maîtres « Fleuron », consulté le 23 décembre 2012, en ligne: http://dbserv1bcu.unil.ch/ornements/scripts/index.html), 1800 (Henri Vincent, Lausanne, nouvelle édition), 1801 (Henri Vincent, Lausanne, nouvelle édition).

- CATECHISME / OU / INSTRUCTION / DANS / LA RELIGION / CHRESTIENNE, / PAR / J.
 F. OSTERVALD / Pasteur de / l'Eglise de Neufchâtel. / Septième Edition revûë et corrigée / par l'AUTHEUR. / A BASLE, / Chez JEAN PISTORIUS. / M DCC XV.; 8°, [19], 219 p.
- CATECHISME / OU / INSTRUCTION / DANS, / LA RELIGION / CHRESTIENNE. / PAR / J. F. OSTERVALD / Pasteur de l'Eglise de Neufchâtel. / Neufviéme Edition revûë et corrigée par / l'AUTHEUR. / A LAUSANNE, / Pour MOYSE GAUTIER. / M. DCC XX.; 8°, [22], 270 p.
- CATECHISME / OU / INSTRUCTION / DANS LA / RELIGION / CHRÉTIENNE. / Par J. F. OSTERVALD, Pasteur de / l'Eglise de Neufchâtel. / Cinquiéme Edition revûe et corrigée / par l'Auteur. / A AMSTERDAM, / Chez PIERRE HUMBERT. / M. DCC. XXI.; 8°, [14], 310, [10] p,
- CATECHISME / OU / INSTRUCTION / DANS / LA RELIGION / CHRÉTIENNE, / PAR / J. F. OSTERVALD, / Pasteur de l'Eglise de Neufchâtel. / Neuviéme Edition revûë et corrigée / par L'AUTHEUR. / A BASLE, / Chez JEAN PISTORIUS. / M DCC XXII.; 8°, [19], 220 p.
- CATECHISME / OU / INSTRUCTION / DANS / LA RELIGION / CHRETIENNE. / PAR / J. F. OSTERVALD / Pasteur de l'Eglise de Neufchâtel. / Dixiéme Edition revûë et corrigée par / l'AUTHEUR. / A GENEVE, / Chez JEAN ANTOINE QUEREL. / M. DCC. XXIII.; 8°, [21], 246 p.
- CATECHISME / OU / INSTRUCTION / DANS / LA RELIGION / CHRETIENNE. / PAR / J. F. OSTERVALD, / Pasteur de l'Eglise de Neufchâtel. / Huitiéme Edition revûë et corrigée / Par / L'AUTHEUR. / A VALANGIN, / Chez SAM. CONRAD PINNOW, 1724.; 8°, [21], 248 p.
- CATECHISME / OU / INSTRUCTION / DANS / LA RELIGION / CHRETIENNE, / PAR / J. F. OSTERVALD / Pasteur de l'Eglise de Neufchâtel. / Derniére Edition revûë et corrigée par / l'AUTHEUR. / A GENEVE, / Chez François Jaquier. / M D C C X X I X.; 8°, [21], 249 p.
- CATECHISME / OU / INSTRUCTION / DANS / LA RELIGION / CHRETIENNE, / PAR / J. F. OSTERVALD / Pasteur de l'Eglise de Neufchâtel. / Nouvelle Edition revûë et corrigée / par l'AUTHEUR. / NEUFCHATEL, / Chez JACOB BOYVE, M DCC XXX.; 8°, [19], 220 p.
- CATECHISME / OU / INSTRUCTION / DANS / LA RELIGION / CHRETIENNE, / PAR / J. F. OSTERVALD / Pasteur de l'Eglise de Neufchâtel. / Dernière Edition revûë et corrigée par / L'AUTHEUR. / A LAUSANNE, / Chez JEAN ZIMMERLI imprimeur / MDCC XXXIV.; 8°, [21], 249 p.
- CATECHISME / OU / INSTRUCTION / DANS / LA RELIGION / CHRÉTIENNE, / PAR / J. F. OSTERVALD / Pasteur de l'Eglise de Neufchâtel. / Nouvelle Edition revûë et corrigée / par l'AUTHEUR. / A BASLE, / Chez JEAN PISTORIUS. / M DCC XLII.; 8°, [19], 220 p.
- CATECHISME / OU / INSTRUCTION / DANS / LA RELIGION / CHRETIENNE, / PAR / J. F. OSTERVALD / Pasteur de l'Eglise de Neufchâtel. / Nouvelle Edition revûë et corrigée par / L'AUTEUR. / A LAUSANNE, / Chez JEAN ZIMMERLI Imprimeur / MDCCXLIV.; 8°, [21], 247 p.
- CATECHISME / OU / INSTRUCTION / DANS / LA RELIGION / CHRÉTIENNE, / PAR / J. F. OSTERVALD / Pasteur de l'Eglise de Neufchâtel. / Nouvelle Edition revûë et corrigée / par l'AUTHEUR. / A BASLE, / Chez les HERITIERS de JEAN PISTORIUS. / M D CC XLV; 8°, [9], 226, [10] p.
- CATECHISME / OU / INSTRUCTION / DANS / LA RELIGION / CHRETIENNE, / PAR / J. F. OSTERVALD / Pasteur de l'Eglise de Neufchâtel. / Dernière Edition revûë et corrigée par / L'AUTEUR. / A GENEVE, / Chez PIERRE PELLET, Impr. / M. DCC XLVI.; 8°, [21], 249 p.
- CATECHISME / OU / INSTRUCTION / DANS / LA RELIGION / CHRETIENNE, / PAR / J. F. OSTERVALD, / Pasteur de l'Eglise de Neûchâtel. / NOUVELLE EDITION / Revûë et corrigée par l'AUTEUR. / NEUFCHATEL, / Chez ABRAHAM BOYVE & Comp. / MDCC XLVII; 8°, [19], 207 p. 451

-

⁴⁵¹Le catéchisme est relié avec l'abrégé d'Ostervald de 1749 (Neuchâtel), qui le précède ; on trouve ensuite à la suite du catéchisme, en fin d'ouvrage, un : RECUEIL / DES / PASSAGES / DU NOUVEAU / TESTAMENT, /

- CATECHISME / OU / INSTRUCTION / DANS / LA RELIGION / CHRETIENNE, / PAR / J. F. OSTERVALD. / Pasteur de l'Eglise de Neufchâtel. / Dernière Edition, revûë et corrigée exactement. / Avec Privilège de L.L. E.E. de BERNE / A LAUSANNE, / Chez JEAN ZIMMERLI, Imprimeur / M DCC XLIX.; 8°, [19], 249 p.
- CATECHISME / OU INSTRUCTION / DANS LA / RELIGION / CHRÉTIENNE, / PAR J. F. OSTERVALD, / Pasteur de l'Eglise de Neufchâtel. / Dernière Edition, revûë et corrigée exactement / A NEUFCHATEL. / Chez SINNET, Libraire. / MDCCLVIII; 8°, [17], 287, [1] p.
- CATECHISME / OU / INSTRUCTION / DANS / LA RELIGION / CHRETIENNE. / PAR / J. F. OSTERVALD / Pasteur de l'Eglise de Neufchâtel. / Dernière Edition revûë et corrigée par / L'AUTEUR. / A GENEVE, / Chez P. PELLET & FILS, Impr. / M. DCC. LXVIII.; 8°, [21], 249 p.
- CATECHISME / OU / INSTRUCTION / DANS / LA RELIGION / CHRÉTIENNE, / Par J. F. OSTERVALD, Pasteur / de l'Eglise de Neufchâtel. / Dernière Édition, revue et corrigée exactement. / PAR LA COMPAGNIE DES PASTEURS. / A AMSTERDAM, / Chez CHANGUION, Imprimeur- / Libraire. / M. DCC. LXXI.; 12°, [6], 365, [10] p.
- CATÉCHISME / OU INSTRUCTION / DANS LA / RELIGION / CHRÉTIENNE. / PAR / J. F. OSTERVALD, / Pasteur de l'Eglise de Neuchatel. / Nouvelle Edition, revue et corrigée exactement. / A NEUCHATEL, / Chez SAMUEL FAUCHE, Imprimeur & Libraire. / M. D. C. C. LXXIV.; 8°, [1], 256 p.
- CATÉCHISME / OU / INSTRUCTION / DANS / LA RELIGION / CHRETIENNE. / PAR J. F. OSTERVALD, PASTEUR / DE L'EGLISE DE NEUCHATEL. / Nouvelle Edition, revue et corrigée exactement. / A NEUCHATEL, / Chez SAMUEL FAUCHE, Pere & Fils, / Imprimeurs & Libraires du ROI. / M. DCC. LXXXIV.; 12°, [1], 287, [1] p.

Abrégé d'Ostervald (1734 – 1797) : 17 éditions

- ABREGÉ / DE / L'HISTOIRE / SAINTE, / ET DU / CATECHISME, / *PAR* / J. F. OSTERVALD, / Pasteur de l'Eglise de Neufchâtel. / A GENEVE, / Chez MARC-MICHEL BOUSQUET et Comp. / MDCCXXXIV.; 12°. XII, 176 [i.e. 186] p.
- ABREGÉ / DE / L'HISTOIRE / SAINTE, / ET DU / CATECHISME, / PAR / J. F. OSTERVALD, / Pasteur de l'Eglise de Neufchâtel. / TROISIEME EDITION. / A GENEVE, / Chez PELISSARI et COMPAG. / MDCCXXXVII. / AVEC PRIVILEGE.; 12°. VI [i.e. XII], 186 p. 452
- ABREGÉ / DE / L'HISTOIRE / SAINTE, / ET DU / CATECHISME, / PAR / J. F. OSTERVALD, / Pasteur de l'Eglise de Neufchâtel. / CINQUIEME EDITION. / Corrigée et augmentée avec des priéres pour le / matin et pour le soir. / A LAUSANNE, / Chez JEAN ZIMMERLI, Impr. / MDCCXLVIII; 8°, 128 p. 453
- ABREGÉ / DE / L'HISTOIRE / SAINTE, / ET DU / CATECHISME, / *PAR* / J. F. OSTERVALD, / Pasteur de l'Eglise de Neufchâtel. / *Dernière Edition, revûë et corrigée.* / A NEUFCHATEL; / Chez BOYVE ET COMPAGNIE. / M. DCC. XLIX.; 8°, VIII, 144 p.

QUI servent à établir les Vérités et les Devoirs / de la Religion Chrétienne. / Publié pour l'Usage des Ecoles de l'Eglise / de NEUFCHATEL / A NEUFCHATEL . / Chez SINNET, Marchant Libraire. / M. DCC. LV.; 8°, 48 p.

⁴⁵² L'édition de 1734 s'arrête à la p. 176, et celle de 1737 ne contient pas les p. VII – XII et 1 – 4 ; comme elles sont identiques quasiment en tous points (parfois seulement, un mot en fin de page sur l'édition de 1734 se trouve sur la suivante en 1737), nous en concluons que la collation est identique également.

⁴⁵³ Selon M. Corsini, responsable de la réserve précieuse de la BCUL, « notre exemplaire de la première édition lausannoise connue (1748) est en fait un exemplaire 'arlequin': seul le premier cahier est de 1748 (cinquième édition), tout le reste est constitué par l'édition de 1764 ».

- *ABREGÉ* / DE / L'HISTOIRE / SAINTE, / ET DU / CATECHISME. / Par J. F. OSTERVALD, Pasteur / de l'Eglise de Neufchâtel. / *Dernière Edition, revûë et corrigée exactement*. / A NEUFCHATEL; / Chez Samuel Fauche, libraire. / MDCCLX.; 8°, VIII, 144 p. 454
- ABREGÉ / DE / L'HISTOIRE SAINTE, / ET DU / CATECHISME, / PAR / J. F. OSTERVALD, / Pasteur de l'Eglise de Neufchâtel. / SEPTIEME EDITION. / Corrigée et augmentée avec des Priéres pour le / Matin et pour le Soir. / Avec privilége de LL. EE. de BERNE. / A LAUSANNE, / Chez JEAN ZIMMERLI, Imprimeur, et la / VEUVE BONDELI. / MDCCLXIV.; 8°, 128 p.
- *ABREGÉ* / DE / L'HISTOIRE / SAINTE, / ET DU / CATECHISME. / Par J. F. OSTERVALD, Pasteur / de l'Eglise de Neûchâtel. / *Dernière Edition, revûë et cor- / rigée éxactement.* / Chez SAMUEL FAUCHE libraire, / *A NEUCHATEL*. / MDCCLXVIII. ; 8°, 134 p. 455
- ABREGÉ / DE / L'HISTOIRE / SAINTE, / ET DU / CATECHISME, / PAR / J. F. OSTERVALD, / Pasteur de l'Eglise de Neufchâtel. / DERNIERE EDITION, / Corrigée et augmentée de plusieurs Priéres, / entr'autres de celles qu'on dit au Collége, / A GENEVE, / Chez PELLET & FILS Impr. / M. DCC. LXIX.; 8°, 112 p.
- ABREGE / DE / L'HISTOIRE / SAINTE, / ET DU / CATECHISME, / PAR / J. F. OSTERVALD, / Pasteur de l'Eglise de Neufchâtel. / Nouvelle Edition, corrigée et augmentée de / plusieurs Prieres, / A LAUSANNE, / Chez LA SOCIÉTÉ TYPOGRAPHIQUE / M. DCC. LXXV.; 12°, 157, [5] p.
- ABREGÉ / DE / L'HISTOIRE / SAINTE, / ET DU / CATECHISME, / PAR / J. F. OSTERVALD, / Pasteur de l'Eglise de Neufchâtel. / DERNIERE EDITION, / corrigée et augmentée de plusieurs Priéres, / A VEVEY, / Chez CHENEBIÉ ET LÖRTSCHER, Libraires et Impr. / M DCC LXXV.; 8°, 124, [4] p.
- ABRÉGE / DE / L'HISTOIRE / SAINTE, / ET DU / CATECHISME. / Par J. F. OSTERVALD, PASTEUR de / l'Eglise de Neuchâtel. / Derniere Edition, revuë, corrigée, et / conforme aux anciennes éditions. / A MOUDON, / Chez la Société Typographique. / M. DCC. LXXVIII.; 8°, 108 p. (incomplet).
- ABRÉGÉ / DE / L'HISTOIRE / SAINTE, / ET DU / CATECHISME. / PAR / J. F. OSTERVALD, / Pasteur de l'Eglise de Neuchatel. / NOUVELLE EDITION, / Corrigée et augmentée de quelques Prieres. / A NEUCHATEL, / Chez SAMUEL FAUCHE, Pere et fils, / Imprimeurs et libraires du ROI. / M. DCC. LXXXIII; 6°, 132 p.
- ABRÉGÉ / DE / L'HISTOIRE / SAINTE, / ET / DU CATECHISME, / PAR / J. F. OSTERVALD, / Pasteur de l'Eglise de Neuchatel. / DERNIERE EDITION, / Corrigée et augmentée de plusieurs Priéres, entr'autres / de celles qu'on dit au Collège. / A GENEVE, / Chez BONNANT, Imprimeur-Libraire. / M. DCC. LXXXVI.; 8°, 93 p. (incomplet).
- ABRÉGÉ / DE / L'HISTOIRE SAINTE, / ET DU / CATECHISME, / Par J. F. OSTERVALD, Pasteur / de l'Eglise de Neuchatel. / Derniere Edition, revue et corrigée. / AU LOCLE. / Chez SAMUEL GIRARDET, Libraire. / M. D. C. C. LXXXIX.; 12°, 160 p.
- ABRÉGÉ / DE / L'HISTOIRE SAINTE, / ET DU / CATECHISME, / Par J. F. OSTERVALD, Pasteur de l'Eglise de / Neuchatel. / NOUVELLE EDITION / Corrigée et augmentée de quelques prieres. / NEUVEVILLE, / De l'imprimerie de SPINEUX & BACOFE. / 1794. ; 8°, 104 p.

_

⁴⁵⁴ Suit immédiatement dans le même volume le : RECUEIL / DES / PASSAGES / DU NOUVEAU / TESTAMENT, / QUI SERVENT À ÉTABLIR LES VÉRITÉS ET LES DEVOIRS DE LA / RELIGION CHRETIENNE. / Publié pour l'Usage des Ecoles de / l'Eglise de NEUCHATEL / A NEUCHATEL. / Chez SAMUEL FAUCHE, Libraire. / MDCCLIX ; 8°, 48 p.

⁴⁵⁵ Suit immédiatement dans le même volume le : RECUEIL / DES / PASSAGES / DU NOUVEAU / TESTAMENT, / Qui / SERVENT A ÉTABLIR LES VE / RITÉS ET LES DEVOIRS DE LA / RELIGION CHRÉTIENNE. / A L'USAGE DES ECOLES DE L'EGLISE / de NEUFCHATEL / A NEUFCHATEL. / Chez LA SOCIÉTÉ TYPOGRAPIHQUE / M. DCC. LXX.; 8°, 48, 23, 8 p.

- ABRÉGÉ / *DE* / *L'HISTOIRE SAINTE*, / *ET DU* / CATECHISME, / Par J. F. OSTERVALD, Pasteur / de l'Eglise de Neuchâtel. / *Derniere édition, revue et corrigée*. / *A LAUSANNE*, / Chez HENRI VINCENT, Imprim. et Lib. / M. DCC. XCIV.; 12°, 156 p.
- ABRÉGÉ / DE / L'HISTOIRE SAINTE, / ET DU / CATECHISME, / Par J. F. OSTERVALD, Pasteur / de l'Eglise de / Neufchâtel. / Nouvelle Edition, revue, corrigée et augmentée / de l'Abrégé du Catéchisme par Drelincourt, / et de plusieurs Prieres et Cantiques. / A LAUSANNE, / Chez HENRI VINCENT, Imprimeur-Libraire. / 1797.; 8°, 180 p. 456

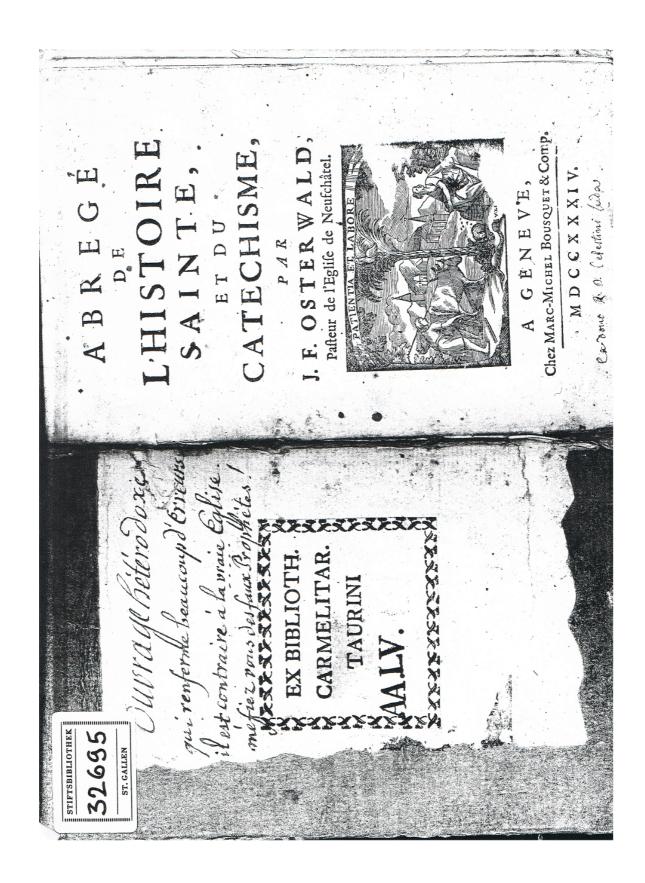
Abrégé de Polier (1750 – 1801) : 8 éditions

- ABRÉGÉ / DE / L'HISTOIRE SAINTE, / ET DU / CATECHISME / PAR / J. F. OSTERVALD, / Pasteur de l'Eglise de Neûchâtel. / NOUVELLE EDITION, / Retouchée et augmentée pour l'usage des / ECOLES DE CHARITÉ / DE LAUSANNE. / A LAUSANNE, / Chez JEAN ZIMMERLI, Imprimeur, / 1750; 8°, XX, 234, [2] p.
- ABRÉGÉ / DE / L'HISTOIRE SAINTE, / ET DU / CATECHISME / PAR / J. F. OSTERVALD, / Pasteur de l'Eglise de Neûchâtel. / NOUVELLE EDITION, / Retouchée et augmentée, avec des Explications pour / l'usage des Maîtres. / A GENEVE, / Chez ETIENNE BLANC, Imprimeur, / Près de l'Horloge du Mollard. / M. DCC. LXI. / Avec Approbation et Permission.; 8°, [1], 171 p.
- ABRÉGÉ / DE / L'HISTOIRE SAINTE, / ET DU / CATECHISME / PAR / J. F. OSTERVALD,
 / Pasteur de l'Eglise de Neûchâtel. / Retouché et augmenté pour l'usage des / ECOLES DE CHARITÉ, / DE LAUSANNE. / NOUVELLE EDITION. / A LAUSANNE, / Chez JEAN ZIMMERLI, imprimeur, / MDCCLXII.; 8°, XVI, 247, [1] p.
- ABRÉGÉ / DE / L'HISTOIRE SAINTE, / ET DU / CATECHISME / PAR / J. F. OSTERVALD,
 / Pasteur de l'Eglise de Neûchâtel. / Retouché et augmenté pour l'usage des / ECOLES DE CHARITÉ / DE LAUSANNE. / Nouvelle Edition, augmentée de deux Sonnets / et de quelques Priéres. / A LAUSANNE, / Chez ANTOINE CHAPUIS, Imprimeur, / MDCCLXVII; 8°, [3], 204 p.
- ABRÉGÉ / DE / L'HISTOIRE / SAINTE, / ET DU / CATECHISME / PAR / J. F. OSTERVALD, / Pasteur de l'Eglise de Neûchâtel. / NOUVELLE EDITION / Retouchée et augmentée avec des Explications pour / l'usage des Maîtres. / A LAUSANNE, / Chez FR. GRASSET ET COMPAGNIE, / MDCCLXX. / Avec Permission.; 8°, 168 p.
- ABRÉGÉ / DE / L'HISTOIRE SAINTE, / ET *DU* / CATECHISME / *PAR* / J. F. OSTERVALD, / Pasteur de l'Eglise de Neûchâtel. / *NOUVELLE EDITION*. / *Retouchée et augmentée, avec des Explications* / *pour l'usage des Maîtres*. / A GENEVE, / Chez EMANUEL DU VILLARD. / M. DCC. LXXIII. ; 12°, 204 p.
- ABRÉGÉ / DE / L'HISTOIRE SAINTE / ET / DU CATECHISME, / PAR J. F. OSTERVALD, / PASTEUR DE L'EGLISE DE NEUCHÂTEL. / RETOUCHÉ ET AUGMENTÉ / POUR L'USAGE / DES ECOLES DE CHARITE / DE LAUSANNE. / NOUVELLE EDITION. / A LAUSANNE, / Chez HENRI VINCENT, / Imp. Lib. / M. DCC. LXXXIX.; 12°, 227, [1] p.
- ABRÉGÉ / DE / L'HISTOIRE SAINTE / ET / DU CATECHISME, / PAR J. F. OSTERVALD, / PASTEUR DE L'EGLISE DE NEUCHATEL. / Retouché et augmenté pour l'usage / DES ECOLES DE CHARITE DE LAUSANNE. / NOUVELLE EDITION. / A LAUSANNE; / Chez HIGNOU ET Comp. Imp. Lib. / 1801. ; 12°, 215, [1] p.

-

⁴⁵⁶ Cette numérotation contient l'AO (p. 1 – 146), l'abrégé de Drelincourt (p. 147 – 175) et la table des matières à la fin du volume, table qui englobe les deux abrégés.

2. AO Lausanne 1734, page de titre.



3. AO 1748 Lausanne, p. 16; AP 1750 Lausanne, p. 33.

D. Ny eue-il pas quelques Rois fieux dans C H A P. R. Par Nebucaduetfar Roi de Babilone 2. Ruis qui affiegea Jérufalem fous le regne de XXIV. D. Quel traitement Nebucadnet ar ft - il R. Après en avoir fait périr un grand cens quatre vingt ans avant la naissance travaillérent à déraciner l'idolatrie D. Les remontrances des Prophètes & les Soms de ces Rou pieux, ramenerent-ils les Juifs perféverérent dans leurs péchés, ce qui fit que Diru les Sedeciae dernier Roi de Juda, la prit & que tous ceux qui étoient demeurés de R. Jérufalem fut détruit par Nebneadnetfar quatre cens vingt ans, après que Salomon cut bati le Temple & environ cinq comme Josephae, Ezechias & Josias D. Par qui le Royanne de Juda fut-il ennombre, il transporta à Babilone, pref-& a retirer leurs sujets de leurs dé-R. Ily eut quelques Rois pieux & zèchâtia & les affligea à diverses fois D. En quel tems cela arriva - t - il? par le moien des Rois voisins. Chapitre Ginquieme. la brula avec le Templ ESUS-CHRIST. k Royatone de Juda luifs à leur devoir R. Non: les J fin detrait.

D. Quel trattement Nebucadnezar fet-il aux Juifs? cadnezar, Roy de Babylone, qui affiègea la Ville Josaphat, Joatham, Ezechins, & Johns, qui travaillérent à déracmer l'Idolatrie, & à retirer leurs Su-D. Les remontrances des Prophètes, & les soins de ce qui fit que Dieu les chatia & les affligea à diver-R. Non, les Juifs persévérérent dans leurs péchés, D. Par qui le Royaume de Juda fus-il enfin détruit ? R. Le Royaume de Juda fut détruit par Nébu. de Jérusalem, sous le régne de Sédécias dernier Roy R. Après en avoir sair périr un grand nombre, il transporta en Babylone presque cous ceux qui quatre cens vingt ans après que le Roi Salorson eut bati le Temple, & environ eing cens quatre ces Roispieux, ramenerent-ils les Juifs a leur devoiré Jérusalem sut détruite par Nébucadnezar vingt ans avant la Naissance de Jésus-Christ. luda, la prit & la brula avec le Temple. les fois par le moyen des Rois voisins. D. En quel tems cela arriva-t-il? étoient demeurez de reste. ets de leurs désordres.

y eut quesques Rois pieux & zelez, comme

Abregé de l'Histoire Sainte

CHAPITRE VI.
Du tems qui s'est écoulé depuis la Capuvité
de Babylone jusqu'à Jésus-Christ.
D. T. Les Justifurent-its longrans Capoifs de Babylone?

uifs furent Captifs à Babiloue perr

L's Les

dant soixante & dix aus, comme le Prophète Jéré-

mie Pavoit prédit.

D. Teus-il quelques Prophétes parmi que en ce tems-liè?

R. Il y eut Ezéchiel & Daniel.

D. Quand ces soinante & dix ans furera écoulez qu'arriva-t-il?

R. Les

A Mercanic XXV. 12.